DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13057 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – MERCREDI 21 JANVIER 1987

L'émigration : faveur ou droit pour les Soviétiques ?

Le rôle du rédacteur en chef de la « Pravda » n'est pas de coucher sur le papier la première idée saugrenue qui lui passe par la tête. Si donc M. Victor Afanassiev se permet de critiquer la *politique d'émigration* de son pays, c'est que le problème évoqué est officiellement résolu ou en train de l'être.

« Tout n'est pas pour le mieux chez nous sur ce chapitre », écrit M. Afanassiev, retour d'un voyage au Canada, où, explique-t-il, des parlementaires l'ont vivement interpellé. « *Là aussi s'est installé* un comportement bureaucratique, et les problèmes ne sont pas toujours réglés avec la souplesse et la rapidité voulues. Il arrive que nous traînions à prendre une *décision* au sujet du départ de dissidents ou d'autres » ; après quoi, poursuit-il sur un ton sarcastique, la presse occidentale fait un grand vacarme, attribue au candidat au départ toutes sortes de titres scientifiques, « transforme d'un coup de baguette magique un déchet de l'Université en grand mathématicien », et, ensuite, « après avoir longtemps réfléchi, trop longtemps parfois, nous laissons partir le grand homme en Occident et fournissons l'occasion d'une nouvelle campagne antisoviétique ».

Mais, ajoute bien sûr le rédacteur en chef, « à l'avenir tout sera *plus simple et plus rapide* » grâce à une nouvelle loi en vigueur depuis le 1er janvier et qui fixe à un mois le délai de réponse normal de l'administration aux demandes d'émigration.

Mais cette nouvelle loi *institue en même temps* des conditions plus restrictives : les candidats au départ devront être invités par des membres de leur famille la plus proche. Certains redoutent *qu'elle* ne soit qu'un moyen de justifier légalement (et rapidement) des refus, et d'autres estiment qu'elle sera au mieux un *moyen de régler les problèmes de* réunification des familles. Pourtant, les responsables soviétiques laissent entendre, par divers canaux, que le nombre des autorisations de sortie va être substantiellement accru : il était tombé à un niveau exceptionnellement bas.

La pratique de ces derniers mois permet de penser *que le Kremlin* est en effet décidé à faire quelques gestes. Des dissidents célèbres ont été « expulsés », un certain nombre de refuzniks (juifs candidats au départ) ont pu partir après une longue et douloureuse attente. *C'est qu'il s'agit là pour* l'URSS d'un problème d'image auquel *M. Gorbatchev semble* particulièrement sensible.

C'est d'ailleurs pour améliorer cette image qu'on s'applique désormais à montrer que la « migration » n'est pas forcément à sens unique. Des retours *d'émigrés déçus par* l'Occident sont organisés à grand renfort de trompette – au prix de quelques fausses notes, quand les déçus de l'Occident sont encore plus déçus des conditions de leur retour... Des émissaires sont aussi envoyés auprès de transfuges célèbres – le dernier en date est le danseur Barychnikov – pour les inciter à revenir.

Tout cela est un progrès, mais comment ne pas rappeler que le problème est posé à l'envers, puisque *l'URSS continue à considérer* le droit au *départ* – et éventuellement au retour – comme un privilège réservé à certains individus choisis dans certaines catégories (juifs, Allemands de la Volga, célébrités, prisonniers au bout de l'épuisement).

Le vrai problème est tout différent et sa *solution*, d'une *simplicité* évangélique : que les citoyens soviétiques puissent circuler librement, que le parti-Etat cesse de les *considérer comme* sa propriété privée. C'est évidemment plus facile à *dire qu'à* faire.

Emploi, participation, recherche scientifique...

M. Chirac définit avec ses ministres ses objectifs pour 1987

M. Chirac réunit mardi après-midi 20 janvier à l'Hôtel Matignon l'ensemble des membres du gouvernement. Un séminaire d'une journée sera également convoqué prochainement. Objectif : définir les priorités du gouvernement pour 1987.

Auparavant, M. Jacques Chirac devait soumettre au président de la République, en vertu de l'article 8 de la Constitution, la nomination d'un ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, poste rendu vacant par la démission de M. Alain Devaquet, le 6 décembre dernier. M. Jacques Valade, sénateur (RPR) de la Gironde, devait être nommé à ce poste. M. Adrien Zeller (CDS), secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, devait être nommé ministre délégué et se voir attribuer, en outre, la responsabilité des personnes âgées. M. Jean Arthuis (CDS), secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, devait devenir ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé de la consommation.

Lorsque commencera l'année 1988, les trois petits mois qui précéderont l'élection présidentielle d'avril seront exclusivement consacrés à la campagne des candidats. Ce sera vraiment la dernière ligne droite, celle des explications et des affirmations, des plaidoyers et des réquisitoires, celle aussi des meetings et des tournées en province, celle enfin des slogans et des affiches. 1987 est donc la dernière année utile, celle des investissements décisifs.

Pour les uns, elle sera l'année de tous les espoirs. M. Mitterrand, qui se garde toujours de révéler ses intentions, ne manquera pas d'entretenir le doute le plus longtemps possible. C'est de légitime tactique. M. Raymond Barre, dont l'intention de briguer l'Elysée n'est plus un mystère depuis longtemps, va s'employer à apparaître comme le recours inévitable de la majorité actuelle. Le chef de l'Etat sortant ne court pas de risque majeur : il est déjà entré dans l'histoire de la République. M. Raymond Barre court un risque limité : il ne serait pas le premier à rater son entrée à l'Elysée sans que sa carrière soit pour autant terminée.

Il est donc dans une situation comparable à celle de M. Rocard, si la voie présidentielle lui était barrée. Le député du Rhône et le maire de Conflans-Sainte-Honorine n'exerçant pas de responsabilité nationale dans la conduite des affaires, ils échappent par là-même à l'usure du pouvoir. Quant à M. Mitterrand, sa position est tout aussi confortable puisque, par la grâce de la coexistence, il peut choisir les thèmes et les terrains de ses interventions en ne retenant que ceux qui lui sont le plus profitables. Les résultats des sondages d'opinion montrent que, depuis dix mois, il ne s'est pas souvent trompé.

M. Chirac, en revanche, est dans une situation toute différente, et 1987 pourrait bien être pour lui l'« année de tous les dangers ». Le premier ministre ne l'ignore pas. Lorsqu'il fait le bilan de ses dix premiers mois d'exercice du pouvoir en constatant que « *les difficultés ne nous ont pas manqué* », il pense aussi à celles qui l'attendent.

Il sait qu'il lui faudra, plus que jamais, prouver la vérité d'une formule qu'il répète depuis plus de dix ans : « *Partout où il y a une volonté, il y a un chemin.* » Mais un acte de foi et un slogan peuvent-ils suffire à conjurer tant d'adversités concentrées sur sa route ? Convaincu par M. Balladur, avant le 16 mars, de s'embarquer personnellement dans la voie de la cohabitation alors qu'il avait longtemps hésité à mêler son sort à cette entreprise hasardeuse, M. Chirac, de toute façon, ne peut plus reculer. Son tempérament le pousse donc à redoubler de volonté.

Tel est le sens des trois types d'action qu'il lance en ce mois de janvier.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 8.)

Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

Nos pages hebdomadaires consacrées aux sciences et à la médecine fusionnent. Le Monde *publiera désormais chaque mardi (numéro daté mercredi) un supplément plus étoffé, « le Monde Sciences et Médecine ». Cette évolution correspond à celle de la recherche dont le caractère pluridisciplinaire s'accentue d'année en année.*

■ *Le sucré et le salé, l'acide et l'amer ne sont pas perçus de la même façon sous toutes les latitudes : chaque peuple a ses goûts, comme le montre une étude comparative du CNRS.* ■ *L'INSERM publie les résultats d'une enquête déconcertante sur les examens radiologiques : attention, ils ne sont pas toujours sans risques.* ■ *Faudra-t-il modifier la loi sur l'IVG ? Une pilule révolutionnaire permet d'interrompre une grossesse précoce.* ■ *Aux Pays-Bas, des ingénieurs ont fabriqué le soleil artificiel le plus brûlant du monde. Objectif : éprouver la résistance des satellites.*

(Pages 17 à 19)

MM. Kadhafi et Habré contraints de jouer leur va-tout

Course de vitesse au Tchad

Alors qu'une sorte de trêve tacite entre belligérants se prolonge depuis quelques jours dans le nord du Tchad, en prélude sans doute à de nouveaux affrontements, le président du Niger, le général Seyni Kountché, vient de demander la réunion extraordinaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour tenter de mettre fin au conflit.

Le président tchadien, M. Hissène Habré, et le colonel Kadhafi sont, paradoxalement, dans une impasse. Pour des raisons différentes, l'un et l'autre se voient contraints de jouer leur va-tout, c'est-à-dire de lancer une offensive de grande ampleur dans le nord du Tchad. La France, qui, jusque-là, a réussi à se cantonner dans le rôle de fournisseur de l'armée de N'Djamena et de garant de l'intégrité de la partie du territoire tchadien située au sud du seizième parallèle, va avoir bien du mal à ne pas se laisser entraîner dans un conflit dont elle souhaite qu'il se limite à un affrontement tchado-libyen :

En ayant rendu possible, par ses livraisons d'armements au régime de N'Djamena, la tentative de reconquête du nord de son pays entreprise par M. Habré, Paris s'est peu à peu enfermé dans une logique : lui sera-t-il possible de ne pas intervenir directement dans les combats si son allié tchadien, confronté à un ennemi supérieur en nombre, se voit menacé d'une défaite ?

Pendant longtemps, le gouvernement français à craint que tel ne soit le calcul du président tchadien. Officiellement, cette hypothèse est aujourd'hui écartée. Il n'en reste pas moins que la possibilité, et donc les risques, d'un « appel au secours » de l'armée tchadienne ne peut pas être éludée, en dépit, ou à cause des *succès militaires remportés* récemment par N'Djamena.

Si, par exemple, le président tchadien réussit à reconquérir la grande palmeraie de Faya-Largeau et si, comme en juillet 1983, il doit ensuite fuir sous les bombardements libyens (car il est peu probable que les missiles antiaériens dont est aujourd'hui dotée l'armée de N'Djamena suffisent à tenir en respect les chasseurs-bombardiers libyens), la France pourra-t-elle, comme en 1983, refuser d'intervenir ? Alors même qu'elle fournit l'essentiel de la logistique de l'armée de N'Djamena, allant même jusqu'à installer, selon le mot d'un diplomate, une « *station multi-services* » (armes, munitions, carburant, antenne sanitaire, réparation automobile), à la hauteur du 16e parallèle, à Kalaït, pour pouvoir ravitailler en permanence l'un des belligérants ? Les risques d'une « escalade » sont donc réels. Les acteurs, le scénario, semblent prêts pour une aggravation du conflit.

La conquête de la localité de Fada, dans le massif de l'Ennedi, par les Forces armées nationales tchadiennes (FANT) a constitué une importante victoire pour le président tchadien, mais elle peut conduire à une spirale de l'affrontement. L'anéantissement de la garnison libyenne, la saisie d'un volumineux armement ne sont rien, pour Tripoli, comparés à l'humiliation ressentie par le colonel Kadhafi.

La chute de Fada, c'est la destruction de l'un des deux points d'ancrage (avec Faya-Largeau) du dispositif libyen dans le nord du Tchad. C'est donc, pour le colonel Kadhafi, un abcès qu'il *faut vider le plus vite possible.*

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 5.)

Les plans-reliefs aux Invalides

Ebauche d'un musée

Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Philippe de Villiers, devait, mardi 20 janvier, inaugurer la préfiguration du futur Musée des plans-reliefs, à l'hôtel des Invalides, alors que 80 % des pièces de la collection sont toujours à Lille.

« *Le vendredi 14 mars 1717, le tsar Pierre le Grand alla, dès 6 heures du matin, voir les plans en relief de toutes les places fortes du roi,* nous dit Saint-Simon. *Il examina fort longtemps tous ces plans, qu'il admira comme une merveille.* » Le mardi 20 janvier 1987, Philippe de Villiers a chaussé, pour quelques quarts d'heure, les bottes de l'autocrate (1). Il inaugurait la *préfiguration du Musée des plans-reliefs* dans les combles de l'hôtel des Invalides : 1 200 mètres carrés qui seront multipliés par cinq, d'ici trois ans, quand le musée définitif ouvrira ses portes. Une exposition faite avec des restes : 80 % des pièces ont été enlevées pour Lille, on le sait, à la veille des dernières élections législatives. Pourtant, grâce au talent de Jean Dethier, responsable des expositions au CCI du Centre Pompidou et à la science de Nicolas Faucherre, un jeune historien spécialiste de l'architecture militaire, le résultat est à la hauteur des ambitions de Christian Pattyn, chargé de l'élaboration du futur musée.

Le *ministère de la culture, il est* vrai, n'a pas lésiné : plus de 7 millions de francs ont été investis dans cette opération de rattrapage. Il a fallu cloisonner, électrifier et chauffer une galerie de 100 mètres de long sur 10 mètres de large.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 13.)

(1) La mode est aujourd'hui aux inaugurations qui traînent en longueur. Le musée ne sera donc pas ouvert au public avant le samedi 24 janvier. Il faut noter que *la Revue des monuments historiques*, vient de publier un excellent numéro consacré aux plans-reliefs.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 625 m. ; Allemagne 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Etranger

La guerre du Golfe

Washington met en doute la percée iranienne en direction de Bassorah

Tandis que les combats autour de Bassorah semblent marquer une pause, les Etats-Unis se sont déclarés sceptiques à propos des gains importants revendiqués par l'armée iranienne près de la grande métropole méridionale de l'Irak. *« Nous n'avons aucune indication qu'il y ait une percée militaire »*, a indiqué, lundi 19 janvier, un haut responsable américain qui a requis l'anonymat.

« Pour autant que nous puissions l'affirmer, a-t-il poursuivi, *les Iraniens n'ont pas réalisé de gains importants depuis vendredi* [et] *ne sont pas en train de prendre Bassorah en tenaille. »*

Le responsable américain a souligné cependant qu'*« il y avait peut-être quelque chose d'important en préparation »*, et que Washington suivait avec la plus grande attention l'évolution de la situation.

Combats intenses

La chaîne de télévision américaine a, pour sa part, indiqué, lundi soir, que le porte-avions *Kitty Hawk* faisait route vers l'océan Indien et pourrait être en position à la sortie du Golfe avant la fin de la semaine. Selon les rapports des services de renseignements américains les combats demeurent sporadiquement intenses et, depuis plusieurs jours, localisés au sud et au sud-est du grand lac artificiel créé par l'Irak à l'est de Bassorah.

Les Etats-Unis ont officiellement adopté une politique de neutralité mais suivent attentivement l'évolution des hostilités depuis le début du conflit, grâce notamment à des photographies prises par satellites. Reste à savoir quelle est la valeur des informations occasionnellement distillées par le département de la défense ou les services de renseignement. En effet, le numéro deux du régime de Bagdad, M. Taher Yassine Ramadan, a récemment accusé les Etats-Unis d'avoir fourni à l'Irak de fausses informations militaires dans le but d'aider l'Iran.

A Téhéran, les médias ont fourni, lundi, très peu d'informations sur la situation militaire. Le seul communiqué de la journée concerne l'offensive Kerbala-5 et fait état d'une légère progression en direction de Bassorah.

Les troupes iraniennes, selon le communiqué, ont déclenché la troisième phase de leur offensive en franchissant la rivière Jassim, un cours d'eau qui relie le Chatt-el-Arab au lac artificiel Boukhaïret el Asmak, situé plus au nord.

Bagdad, pour sa part, affirme dans un communiqué que l'armée irakienne contrôle *« totalement »* la situation dans le secteur est de Bassorah, après avoir *« héroïquement »* repoussé toutes les tentatives d'attaque iraniennes visant à *« desserrer l'étau »* irakien dans cette zone. Le général Abdel Sattar Ahmed, commandant du 2e corps d'armée, a, de son côté, affirmé que les Iraniens avaient fait usage lors des combats de missiles antichars de type Tow, de fabrication américaine. *« Les Américains*, a-t-il dit, *leur ont fourni ces missiles pour handicaper »* nos chars d'assaut.

Par ailleurs, l'état-major a indiqué, dans la soirée de lundi, que l'aviation avait bombardé, pour la deuxième fois de la journée, les villes d'Ispahan, de Tabriz et de Desfoul. Selon l'agence de presse iranienne, ce sont cinq villes qui ont été bombardées : Islamabad-Gharb, Bakhtaran, Ilam, Tabriz et Saqqez. Dimanche, neuf villes avaient été bombardées, dont Sanandaj, dans le Kurdistan iranien, où, selon un dernier bilan, 235 personnes ont péri et 500 autres ont été blessées. Le journal *Keyhan* précise que huit avions ont attaqué 18 points de la ville en lâchant des bombes et des roquettes et en tirant des missiles air-sol.

Démenti du président Moubarak

L'Iran, pour sa part, a tiré, mardi matin, un nouveau missile sol-sol sur Bagdad. Le tir de ce missile, le cinquième en neuf jours, a été confirmé par les correspondants sur place, mais aucune information officielle n'a été rendue publique à ce sujet par les autorités. Selon Téhéran, le missile visait le siège du parti Baas situé près du palais présidentiel.

Sur le plan diplomatique, le président Saddam Hussein s'est entretenu par téléphone avec le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Moubarak, à qui il a confirmé la capacité de l'Irak *« d'écraser et de détruire »* les *« intentions diaboliques »* des gouvernants iraniens à l'encontre de l'Irak. Le président Moubarak a, par ailleurs, démenti, dans une interview au journal koweïtien *Al Anbaa*, l'envoi de soldats, d'armes ou d'appareils de guerre égyptiens à l'Irak. Se référant aux prisonniers égyptiens qui ont été faits prisonniers par les Iraniens, il a expliqué qu'il s'agissait de *« simples citoyens travaillant en Irak »* qui se seraient engagés dans l'armée irakienne en tant que volontaires. – *(AFP, Reuter, AP.)*

● **Incendies vraisemblablement criminels dans trois installations pétrolières au Koweït.** – Des incendies mineurs, vraisemblablement criminels, se sont déclarés simultanément dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 janvier dans trois installations pétrolières de la zone industrielle d'Al Moukawa, à une dizaine de kilomètres au nord du terminal d'Al Ahmadi (sud de la ville de Koweït), a-t-on indiqué mardi de source officielle à Koweït.

Trois organisations extrémistes, dont le Djihad islamique, ont récemment mis en garde le Koweït contre la tenue du sommet islamique qui s'ouvre le 26 janvier. Une autre organisation, le Mouvement islamique révolutionnaire (MIR), avait menacé de *« transformer le Koweït en tombeau pour la plupart des dirigeants islamiques qui assisteraient à ce sommet »*.

● **EGYPTE : édition américaine pour « Al Ahram ».** – Le quotidien officieux *Al Ahram* a lancé lundi 19 janvier une édition nord-américaine fabriquée à Long-Island (près de New-York) et tirée à 5 000 exemplaires vendus 1 dollar pièce. En 1984, *Al Ahram* avait lancé à Londres une édition internationale, mais celle-ci n'était pas disponible en Amérique le jour de sa sortie. Désormais, *Al Ahram*, grâce aux satellites, est imprimé simultanément au Caire, à Londres et à New York. – *(Reuter.)*

Les relations entre Paris et Téhéran et le problème des otages

M. Chirac pourrait recevoir un haut fonctionnaire iranien

Les efforts de normalisation entre Paris et Téhéran ont été au centre de l'entretien que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a accordé, lundi 19 janvier, à un haut fonctionnaire iranien, M. Ali Ahani. Ce dernier fait une visite de trois jours à Paris, au moment où la France n'a pas caché qu'elle était déçue du comportement des dirigeants iraniens : ceux-ci, en dépit d'un certain nombre de gestes de bonne volonté de la part du gouvernement français – notamment le paiement de 330 millions de dollars dus à l'Iran au titre du prêt Eurodif – n'auraient pas exercé toute leur « influence » pour obtenir la libération des otages du Liban.

M. Ahani a remis à M. Raimond un message du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati. La teneur n'en a pas été révélée, mais il s'agissait sans doute d'une réponse de M. Velayati à la lettre que M. Raimond lui avait adressée il y a une dizaine de jours, portant, vraisemblablement, sur l'affaire des otages. Peu après la libération d'un des otages français, Aurel Cornéa, relâché la veille de Noël, M. Raimond avait publiquement indiqué qu'il attendait davantage de la part de Téhéran – en clair que d'autres otages auraient pu être élargis si les dirigeants de la République islamique avaient usé de toute leur influence auprès des extrémistes chiites qui détiennent les Français.

La France estime qu'il ne peut y avoir de véritable « normalisation » avec l'Iran – échange d'ambassadeurs et éventuelle visite de M. Raimond à Téhéran – tant que tous les otages du Liban n'auront pas été libérés. Paris considère également que cette « normalisation » ne se fera pas aux dépens des relations que la France entretient avec l'Irak. Pour sa part, la presse iranienne a fait valoir qu'une amélioration des relations franco-iraniennes passait par un arrêt du soutien militaire français à l'Irak.

Selon l'ambassade d'Iran à Paris, M. Ahani, directeur pour l'Europe et l'Amérique au ministère des affaires étrangères, pourrait aussi rencontrer M. Jacques Chirac afin de lui remettre un message du chef du gouvernement iranien, M. Mir Hossein Moussavi.

Pour sa part, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, M. Velayati déclare notamment : *« En principe, il n'y a pas d'obstacle du côté de l'Iran pour l'établissement de bons rapports avec la France (...) mais en raison du refroidissement des relations entre les deux pays ces dernières années, l'établissement de relations idéales demande des efforts de part et d'autre. »*

L'enlèvement d'un cinquième otage français au Liban, le journaliste Roger Auque vient encore compliquer un peu plus ce dossier des relations franco-iraniennes. Le journaliste a été capturé à Beyrouth-Ouest il y a exactement une semaine, le mardi 13 janvier, mais aucune revendication n'a encore été formulée. Ce silence inquiète particulièrement sa famille et notamment son père, un employé de supermarché aujourd'hui à la retraite.

« La clé du problème des otages, estime cependant l'émissaire de l'église anglicane, M. Terry Waite, *ne se trouve pas à Téhéran mais entre les mains de leurs ravisseurs. » « Ce sont des groupes qui ne sont contrôlés par personne, même si l'Iran exerce une influence sur eux*, a-t-il dit lundi à la presse à Beyrouth ; *je ne suis pas convaincu que des facteurs extérieurs expliquent les prises d'otages. Les ravisseurs sont maîtres de leur propre situation et prennent eux-mêmes leurs décisions. »*

Facteurs nouveaux

Il a révélé qu'il était entré en contact direct – *« un tête-à-tête »* – avec certains membres du Djihad islamique, le groupe qui affirme détenir certains otages occidentaux, notamment des Américains et au moins trois Français. M. Waite s'est, toutefois, refusé à indiquer s'il avait vu les otages et a précisé qu'il n'était pas mêlé aux efforts visant à faire libérer les Français – le gouvernement de Paris *« est très profondément engagé »* sur cette question, a-t-il dit.

« Ce qui rend les choses si difficiles, a poursuivi l'émissaire de l'Eglise anglicane, *c'est que les événements évoluent vite : des facteurs entièrement nouveaux viennent constamment changer l'équation (...), comme l'arrestation la semaine dernière, en Italie et en RFA, de deux personnes qui portaient des passeports libanais »* ; ou encore le rapt, il y a quelques jours, d'un homme d'affaires ouest-allemand à Beyrouth, M. Rudolf Cornes.

Cet enlèvement, rapporte notre correspondant à Bonn, Henri de Bresson, a suscité un choc en RFA où, pour la première fois, le gouvernement est exposé à un chantage qui ne veut pas encore dire son nom pour la libération d'un terroriste libanais. Le porte-parole de la chancellerie, M. Ost, s'est refusé lundi à s'étendre sur l'affaire en se retranchant derrière l'absence d'informations sur les raisons et sur les auteurs de l'enlèvement.

Malgré la prudence des autorités ouest-allemandes, l'arrestation au début de la semaine dernière à l'aéroport de Francfort du ressortissant libanais, Hamadei, trouvé en possession de 9 litres d'un explosif liquide, ne laisse guère de doute sur les exigences des ravisseurs. Hamadei est accusé par les Américains d'avoir participé, en juin 1985, au détournement d'un appareil de la TWA au cours duquel un militaire américain avait été tué.

● **Otages : démenti de Matignon.** – Les services du premier ministre ont formellement démenti, lundi 19 janvier, les informations publiées le même jour par le quotidien *le Matin*, selon lesquelles M. Jacques Chirac aurait fait capoter, quelques jours avant les élections de mars dernier, des négociations engagées par le gouvernement de M. Fabius pour faire libérer les otages français du Liban. Selon *le Matin*, M. Chirac aurait promis à Téhéran *« un règlement beaucoup plus avantageux »* que celui proposé par le gouvernement Fabius. Pour étayer son information, *le Matin* publie ce mardi un document présenté comme étant un télégramme diplomatique adressé au Quai d'Orsay par M. Eric Rouleau, alors ambassadeur de France en Tunisie, et qui avait effectué à l'époque une mission à Téhéran dans le cadre de l'affaire des otages.

LIBAN

Tension persistante entre miliciens druzes et chiites à Beyrouth

Une vive tension a régné toute la journée du lundi 19 janvier à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane), où les miliciens en armes sont redescendus dans la rue pour établir des barrages. Pour l'essentiel, il s'agissait d'hommes du Parti socialiste progressiste (PSP, à majorité druze) et de miliciens du mouvement chiite Amal, qui se sont déployés par dizaines après la tentative d'assassinat perpétrée dimanche soir contre Abou Haytham, chef des services de sécurité du PSP, dans le quartier chiite d'Ouzei à l'entrée sud de la capitale. En dépit d'une rencontre entre responsables des deux formations, en présence d'observateurs militaires syriens, les miliciens étaient oujours maîtres de la rue en fin de journée. Le premier ministre, M. Rachid Karamé a réclamé le renforcement de la présence militaire syrienne à Beyrouth-Ouest.

Une forte animosité règne entre le PSP et Amal, alliés de la Syrie, depuis le début de la « guerre des camps », il y a cent onze jours. Amal accuse implicitement le PSP de tolérer les bombardements palestiniens à partir de la montagne druze contre la banlieue chiite de Beyrouth. Il reproche, en outre, au chef druze, M. Walid Joumblatt, son soutien à M. Moustapha Saad, chef de l'Organisation populaire nassérienne (OPN), considéré par Amal comme l'« otage » des palestiniens, notamment du Fatah de Yasser Arafat, très influent à Saïda.

M. Saad a été victime d'une tentative d'assassinat dimanche soir, également à Ouzaï, au cours de laquelle trois de ses gardes du corps ont été blessés et deux autres sont portés disparus. Des milliers de Palestiniens et de Libanais, drapeaux en tête, se sont rendus lundi au domicile de M. Saad pour lui proclamer leur appui, alors que tous les magasins de la ville avaient baissé leurs rideaux.

Enfin, les dirigeants syriens ont souhaité la poursuite des contacts préliminaires à un éventuel sommet libano-syrien. Mais, la délégation libanaise qui s'était rendue dimanche à Damas est rentrée lundi bredouille, sans avoir obtenu des dirigeants syriens un accord sur la date de la tenue d'une rencontre entre les présidents libanais et syrien, brouillés depuis un an. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les femmes d'Israël et la guerre

Une enquête de Danièle Kriegel et Régine Waintrater

Amoureuses rongées d'angoisse, jeunes épouses endeuillées, mères inconsolables : pour les Israéliennes, la guerre est une rivale féroce. Elle a frappé cinq fois en quarante ans et rôde toujours. A cause d'elle, les femmes d'Israël, filles et sœurs de soldats, soldates elles-mêmes, sont, plus qu'ailleurs, des *« veuves en sursis »*.

Comment vivent-elles l'éprouvante promiscuité avec ce *« sacrifice suprême »* – la mort au combat – qu'on attend des hommes ? Comment surmontent-elles la hantise ou le drame ? Deux Israéliennes, Danièle Kriegel, journaliste, et Régine Waintrater, psychothérapeute, le leur ont demandé. Leur livre-témoignage est un voyage au féminin entre guerres et destins.

Pour la génération des pionnières, ces *« filles de l'utopie »* réalisant le jour ce qu'elles avaient rêvé la nuit d'avant, se battre en 1948 c'était servir, dans l'exaltation, l'*« idéal sioniste »*. Comme Mazal, sémaphore guidant vers la côte les bateaux d'immigrants, les bras en l'air et lourdement enceinte. Elles auraient pu déjà chanter le petit refrain à la mode vingt ans plus tard : *« Partout où nous allons nous sommes trois, toi, moi et la prochaine guerre. »*

Lorsqu'arrive justement « la prochaine », elle les confronte à l'essentiel : l'attente, la peur, les cauchemars. Et aussi, comme Ruth, un soir maudit, la force d'écouter *« un grand type inconnu en uniforme »* lui annoncer son veuvage. Les immigrées de fraîche date, elles, ressentent la guerre comme un rite de passage qui, en scellant leur intégration, les transforme en *« Israéliennes à part entière »*.

Mais la guerre du Liban a flétri l'idéal, inoculé le doute, terni la légende du soldat juif sans peur et sans états d'âme enfilant son treillis et sautant dans sa voiture pour rejoindre le front. Pour la première fois, le sacrifice n'était plus légitime. Les femmes aussi ont douté. *« Je me suis senti le droit moral*, raconte une mère, *de dire à mon fils : n'y va pas... »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

★ *Cette nuit encore, Golda ne dormira pas. Les femmes et la guerre en Israël*, de Danièle Kriegel et Régine Waintrater, éditions J.-C. Lattès. 99 francs.

● ***M. Shimon Pérès en Europe.*** – Le ministre israélien des affaires étrangères entame, mercredi 21 janvier, une tournée d'une semaine en Europe qui le mènera successivement à Londres, Paris et Bruxelles. Il doit notamment rencontrer le premier ministre britannique, Mme Margaret Tatcher, et le président François Mitterrand. – *(Reuter.)*

● **Bagarre au Parlement israélien à propos de la visite d'une délégation soviétique.** – Une bagarre a mis aux prises, lundi 19 janvier, à la buvette de la Knesset, des députés israéliens de droite et de gauche, lors de la visite à Jérusalem d'une délégation du Comité pour la paix soviétique. Accompagnés par leurs hôtes travaillistes et communistes, les délégués soviétiques avaient été accueillis à la Knesset par les cris hostiles de plusieurs parlementaires de la droite israélienne, notamment Mme Gueoula Cohen, le rabbin Haïm Druckmann et le rabbin Méïr Kahana. Ces derniers, brandissant des banderoles appelant l'URSS à autoriser le départ des juifs soviétiques, ont été brutalement pris à partie par leurs collègues communistes, notamment MM. Tawfik Toubi et Charlie Bitton.

La délégation du Comité pour la paix soviétique, dirigée par le généticien Nikolaï Botchov, est arrivée mardi dernier en Israël pour une visite d'une semaine.

Asie

PHILIPPINES

Des combats entre musulmans ont fait de nombreuses victimes à Mindanao

Cotabato (Mindanao) *(Reuter)*. – Des combats entre guérillas musulmanes dans le sud des Philippines ont contraint dix mille villageois à fuir leurs foyers et ont fait de nombreux morts. Les combats opposant le Front de libération islamique Moro (FLIM), à caractère intégriste, et le Front de libération nationale Moro (FLNM) ont commencé la semaine dernière, mais la nouvelle de ces affrontements n'est parvenue que lundi 19 janvier dans la soirée, avec l'arrivée à Cotabato, dans le centre de l'île de Mindanao, de centaines de réfugiés porteurs de baluchons.

Les partisans des deux fronts se combattent de village en village. Dans la seule localité de Kitango, à 60 kilomètres à l'est de Cotabato, au moins quatorze personnes auraient été tuées par des roquettes et des tirs échangés entre rivaux musulmans. Une trêve, instaurée lundi soir, pour permettre aux ennemis d'enterrer leurs morts et d'évacuer leurs blessés, a été rompue mardi à l'aube.

La semaine dernière, le FLIM avait lancé des attaques contre des objectifs gouvernementaux à Mindanao, causant la mort de soixante personnes, pour protester contre les négociations de paix entre le gouvernement et le FLNM. Dimanche, une trêve a été réalisée entre le gouvernement et le FLIM, la présidente Aquino ayant rencontré des représentants de ce mouvement lors de sa visite à Cotabato.

● **CORÉE DU SUD : Excuses publiques du président Chun.** – Fait sans précédent, le président Chun Doo-Hwan a présenté, ce mardi 20 janvier, des excuses publiques pour la mort d'un étudiant, Park Chong-Chol, torturé par la police, tandis que des opposants et des étudiants manifestaient pour dénoncer la *« brutalité »* du gouvernement. Les manifestants réclamaient le limogeage du ministre de l'intérieur, M. Kim Chong-Hoh, et du chef de la police nationale, M. Kang Min-Chang. De source officielle, on indique que M. Chun pourrait limoger M. Kim. Ce dernier avait publié lundi un communiqué dans lequel il demandait pardon pour la mort de l'étudiant. M. Kang a révélé de son côté que deux policiers avaient tenté de faire parler Park en lui plongeant la tête dans une baignoire remplie d'eau. – *(Reuter.)*

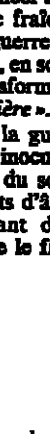
INDE

Nouveaux attentats au Pendjab

New-Delhi *(Reuter)*. – Des extrémistes sikhs ont abattu, lundi 20 janvier, six personnes, dont un dirigeant du Parti Congrès-I du premier ministre Rajiv Gandhi, tué à Ludhiana, capitale industrielle du Pendjab, où un couvre-feu a été imposé pour éviter des affrontements entre sikhs et hindous.

Joginder Pal Pandey, ancien ministre du Pendjab, et son garde du corps, tous deux hindous, ont été assassinés par quatre hommes, qui ont pris la fuite, a indiqué la police. Deux enseignants, un médecin et un orfèvre ont également été victimes d'autres attentats. De son côté, la police a abattu un extrémiste au cours d'un hold-up dans une banque du district de Fizopur, près de la frontière pakistanaise.

Depuis le début de l'année, l'extrémisme sikh a fait quarante-deux morts au Pendjab. Homme politique respecté, âgé de soixante ans, Joginder Pal Pandey avait été ministre pendant huit ans, détenant les portefeuilles de la santé, des travaux publics et des transports.



Europe

ESPAGNE : la politique d'austérité

Les polémiques sur la libéralisation de l'économie se multiplient entre socialistes

MADRID
de notre correspondant

Qui dirige réellement la politique économique du gouvernement socialiste espagnol ? Les hauts responsables de l'administration à Madrid ne cachent pas leurs différends sur cette question.

La dernière polémique a été provoquée, le 13 janvier, par M. Guillermo de la Dehesa, secrétaire d'Etat et numéro deux du ministère de l'économie, qui a annoncé pour l'année 1987 une *« seconde reconversion industrielle »*. La première, déjà très sévère, a été menée par les socialistes entre 1983 et 1985. Il s'agit d'un thème particulièrement sensible dans ce pays où le chômage atteint aujourd'hui près de 22 % de la population active. Avec une franchise désarmante, M. de la Dehesa n'en a pas moins annoncé que la reconversion affecterait trois secteurs de base, où les entreprises publiques sont majoritaires : la sidérurgie, la construction navale et les mines, et qu'elle se traduirait par quelque trente mille licenciements.

Ces déclarations ont immédiatement provoqué un tollé : *« Elles ne reflètent pas la position du gouvernement et ne font que créer une grande confusion »*, a assuré le ministre de l'industrie, M. Luis Carlos Croissier.

Le syndicat socialiste UGT (Union générale des travailleurs) a critiqué vertement M. de la Dehesa. *« L'allusion à des licenciements massifs est absolument intolérable, s'agissant de secteurs qui ont déjà fait l'objet d'une reconversion et dans lesquels, s'il fallait en licencier certains, ce seraient plutôt les responsables de mauvaise gestion. »*

Il est peu probable, pourtant, que le numéro deux du ministère de l'économie ait pu s'engager dans cette affaire sans l'aval du ministre, M. Carlos Solchaga. A-t-il simplement commis l'erreur de révéler les plans du gouvernement à un moment peu opportun, à quelques mois des élections municipales et à la veille de l'ouverture de la négociation collective entre patronat et syndicats ?

Les trois secteurs cités par le secrétaire d'Etat se trouvent en posture difficile : ainsi, la sidérurgie espagnole a une capacité installée de 21,4 millions de tonnes d'acier par an, mais en produit à peine 13 millions. La construction navale se doit, elle aussi, de réduire à nouveau fortement sa capacité de production. Quant au secteur minier, le coût d'extraction de 1 kilo de houille dans les Asturies est aujourd'hui... le double de son prix de vente !

Cette polémique a en tout cas mis en évidence, une fois de plus, les divergences qui opposent les responsables du ministère de l'économie, plus sensibles aux thèses du libéralisme et de la « Realpolitik » économique, à certains de leurs collègues. On en avait eu un autre exemple *quelques jours plus tôt* à propos de la « flexibilité » du marché du travail réclamée à cor et à cri par le patronat.

Les critiques de M. Boyer

Celui-ci affirme que la législation espagnole en la matière reste l'une des plus rigides d'Europe et que la mobilité fonctionnelle et géographique des travailleurs est très insuffisante. Il demande notamment de pouvoir licencier plus facilement et plus rapidement. Les syndicats s'y opposent en arguant que plus de 90 % des demandes de licenciements présentées durant ces quatre dernières années par le patronat ont été satisfaites.

M. Solchaga s'est prononcé pour de nouvelles dispositions légales permettant une plus grande flexibilité. Il a été aussitôt contredit par le ministre du travail, M. Manuel Chaves. Le chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a fini par trancher, après une entrevue avec le secrétaire général de l'UGT, en excluant toute mesure législative nouvelle dans ce domaine.

Les dissensions entre socialistes ont déjà été la cause, en juillet 1985, de l'unique remaniement ministériel important opéré par M. Gonzalez depuis son arrivée au pouvoir en 1982. Le ministre de l'économie de *l'époque*, M. Miguel Boyer, *« chantre du néo-libéralisme »*, au dire de ses adversaires, et *« apôtre du réalisme économique »*, selon ses partisans, avait démissionné après une polémique avec plusieurs de ses collègues.

M. Boyer, qui dirige aujourd'hui la Banque extérieure, une entreprise publique, conserve nombre d'amis et de partisans au sein du ministère de l'économie (au premier rang desquels son successeur M. Solchaga) et, plus encore, à la direction de la puissante Banque d'Espagne. Après un an de silence, il est reparti à l'assaut en août dernier, en demandant publiquement l'adoption d'une série de mesures de libéralisation et de privatisation de l'économie, ce qui lui a valu de se faire traiter d'*« homme politique frustré »* par M. Alfonso Guerra, le vice-président du gouvernement.

En octobre, M. Boyer lançait une nouvelle diatribe contre le « cynisme » de ceux qui veulent faire concurrence à la *« démagogie pseudo-gauchiste d'autres partis politiques »*.

Cette polémique était sans doute inévitable, après quatre années d'une politique d'austérité qui a touché de plein fouet l'électorat traditionnel des socialistes. Si personne, au sein du gouvernement, ne remet véritablement en cause la nécessité de poursuivre dans la voie du rétablissement des grands équilibres financiers, le désaccord est réel sur le rythme auquel cette politique doit être menée et sur le coût social acceptable. L'ampleur de la libéralisation en cours de l'économie espagnole ne fait pas non plus l'unanimité. Le prochain congrès du PSOE, en décembre, devrait être en grande partie consacré à ces questions.

THIERRY MALINIAK.

GRANDE-BRETAGNE

Le policier qui se voulait « l'instrument de Dieu »

LONDRES
de notre correspondant

« Etant donné ma foi et mon amour pour Jésus-Christ, il me faut bien accepter le fait que je puisse être l'instrument de Dieu... » Comment deviner, sans le secours d'une révélation divine, que l'auteur de ces paroles n'est autre qu'un policier, et non des moindres, le *chief-constable* James Anderton, commandant de la plus importante force de police régionale de Grande-Bretagne, celle du Grand Manchester ?

Les voies du Seigneur sont *impénétrables mais néanmoins* discutables. Après cette confession diffusée dimanche 18 janvier sur les ondes de la BBC, la majorité travailliste de la commission régionale chargée des affaires de sécurité a réclamé, lundi, la démission du policier inspiré. Et mardi, l'ensemble de la presse s'emparait de l'affaire.

Fils de mineur, ancien prédicateur laïc de confession méthodiste, aujourd'hui en cours de conversion au catholicisme, M. Anderton est depuis longtemps un personnage controversé. A plusieurs reprises, sa manière de défendre ardemment les valeurs morales n'a pas été du goût de tout le monde, même dans les milieux bien-pensants. On apprécie particulièrement en Angleterre que la police sache garder une certaine réserve. Cette fois, cet homme de haute stature, à la barbe de missionnaire, semble être allé beaucoup trop loin puisque les propos qu'il a tenus le jour du Seigneur, avaient notamment pour but de justifier des déclarations très contestées qu'il avait faites en décembre sur le SIDA.

Au cours d'une réunion publique, il n'avait pas hésité à parler de *« fléau mérité »*, stigmatisant le *« comportement dégénéré »* des principales victimes de la maladie, les homosexuels, qui, selon lui, ne cessent de *« se mouvoir dans leur propre fumier »*. Pour les uns, l'anathème était des plus scandaleux ; pour les autres, il s'agissait d'une vérité qui n'était vraiment pas bonne à dire, pas dans les circonstances actuelles et pas de cette façon-là. *« Shocking, embarrassing... »*, de l'avis général, le policier s'est trompé de mission. On l'a pressé de revenir sur cette condamnation. Mais, dimanche, M. Anderton a persisté et signé... du sceau divin : *« Quelque chose a parlé au plus profond de moi, et les mots me sont venus irrésistiblement. Je ne pouvais les chasser. Je devais les dire, j'y étais poussé. »*

Une enquête étouffée

Le cas Anderton est d'autant plus embarrassant que, dans l'exercice de ses fonctions, l'homme n'est apparemment pas au-dessus de tout soupçon. A l'encontre de celui qui prêche tant la morale, on souligne dans les milieux de la police de Manchester que *« le moral de ses troupes est au plus bas »*. On murmure *surtout qu'il est pour beaucoup* dans la récente et retentissante démission de son adjoint, M. John Stalker, un homme très populaire, victime l'an dernier d'une campagne visant à le discréditer et à mettre en cause son intégrité.

M. Stalker avait été suspendu pendant plusieurs mois au *moment où il mettait la dernière* main à un délicat rapport officiel sur une série d'exactions imputées à la police d'Irlande du Nord : l'exécution en 1982, de plusieurs « suspects » (membres supposés de l'IRA) tombés dans des embuscades tendues par un groupe de policiers agissant à la manière d'un « escadron de la mort ». On sait que le résultat de l'enquête risque de coûter leur poste à plusieurs hauts dirigeants de la police d'Ulster. De là à penser qu'on a voulu faire taire M. Stalker et que M. Anderton a participé à l'entreprise, il n'y a qu'un pas que beaucoup ont franchi. Le rapport n'a toujours pas *été transmis à la justice*. Les membres de la communauté catholique d'Irlande du Nord s'impatientent. Le gouvernement irlandais aussi. Ce qui ternit quelque peu les rapports entre Londres et Dublin et contribue à laisser au point mort l'application de l'accord anglo-irlandais.

Maintenant, c'est au tour de M. Anderton d'être accusé par la commission du Grand Manchester de divers écarts de conduite dans son métier... L'hostilité qu'il provoque est telle que l'on va même jusqu'à affirmer que ce représentant de la loi et de la foi a utilisé à des fins personnelles un hélicoptère de la police, voici quatre ans, durant la visite du pape en Angleterre...

FRANCIS CORNU.

PAYS-BAS : Menacée par un groupe antiraciste

La société SHV retire ses investissements d'Afrique du Sud

AMSTERDAM
de notre correspondant

La décision d'un important groupe commercial néerlandais de retirer ses investissements d'Afrique du Sud, sous la menace de représailles terroristes, a choqué le monde des affaires et le monde politique aux Pays-Bas.

Le groupe SHV (Société commerciale du charbon) a fait savoir, lundi 19 janvier, que, après les incendies criminels ayant dernièrement détruit trois hypermarchés de la chaîne Makro aux Pays-Bas, il ne voyait d'autres solutions que d'obtempérer aux exigences des terroristes. Ceux-ci, membres d'un groupe d'« action révolutionnaire et antiraciste », avaient menacé de réduire en cendres les cinq autres hypermarchés Makro si la SHV continuait ses activités en Afrique du Sud.

La SHV possède 40 % de parts dans les filiales de Makro, qui emploie quelque deux mille personnes. Le commerce du charbon n'est plus qu'une part modeste des activités de la firme, qui estime que les pertes dues aux incendies sont de l'ordre de 150 millions de florins.

Après le dernier incendie, le 10 janvier, dans la province du Limbourg, la direction de la SHV annonçait que ses assureurs ne voulaient plus couvrir le risque d'autres *actions criminelles*.

Dans les milieux gouvernementaux, on dit regretter que la SHV ait cédé. Le Parti socialiste (opposition) condamne les actions terroristes mais approuve leurs objectifs : retrait des investissements néerlandais d'Afrique du Sud. L'importante organisation patronale VNO craint maintenant que les « antiracistes » n'élargissent leur champ d'activité à d'autres entreprises néerlandaises.

RENÉ TER STEEGE.

YOUGOSLAVIE

Une prison parfaitement rentabilisée

BELGRADE
de notre correspondant

« Prisons privées, quelle drôle d'idée française ! », commentait récemment un hebdomadaire belgradois à propos du projet du gouvernement de M. Chirac en la matière. Et de conclure : *« Il nous semble que, même dans un pays capitaliste, les prisons doivent demeurer sous la seule autorité de l'Etat et que le secteur privé doit en être absolument écarté. »*

Or, l'opinion publique vient d'apprendre avec consternation que le personnel de la principale maison de détention de Yougoslavie, celle de Sremska-Mitrovica, à 80 kilomètres au nord-ouest de la capitale, avait « privatisé » à sa manière, depuis près de deux ans, la prison dont il avait la charge. En effet, selon la presse, le directeur adjoint de l'établissement, plusieurs surveillants, gardiens et employés, au total une vingtaine de personnes, aujourd'hui écrouées, avaient recours à des pratiques très particulières.

Ils amélioraient par exemple, de leur propre gré, le régime de certains condamnés, leur délivraient de faux certificats de bonne conduite pour abréger la durée de leur peine, ordonnaient même des élargissements anticipés. Le tout contre des sommes substantielles qui leur étaient versées par les parents ou les amis des condamnés, en dinars pour les ressortissants yougoslaves, en devises convertibles pour les ressortissants étrangers.

L'écheveau a commencé à se dérouler lorsque, le mois dernier, une Italienne est arrivée à la frontière yougoslave avec un sac à main d'une dimension inhabituelle qui attira l'attention des douaniers. Ceux-ci lui ordonnèrent de l'ouvrir et constatèrent qu'il était bourré de millions de lires. Pourquoi en avait-elle besoin ? *« Mon mari*, a-t-elle déclaré, *a été incarcéré à Sremska-Mitrovica pour un trafic de drogue et il m'a informée que je devais apporter cet argent comme prix de sa libération. »*

Factures fictives

L'enquête a établi, en outre, que le directeur (il est expert dans la rééducation des condamnés) et ses complices avaient, à Sremska-Mitrovica, leur propre réseau d'approvisionnement en denrées alimentaires et divers autres produits. Ils signaient à une dizaine de gérants de magasins de la ville des factures fictives réglées ensuite par la caisse du pénitencier et qui rapportaient aux uns et aux autres des millions de dinars. *« Tous ces gens*, relève la presse, *vivaient en excellente intelligence. Ils se réunissaient fréquemment pour des banquets bien arrosés dont le plat de résistance était le cochon de lait à la broche hautement apprécié par le directeur et que le gérant de l'un des magasins préparait dans un four spécialement construit à cet effet dans son jardin. »*

Cette affaire, suivie avec un vif intérêt par le public, donne lieu à de violents commentaires de presse qui invitent le pouvoir à sévir avec rigueur contre ceux qui ont *« porté une grave atteinte au système de détention autogestionnaire et à la réputation de l'une de ses prisons considérées à ce jour comme modèles »*...

PAUL YANKOVITCH.

M. Milovan Djilas est autorisé à se rendre à l'étranger

Les autorités yougoslaves ont accordé un passeport à M. Milovan Djilas, l'ancien compagnon d'armes de Tito, devenu l'un des critiques les plus virulents du régime et qui n'avait plus le droit de se rendre à l'étranger depuis 1970.

M. Djilas avait déposé une demande de passeport il y a trois semaines, afin de pouvoir rendre visite à son fils, Aleksa Djilas, installé à Londres. Deux précédentes demandes s'étaient heurtées à un refus des autorités. M. Djilas a déclaré ne pouvoir expliquer pourquoi on lui a cette fois remis le document (valable pour cinq ans). On lui a recommandé de *« ne rien faire pour mériter d'être arrêté »* à son retour en Yougoslavie. *« Mes vues sur la Yougoslavie sont bien connues »*, a répondu le dissident, qui souligne que les allégations selon lesquelles son fils est lié à des organisations hostiles à l'Etat yougoslave sont dénuées de tout fondement.

M. Milovan Djilas, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, avait rejoint les maquisards de Tito pendant la guerre et fait front avec lui lors de la rupture avec l'Union soviétique en 1948. Il avait été victime des purges de 1954 pour s'être opposé publiquement à la politique du maréchal. Ses critiques contre le régime lui ont valu neuf ans de prison. *Amnistié en 1966, il avait développé* son point de vue au cours de conférences à l'étranger, et son passeport lui avait été confisqué à son retour en 1970. – *(AFP, AP, Reuter.)*

URSS

Nouvelles banderilles contre... Staline

« Staline est trop brutal, et ce défaut, parfaitement tolérable dans notre milieu (...), ne l'est plus dans les fonctions de secrétaire général. Je propose donc aux camarades d'étudier les moyens de démettre Staline de ce poste. »

Cette phrase extraite du *Testament politique* de Lénine est bien connue de tous les spécialistes de l'URSS et aussi de tous les Soviétiques « initiés ». Khrouchtchev en avait, bien sûr, fait usage dans ses attaques contre le dictateur défunt, après 1956. Mais elle fait partie de ces vérités que les dirigeants soviétiques n'estiment pas bonnes à dire à tout le monde.

C'est pourquoi la publication, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*, d'extraits de ce testament dicté en 1922 par un Lénine cloué au lit par la maladie, retient l'attention.

Problème des nationalités

D'autant que l'hebdomadaire cite aussi des passages qui reprochent à Staline son approche centraliste et prorusse du problème des nationalités en URSS – un sujet qui peut sembler d'actualité après les émeutes récentes d'Alma-Ata, au Kasakhstan.

Les Nouvelles de Mouscou ne sont pas vraiment destinées au grand public soviétique : l'hebdomadaire est essentiellement conçu pour les étrangers, il est publié en diverses langues occidentales, mais une édition en russe est aussi en vente dans les kiosques depuis quelques années.

Il est donc trop tôt pour interpréter avec certitude l'indice que constitue cette citation inhabituelle, qui s'ajoute à d'autres signes allant dans le même sens : il y a quinze jours, la *Pravda* rappelait à quelles aberrations avait conduit l'appui donné par Staline au charlatan Lyssenko, au détriment des généticiens sérieux. Et la projection d'un film du géorgien Tenguiz Abouladze, *Repentir*, qui évoque la terreur stalinienne, est prévue pour la fin du mois dans un grand cinéma de Moscou, indique l'AFP.

En décembre dernier, l'hebdomadaire *Ogoniok* avait, lui, publié une interview inédite et posthume du maréchal Joukov, chef *d'état-major de l'armée pendant* la seconde guerre mondiale, qui faisait clairement référence aux très lourdes responsabilités personnelles de Staline dans les échecs cuisants subis par l'URSS *au début de la guerre*.

A l'inverse, on avait remarqué que M. Gorbatchev lui-même, peu après son entrée en fonctions au printemps 1985, avait *rendu un hommage appuyé à* Staline, précisément pour son rôle de chef de guerre.

J. K.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

LA DROGUE
RÉPONDRE AU DÉFI

MANIFESTE : IL FAUT VOULOIR POUR POUVOIR

En vingt ans, la drogue a pris pour notre jeunesse les proportions d'un véritable péril.

La toxicomanie atteint aujourd'hui toutes les couches sociales de la Société et frappe en particulier la jeunesse.

Dès l'âge de 12 à 13 ans, sous la pression des copains ou du groupe, on essaie la drogue puis, vient pour une partie non négligeable d'entre eux l'habitude et enfin la dépendance.

En l'absence de statistiques officielles émanant du Ministère de la Santé et faute d'une étude épidémiologique menée avec les moyens scientifiques adéquats, on peut estimer aujourd'hui à plusieurs centaines de milliers le nombre des adolescents ou jeunes adultes, garçons ou filles, asociaux dont la plupart vivent misérablement de la revente de drogue, de la prostitution ou de la délinquance. Cela est inévitable quand il faut au début 100F par jour pour se procurer de la drogue et très vite 500 à 1000F pour trouver ses doses quotidiennes d'héroïne ou de cocaïne.

Situation encore agravée depuis quelques années par le lien drogue-Sida qui fait du toxicomane l'un des vecteurs importants de ce nouveau fléau.

La drogue est un défi au monde moderne. Le laxisme a prévalu jusqu'à ce jour. Nous avons décidé de relever le défi pour défendre nos enfants.

Il faut mettre fin à l'hypocrisie qui jette un voile sur la réalité de la drogue.

Il faut instruire sur les dangers insidieux de la drogue, les jeunes dès le plus jeune âge à l'école et les familles trop souvent désorientées et désarmées par les journaux, la radio et la télévision.

Le pays doit être doté de moyens légaux, dans le respect des principes de la démocratie, pour amener les drogués à se libérer de leur dépendance. L'obligation de soins aux drogués est une mesure d'assistance à personnes en péril - Promouvoir leur réinsertion sociale et professionnelle est une mesure d'intérêt humain et national.

Il faut donner à la Loi du 31 décembre 1970, excellente Loi qui n'a jamais été réellement appliquée, faute de structures d'accueil qualifiées en nombre suffisant, les moyens de l'alternative médicale et donner aux magistrats le pouvoir de contrôler le sérieux de son application.

Il faut aussi doter la recherche sur la toxicomanie de crédits adaptés à l'ampleur du fléau.

Il faut dire aussi que la drogue tue non seulement par overdose, mais qu'elle affaiblit les défenses de l'organisme du drogué face aux maladies, et surtout, qu'elle mutile un nombre bien plus important de jeunes en destructurant leur personnalité.

Nous disons il n'y a pas de fatalité de la drogue. Nous voulons faire reculer la toxicomanie.

Mais, encore faut-il que chaque Français se mobilise car la toxicomanie peut frapper dans n'importe quelle famille, quel que soit le milieu social, la confession religieuse ou le groupe de pensée politique.

Au-delà de nos dissensions politiques, informer, prévenir, soigner, réprimer est un devoir nécessaire indispensable et urgent.

Le Comité de Liaison des Associations de défense contre la toxicomanie et des personnalités du monde médical vous appellent à participer à cette action, à cette mobilisation.

Il y va de l'avenir de nos enfants.

Écrivez-nous, apportez-nous votre soutien, votre participation, vos dons.

INSTITUT DE FRANCE

Chancelier : Professeur E. BONNEFOUS – Membres : Professeur J. DAUSSET – Professeur LAZORTHES – Professeur J. LEJEUNE – Professeur LEPINE – Recteur ROCHE – Professeur A. THOMAS – Professeur TRUHAUT – Professeur de VERNEJOUL – Professeur E. WOLFF.

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Professeur BARUK
Professeur J.-P. BINET
Professeur G. BLANCHER
Professeur Y. BOUVRAIN
Professeur J. BREHANT
Professeur J. BRETEY

Professeur R. CAVIER
Professeur J. CHEYMOL
Professeur J.-F. CIER
Professeur J. COTTET
Professeur M. DECHAUME
Professeur A. DELMAS
Professeur P. DENIKER

Professeur P. DESGREZ
Professeur J.-J. DUBARRY
Professeur C. DUBOST
Professeur D. DUCHE
Professeur G. DREYFUS
Professeur R. FERRANDO
Professeur J. FLAHAUT

Professeur M. FONTAINE
Professeur P. GORET
Professeur GOUNELLE de PONTANEL
Professeur H. JACOTOT
Professeur KUSS
Professeur R. LAPLANE
Professeur A. LARCAN

Professeur C. LAROCHE
Professeur LAUNAY
Professeur LECHAT
Professeur L. LEGER
Professeur L. LE MINOR
Professeur L. LORTAT-JACOB
Professeur R. MARTIN

Professeur MAURICE
Professeur R. MOREAU
Professeur Y. RAOUL
Professeur J. RUFFIE
Professeur S. de SEZE
Professeur A. SICARD
Professeur C. SUREAU
Professeur S. THIEFFRY

Professeur G. THIEULIN
Professeur TUBIANA
Professeur H. TUCHMANN DUPLESSIS
Professeur G. VOURC'H
Professeur P. PÈNE
Membre correspondant
Professeur M. TOGA
Membre correspondant

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE

Professeur VILLEY, Président – Professeur LORTAT-JACOB, Président d'Honneur – Professeur de VERNEJOUL, Président d'Honneur – Docteur FERRAND, Vice-Président – Docteur LERNOULT, Vice-Président – Professeur GUENIOT, Membre élu
Professeur LAROCHE, Membre élu – Professeur LAUNAY, Membre désigné – Docteur TEISSIÉ-SOLIER, Membre élu.

PROFESSEURS

P. ALBAREDE
Médecine nucléaire
Louis ARBUS
J. ARLET
Rhumatologue
E.P. BENQUE
BIERME
Hématologie
BOCQUET
Hygiène
BOUCHARLAT
Psychiatre
BOURDON
Faculté de Médecine, Pharmacien
J. BROUSSIN
Électro-cardiologue
CAMBIER
Neurologue
CATHALA
Anesthésiste réanimateur

CHAMPEIX
Médecine légale
H. CHOISY
Centre hospitalier régional et universitaire de REIMS
J.-E. COURTOIS
Fac. pharmacie
G. DAGUET
Biologie Méd.
Q. DEBRAY
Psychiatre
P. DEBRAY-RITZEN
Pédo-psychiatre
B. DEBRE
Député -
Chirurgien Uro
G. DECROIX
Médecin Honoraire hôpital de PARIS

M. DEMINATTI
Généticien
J.-F. DEREUX
Neurologue
H. DUFOUR
Neuro-psychiatre
H. FAURE
Médecin-chef psychiatre
H. GASTAUT
Doyen Honoraire
Faculté de MARSEILLE
L. GAYRAL
Neuro-psychiatre
M. GOULON
Rea. Neuro
J. GUYOTAT
Neuro-psychiatre
HERBET
Chirurgien
F. JACOB
Institut PASTEUR

P. KEHR
Chirurgien
C. KOUPERNIK
Neuro-psychiatre
Y. LACOMME
ORL
J. LAGARRIGUE
Neuro-chirurgien
J.-M. LEGER
Psychiatre
J. LEKIEFFRE
Cardiologue
F. LHERMITTE
Neuro-psychiatre
M. LERAT
Gynécologue-obstétricien
M. MARIE CARDINE
Psychiatre
M. MARTINOT
Chirurgien-gynécologue

G. MATHE
MATTEI
Médecine de la reproduction
E. MAZEMAN
Urologue
G. MILHAUD
Médecine nucléaire
MONTASTRUC
Pharmacologie médicale
P. MORON
Psychiatre
P. MOUREN
Neuro-psychiatre
NAHAS
Directeur de Recherches
P. NAVARRANNE
Service santé des Armées
R. PARC
Chirurgie digestive
P. PARQUET
Psychiatrie infanto-juvénile
M. PATRIS
Psychiatre
J. PAUPE
Hôpital des Enfants Malades

PELLERIN
Chirurgien
PONSONNAILLE
Cardiologue
POULIQUEN
Chirurgie
H. PUJOL
Cancérologue
J. REMY
Radiologue
A. RIBET
Gastro-entérologue
C. ROSENFELD
Cancérologue
B. SALLE
Néonatalogie
J.-P. SARRAMON
Chirurgien
A. SAVELLI
Neuro-psychiatre
G. SCHAFF
J.-C. SCOTTO
Psychiatre

J.-P. SEGUELA
Parasito
J. SENEZE
Gynécologue-obstétricien
E. SCHNEEGANS
Pédiatre
L. SINGER
Psychiatre
J.-P. SOUBRIER
Psychiatre
A. SOULAIRAC
Neuro-psychiatre
G. SOOTS
Cardiologue
S. TROISIER
Chirurgien - Médecin général des Prisons
S. VAN NIEUWENHUYSE
ORL
P. de VERNEJOUL
Médecine nucléaire

MÉDECINS

Docteur P. BOISSE. Médaille d'Or Jeux Olympiques LOS ANGELES 1984.

B. ABET-LUUVAN – J.-M. ADELSBACH – R. ALEX – ALLAL – J. ALLIEZ – ALLIGIER – E.-C. AMONLES – ANTONINI – R. ANQUETIL M. ARNOULD – Y.-P. ARNOULT – C. ASSAILLY – G. ASSAILLY – ASSELIN – P. AUDOIRE – AUGIER – J. BARBE – J.-L. AUGUSSEAU L.-C. BARNIER – J. BARDOT – Michel BARON – P. BARTHOLIN – Bernard BASIN – G. BAUDOUIN – J. BAUMGARTNER – A. BECKER Jacques BELLIARD – F. BELLOCQ – M. BENABDALLAH – T. BENDERITTER – BENS – A. BENYAHIA – M. BERTHIN – J. BERTIEAUX J. BERTHIER – A. BESSON – P. BESSON – J.-P. BIESTRO – R. BINH – A. BIRENBAUM – F. BIRENBAUM-BELOT – P. BLANC – BLANCHARD-REMOND – G.-BLEGER – Y. BODART – BOCQUILLER – C. BOESCH – F. BOLYIN – P. BOLZAN – P. BOISSE – P. BOISSE – Y. BOISSENOT C. BOISSON – P. BOISSON – Gilles de BOYSSON – BOMBARDA – M. BOMBART – E. BOMBART – M. BONNECARRERE – BOCQUET BOULANGER – BOUQUILLON – J. BOURDAIS – J.-P. BOURDE – B. BOURDELLE – R. BOURDIOL – BOURNIQUE – BOUTTEAU G. BOWAGNET – H. BRAMI – P. BREBAN – J. BRENOT – B. BRET – M. BRILL – R. BROC – BROUTECHOUX – P. BUFFAUMENE – A. BURTIN CAILLAUD – CAILLOT – A. CANLER – F. CARBILLET – C. CARLIER – J.-P. CARTIER – CARTILLIER – P. CATTIN – Michèle CAUNY L. CESSOU – J. CHABANON – C. CHABRAND – P. CHANGEUR – L.-P. CHANTEBEL – CHAOUAT – CHATAIN – Mme H. CHARLAS CHARLES – T. CHARRIER – CHARRIER – P. CHATELLIER – F. de CHERISEY – V. CHEVROLLIER – J.-P. CHEVROLLIER – S. CHICHE-REPELSKI – H. CHOAY – J. CIAVATTI – P. CLAVAUD – F. CLOUTIER – F. CLOUZET – M. CHOQUET – A.-M. COCHARD – C. CODACCIONI G. COHEN – A. COLIN – J. COMBET – CONKIC – A. CORONAT – J. COUDERC – P. COURTIN – C. COUTAREL-KLEPACZ – D. COUSIN B. COSTE – Maurice COSTIL – J.-F. COSTIL – COUMEL – F. COUPEZ – J.-N. COURVOISIER – M. CRIGNON – CUCHE-ROUSSET R.-C. DACQUIGNY – J.-C. DALBOS – L. DAMIANI – J. DANIC – M. DARCY – L. DARDEL – M. DARLOY – DEBOISE – R. DECLERCK C. DEDET – B. DELATTRE – J.-G. DELESALLE – M. DELATRE – R. DELABROUSSE – M. DELEST – J. DELIVRE – DELPLANQUE – DELTEIL DELTOUR – DESSAINT – DEUXVILLE – A. DEZETTER – F. DHOMPS – A.-N. DUBART – J. DUBOIS – B. DUBOIS – B. DUBUS P. DUCATILLON – DUHALDE – J. DUIN – R. DUFOUR – DUPARCQ – Georgette DUPIRE – Charles DUPIRE – DUPONTREVE – DUPRE P. DUROT – M. DUPUET – J.-M. DUTUIT – EMELICK – F.-G. EMOND – ENRIONE-THORRAND – C. EVERAERE – M. FAUGUET – FAVREAU J. FARESE – FERRIER – P. FLEURY – B. FLORI – Jean FORT – P. FOUQUET – N. FOURES – G. FOURNEAU – M. FRANCANNET – C. FREALLE L. FRIEZ – C. FUCHS – G. GACON – GARDON – J. GARNIER – Henri GARNIER – Y. GARNIER – GAVANOU – GAUTHE – A. GASTAUD GASTAUD – GAYDA – L. GAYRAL – Louis GED – GENIN – A. GERARD – C. GERONIMI – F. GHORIS – GIARD – J.-P. GILLET – GIRAULT E. GIOVO-BENDERITTER – M.-F. GOULOIS – C. GOUTAL – GRANGE HUBERT – E. GRAS – GRASSET – J. GRIGNON – Robert GRIVET GRUNNWALD – GOUBE – Z. GUENTHER – H. GUESDON – V. GUILLOT – GUILLUX – P. GUINEBERTIERE – C. GUSDORF – HACHNEL HADJ-ADJ – J. HACTER – M. HANNOUN – P. HANRION – HANTZBERG – HARANT – A. HAUCHART – H. HAUDEVILLE – J.-P. HAVET M. HEDOIRE – HELARY – M. HENRY – HERBERT – HERMANT – Daniel HERPE – L. HERVÉ – HERVÉ FEY – J. HERVE – F.-X. HERY – HOUBE L. HOVNANIAN – J.-P. HUARD – Jacques HUBERT – Jean-Louis HUSSONNOIS – P. HUON de KERMADEC – R. ISSEMBERT

D. JACQUEMIN – JACQUET – A. JACQUOT – F. JEANSON – JAUNAUX – C. JOUFFROY – J.-F. JUGAN – JULIAN – KARCHER – B. KLEIN KLEIN – KNOR – C.-H. KRUG – J.-P. LABOUREAU – G. LACANT – B. LAIGLE – J.-L. LANTA – M. LARRIVE – J.-P. LATREILLE – J. de LATOUR J.-L. LAVERSIN – A.-M. LEBLANC – G. LEBLANC – LEBOIS – C. LECOY – J. LECUIRE – C. LEFEBVRE – J.-F. LEFEBVRE – G. LEFEVRE J. LEFEVRE – P. LEFEVRE – LE FORESTIER – M. LEGIEDA – G. LEGRAND – J.-M. LEHUT – P. LEININGER – LEIBOVITZ – J.-M. LEHUT B. LEJEUNE – M. LEJEUNE – C. LEJEUNE – V. LEJEUNE – G. LEMARINIER – LERNOULD – LEON – LEQUERLER – J.-P. LEROY – M. LESBROS R. LESECQ – J.-P. LEROY – V. LE VAN TRUOC – LIEVOIS – J.-P. LOESCHER – B. LOIZEAU – Roger LOMBARDY – LORCY – J. LORIAU LOUVARD – G. LUCAS – E. MALAISE – S. MALDONATO – J. MALFAND – MALGAT – MARBOT – MARC – MARIA – P. MARVILLET – A. MARY B. MASSE – Dominique MARTEIL – De MASSIAC – A. MEADEB – MEAU – D. MEILLAUD – F. MENAIS – M. MENAIS – F. MENDY – MENKES F. MERLE – C. MAITAIRIE SIMON – R. METAIS – A. METZINGER – Jacques MICHAUX – G. MILETTO – MORICONI – D. MORIN L. MORTELECQUE – J.-C. MOT – C. MOULIGNE – Y. MOYON – G. MULLER – J.-P. MUNIER – C. MUR – J. NAMIAS – J.-C. NEUMAN V.-N. NGO – N. NOON – K. NOVOTNY – M. OLIVIER – OLIVIER – R. OOGHE – Nicolas OURDAS – J. PAITEL – J. PALLIEZ – M.-T. PALLIEZ A. PANNETIER-MILLE – PAQUIN – PARA – A. PARMENTIER – PARTIMBENE – J.-C. PELERIN – R. PEMICHON – Y. PERE VERGE L.-F. PERRIN – PERSONNE – Patrick PETETIN – PETIT – PETITJEAN – J. PEYRESBLANQUES – J. PEYROT – C. PFEIFFER – PICARD J. PICHENOT – PIJAUT – D. PINSEMBERT – PIQUET – P. PIQUET – Michel PLACIDI – J. PLANQUE – POCHY – J. PORCQ – S. POULAIN POUSSARD – POYET – QILIQUINI – T. QUANTIN – A.-M. QUETIN – QUINAULT – C. PUPPINCK – RACARY – J. RAISER – RAMBAUD P. RAPHAELL – RAKOTONDRAINY – P. REBAUDO – J. RAVEILLAS – RATEL – RAZAFITRIMO – B. RENGER – RICHARD – RIGAUD J. RIVIERE – B. ROBILLARD – P. ROBINET – P. ROELAND – D. ROGER – J.-S. ROIG – J. ROLLET – J.-M. ROQUES – ROSSAZZA – H. ROSSINI ROUGEMONT – J.-M. ROUSSELLE – M. ROUSSOU – J. ROYER – C. RUSSEL – L. RYCKERWAERT – A.-M. SAFAYAN – SAGARDILUZ – B. SAIM SAINT CYR – De SAINT-LAURENT – G. SAMAILLE – J.-M. SANDOR – SANTINI – A. SARDA – J.-P. SAVARY – G. SAUVEUR – J.-A. SCEMAMA Julien SCHWARTZ – A. SCHIFFMANN – P. SCHMITT – R. SCHOLLER – J. SCHVARTZ – G. SCHWENDER – L. SERFATY – SERGEAT – J. SILVIE G. SIMON – J.-P. SIMON – SOULNAT – R. STERIN – R. SUSINI – D. TACHOIRES – G. de TADDEO – B. TAFFET – P. TALON – F. TERRAIL L. THELLIER – P. THEVENIN – THERET – J. TUILLIER – Y. THUAL – A. TIRILLY – THIROLOIX – J.-C. TISSOT – A. TISSIER – TOLSTOI – TORNER TOUCHARD – G. TRAN – J. TRICAUD – J.-P. TRINQUENOT – TROBAS – G. TRUMEAU – Jean UEBERSCHLAG – S. UZAN – VAILLANT VANKEMMEL – VANKEMMEL – J.-P. VALENTE – VALENZA – E. VAN DERSCHEREN – VARENNES – O. VASSEUR – J.-P. VAN RAES – A. VENET VERBECQ – VERCOUTEREN – VERNIER – VERRIER – J. VIAL – VIARD – VIMEUX – B. VINSON – G. VIVES – VILLOUTREIX – L. VISY VINCENT – Y.-M. VOIMENT – B. VUILLEMIN – J. WILLAUME – J.-Paul WILLEM – J.-F. WIRTH – E. WIRTH – R. WULFMAN – D. XAVIER F. XAVIER – ZAILAH

650 médecins sont déjà engagés dans cette lutte. Vous êtes tous concernés !
Rejoignez-les en envoyant vos signatures et vos dons au
COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE CONTRE LA TOXICOMANIE
97, rue de Belleville - 75019 PARIS
Tél. : 16 (1) 42.05.23.90 ou 16 (1) 42.08.04.94

هكذا من الأصل

Course de vitesse au Tchad

(Suite de la première page.)

Fada est, en effet, devenu un symbole : un petit pays – certes soutenu par une « moyenne grande puissance », la France – peut faire reculer un adversaire beaucoup plus puissant, la Libye. Par rapport au rôle « internationaliste » qu'entend jouer la Jamahiriya libyenne, le camouflet est insupportable. Bref, il y va de la « crédibilité » du colonel Kadhafi.

En outre, les experts occidentaux sont unanimes à affirmer que le président libyen est confronté à une situation intérieure, notamment au sein de son armée, qu'il ne maîtrise qu'imparfaitement. Le colonel vit dans la hantise d'un coup d'Etat. Le caractère impopulaire du conflit tchadien auprès des officiers libyens serait d'autre part, en train de faire tache d'huile au sein d'une partie de la population.

Si l'on admet que près d'un millier de Libyens ont trouvé la mort dans le nord du Tchad (à la fois à Fada et dans le Tibesti), cela signifie vraisemblablement qu'une partie de l'opinion publique en Libye n'accorde plus guère de crédit aux affirmations des médias de Tripoli et savent que les « victoires » de la Jamahiriya sont en fait des défaites. Pour des raisons de politique intérieure et extérieure, le colonel Kadhafi est donc obligé d'enregistrer un succès. Les prémices de cette offensive sont aujourd'hui patents.

Même si, dans le passé, on a longtemps qualifié les mouvements des troupes libyennes dans le sud de la Libye et le nord du Tchad de « renforcement » alors qu'il s'agissait de simples rotations d'unités, les experts français s'accordent aujourd'hui pour dire que des renforts sont venus se joindre aux quelque 8 000 soldats libyens stationnés jusque-là dans le BET (Borkou-Ennedi-Tibesti, le nord du Tchad). Les estimations occidentales varient entre 4 000 et 6 000 hommes supplémentaires.

Une colonne libyenne, qui serait partie de la base de Khoufra depuis la chute de Fada, le 2 janvier, serait actuellement à la frontière soudanaise, dans l'est du BET, après avoir progressé en territoire soudanais. Elle serait destinée à se lancer à la reconquête de Fada. En outre, depuis une dizaine de jours, les mouvements d'avions enregistrés sur les bases de Ouadi-Doum, Aozou, Maatan-es-Sara et Sebha accréditent la thèse de la préparation d'une offensive de grande ampleur.

Le colonel Kadhafi sait, d'autre part, qu'une course de vitesse est engagée entre lui-même et le président Hissène Habré. En choisissant de « s'installer » à Fada et non de se contenter de détruire la garnison libyenne pour, ensuite, se replier sur des positions moins exposées, celui-ci a implicitement donné des indications sur ses intentions, soit la reconquête totale du BET.

Sur un plan strictement militaire, le président tchadien ne peut se contenter d'attendre une riposte de Tripoli, qu'il sait inéluctable. Si, actuellement, les bombardements libyens sont peu efficaces, l'aviation libyenne n'a pas non plus donné toute sa mesure. Et ce, même si l'armée tchadienne, grâce aux missiles dont elle dispose, ne craint plus autant ces bombardements. M. Habré peut, en outre, compter, grâce à ses récents succès, sur un moral favorable au sein de ses troupes, dont il doit profiter.

Poursuivre l'offensive donc, mais dans quelle direction ? Dans le Tibesti, les FANT ont réussi jusqu'ici à résister aux contre-attaques libyennes en appliquant une stratégie consistant à « tronçonner » les colonnes adverses, mettant à profit une mobilité supérieure et une connaissance du terrain sans égale. Bien que des détachements tchadiens remontent aujourd'hui non loin d'Aozou, une offensive dans cette direction paraît peu probable, faute d'une logistique suffisante.

Un coup de main sur Ouadi-Doum ?

Deux autres objectifs, en revanche, pourraient être plus accessibles : Faya-Largeau et Ouadi-doum. Le premier, la « capitale » du BET et le lieu de naissance du président Habré, a une valeur peut-être plus symbolique que militaire. L'approche de la « grande palmeraie » n'a rien de commun avec celle de Fada : d'un côté, un paysage plat de sable, de l'autre, des contreforts montagneux où il est plus aisé de se mouvoir sans être repéré. En attaquant Faya-Largeau, l'armée tchadienne pourrait profiter d'un flux logistique important, mais elle ne serait pas à l'abri des bombardiers libyens décollant notamment de Ouadi-Doum.

Une offensive sur cette base, bombardée à deux reprises par l'aviation française, serait d'une autre nature. Il s'agirait, dans ce cas, d'une sorte de coup de main destiné à détruire la piste d'aviation, les chasseurs libyens et les intallations, les troupes tchadiennes refluant aussitôt une fois leur mission accomplie. La mise hors d'état de la piste (opération réalisable car celle-ci est constituée de plaques emboîtées les unes aux autres) permettrait d'envisager ultérieurement la reconquête de Faya-Largeau avec des risques moindres.

Dans un cas comme dans l'autre, l'entreprise présente cependant d'importants risques. Mais une victoire tchadienne, estiment les experts occidentaux, porterait probablement un coup décisif à l'image de la Libye et à son chef.

De toute façon, le président Hissène Habré doit agir rapidement, pour ne pas laisser aux troupes libyennes le temps de se ressaisir. La France, pour sa part, estime – peut-être abusivement que le risque d'une attaque libyenne contre ses propres troupes, notamment celles, vulnérables, qui sont basées à Kalaït, est relativement négligeable. Les experts français ont la quasi-certitude que Tripoli ne cherche pas une confrontation directe.

Des offres de médiation

Les contacts officieux n'ont jamais cessé entre les deux capitales, et le chef de la Jamahiriya libyenne a fait savoir que les quelques raids lancés par son aviation ou ses troupes au sud du 16e parallèle ne devaient pas être considérés comme une action belliqueuses à l'égard de la France.

Paris estime, de son côté, que ces raids étaient, en quelque sorte, des manifestations de « *mauvaise humeur* » de la part du colonel libyen, qui valaient simplement le « *rappel à l'ordre* » constitué par le bombardement du radar de Ouadi-Doum par la chasse française. Il n'en reste pas moins que le caractère totalement imprévisible du chef de la Jamahiriya libyenne a conduit l'état-major français à prévoir un certain nombre de scénarios, allant jusqu'à la destruction d'objectifs militaires en territoire libyen, au cas où...

Les autorités françaises accordent, d'autre part, une importance toute relative au ballet diplomatique entrepris depuis quelques jours par des responsables libyens et tchadiens, ainsi qu'aux offres de médiation faites par certains pays du continent, l'Algérie et le Soudan notamment. On dément, d'autre part, officieusement à Paris, que le chef de l'Etat congolais, M. Denis Sasson Nguesso, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui doit se rendre en visite officielle en France du 9 au 11 février prochain, soit porteur d'un quelconque plan de médiation imaginé ou soutenu par Paris. Mais, sur ce point, peut-on totalement exclure, comme semble le suggérer l'entourage du président Habré, que Paris, par l'intermédiaire du président congolais, soit tenté par une sorte de double jeu visant à arrêter la reconquête du nord tchadien, entreprise par le président Habré ? Au motif que celle-ci présente trop de risques d'internationalisation du conflit ?

Pourtant, les chances d'un règlement pacifique du conflit tchadien n'ont jamais été aussi minces. L'OUA, qui, jusqu'à présent, n'en a pas fait progresser d'un pouce la solution, se doit, pour tenter de retrouver un peu de crédibilité, de prendre une initiative, même si ses membres ne se font guère d'illusions. En dehors du chef de l'Etat égyptien, le président Moubarak, et des présidents Diouf, du Sénégal, et Mobutu, du Zaïre, aucun autre président africain n'ose prendre position contre la présence des troupes libyennes au Tchad.

Le colonel Kadhafi réussit à inspirer à ses pairs africains une crainte pour lui salutaire, comme le montre le refus des présidents nigérien, le général Kountché, et soudanais, M. Ali el-Mirghani, de dénoncer l'intrusion de troupes libyennes sur leur propre territoire.

Le ton plutôt conciliant adopté samedi (*le Monde* du 20 janvier) par le président Habré à l'égard de toutes ces manœuvres diplomatiques montre simplement que le chef de l'Etat tchadien a su modérer son caractère longtemps intransigeant, même s'il a fait sien le principe éternel : « *Si vis pacem, para bellum* »...

LAURENT ZECCHINI.

TUNISIE : en exil à Paris

M. Guiga a demandé la révision de son procès

M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, condamné à dix ans de travaux forcés par contumace pour « haute trahison » pendant les « émeutes du pain » en janvier 1984, nous a confirmé, le mardi 20 janvier à Paris, qu'il venait d'écrire au ministre tunisien de la justice pour lui demander la révision de son procès.

Ainsi qu'il le laissait déjà entendre au début de l'année (*le Monde* du 9 janvier), M. Guiga estime que sa requête peut être examinée favorablement maintenant que M. Mzali, premier ministre au moment de sa condamnation, a perdu le pouvoir. Il pense que « *certaines choses ont changé dans l'environnement politique en Tunisie* », ce qui pourrait faciliter le retour de certains exilés. Il souligne toutefois que sa demande de révision doit s'interpréter comme une simple « *manifestation d'intention* » et que son départ pour Tunis n'est pas prévu dans les jours qui viennent.

● **ALGÉRIE : un jeune Français retrouvé mort au Sahara.** – Un jeune Lorrain de vingt-cinq ans, Fernand Schneider, a été retrouvé mort en Algérie, à 100 km à l'est d'In-Guezzam, poste frontière algéro-nigérien, après s'être égaré dans le désert, a-t-on appris lundi 19 janvier auprès du consulat de France à Alger. Il avait disparu le 27 décembre alors qu'il effectuait un raid à moto avec deux camarades. – *(AFP.)*

Amériques

PÉROU : la lutte antisubversive

Les forces armées continuent de commettre des exactions

M. Jorge del Castillo, candidat de l'Apra, parti gouvernemental, a été confirmé comme vainqueur de l'élection à la mairie de Lima, le lundi 19 janvier, par la commission nationale des élections, qui a rejeté le recours présenté par l'opposition. M. del Castillo doit prendre ses fonctions le mercredi 21 janvier, plus de dix semaines après les élections municipales du 9 novembre. Par ailleurs, les forces de l'ordre continuent de commettre des excès dans la lutte contre la subversion du Sentier lumineux.

LIMA
de notre correspondante

De nouveaux témoignages sur la « sale guerre » sont parvenus d'Ayacucho, berceau de la *guérilla* du Sentier lumineux. Une délégation de paysans des hameaux de Parcco et Pomatambo a dénoncé récemment, devant la commission des droits de l'homme du Congrès, l'assassinat de treize personnes parmi lesquelles sept dirigeants de la communauté : *« Les soldats ont fait irruption dans le local où l'on préparait la fête patronale. Ils ont brutalisé ses occupants, puis il les ont tués sur place. »*

L'armée avait publié alors un communiqué annonçant que *« les 22 et 23 octobre, dans la région de Pomatambo et de Parcco, au cours d'affrontements entre patrouilles militaires et subversifs, treize de ces derniers ont été tués, parmi lesquels le « camarade » Caszelli. Armement, munitions, grenades et propagande subversive ont été saisis... »*. Caszelli était présenté comme le numéro trois du Sentier lumineux, et l'accrochage était interprété comme un dur revers pour la guérilla.

Quatre journalistes qui souhaitaient vérifier sur place l'authenticité des témoignages des paysans ont été expulsés de la région. Lorsque le président Alan Garcia a pris le pouvoir, en juillet 1985, il avait promis de respecter les droits de l'homme et annoncé un « changement » de la lutte antisubversive. Néanmoins, les « bavures » se poursuivent dans les régions en état d'urgence. Le massacre de Parcco serait le septième en seize mois dans la région d'Ayacucho.

D'autre part, le comité de défense des droits de l'homme a réuni une documentation concernant une centaine de détenus disparus pendant cette même période. Un des cas les plus scandaleux est celui de Teofilo Rimac Capcha, candidat à la mairie de Cerro de Pasco pour la gauche unie. Ce dirigeant a été arrêté à son domicile le 23 juin 1986 par dix soldats. L'armée n'a reconnu son arrestation que le 7 juillet suivant *« pour participation présumée à des activités subversives »* et assure maintenant qu'il s'est enfui du campement militaire le 27 juin. Des prisonniers affirment avoir vu Teofilo Rimac en état de semi-agonie après qu'il eut été soumis à une séance de tortures.

Les rumeurs de coup d'Etat

Americas Watch, une organisation d'avocats des Etats-Unis qui veille au respect des droits de l'homme dans le continent américain, a publié un rapport sur un an de gouvernement Garcia. Americas Watch reconnaît « l'ampleur des difficultés » pour affronter la subversion et les progrès pour freiner les excès commis par l'armée dans les campagne.

En ce qui concerne les rumeurs de coup d'Etat ayant circulé lorsque le président Garcia a promis d'incarcérer les responsables de l'exécution en juin des prisonniers sendéristes, Americas Watch estime que *« la position de n'importe quel gouvernement obligé de choisir entre faire justice ou courir le risque de perdre le pouvoir n'est guère enviable. Mais c'est un dilemme que doivent affronter aujourd'hui la plupart des gouvernements d'Amérique latine... Céder à ce chantage peut éviter l'affrontement à court terme, mais, avec le temps, c'est une menace pour la stabilité démocratique »*.

Les avocats relèvent les concessions de l'exécutif, face aux exigences de l'armée : la consigne donnée au Congrès d'étouffer l'enquête sur le massacre dans les prisons ; la promulgation de l'état d'urgence et du couvre-feu dans la capitale ; la tolérance face aux abus commis par les militaires. Enfin, l'acceptation d'une croissante interférence dans les médias.

L'attitude du chef de l'Etat s'explique sans doute par les relatifs succès remportés par l'armée.

Mais il semble bien que l'emprise du Sentier sur de vastes secteurs de la population des régions en état d'urgence persiste. Elle a été mise en évidence pendant les élections municipales de novembre. La consigne du Sentier était de s'abstenir, bien que le vote soit obligatoire. Alors que le pourcentage de votes « *nuls* » ou « *blancs* » n'est que de 5 % sur tout le territoire, il a atteint 38 % à Ayacucho. Les résultats sont identiques à Huancavelica et Cerro de Pasco.

NICOLE BONNET.

Le voyage des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OEA en Amérique centrale

Le Nicaragua propose un plan de négociation

Le Nicaragua a présenté le lundi 19 janvier, à Managua, un plan de négociation aux secrétaires généraux des Nations unies et de l'OEA qui effectuent une tournée d'Amérique centrale en compagnie des ministres des affaires étrangères des pays du groupe de Contadora (Mexique, Colombie, Venezuela, Panama) et du groupe d'appui (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay).

Le plan suggère pour l'essentiel une relance des démarches du groupe de Contadora, des accords bilatéraux avec les Etats-Unis garantissant la sécurité des deux pays, la fin du soutien accordé à des groupes armés « irréguliers », et le respect rigoureux du pluralisme politique. La mission de bons offices des secrétaires généraux de l'ONU et de l'OEA suscite de fortes réserves à Washington et au Honduras.

NEW-YORK
de notre correspondant

Décidé le mois dernier *(le Monde* du 20 décembre), le voyage – qui devait avoir lieu seulement en février – mène les deux secrétaires généraux de Panama au Guatemala. Le 20 janvier, les deux hommes étaient attendus au Honduras et au Salvador. Ils doivent être mercredi à Mexico.

Ce voyage est la première manifestation de l' « offre de services » formulée en novembre dernier par les deux organisations. Convaincus que le groupe de Contadora est actuellement bloqué et que les perspectives de parvenir, par ce seul moyen, à un règlement du conflit en Amérique centrale sont minces, les secrétaires généraux tentent d'intéresser les pays concernés à ce que les infrastructures de l'ONU et de l'OEA peuvent offrir, notamment en matière de maintien de la paix et de coordination diplomatique. Longtemps hésitantes, les deux organisations donnent ainsi l'impression de « *s'insérer* », *pour la première fois*, dans ce difficile conflit régional.

Malgré la solennité dont MM. Perez de Cuellar et Soares entourent cette initiative, les observateurs doutent de son succès. Au moins deux pays ont déjà émis des réserves : le Honduras et les Etats-Unis.

Le gouvernement hondurien a déjà fait savoir officiellement qu'il donnait la préférence à la poursuite du processus de Contadora. *« Nous estimons que l'ONU et l'OEA ne devraient intervenir qu'après un éventuel accord politique au sein du groupe. Une application immédiate des mesures pratiques proposées par les deux organisations serait actuellement partielle »*, écrit le président du Honduras dans une lettre reçue à New-York.

Les Etats-Unis sont allés plus loin. Intervenant auprès des ministres des affaires étrangères de l'OEA, réunis récemment à Washington, le département d'Etat n'a pas caché son « *déplaisir* » à propos du voyage des secrétaires généraux. *« M. Perez de Cuellar a le droit de se rendre où bon lui semble*, nous a déclaré le porte-parole de la mission américaine auprès de l'ONU, *mais il n'a reçu aucun mandat des instances de décision de l'organisation »*. Et le porte-parole de noter que M. Perez de Cuellar *« ne proposerait rien aux pays concernés »*. Détail intéressant : la compagnie aérienne américaine qui avait proposé de prêter gratuitement un avion pour conduire la délégation et les journalistes en Amérique centrale a retiré son offre, et l'ONU a dû affréter un petit avion d'affaires...

CHARLES LESCAUT.

● Lancement d'une collecte « Un bateau pour le Nicaragua ». – Des organisations françaises, proches du Parti communiste, ont annoncé, lundi 19 janvier, le lancement d'une collecte de fonds afin d'envoyer « un bateau pour le Nicaragua ». Les organisateurs espèrent rassembler 10 millions de francs pour affréter un cargo et le charger de céréales et d'outillage, a déclaré le Père Yves Buannic, président de France-Amérique latine.

● PARAGUAY : avertissement des autorités à l'ambassadeur américain. – Le ministre paraguayen de l'intérieur, M. Sabino Montanaro, a menacé, lundi 19 janvier, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Clyde Taylor, de le déclarer *persona non grata* s'il persistait à s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. Si le diplomate américain *« ne se plaît pas et n'est pas content »* au Paraguay, *« il doit se préparer à s'en aller »* a affirmé M. Montanaro dans un violent discours prononcé à Asuncion devant des membres du Parti Colorado (gouvernemental). – *(AFP.)*

Diplomatie

● Deux satellites britanniques pour l'OTAN. – Deux satellites destinés aux transmissions de l'OTAN ont été commandés par l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord à la société britannique British Aerospace, préférée à la firme américaine General Electric. C'est la première fois que l'OTAN commande des satellites non américains – elle avait auparavant fait construire cinq satellites par Ford Aerospace. Le montant du contrat est de 100 millions de livres sterling (930 millions de francs). Les deux satellites, dénommés NATO-IV, seront presque identiques aux satellites de communications militaires Skynet-4 construits par British Aerospace pour les forces armées britanniques.

● M. Andrew Pierre directeur de l'Institut atlantique des affaires internationales. – Succédant à M. Richard Vine, M. Andrew J. Pierre a été nommé directeur général de l'Institut atlantique des affaires internationales (1). Maître de recherches au Council on Foreign Relations de New-York, M. Pierre a fait une partie de ses études à Paris avant d'embrasser la carrière diplomatique aux Etats-Unis. Il a déjà exercé différentes responsabilités dans des instituts internationaux.

(1) 9, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 42-25-58-17.



ÉTATS-UNIS

Jour férié en hommage à Martin Luther King

Washington. – Les cloches des églises américaines et des bâtiments officiels ont sonné dans tout le pays, lundi 19 janvier, pour la journée de commémoration dédiée à Martin Luther King. Cette journée, fériée pour les fonctionnaires fédéraux et dans de nombreux Etats en l'honneur du prix Nobel de la paix, assassiné en 1968, s'est déroulée au moment où plusieurs incidents raciaux sont venus rappeler l'actualité de son message.

A Atlanta (Georgie), sa ville natale, sa veuve Coretta Scott King et ses enfants se sont recueillis sur sa tombe, en compagnie notamment du secrétaire d'Etat George Shultz et du pasteur noir Jessie Jackson. Le combat de Martin Luther King *« doit être remporté tous les jours »*, a déclaré M. Shultz. *« Ses réalisations ne sont réelles que si nous maintenons notre vigilance et notre promesse. »*

Deux jours auparavant, dans ce même Etat de Georgie, plusieurs dizaines de membres du Ku Klux Klan (KKK) s'en étaient pris à coups de pierres à un groupe qui défilait dans le comté exclusivement blanc de Forsyth pour protester contre l'*« intimidation »* et marquer l'anniversaire de Martin Luther King. *« Forsyth reste blanc »*, proclamaient les pancartes du KKK, dont les tracts décrivaient le SIDA comme une maladie noire infectant les Etats-Unis. Plusieurs personnes ont été blessées et huit arrêtées. *« Nous ne devons pas simplement nous souvenir du rêve et de celui qui a fait ce rêve »*, a, pour sa part, déclaré le révérend Jackson. *« Nous devons mettre ce rêve en pratique »*, a-t-il affirmé dimanche, à New-York, en appelant à une marche de protestation contre la récente mort dans cette ville d'un Noir pourchassé par des jeunes Blancs. – *(AFP, AP.)*

● Nomination du nouveau porte-parole de la Maison Blanche. – M. Marlin Fitzwater a été nommé porte-parole de la présidence en remplacement de M. Larry Speakes. Ancien journaliste, M. Fitzwater, qui prendra ses fonctions le 2 février, était jusqu'à présent le porte-parole du vice-président Bush. – *(AFP.)*

MEXIQUE

La désignation des nouveaux dirigeants du PRI amorce la campagne présidentielle

Le Parti révolutionnaire institutionnel mexicain (PRI), au pouvoir depuis cinquante-six ans, vient de connaître d'importants changements dans sa direction, décidés par le chef de l'Etat, M. Miguel de la Madrid.

M. Humberto Lugo Gil, ancien membre du cabinet présidentiel, a été désigné comme secrétaire général du parti, en remplacement de Mme Irma Cue de Duarte, et l'ancien ministre du commerce, M. Carlos Torres Manzo dirigera le Centre d'études économiques et sociales du PRI. Ces nominations confirmées par les instances du parti consacrent le début de la campagne pour l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu en juillet 1988. *« Cette année 1987 sera essentiellement politique »*, a confié récemment le président de la République.

Les modalités du choix du candidat à la magistrature suprême expliquent cette longue préparation. C'est le président en titre, dont le mandat n'est pas renouvelable, qui désigne généralement le candidat à sa succession. La longue domination du PRI dans le système politique mexicain assure ensuite au candidat « officiel » une élection confortable. Mais ce choix est l'occasion pour le chef de l'Etat de nombreuses consultations avec les notables, les partis et les syndicats. La nomination dans l'appareil du PRI d'hommes réputés fidèles et proches du chef de l'Etat facilite cette tâche.

Trois candidats « potentiels » sont actuellement sur les rangs. Il s'agit en premier lieu de l'actuel ministre de l'intérieur, M. Manuel Bartlett Diaz, de celui du budget et du plan, M. Carlos Salinas de Gotari, et du ministre de l'énergie et des mines, M. Alfredo del Mazo.

Le choix du chef de l'Etat doit officiellement être fait en septembre 1987. Les « *candidats* » doivent faire preuve de subtilité, dosant leur présence dans les médias, et leur discrétion face au président en exercice. Le « débat politique » au sein du PRI et la puissance des syndicats jouent un rôle dans le déroulement de cette précampagne. D'autre part, plusieurs élections locales doivent avoir lieu dans huit Etats, et sept gouverneurs doivent être élus, ce qui donnera une indication des rapports de force.

La préparation du congrès du PS

Comment être « responsable » sans être inefficace

Les socialistes doivent-ils se réjouir ou se désoler de l'image de leur parti dans l'opinion ? Paradoxalement, les deux attitudes sont possibles. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS,a relevé, à juste titre, que le PS est le seul parti à avoir, selon le baromètre mensuel SOFRES-Figaro-Magazine, une image positive dans l'opinion *(le Monde* du 15 janvier). Pourtant, dans le même temps, le PS donne de lui-même un reflet peu engageant.

La classe politique et les journalistes retiennent essentiellement le désordre et l'agitation provoqués par la perspective de l'élection présidentielle, ainsi que les querelles d'appareil qui accompagnent la préparation du congrès.

L'opinion, pour sa part, étrangère à ces conflits internes, retient sans doute un certain « silence radio » du PS, la fameuse *« atonie »* dont se plaignent les uns et les autres depuis le 16 mars, et dont témoigne, notamment, le peu d'intérêt que suscite le discours du PS dans les grands médias audiovisuels (les dirigeants socialistes sont probablement tentés d'incriminer une volonté de « mainmise » du gouvernement sur ces médias, ce qui serait trop simple).

Certes, le Parti socialiste et singulièrement son premier secrétaire, ont quelques difficultés à s'adapté aux méthodes modernes de communication. Mais il est évident que le débat entre socialistes sur cette *« atonie »* est en partie biaisé, parce que récupéré *dans les querelles internes,* et utilisé, notamment, pour attaquer M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS. Néanmoins, les socialistes se *heurtent à un réel problème,* qui tient à des facteurs multiples et complexes.

Au premier rang de ces facteurs de trouble, la cohabitation, mais aussi l'acquisition par les socialistes de cette fameuse *« culture de gouvernement »*. Il est éclairant, à cet égard, de comparer le comportement du PS dans l'après-mars 1986 avec celui de l'opposition de droite entre 1981 et 1986, mais aussi avec celui du même PS d'avant 1981.

Les socialistes qui n'avaient pas encore connu l'épreuve du pouvoir, et l'opposition de droite, furieuse d'en être chassée, ne reculaient pas devant les grosses ficelles, les promesses gratuites et intenables, les condamnations faciles. Avec, dans les deux cas, un certain succès.

Que voit-on, au contraire, depuis le 16 mars ? Un Parti socialiste non seulement gêné aux entournures par la cohabitation, mais aussi soucieux d'avoir un comportement « responsable ». Des prises de position mesurées, des condamnations nuancées, un ton souvent civil, les socialistes s'accrochent à l'image de *« gens sérieux »* qu'ils estiment s'être donnée depuis 1981.

Sans succès apparent dans une opinion qui, comme le remarquent les dirigeants socialistes eux-mêmes, se détourne du pouvoir en place sans se tourner vers son opposition. D'où la grogne d'une base qui peut finir par se demander si tous ces scrupules *sont bien utiles au combat* politique. La radicalisation est une tentation permanente, d'autant que les porte-parole de cette base que *sont, pour une part,* les députés, peuvent être confortés dans leur scepticisme par des « indiscrétions » venues de l'Elysée. Une partie au moins de l'entourage du président de la République cultive volontiers une distance un peu consternée vis-à-vis du PS, distance *qui est,* évidemment, attribuée à tort ou à raison, à M. Mitterrand lui-même.

Petites causes grands effets

La leçon de ces dix premiers mois de cohabitation est ambiguë et peut-être amère pour le PS. Dans ces conditions, certains voudraient en revenir aux bonnes vieilles recettes du combat politique — pourtant utilisées *avec insuccès par M. Chirac* et le PC — selon lequelles on gagne à grand renfort de parades guerrières, bien plus que par la persuasion raisonnée.

Les années 1981-1986 pèsent encore d'une autre manière sur le PS. Le Parti d'avant 1981 donnait l'impression de fourmiller d'idées et d'espérances. Ses débats échevelés pouvaient lui être pardonnés par une opinion qui y voyait l'un des aspects de sa richesse. 1981, malheureusement, a montré que le PS avait débattu pendant dix ans pour pas grand-chose. L'essentiel de son corps doctrinal, notamment économique, a volé en éclats en quelques mois. Dès lors, pourquoi l'opinion marquerait-elle quelque intérêt pour des débats *dont rien ne garantit qu'ils ne déboucheront* pas, eux aussi, sur des impasses ?

En outre, les socialistes ne se sont *toujours pas remis de la politique de* rigueur. Certes, ils l'assument. Mais ils se sont montrés jusqu'à maintenant incapables de la transfigurer — peut-être parce que c'est impossible — en montrant que la rigueur n'est pas incompatible avec l'espoir. Quant on ne parvient plus à bâtir un projet économique et social réellement alternatif à celui de l'adversaire — sinon pour affirmer qu'on est meilleur gestionnaire, — est-il suffisant d'expliquer, expérience vécue à l'appui, que la rigueur de la gauche, « rigueur économique », n'est pas la rigueur de droite, « rigueur sociale » ?

La gauche n'attire que si elle incarne une espérance, un rêve. Cette certitude devrait, peut-être, amener les socialistes à changer partiellement de terrain, puisque l'économique et le social ne constituent plus un espace de rêve. Les socialistes ont la « chance » d'avoir en face d'eux un gouvernement clairement identifié à droite, qu'ils pour*raient combattre avec quelques* chances de succès sur le terrain, comme les y invite M. Mitterrand, de la « cohésion sociale ».

Remise en ordre des idées

En ce sens, le mouvement de la jeunesse a montré la voie. Mais le PS, pour le moment, n'a pas pu, ou pas voulu, s'imposer sur ce terrain.

Au moins aux yeux de l'opinion. *Car, en sous-main, M. Jospin* a parfaitement cogéré la révolte étudiante : le premier secrétaire a en effet suivi celle-ci au millimètre *près, s'entretenant chaque matin* avec les principaux responsables de la coordination étudiante.

De la même façon, les experts, mobilisés par la direction du PS, planchent depuis plusieurs mois sur *la remise* en ordre des *idées* du PS, sans craindre les remises en cause radicales. Ce travail sousterrain n'est pas encore parvenu à maturité, mais on en trouve déjà quelques traces dans la Constitution déposée par M. Jospin, notamment sur la défense, l'Europe et l'écologie.

Les petites causes, enfin, ont parfois de grands effets. La « cuisine interne » du PS n'est pas sans influence sur la qualité du message et la force, ou la faiblesse de conviction, du parti. *Il* est certes *paradoxal* que le PS ne dispose plus d'organe de presse alors que les « lettres » de tel ou tel se multiplient. Sans doute est-ce là le fruit d'une perversion du système présidentiel, de la « personnalisation » de la vie politique, et... de la victoire de l'individuel sur les valeurs collectives.

Mais les socialistes qui critiquent la gestion du PS ne sont pas tous, forcément, de mauvaise foi lorsqu'ils remarquent qu'une direction réellement collégiale et un PS réellement actif retiendraient dans la « résidence principale » certains de ceux qui s'échappent dans des « maisons de campagne ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Marchais : le centrisme, ça n'existe pas

Invité politique du journal de la nuit de FR 3, lundi 19 janvier, M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, a estimé que *« le PS voulait revenir au passé, c'est-à-dire à l'avant-Epinay* [cpngrès socialiste de 1971 qui a précédé d'un an la signature du programme commun de la gauche], *aux alliances avec la droite »*. Evoquant la perspective éventuelle d'un rapprochement entre le PS et les centristes, il a dit : *« On parle des centristes, mais qu'est-ce que c'est le centrisme ? Le centrisme, ça n'existe pas. Il y a la gauche pluraliste, avec le Parti communiste et le Parti socialiste, et il y a la droite avec l'UDF et le RPR. »* Comme il l'avait déjà souligné sur Antenne 2 (*le Monde* du 16 janvier), le dirigeant communiste a indiqué, à propos des récentes grèves du secteur public, que *« les travailleurs rentraient mécontents mais pas abattus, et bien disposés à retrouver les formes d'action qui permettront d'imposer leurs revendications »*.

Concernant les « rénovateurs » du PCF qu'il accuse d'être des « liquidateurs » du parti, M. Marchais a concentré ses critiques contre M. Pierre Juquin, chef de file des contestataires. *« Ils ne sont pas beaucoup avec lui »*, a-t-il dit. A qui il reproché de vouloir *« revenir à la politique pratiquée par le programme commun de la gauche »* et de *« transformer le Parti communiste en Parti socialiste. Un Parti social-démocrate, il y en a déjà un. Ce dont les travailleurs ont besoin, c'est d'un parti révolutionnaire »*, a-t-il conclu.

PROPOS ET DÉBATS

M. Baudouin : le Rubicon

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Jacques Chirac, a affirmé le dimanche 18 janvier sur les ondes de la *radio de Versailles, CVS, que* le président de la République a *« trempé le bout des pieds dans le Rubicon avec un demi-pas de trop »* lorsqu'il a reçu le 1er janvier dernier une délégation de cheminots grévistes au fort de Brégançon (Var). *« Le premier ministre a trouvé que les règles n'étaient pas respectées »* a-t-il ajouté. M. Baudouin a toutefois estimé qu'il convenait de *« rendre hommage »* à la fois à MM. Mitterrand et Chirac pour *« avoir réussi à faire fonctionner la cohabitation. »*

M. Chevènement : génie

M. Jean-Pierre Chevènement *affirme,* dans l'éditorial de *la Lettre de la République moderne,* de janvier, que *« ce gouvernement d'ordre possède naturellement,* semble-t-il, *le génie du désordre ». « Ce qui est grave,* continue l'ancien ministre de l'éducation nationale, *c'est moins la pagaille — forcément passagère — que la régression du débat qui l'accompagne. »* Le député du Territoire de Belfort juge ce gouvernement *« dangereux »* parce qu'il *« retarde ». « Parce qu'il se trompe d'époque,* continue M. Chevènement. *Il ne peut se maintenir que par une régression du dialogue social et du débat politique. »*

M. Delors : chrétien de gauche

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, considère que *« le christianisme social demeure valable »*. Dans un entretien publié par la revue *Autrement,* l'ancien ministre socialiste se déclare convaincu qu'un parti de la démocratie chrétienne *« de gauche »* trouverait un large écho en France, particulièrement dans les milieux syndicaux. *« Les valeurs fondamentales du christianisme social sont d'autant plus d'actualité qu'elles font appel à la responsabilité individuelle et pas simplement au législateur inspiré... même s'il est un bon chrétien social (...). Si demain, il y avait un parti de la démocratie chrétienne, de gauche, il représenterait 10 à 12 % des électeurs et aurait le soutien de dizaines de milliers de militants syndicaux et d'action sociale. »*

M. Alain Madelin : agacé

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, s'est déclaré *« agacé »* par certains centristes qui évoquent un possible rapprochement avec les socialistes, et notamment avec M. Michel Rocard, *« en 1988 ou après 1988 ». « Il faut choisir clairement son camp (...) Il ne faut pas qu'il y ait des guerres de tranchées entre les différents camps politiques. Je crois que c'est bien que les socialistes soient chez eux, que les libéraux soient chez eux et qu'il y ait dialogue, mais je me méfie un peu des multicartes. »*

M. Jean-Jack Queyranne (PS) : fantôme

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé lundi 19 janvier que le PS n'entend pas ressuciter le *« vieux fantôme de la troisième force »* et qu'un éventuel rapprochement avec les centristes ne se ferait pas sous forme de *« combinaison ou d'alliance »*. M. Queyranne affirme qu'il y a *« des centristes malheureux, déchirés dans leur soutien au gouvernement »,* mais que *« la question d'un élargissement, d'un rassemblement autour du PS se fera à partir d'un projet »* socialiste et *« avec la dynamique présidentielle »*.

M. Sarre : « essoré »

M. Georges Sarre, député socialiste de Paris et l'un des dirigeants de Socialisme et République (ex-CERES) remarque dans la lettre du club *Maintenant et demain* que Raymond Barre est *« l'adversaire principal »* des socialistes car *« il apporte un peu de sérieux dans son camp »* et M. Jacques Chirac, pour sa part, *« après dix-huit mois à Matignon, ressortira « essoré » par son action de chef du gouvernement »*.

Le député de Paris remarque encore, à propos de la politique du gouvernement en matière d'information, que *« les coups de force successifs »* traduisent *« la faiblesse »* et la *« fébrilité du pouvoir menacé ». « L'Etat d'urgence est décrété,* continue-t-il, *et c'est leur mur de l'Atlantique que tentent désespérément d'édifier Jacques Chirac et ses amis. »*

M. Séguin : caricature

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, juge que la cohabitation est *« insatisfaisante, très insatisfaisante »,* mais a tenu à rappeler, lundi 19 janvier, à l'occasion des vœux à la presse politique, qu'elle était *« néanmoins incontournable ». « Il fallait le faire et j'espère que les Français nous en donneront quitus »,* a expliqué M. Séguin, pour qui l'année 1987 sera *« la dernière année pleine de la cohabitation »*. Quant aux « clins d'œil » échangés entre centristes et socialistes *(le Monde* du 17 janvier), M. Séguin n'y croit guère : *« Qand M. Pierre Joxe fait du pied à M. Jacques Barrot, c'est de la caricature. Qu'ont-ils en commun ? »* Le ministre des affaires sociales et de l'emploi a également estimé que le refus du chef de l'Etat de signer son ordonnance sur l'aménagement du temps de travail avait marqué un *« tournant »* dans l'histoire de la cohabitation.

Politique

M. Chirac définit avec ses ministres ses objectifs pour 1987

(Suite de la première page.)

La tenue, une fois par mois au moins, de conseils de cabinet hors la présence du chef de l'Etat a pour objet de s'assurer de la cohésion d'une équipe ministérielle composée de forces hétérogènes. Les déplacements en province du premier ministre au même rythme tendront à ne pas laisser aux autres leaders politiques de l'opposition comme de la majorité le monopole du contact avec les électeurs.

Enfin, M. Chirac va resserrer les liens avec son propre parti en voyant plus fréquemment responsables et parlementaires et en participant davantage aux instances du RPR.

Il n'est donc pas question, pour M. Chirac, d'une « pause » dans l'action, terme qu'il a toujours récusé. Le retrait du projet Devaquet a, selon lui, une seule raison : on ne se bat pas contre les lycéens. Le code de la nationalité ? Il sera aménagé après une vaste concertation à laquelle, selon son entourage, toutes les formations politiques, y compris le Front national, seront associées et en tenant compte des nécessités d'harmonisation de la législation française avec celles des autres pays de la Communauté. Pour le reste, il n'y a ni recul ni retrait.

En réunissant le gouvernement, en organisant un séminaire dans les prochains jours, le premier ministre veut même intensifier le rythme de son action et préciser les priorités du gouvernement pour 1987. Parmi celles-ci figureront la recherche scientifique à laquelle M. Chirac s'intéressera personnellement, l'aide aux chômeurs de longue durée, l'emploi des jeunes, l'encouragement à l'épargne, la réforme de la concurrence et, plus généralement, tout ce qui concerne l'emploi, le pouvoir d'achat, la protection sociale et la participation qui redeviendra un thème important.

Erreurs et maladresses

Si M. Chirac a dû ralentir – quoi qu'il en dise – le rythme des réformes, c'est aussi que le corps électoral demande toujours plus de réformes tant qu'elles ne sont pas effectivement réalisées, mais qu'il en est vite saturé. Le premier ministre constate cependant une certaine discordance entre les résultats des sondages d'opinion et ceux des élections partielles pour en conclure que le corps électoral *« ne se détourne pas de la majorité »*.

Dans la bataille que M. Chirac doit d'ores et déjà livrer, l'adversaire n'est pas unique. Il ne doit pas combattre seulement l'opposition naturelle, celle qui vient spécialement du Parti socialiste. Il doit également « contrer » les initiatives de ses concurrents et plus spécialement M. Barre. Enfin, il doit vaincre le scepticisme ou le découragement qui pourraient s'emparer d'une fraction de son électorat.

Car si le « noyau dur » des militants RPR n'est toujours pas habité par le doute, il n'en va pas de même des simples sympathisants qui constituent la masse des électeurs. Un certain nombre de ceux-ci sont saisis par la tentation de l'extrême droite et surtout par la séduction barriste. Des transferts de sympathie se font donc au sein de la majorité entre ses tendances. Là aussi réside un danger.

M. Chirac a bénéficié sinon d'un état de grâce, du moins d'une période de relative neutralité entre le 16 mars et l'automne. Il a pu alors bâtir ce que M. Pierre Mauroy appelait – lorsqu'il en fit autant – le socle du changement. Ce temps a été prolongé à la faveur – si l'on ose dire – des attentats terroristes qui ont entraîné une sorte d'union sacrée autour du pouvoir.

Après ce sursis, l'offensive a vraiment commencé contre l'action du premier ministre. En deux mois, il a dû subir une véritable avalanche de procès et de reproches dus, parfois, il est vrai, à des erreurs et à des maladresses de sa part. La loi Devaquet et son retrait, les réformes « de société » de M. Chalandon, les grèves à la SNCF, à la RATP et à l'EDF, l'affaire Chalier et la mise en caus de M. Pasqua, le conflit à l'Agence France-Presse, la privatisation des chaînes de télévision, les attaques contre le franc, ont fait douter de la capacité du gouvernement à maîtriser les aléas d'une situation complexe.

M. Chirac a cependant pris la mesure du risque que constituait le rejet par l'opinion publique de certaines réformes. Le premier ministre est ainsi dans la situation de ces coureurs qui, après un brillant début de course, sont victimes d'une chute, doivent changer une roue et reprennent la course avec un handicap accru. *D'autant plus accru que les* co-équipiers de son peloton ne lui feront pas de « cadeau ». Si M. Chirac affirme une grande sérénité face aux manœuvres prêtées aux uns et aux autres, il n'en va pas de même pour les cadres du RPR, qui s'inquiètent du comportement des barristes ou des contacts établis entre certains centristes et socialistes.

M. Chirac, lui, demeure bien décidé à poursuivre sa tâche sans se laisser détourner par les attaques des uns, les avertissements ou les conseils des autres. Il va même jusqu'à se féliciter que la cohabitation ait renforcé l'image de la France dans le monde, puisque sur les problèmes de diplomatie et de défense il affirme que l'harmonie est totale avec M. Mitterrand.

M. Chirac assure encore qu'il n'y a eu depuis deux mois aucune « crispation » dans ses relations avec le chef de l'Etat, qui obéissent depuis le début au même code de bonne conduite. Le premier ministre joue donc ostensiblement et avec une nouvelle insistance la carte de la cohabitation. Il ne veut pas être pris *en défaut sur ce terrain.*

Mais lorsque ses amis politiques comme MM. Chaban-Delmas, Labbé, Messmer, ou Toubon, dénoncent le caractère *« insatisfaisant »* de la cohabitation, M. Chirac peut feindre d'y voir seulement une invitation lancée aux électeurs de remédier, en 1988, à cette situation en portant à l'Elysée le premier ministre qui aura assumé l'alternance du 16 mars 1986.

ANDRÉ PASSERON.

Au conseil régional d'Aquitaine

M. Chaban-Delmas propose un budget « différent »

BORDEAUX
de notre correspondant

M. Jacques Chaban-Delmas a convoqué en séance extraordinaire, pour le 9 février prochain, le conseil régional d'Aquitaine dont il est le président, afin de présenter un budget *« différent »*, selon lui, de celui qui fut repoussé, le 15 décembre, par 44 voix (34 PS, 6 PC et 4 FN) contre 39. *« Je ne demande à personne de se déjuger en votant ce nouveau budget »*, a expliqué, le lundi 19 janvier, le président de l'Assemblée nationale, en ajoutant : *« J'offre simplement une possibilité à certains de s'abstenir et de permettre ainsi qu'il y ait un budget régional à compter de cette date. »*

Il s'agit, dit-il, *« avant tout d'éviter les importantes pertes de recettes consécutives à une mise en œuvre du budget qui n'interviendrait, si on appliquait strictement la loi, que dans quatre ou cinq mois »*.

Officiellement, le chef de l'exécutif régional refuse d'envisager une baisse de la pression fiscale – l'augmentation de 24,86 % par rapport à l'an dernier avait été à l'origine du rejet du texte initial – et a rappelé qu'il *« ne négocie avec personne »*.

M. Chaban-Delmas fait ainsi machine en arrière en acceptant de remettre le budget régional en chantier, éventualité qu'il repoussait vigoureusement le soir de la séance du 15 décembre. *« Une fois le vote fait, la messe est dite »*, affirmait-il alors, en ajoutant : *« Il faudra passer sous les Fourches Caudines de la chambre régionale des comptes. »*

Le président du conseil régional avait d'ailleurs obtenu, le 9 janvier, l'accord écrit du premier ministre, lui permettant d'accélérer la saisine de cette instance par le préfet d'Aquitaine, M. Thierry Kæppelin. Ce dernier, cependant, tarde à passer aux actes *« tant que M. Chaban-Delmas espère un règlement politique de l'affaire »*, explique-t-on dans son entourage.

D'autre part, M. Chaban-Delmas a, le 19 janvier et pour la première fois, indiqué qu'il quittera le conseil régional en mars 1989, pour se consacrer uniquement à la ville de Bordeaux dont il est le maire.

G. de M.

Une élection municipale

MAYENNE : commune fusionnée d'Ambrières-les-Vallées-Cigné (*premier tour*).

Ambrières-les-Vallées ; Inscr., 1684 ; vot., 1274 ; suffr. expr., 1242. Liste div. maj., conduite par M. Victor Jousset, c.g., m.s., 915 voix de moyenne, 19 élus ; liste d'action locale, 257 voix de moyenne.

Cigné : Inscr., 380 ; vot., 266 ; suffr. expr., 261. Liste d'action locale, 191 voix de moyenne, 4 élus.

[Cette élection partielle était organisée à la suite de la dissolution de l'association, née en 1979, de trois communes voisines du nord de la Mayenne : Ambrières-lès-Vallées, Cigné et La Haie-Traversaine. Cette dernière municipalité a demandé et obtenu la séparation.

Dans les deux communes fusionnées, les vingt-trois sièges ont été pourvus, sans surprise, dès le premier tour, et M. Jousset, maire sortant d'Ambrières, a retrouvé sa place ainsi que la presque totalité des membres de l'ancien conseil municipal.]

En Polynésie française

Les élus de l'opposition demandent des sanctions contre M. Gaston Flosse

Trois membres de l'assemblée territoriale de la Polynésie française, opposés à la majorité locale conduite par M. Gaston Flosse, ont adressé le samedi 17 janvier à M. Albin Chalandon, ministre de la justice, une lettre dans laquelle ils protestent vivement contre la spectaculaire manifestation de solidarité organisée la veille par le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud à l'égard d'un conseiller territorial de son parti écroué après une inculpation pour *« abus de confiance, faux et usage de faux en écritures privées »* (*le Monde* du 20 janvier).

MM. Jacky Drollet (Ia Mana Te Nunaa), Marius Raapoto (Te E'A No Maohi Nui) et Enrique Braun-Ortega (Amuitahiraa No Porinesia) racontent comment M. Flosse et sa *« délégation »* se sont fait filmer par les caméras de RFO dans l'enceinte de la prison territoriale *« embrassant le détenu Guy Sanquer et le couronnant de fleurs »* : *« l'opinion publique a été bouleversée par cette incroyable provocation,* écrivent-ils. *Le secrétaire d'Etat, irrité par les décisions judiciaires, a monté une véritable opération de « commando » pour manifester publiquement son désaccord avec la justice et pour tenter d'en modifier le cours en intimidant les magistrats »*.

Les trois élus ajoutent : *« Les Polynésiens s'attendaient à une vive réaction de la part du haut commissaire représentant la République sur le territoire, mais ce fonctionnaire, qui est subordonné au secrétaire d'Etat, refuse d'assumer les charges qui lui incombent en vertu des dispositions du statut d'autonomie interne de la Polynésie française. »*

Ils demandent au garde des sceaux de ne pas tolérer *« qu'une atteinte aussi grave soit impunément portée à l'indépendance et à l'autorité de la justice : si le comportement scandaleusement irresponsable du secrétaire d'Etat n'était pas immédiatement et sévèrement sanctionné, c'est d'ailleurs l'autorité de l'Etat toute entière qui serait remise en cause en Polynésie »*.

Ces trois conseillers territoriaux ont également écrit au procureur de la République près le tribunal de Papeete afin que les auteurs de cette *« pantomime »* fassent *« l'objet d'une procédure en flagrant délit »*.

A Paris, le ministère de la justice se refuse jusqu'à présent à toute réaction officielle, misant, apparemment, sur l'indifférence de l'opinion publique métropolitaine.

En Guadeloupe

Le chef présumé de l'ARC lance un « appel à la résistance civique et patriotique »

BASSE-TERRE
de notre correspondant

Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire Caraïbes (ARC, organisation indépendantistes officiellement dissoute en avril 1984), en fuite depuis son évasion de la prison de Basse-Terre, en juin 1985, a lancé, le lundi 19 janvier, un *« appel à la résistance civique et patriotique »* des Guadeloupéens, après la diffusion par voie d'affiches de sept portraits – dont le sien – de militants indépendantistes en cavale. Cet appel a été rendu publics, sous la forme d'un enregistrement d'une dizaine de minutes en langue française. Sur la même bande magnétique, Henry Bernard, professeur d'université, également en fuite et inculpé d'attentats et de complot contre la sûreté de l'État et l'intégrité du territoire, s'exprime, lui, en créole. Cette cassette, avait été déposée dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 janvier au local de la radio indépendantiste de l'UPLG (Union populaire pour la libération de la Guadeloupe, principale formation indépendantiste de l'archipel), Radio Tambou.

Luc Reinette, qui dit avoir *« décidé de rompre le silence pour contrer les viles menées du gouvernement français et de sa police politique »*, estime que *« les colonialistes français sont restés racistes et esclavagistes dans l'âme »*.

Pour le chef de file du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, considéré par la police comme la couverture officielle de l'ARC), les Guadeloupéens doivent faire *« en sorte que les forces d'occupation soient de plus en plus démoralisées »* et refusent de fournir des renseignements à la police. *« La force ne peut triompher du droit »*, ajoute-t-il en considérant que l'affichage des portraits relève de *« procédés abjects dignes des Pinochet et autres Pieter Botha »*.

Luc Reinette évoque, enfin, le proche passé de son mouvement : *« Nous leur avons dit dès le premier jour que notre combat s'apparentait à celui de la fourmi contre l'éléphant et à celui de la légitimité contre la légalité. »* Pour conclure que, aujourd'hui, l'éléphant *« a été aveuglé »* par la fourmi.

JUSTICE

Après le scandale de l'UDD

Le diamant-placement : une nouvelle affaire d'escroquerie

Entre 1977 et 1980 les cours des gros diamants (un carat) les plus purs ont été multipliés par quatre. Cette évolution a donné naissance à la mode du diamant-placement, mais aussi à des pratiques frauduleuses. En témoigne, l'affaire de l'Union des diamantaires (UDD), (*le Monde* du 30 août 1983). Instruite d'octobre 1983 à mai 1986 par M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, elle vient d'aboutir, le 14 janvier dernier, à trois condamnations, pour escroquerie, d'anciens dirigeants de l'UDD : trois ans de prison dont deux avec sursis et 50 000 francs d'amende pour Sylvain-Daniel Boyer, cinquante-trois ans ; deux ans dont un avec sursis et 50 000 francs d'amende pour Walter Likus, cinquante-trois ans, et deux ans et un million de francs d'amende pour Léopold Frydman, soixante-huit ans, actuellement en fuite à l'étranger. Tous trois devront, en outre, verser un total d'environ cinq millions de francs aux quatre-vingt-six partie civiles.

Pour protéger, contre les officines peu scrupuleuses, les épargnants à la recherche de placement pour leurs liquidités, la loi Delors du 3 janvier 1983 puis celle du 14 décembre 1985 ont imposé un contrôle *a priori* de la Commission des opérations de bourse (COB) sur cette forme d'appel public à l'épargne. Le marché s'en est trouvé nettement assaini (*le Monde* du 25 novembre 1986), mais le diamant est resté un des appâts favoris des escrocs. Après celle qui vient d'être jugée, une nouvelle affaire vient de donner lieu à l'ouverture d'une information en juin 1986 : y sont impliqués d'anciens cadres de l'Union des diamantaires (UDD) qui ont continué à démarcher les plus crédules de leurs clients. L'UDD, qui contrôlait 70 à 80 % du marché français du diamant-investissement, avait pourtant déposé son bilan en juillet 1983, et certaines des nouvelles victimes avaient déjà été dupées par l'UDD.

Si les principaux dirigeants de l'UDD ont été inculpés (et incarcérés un temps) leur réseau commercial est, en effet, resté en place. Deux de ses cadres ont « volé » une partie du fichier clientèle (35 000 noms) puis ont constitué un groupe de sociétés aux allures respectables : la CFE (Centrale française des entreprises) le CEDIP (Consortium européen d'investissements privés) puis la COGEM (Société de commercialisation des gemmes), et l'IGI (International Gemme Investissement), et enfin, en Californie, à Beverly Hills, la CEDIP-Company.

Un millier de victimes

Les ex-cadres de l'UDD proposaient à leurs anciens clients une double opération : tout d'abord le rachat des pierres vendues par l'UDD, sur la base d'une nouvelle évaluation (moins élevée que celle de l'UDD, mais toujours au moins deux fois le prix du marché), ce rachat devant intervenir au bout de cinq ans, avec un gain supplémentaire de 50 % ; mais ce rachat n'était possible qu'à condition de placer une somme équivalente (en liquide) pour de nouveaux diamants qui devaient être eux-mêmes rachetés au bout de cinq ans 170 % de leur valeur estimée (cette fois quatre à vingt fois le prix du marché).

En définitive une opération présentée comme très alléchante, puisqu'un investissement en espèce devait être remboursé plus de trois fois (compte tenu du rachat des pierres) au bout de cinq ans (*« net d'impôts »*).

Certains épargnants plus avisés que d'autres ont découvert la supercherie ; ils se sont adressés à la COB ; d'autres à M. Gérard Gleize (conciliateur de Salon-de-Provence), qui a reçu lui-même deux démarcheurs : MM. Robert Neger et son « patron » Pierre Barberia. Tous les dossiers ont été transmis au parquet de Nice, qui a commencé une enquête au mois de janvier 1986, pour ouvrir une information en juin dernier.

Le dépôt de bilan n'a été éffectué, par le conseiller fiscal, M. Jean-Paul Le Goff, au tribunal de commerce de Paris que le 18 septembre dernier. Si le passif a été évalué par Mᵉ Jean-Claude Pierrel, liquidateur judiciaire, à environ 50 millions de francs dû au fisc, à l'URSSAF et aux salariés, le montant de l'escroquerie pourrait être quatre fois plus important pour le millier de victimes concernées.

En revanche, l'essentiel des actifs a été détourné, il n'y figure plus aucun diamant. De plus la cavalerie de trésorerie était pratique courante (chèques croisés sans provisions entre les sociétés). Les sociétés, CFE, COGEM, CEDIP, IGI, ont été déclarées en liquidation judiciaire le 17 novembre dernier par le tribunal de commerce de Paris. Les dirigeants sociaux ont déclaré un passif de trente millions de francs (sousévalué), et un actif de cinq millions de francs (surévalué) dont la réalisation ne devrait pas rapporter plus de cinq cent mille francs.

Si ces sociétés avaient leur siège à Paris, l'activité commerciale était concentrée à Nice. C'est là que plusieurs arrestations ont été opérées à la mi-octobre : les deux principaux responsables, MM. Gilles Dufour et Hervé Bénitah, ainsi que M. Bernard Vandenabeele, ex-directeur régional de l'UDD à Arras ; MM. Pierre Béchade et Robert Neger ont également été inculpés.

Pour l'instant, une seule plainte a été rendue publique : celle de M. Jean-Marie Duret, industriel en cycles à Argent-sur-Sauldre (Cher), il a versé 878 000 francs en liquide au démarcheur Claude Lancelle, de l'IGI, le 24 mars dernier. D'autres victimes, environ une soixantaine, se sont faits connaître au parquet de Nice, qui centralise l'instruction.

M. Bernard Cahen, conseil en gestion de M. Duret, après s'être adressé aux victimes de sa région (1), est en passe de créer une association ; actuellement une vingtaine seulement d'épargnants se sont manifestés, car ils craignent l'administration fiscale.

FRANÇOIS KOCH.

(1) *La Nouvelle République du Centre-Ouest* du 30 octobre 1986.

Baisse du nombre de détenus

Il y avait 47 698 détenus dans les prisons métropolitaines, le 1ᵉʳ janvier, soit une baisse de 3,26 % en un mois. La nombre de détenus diminue traditionnellement au mois de décembre en raison des vacances judiciaires et de l'indulgence des magistrats qui hésitent à incarcérer les petits délinquants au moment des fêtes. Cette baisse avait été de 0,66 % le 1ᵉʳ janvier 1986, 2,55 % en janvier 1985, 1,78 % en janvier 1984 et de 2,94 % en janvier 1983. La diminution de cette année est donc la plus forte enregistrée en cinq ans.

Au 1ᵉʳ janvier 21987, il y avait dans les prisons, 21 386 prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente d'un jugement définitif, soit une proportion de prévenus de 44,13 %, en diminution sensible puisque cette proportion avait oscillé autour de 46 % les quatre mois précédent.

L'exploitation financière du tremblement de terre d'El-Asnam

Un créancier de M. Roussel estime que « la justice subit des pressions »

L'un des créanciers visés par le dépôt de bilan de la société Seal-Baticlub, qui est à l'origine directe de l'inculpation de M. Thierry Roussel consécutive à l'exploitation financière du tremblement de terre d'El-Asnam (Algérie) en 1980, M. Marcel Giammarinaro, a estimé, lundi 19 janvier, au cours d'une conférence de presse à Paris, que, dans cette affaire (*le Monde* du 14 janvier), *« la justice subit des pressions »* tendant à la freiner.

« La justice est très lente », a-t-il notamment déclaré, sans mettre en cause toutefois le juge d'instruction de Nanterre chargé du dossier, M. François Duclaud, *« qui va lentement mais qui avance »*. M. Giammarinaro a relevé, en particulier, que l'information judiciaire *« a duré un an »* et qu'il avait *« fallu encore attendre un an avant que la notification de l'inculpation soit notifiée »* au mari de Mᵐᵉ Christina Onassis.

Cet ancien fonctionnaire de police reproche au syndic désigné en 1984 par le tribunal de commerce de n'avoir pas saisi le parquet *« des irrégularités et délits (...) établissant sans équivoque possible la culpabilité de Thierry Roussel »*. Il constate également que l'expert désigné il y a six mois par le même tribunal de commerce de Nanterre *« n'a toujours pas déposé le rapport qu'il aurait normalement dû remettre le 31 novembre »* afin de préciser, notamment, ce qu'étaient devenues les importantes commissions versées à M. Roussel par les différentes entreprises françaises associées par celui-ci aux opérations de reconstruction d'El-Asnam.

Enfin, M. Giammarinaro, qui est porteur d'une créance de 4 millions de francs, alors que le total des créances réclamées à l'inculpé s'établit à environ 150 millions de francs, a surtout évoqué le contexte politique de cette affaire. Interrogé sur les détournements qui seraient intervenus, selon un témoin (*le Monde* du 14 janvier), lors de la campagne électorale de 1981, il a notamment souligné le rôle financier joué, en liaison avec le groupe de M. Roussel, par la Banque française du commerce extérieur (BFCE), présidée alors par M. François Giscard d'Estaing, *« qui a décaissé des commissions de 8 % en partie versées à des sociétés-écrans, ce qui est illégal »*.





Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

M. Jules Fillipedu est écroué

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé du dossier du Carrefour du développement, a inculpé et fait écrouer, lundi 19 janvier, M. Jules-Philippe Fillipedu, *dit Yves Julien*, âgé de trente-six ans, qui avait hébergé Yves Chalier durant sa fuite à Rio-de-Janeiro. Expulsé du Brésil samedi 17 janvier, M. Fillipedu, citoyen français considéré par les autorités brésiliennes comme l'un des responsables de la mafia du vidéo-poker dans ce pays, est *inculpé de complicité de délivrance* irrégulière de document administratif.

Cette décision du juge vise donc directement « l'affaire dans l'affaire », c'est-à-dire la remise à Yves Chalier d'un vrai-faux passeport au nom d'Yves Navaro, confectionné par la DST. Des confrontations devraient accentuer la pression de M. Michau sur ce versant de l'affaire. L'épouse de M. Fillipedu, Marie-Paule, trente-quatre ans, a également été interpellée, lundi, à l'aéroport de Paris-Roissy, à son retour du Brésil, *tandis que le docteur Pierre* Chiarelli, qui avait fait transiter du Brésil en France les photos nécessaires à la confection du vrai-faux passeport, a été de nouveau entendu, le même jour, par le juge.

D'autre part, les déclarations faites, vendredi 16 janvier, au juge d'instruction, sur procès verbal, par Yves *Chalier, ont été démenties* par MM. Charles Pasqua et Michel Aurillac. Le ministre de l'intérieur assure n'avoir jamais rencontré l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, et le ministre de la coopération affirme qu'une telle rencontre n'a pu avoir lieu dans les locaux du Club 89, qu'il *préside, comme l'a déclaré* M. Chalier.

Démentis...

Les déclarations de M. Yves Chalier au juge d'instruction sur sa rencontre avec M. Charles Pasqua en avril 1986, rapportées par le *Journal du dimanche* et *le Monde*, ont donné lieu à trois démentis.

« Si j'avais reçu Chalier, je le dirais, a déclaré M. Charles Pasqua à TF 1. *Naturellement, il ne m'a pas rencontré. Et, s'il m'avait rencontré, je ne vois pas pourquoi je ne le reconnaîtrais pas, étant donné qu'au moment qu'il indique il n'était pas recherché et ne faisait l'objet d'aucune information. »*

« La tactique de Chalier vise à organiser le pourrissement du dossier et à metre le maximum de personnalités politiques dans le coup pour essayer de détourner l'attention », a-t-il estimé. A une question sur une éventuelle manipulation de M. Chalier, le ministre a répondu : *« A l'heure actuelle, cela me paraît évident. »*

De son côté, M. Michel Aurillac, ministre de la coopération, a démenti que cette rencontre ait eu lieu dans les locaux du Club 89 qu'il préside.

« Cette information est tout à fait fantaisiste, a dit M. Aurillac. *Il va de soi que si le ministre de l'intérieur et Yves Chalier s'étaient vus au siège d'une association que je préside, j'en aurais bien évidemment été informé, d'autant que M. Pasqua, qui n'est pas membre du Club 89 et qui n'y est jamais venu, n'avait aucune raison de s'y rendre. En vérité, autour de cette affaire du Carrefour de développement se développe une campagne de rumeurs dont le but, à l'évidence, est, en calomniant, de dédouaner, voire déculpabiliser, tous les vrais coupables de ce scandale politico-financier. Je rappelle enfin que le Carrefour du développement est essentiellement une affaire de détournement de fonds publics. »*

Enfin, M. Christian Corsiez, dirigeant de la société d'import-export France-Afrique à Bègles, dans la banlieue de Bordeaux, dément avoir servi d'intermédiaire entre MM. Charles Pasqua, Jacques Delebois et Yves Chalier, comme l'affirme ce dernier. *« Je ne connais pas M. Delebois »*, a-t-il déclaré à l'AFP, démentant avoir déjà entendu par les enquêteurs et précisant que cette audition était fixée au jeudi 22 janvier. Cependant, M. Corsiez reconnaît avoir rencontré pendant trois jours, en septembre 1986, M. Chalier à Rio, sous sa fausse identité d'Yves Navarro, ignorant, assure-t-il de qui il s'agissait vraiment. *« C'est un fonctionnaire nigérien de l'ONU qui m'a donné son adresse au Brésil »* précise-t-il.

● **PRÉCISION.** — Dans la première édition du *Monde* du 20 janvier, une erreur de transmission a attribué au docteur Pierre Chiarelli, entendu comme témoin par le juge d'instruction, des propos qui n'étaient pas les siens. Il fallait, en effet, lire : *« Le docteur a assuré* (au juge) *qu'il ignorait l'identité de ces hommes, mais* selon les enquêteurs, *il ne fait aucun doute que l'un des deux était un policier, vraisemblablement membre de la police de l'air et des frontières* (PAF). *L'autre, d'après les enquêteurs, était non pas un policier, mais le responsable d'un important cercle de jeux parisien ».*

● **Rectificatif.** — M. Maxime Rodinson nous demande de préciser qu'il est directeur d'études à l'École pratique des hautes-études (IVe section : sciences historiques et philologiques) et non pas directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales comme nous l'avions malencontreusement indiqué dans nos éditions des 27 et 28-29 décembre 1986.

La persistance du froid en Europe

Malgré un léger radoucissement des températures sur l'ensemble de l'Europe, l'hiver perdure avec son cortège de verglas, de congères et de victimes surprises par le froid. La chape de brouillards givrants qui recouvre l'Europe du Nord a déclenché des alertes à la pollution en Belgique, dans la région de Liège, ainsi que dans onze villes d'Allemagne et à Strasbourg.

***Si la circulation s'est améliorée partout,* y compris en Camargue où le plan ORSEC a été levé lundi soir, la liste des victimes, elle, s'allonge tragiquement. Trois morts — le père, la mère et un bébé — brûlés dans une caravane à Miramas (Bouches-du-Rhône), un ouvrier forestier mort en Lozère, un retraité retrouvé mort à côté de son radiateur électrique près de Perpignan, de même qu'un chômeur de Villefranche-sur-Saône. A Lyon, deux étudiants ont succombé à des émanations d'oxyde de carbone provenant d'un chauffage défectueux. En région parisienne, cinq vagabonds ou clochards ont été tués par le froid dans la seule journée de lundi. *Au total*, la chute des températures a provoqué quelque quatre-vingts décès en France et près de trois cents à travers toute l'Europe.**

Les services météorologiques ne sont guère optimistes pour les jours à venir. Après une nouvelle offensive du froid, il faut prévoir des chutes de neige avec le redoux, *puis des barrières de dégel et des* inondations. L'hiver, comme le calendrier l'indique d'ailleurs, est loin d'être fini...

Les glaçons de la Seine

Ces jours derniers, la Seine a charrié des glaçons comme elle le fait très rarement de nos jours et elle pourrait en charrier à nouveau étant donné la nouvelle chute des températures annoncée par la Météorologie nationale. Depuis 1962, M. Pierre Laquerbe, ingénieur des travaux publics de l'Etat, responsable des barrages, des écluses et de la navigation du secteur de Bougival, n'a jamais vu tant de glace, pas même en 1963, en 1966 ou en 1985. A la fin de la semaine dernière, le petit bras de Marly où l'écoulement de la Seine est très faible — les eaux du fleuve descendent surtout par le grand bras — était complètement recouvert de glace que l'on a dû casser et recasser, et encore le 19 janvier. Au barrage-écluse de Chatou, il a fallu à plusieurs reprises casser et évacuer la glace qui empêchait les portes des écluses de s'ouvrir.

Comme M. Laquerbe nous l'a expliqué, trois ou quatre jours pendant lesquels la température ne monte pas au-dessus de — 5°C suffisent pour que la Seine commence à « friser », c'est-à-dire à se couvrir d'une fine pellicule de glace. Bien entendu, le phénomène se produit plus vite si la température est encore plus basse.

La formation de glace sur un cours d'eau est gênée par un débit important. C'est ce qui s'est passé au début du froid actuel : la Seine était alors un peu en crue ; son débit était de 700 mètres cubes par seconde (il est de 80 mètres cubespar seconde en période d'étiage et de 2 200 ou 2 300 mètres cubespar seconde lors des crues exceptionnelles). Cela explique que les canaux où le débit est quasiment nul sont, eux, très souvent gelés.

Patiner sur l'Adour

Pourtant l'histoire garde le souvenir de la Seine et des autres cours d'eau français entièrement gelés, comme en témoigne le chapitre « Grands hivers en France » du *Mémorial de la Météorologie nationale* écrit par M. Garnier en 1967. En 1788-1789, la Seine fut gelée du 26 novembre au 20 janvier. Pendant l'hiver 1829-1830, tous les fleuves et rivières français étaient gelés et on patinait sur l'Adour ! Le 25 décembre 1879 — l'hiver 1879-1880 est le plus froid observé en France — *« une retraite aux flambeaux put être organisée à Paris, sur la Seine, où l'épaisseur de la glace dépassait 30 centimètres ».*

Jusqu'à la dernière guerre d'ailleurs, comme le rappelle M. François Beaudouin, conservateur du Musée de la batellerie de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), des « ports à glace » étaient aménagés sur les bras annexes des cours d'eau pour que les bateaux fluviaux, alors très légers et faits en bois, trouvent un abri sûr. Il y avait deux « ports à glace » dans Paris, dont le plus important était installé entre l'île Saint-Louis et la rive droite et était protégé par la « grande estacade » édifiée à l'emplacement du pont Sully actuel.

Il est certain que la Seine et les autres cours d'eau gèlent moins souvent et moins complètement qu'autrefois, en grande partie grâce aux abondants rejets d'eau chaude lâchés par les usines.

Le type de temps actuel a une autre conséquence : l'accumulation des substances polluantes dans la très basse atmosphère. L'air, au contact du sol, s'est refroidi et est donc devenu très dense. Il est surmonté, au-dessus de 300 mètres à 400 mètres de hauteur, par de l'air un peu moins froid et relativement plus léger. Ainsi l'air le plus froid et le plus dense stagne-t-il près du sol. Alors que d'habitude l'air le plus froid surmonte de l'air moins froid. Il se produit des mouvements verticaux qui font monter l'air du bas vers le haut et renouvellent ainsi les très basses couches de l'atmosphère.

YVONNE REBEYROL.

Belleville disjonctée

On grelotte rue de Belleville et plus particulièrement dans ces petits immeubles du début du siècle à deux portescochères des marches sur lesquelles fut recueillie il y a bien des années, une enfant nommée Edith Piaf.

Tout en haut de la côte, un îlot de cinq maisons avec arrière-cours a été privé d'électricité dans la nuit du samedi à dimanche dernier. *« Je regardais la 5. Soudain le compteur s'est mis à grésiller, puis tout a été coupé. Le noir complet »*, raconte cette jeune femme emmitouflée dans un gros manteau et qui préfère aller, lundi midi, *« déjeuner chez des amis »*.

Dehors, le froid semble moins vif que dans les escaliers sombres et les petits deux-pièces cuisines glacés. *« Il fait 5 à 7 degrés, pas plus »*, affirme cette femme qui vêtue d'un anorak bien rembourré, capuche sur la tête et après-skis aux pieds, reste chez elle. Elle poursuit : *« J'ai conduit mon gamin malade à l'école au moins, là, il aura chaud. »*

On fait face. On s'organise. On place des pots de fleurs renversés sur la flamme du gaz pour dégager un peu de chaleur. La grand-mère du sixième est partie vivre chez son fils. Une autre , frigorifiée, *« reste couchée toute la journée »*.

On est à Belleville et on sait faire contre mauvaise fortune bon cœur. Un rien rigolard celui-là : *« La nuit, c'est pas trop dur, on est sous la couette. Mais pour se raser la couenne, alors-là, on gèle. »* Casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, et mains dans les poches, il s'amuse de ses derniers achats : *« On vient juste de se moderniser. Cuisinière électrique, congélateur et accélérateur électrique pour le chauffage à gaz et rien ne marche. »* Et on attend la fin de la panne en rappelant, mine de rien, que *« ça a déjà pété, il y a trois ans »*.

Les terrassiers d'EDF ont creusé à coups de marteaux-piqueurs une première tranchée pour mettre à nu les gaines calcinées du circuit et remplacer les pièces grillées par une trop forte consommation, due à des chauffages d'appoint. Bougies et réchauds à gaz éclairent, timidement, les boutiques de l'îlot recroquevillé sur lui-même.

« Je suis là pour éviter qu'on me casse la baraque », déclare ce quincaillier enveloppé dans une pelisse en laine et la tête coiffée d'une sorte de bonnet phrygien. Les clients, c'est vrai, sont rares. La pharmacie d'à côté a baissé le rideau de fer. Tous les vaccins ont été jetés. La boulangerie reste ouverte. *« On ne peut plus faire de pain, mais pour rendre service à la clientèle, je suis allée acheter des baguettes ailleurs pour les revendre ici. »* Habile commerçante ou solidarité bien comprise ? Mais les éclairs, les religieuses, les mille-feuilles et les babas au rhum devront être mis à la poubelle. Le courant devrait, selon EDF, être rétabli le mardi 20 janvier.

JEAN PERRIN.

DROGUE

● **M. Chalandon approuvé par les parents.** — Une majorité de parents (63 %) *et un médecin sur* deux seraient « en règle générale » favorables aux mesures proposées par le ministre de la justice pour lutter contre la drogue, indique un sondage Figaro-SOFRES mené auprès de 200 médecins généralistes d'une part et 492 foyers d'autre part, dans la première moitié de décembre. Mais quand on demande aux médecins si les toxicomanes doivent être pris en charge exclusivement par le corps médical ou par le corps médical et le système judiciaire ou bien seulement par le système judiciaire, 55 % d'entre eux répondent « exclusivement par le corps médical ».

De leur côté, 60 % des parents interrogés déclarent *que si un de* leurs enfants se droguait ils préféreraient aborder le problème eux-mêmes et sans l'aide d'autrui. 23 % seulement demanderaient conseil à un centre, 15 % à un médecin et 1 % s'adresseraient à la police. Les parents se prononcent massivement pour une politique de prévention et d'information, ainsi que *pour des* sanctions sévères contre les trafiquants.

A ce propos, la direction des douanes de Perpignan signale que, en 1986, elle a intercepté 227 trafiquants de drogue et saisi 3,5 tonnes de cannabis (estimées à 80 millions de francs), soit deux fois plus qu'en 1985, à ses postes *frontières des* Pyrénées-Orientales.

POINT DE VUE

Le débat sur l'euthanasie

La mort, l'indésirable

par Robert William Higgins,
psychanalyste,
vice-président de l'Association fonction soignante et accompagnement

LE débat pour ou contre l'euthanasie qui s'est instauré en France, que vient de relancer l'appel de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (1), n'est pas seulement « philosophique », car c'est de légalisation qu'il s'agit. Il révèle avant tout une chose : de plus en plus nombreux sont nos concitoyens à admettre, au nom du progrès mais aussi de la liberté, qu'avec la caution de la loi l'on puisse mettre un homme à mort, l'un des leurs, ou eux-mêmes, parce que leur vie *« ne vaudrait plus la peine d'être vécue ».* C'est un fait, grave. Le symptôme d'un malaise qu'il faut certainement mettre en rapport avec la montée du suicide dans les sociétés industrielles ou la banalisation de la mort routière.

Que la volonté du malade soit prise en considération, soit même directement à l'origine de l'acte euthanasique, ne change rien à *l'affaire et la rend plus symptomatique* encore et plus sérieuse.

La liberté invoquée et la « volonté » du malade ne sauraient cacher ce qui constitue la véritable question, qui apparaît avec le consentement ; et à plusieurs niveaux. Celui qui fera le geste consent à la volonté du malade ; et plus profondément tous les protagonistes, le malade, le médecin, l'entourage, et tous les partisans en faveur d'une législation positive en matière d'euthanasie consentent à l'idée même d'une évaluation de la vie, à l'idée que la vie puisse être estimée... Le droit à l'existence soumis à un ensemble de critères et de mesures qui permettraient de juger qu'une vie ne mérite plus d'être.

Que certains puissent considérer la vie d'autrui ou la leur comme ne méritant plus d'être vécue, comme « inutile » peut être, certes, mis au compte de leur liberté, mais s'en tenir à cette seule imputation et en faire l'argument décisif relève d'un simplisme dangereux car il laisse de côté des questions essentielles. Et d'abord celle-ci : le droit peut-il faire sienne une telle liberté, le législateur peut-il confondre sa volonté avec une telle demande de mort ?

Au demeurant, la demande d'euthanasie n'est que très rarement — pour l'instant, pour combien de temps ? — *le fait du malade lui-même*, mais avant tout celle de l'entourage ou des soignants, qui ne font plus face à une situation difficile qui est d'abord impossibilité — ou incapacité ? — à entrer en relation avec le malade. S'il a lui-même exprimé une telle volonté au moment des premières explorations, elle disparaît souvent alors même que son état s'aggrave. L'entourage aura su amender les craintes antérieures, ou le malade aura connu ce changement, si profond parfois, qui survient à l'occasion d'une atteinte sérieuse ou de l'approche de la mort et le conduit à remanier de façon parfois spectaculaire son échelle des valeurs.

L'euthanasie, dit-on, est un choix de bien portant. On dit moins qu'elle est à la remorque d'une pratique beaucoup plus répandue et banalisée qu'on ne le croit, souvent même « oubliée » après coup. Et moins encore ce que cette pratique et ce choix doivent à une adhésion inconditionnelle, sans réserve aux idéaux, aux dogmes d'une société industrielle, d'une religion de la science et de la technique qui sacralise la production, ne considère que ce et celui qui « produit » ; « valeurs » que la confrontation avec la mort remet en question justement.

Des vieillards, des infirmes croient trouver dans l'adhésion à l'euthanasie un apaisement à l'isolement qu'ils redoutent ou dont ils font déjà l'expérience. Mais la « solution » euthanasique ne ferait que confirmer, rendre plus prégnante cette « norme » au nom de laquelle on ne voit (et eux-mêmes ne voient, et chaque jour davantage) dans leur existence que son aspect de déchéance. Leur isolement n'en serait que plus grand tandis que la dominance de cette *référence suprême, scientifique* et productiviste qui programme, « prescrit » même cet isolement, se trouverait encore plus affirmée.

L'enjeu du mouvement actuel en faveur de l'euthanasie dans nos sociétés est avant tout celui de notre croyance en une vision du monde scientifique, technique et de sa prétention à réduire la mort (et l'objection majeure qu'elle est pour une telle vision) à un problème qui, comme tout problème, a donc des « solutions », et, mais cela est lié, à faire de la vie comme detoute chose un objet d'évaluation « objective » et qu'il n'y aurait qu'à codifier, et non plus un principe que le droit fait respecter.

Le psychanalyste peut ici rencontrer le juriste pour peu qu'ils n'acceptent ni l'un ni l'autre de se contenter de la position d'experts au service des demandes qui leur sont adressées. Un « droit à l'euthanasie » serait-il encore du droit ? La revendication d'un tel droit au nom de la liberté, de la volonté, serait-elle celle du plus grand nombre, ne témoignerait pas seulement d'une confusion entre le fait et le droit, elle implique une conception du sujet de droit comme tout-puissant, abandonné à son fantasme, mais aussi une confusion entre le fantasme et ce qu'on appelle *les « fictions juridiques » qui* peuvent permettre aux êtres humains de limiter leur barbarie, d'échapper un tant soit peu à l'anomie et à sauntyrannie.

La *démocratie* suppose la *référence* à ce qui ne se met pas aux voix — pour les Athéniens, c'était l'obéissance *aux dieux, aux lois divines*, — et le droit, la mise en réserve de certains objets comme « indisponibles », qui ne peuvent être l'objet de « mon » droit, le droit ne se fondant qu'à en exclure la disposition. La « valeur » de la vie n'est-elle pas de ceux-là ?

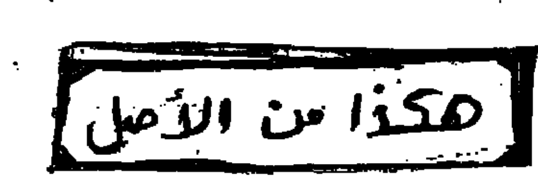
Le complexe d'Œdipe, pour le petit d'homme, n'est pas qu'une affaire de jalousie sexuelle, comme on l'y réduit trop souvent. Il est la découverte difficile — et son inscription toujours plus ou moins ratée — de la limite meurtrière de son narcissisme, de l'impossible toute-puissance. Tuerai-je l'autre qu'il me faudra indéfiniment effacer les traces du crime qui signait déjà l'échec à proclamer ma suffisance. Cette découverte de la loi comme de la condition de toute possible communauté ne peut être le fait d'un sujet isolé, est inséparable de la façon dont la société l'inscrit de son côté. Et cela commence avec la place qu'elle fait à la mort et au mourant, la façon très concrète dont elle les accueille.

L'accompagnement des mourants est présenté comme l'alternative à l'euthanasie. C'est une erreur. Il est autre chose et beaucoup plus qu'une forme de « bonne mort ». Il court le danger de s'y réduire, surtout lorsqu'il se confie à certaines formules telles que « la suppression de la douleur », « la guérison de la culpabilité chez les survivants » ou une « meilleure gestion du deuil, pour prévenir les accidents somatiques ou psychiques ultérieurs », ou encore faire état de façon un peu triomphaliste de « morts sereines » si telles ou telles conditions sont respectées.

L'accompagnement des mourants représente la suspension de telles certitudes concernant la qualité de la mort ou de la vie, et est d'abord volonté de faire sa place à la mort, d'inscrire dans la réalité hospitalière de ses conditions aujourd'hui le maintien de l'indécidable, l'affirmation que la valeur de la vie exige en premier lieu qu'il ne puisse, en droit, être fait recours à une mesure de celle-ci pour décider de supprimer cette vie.

Freud n'écrivait-il pas en plein positivisme ambiant que *« la mort est à la racine des premiers commandements moraux ? »* Et la psychanalyse, comme le droit, reconnaît avant tout en l'homme un sujet « héritier », que la mort et les morts sont partie prenante de tous les actes de son existence, de tous ses désirs. Certaines impasses concernant les possibilités ouvertes par la fécondation artificielle et la génétique retiennent aujourd'hui l'attention de manière plus massive que la question de la mort. On s'apercevra peut-être bientôt qu'il y a des liens entre la façon dont une société accueille — ou « produit » — ses enfants et le sort qu'elle réserve à la mort de ses concitoyens. Les débats sur les questions de natalité pourraient s'en trouver éclairés.

(1) *Le Monde* du 10 janvier.



هكذا من الأصل

(Publicité)

(Communiqué)

Société

ÉDUCATION

Partie de poker autour des « maîtres-directeurs »

Une partie de poker serrée se joue autour des décrets préparés par M. René Monory pour instituer la fonction de « maître-directeur » et conférer aux directeurs d'école un pouvoir hiérarchique nouveau sur les instituteurs. Les protagonistes sont : le ministre, le SNI-PEGC, la coordination des instituteurs parisiens en grève et *le premier ministre* lui-même.

M. Monory qui, mardi dernier encore, affirmait à la télévision que le texte contesté par les instituteurs allait être incessamment publié, n'a toujours pas traduit ses paroles en actes. Il se trouve que, depuis lors, le SNI, avec d'autres syndicats de la FEN, a appelé les enseignants à l'action avec, en particulier, une journée de grève le 27 janvier, en incluant dans ses revendications, le retrait du projet sur les maîtres-directeurs.

Pour le SNJ, qui combat ces textes depuis l'origine, le retrait est devenu un précieux objet de marchandage face à un ministre et à un gouvernement qui ne tiennent pas à attiser de nouveaux conflits sociaux. *« Si le ministre fait un pas significatif, le principe de la grève dans les écoles pourrait être réexaminé »*, a déclaré, lundi 19 janvier, M. Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du SNI.

Les enjeux avaient monté, il est vrai, avec l'entrevue de vendredi entre M. Monory et les représentants de la FEN, au cours de laquelle les syndicalistes ont cru percevoir *« un ton nouveau »* (*le Monde* des 18-19 janvier). Le ministre avait alors proposé que les thèmes d'une concertation approfondie soient fixés lors d'une nouvelle rencontre, dans une quinzaine de jours.

Le SNI se déclare tout prêt à discuter de l'amélioration du fonctionnement de l'école et de la revalorisation du métier d'instituteur, mais son secrétaire général réclame un geste sur les maîtres-directeurs pour engager le dialogue : *« Comment engager la concertation, si on traite nos collègues comme des exécutants que l'on flanque de contremaîtres et non comme ce qu'ils sont, des créatifs et des décideurs ? »*

Le déclenchement d'une grève minoritaire, mais dure, contre le projet sur les maîtres-directeurs dans la capitale et la mise en place d'une coordination (*le Monde* du 16 janvier), ont renforcé les positions du SNI, même s'il tient à garder ses distances à l'égard d'un mouvement animé par ses minoritaires de la tendance « Ecole émancipée » et surtout par ses concurrents du SGEN-CFDT.

Rassemblement devant l'hôtel Matignon

Lundi 19 janvier dans l'après-midi, quelque deux cents instituteurs ont manifesté devant le ministère de l'éducation nationale, pendant qu'une délégation composée de représentants de la coordination, du SGEN et du SNI, était reçue. Le soir, l'assemblée générale appelée par la coordination parisienne, réunissait près de trois cents instituteurs, parmi lesquels une centaine de grévistes qui décidaient de reconduire leur mouvement. L'assemblée programmait un meeting élargi à toute la région parisienne pour mercredi après-midi à la Bourse du travail, et à un rassemblement, le lendemain à 16 heures, devant l'hôtel Matignon.

Lundi, une réunion de concertation avec les syndicats sur certains textes d'application du décret sur les maîtres-directeurs a eu lieu au ministère, confirmant l'attachement de M. Monory à cette réforme. Parallèlement, le cabinet indiquait que les décrets étaient *« à la signature »*, faisant entendre que le dossier serait tranché par le premier ministre, probablement lors de la réunion interministérielle de mardi qui devait décider du nouveau rythme des réformes.

Les instituteurs ont de bonnes raisons de penser que le rapport des forces leur est désormais favorable. La grève des instituteurs parisiens a commencé lundi à faire tache d'huile en banlieue et à recueillir quelque écho en province. Le SNI maintient sa grève du 27 janvier. Il affirme détenir les moyens d'empêcher les maîtres-directeurs d'être nommés et d'exercer réellement leurs fonctions, si les textes étaient publiés. Et, pour le ministre, le temps presse : les procédures d'avancement sont si lourdes, dans l'éducation nationale, que la réforme ne pourra pas entrer en vigueur à la rentrée prochaine, si elle n'est pas publiée avant la mi-février.

PHILIPPE BERNARD.

SPORTS

Le rallye Paris-Alger-Dakar

Duel au soleil

La journée du lundi 19 janvier a été marquée par des crevaisons en séries pour les concurrents du neuvième, Paris-Dakar. La piste, qui, pendant 525 kilomètres, longe la voie ferrée de Choum à Nouadhibou (Mauritanie), près de la frontière marocaine, était semée d'éclats de métal. Après quatre crevaisons, Hubert Auriol (Cagiva) et Ari Vatanen (Peugeot 205 turbo 16) se maintiennent à la première place mais sont talonnés – à quelques minutes, pour le motard, par Cyril Neveu ; à une heure, pour l'automobiliste, par Patrick Zaniroli. Lors de cette huitième étape, le Néerlandais Jan de Rooy s'est classé quatrième avec son étrange engin.

NOUADHIBOU
de notre envoyé spécial

Les concurrents le craignent. Lorsqu'ils entendent son avertisseur, ils se rangent précipitamment. Car lui, du haut des 2,5 mètres de sa cabine de pilotage, il fonce. Aux autres de dégager la piste. Il frôle les plus téméraires, motos ou autos, qui n'obtempèrent pas assez vite. Il lui est même arrivé d'arracher des rétroviseurs.

Lui, c'est Jan de Rooy.

Le pilote néerlandais qui, au volant d'un puissant camion, se prépare à boucler son sixième rallye Paris-Dakar. Un géant aux commandes d'un monstre. Ainsi se présente le routier qui fait trembler les petits. Aileron arrière dissimulant astucieusement les roues de secours, carrosserie en kevlar et autocollants multicolores, tout rapproche l'engin de de Rooy des autres véhicules de la caravane. Tout, sauf la puissance et la taille. Le camionneur de choc sourit rarement. Sa corpulence remplit amplement sa combinaison gris foncé frappée de ses initiales. A vrai dire, l'homme est difficile à voir. Il quitte rarement son habitacle, grommelant quelques vagues réponses par sa portière aux importuns qui l'interpellent pendant le bivouac. Certaines mauvaises langues vont même jusqu'à prétendre que, lorsque l'un des pneus crève, il ne descend pas de son véhicule, confiant l'exécution de cette tâche à ses deux aides.

Son navigateur belge, Ivo Geussens, conteste cette version des faits. Lui qui effectue son troisième rallye en compagnie du *« patron »* parle avec respect de l'habileté du conducteur. Il n'a pas peur lorsque le compteur indique 180 kilomètres-heures car, dit-il, *« je suis plus haut, donc plus en sécurité que sur un 4 × 4 »*.

L'an passé, le bolide atteignait des vitesses supérieures. *« 200 kilomètres/heure, c'était un peu trop. Nous avons préféré réduire la vitesse pour améliorer la suspension »*, précise dDe Rooy, le promoteur-constructeur du diabolique engin. Peut-on employer le terme de camion pour évoquer cette « bête » préparée à l'usine Daf ? Deux moteurs suralimentés par quatre compresseurs lui assurent une puissance totale de 1 000 CV. Le freinage est obtenu par quatre disques ventilés munis de deux étriers. Enfin, quatre amortisseurs par roue lui permettent de ne pas trop sauter lors des passages en « tôle ondulée ».

Impassible, insensible aux dunes et aux oueds encaissés, le routier néerlandais taille la route. Toujours proche des leaders, il oscille entre la huitième et la douzième place au classement général, occupant toujours la tête de la catégorie camion. Voir ce mastodonte, baptisé Turbo twin 2, talonner les petites 205 Peugeot ou les Range-Rover a quelque chose de surprenant. Le héros du film *Duel* revient en mémoire. Et, par moments, on se laisse aller à imaginer l'effet des roues de 1,80 mètre sur de faibles carrosseries.

SERGE BOLLOCH.

Communication

Un entretien avec le président de Radio-France

« Dépolitiser enfin le dossier du réseau »

Quand Roland Faure, peu de temps après son arrivée à la tête de Radio-France, déclarait devant le personnel réuni : *« Je veillerai personnellement à ce que Radio-France acquière de la tenue »*, il ne se doutait pas de l'émoi qui allait saisir soudain une partie de l'assemblée. Quelques visages pâlirent. « De la tenue ? » Que diable voulait-il dire ? Discipline ? Ménage ? Un terme à double sens dans les sociétés de l'audiovisuel en période de changement de direction. Mais le PDG détendit l'atmosphère en précisant qu'effectivement les cendriers non vidés, les moquettes tachées, les couloirs mal balayés et les voitures négligées offraient décidément une bien mauvaise image d'une société pourtant glorieuse et chargée de donner l'exemple !

Des premières interventions publiques de Roland Faure, il ne resta que l'anecdote, et le personnel attendit en vain, dans les jours qui suivirent, l'ombre d'un désaveu de la politique de son prédécesseur, d'une ambition ou d'une perspective nouvelle pour le service public. Le changement de la tranche du matin fut un électrochoc jugé bien maladroit, le retour de Jean Chouquet et de Michel Tauriac le signe d'une restauration.

Mais pour le reste, Roland Faure, affable et discret, semblait miser sur la continuité. Une passion pourtant : le réseau de Radio-France et les radios locales, à la visite desquelles il consacre deux jours par semaine. CVS, la radio qu'il créa à Versailles en 1982, ne représentait-elle pas le même type de défi ?

« Vous étiez directeur de l'information de Radio-France en 1981. Vous êtes aujourd'hui PDG, de l'entreprise. Celle-ci a-t-elle beaucoup changé pendant ces six dernières années ?

– Et comment ! Je retrouve une maison imposante, qui, autour du navire amiral, France-Inter – bien placé dans la compétition avec les radios périphériques – dispose désormais d'une flottille de trente-cinq radios locales ! Des stations réparties sur tout le territoire, dynamiques et modernes, dans lesquelles les journalistes montent eux-mêmes leurs bobinos, tandis que les animateurs travaillent directement avec un technicien à la console. Voilà qui bouleverse sacrément la physionomie de Radio-France et constitue un atout formidable pour l'avenir du service public.

– Ce sentiment va-t-il vous inciter à poursuivre la politique du réseau amorcée par votre prédécesseur ?

– Je ne suis pas là pour démolir ce qui a été réussi. Au contraire ! J'entends prolonger et intensifier cette politique du réseau. Et j'ai d'ailleurs tenu à rassurer le personnel de Radio-France, inquiet après certaines menaces proférées contre les locales. J'ai réuni le conseil d'administration dans les dix jours qui ont suivi mon arrivée afin de confirmer les engagements précédents, et prendre à mon compte celui de ne fermer aucune des stations actuellement en activité. Le système inventif de Modulation-France est aujourd'hui en route, qui procure aux radios par satellite un programme qu'elles peuvent utiliser à la carte.

» Une trentaine de stations le reçoivent déjà. A elles de profiter de cet atout pour faire ce que négligent de plus en plus les radios privées – à part une poignée, comme RVS à Rouen, ou Alouette aux Herbiers, – à savoir l'information et le service du public. Cinq journalistes d'Inter vont constituer une structure de liaison permanente avec les radios afin d'organiser entre Paris et la province des flux et des reflux d'informations et enrichir les antennes.

– L'acharnement de Jean-Noël Jeanneney à défendre le réseau lui avait attiré les foudres du ministère de la culture et de la communication. Ne craignez-vous pas de semblables réactions ?

– Ce n'est pas mon problème. Nommé par la CNCL, j'ai en charge une maison qui compte plus de trois mille collaborateurs permanents et qui a obtenu dernièrement un satisfecit pour sa gestion. Alors, tout en essayant de gérer Radio-France comme une entreprise privée, avec encore plus de rigueur et de souci d'économie, je souhaite rendre le maillage cohérent et indiscutable. Dépolitiser, dépolémiquer, enfin, le dossier du réseau.

– Allez-vous jusqu'à envisager l'ouverture de nouvelles radios ?

– Il est trop tôt pour parler de redéploiement. Mais la situation est loin d'être figée. Il faudra réexaminer le maillage des régions, et j'ai d'autres idées. Mais ce n'est pas la priorité. Ce qui compte, c'est de mettre en valeur chacune des pièces de la maison, de supprimer les frontières entre nos radios, de faire en sorte qu'Inter ne rechigne plus pour annoncer un programme de Rostropovitch sur France-Musique ou une bonne dramatique sur France-Culture. Il faut faire jouer les synergies et retrouver le goût et l'esprit maison.

– La continuité que vous prêchez en matière de décentralisation ne semble guère s'appliquer à l'information. Pourquoi cette hâte à vouloir bouleverser la tranche du matin ?

– Pourquoi différer un changement qui vous semble nécessaire ? L'information me tient très à cœur. Elle est dirigée par de bons professionnels, en qui j'ai entièrement confiance, mais le ton du matin ne me semblait guère cohérent avec celui d'une radio tous publics, et il me semblait peu souhaitable de confier à la même personne l'animation de la session et l'interview politique. Enfin, au-delà des personnalités à l'antenne, ce qui importait, c'était de mettre sur pied une structure efficace, une logistique imparable, qui permettent à la rédaction de travailler dans des conditions optimales.

– La hâte a pourtant ressemblé à de la précipitation...

– Vous faites allusion à l'épisode Ruggieri ? L'expérience du petit matin convenait mal à son registre, et elle a eu raison d'arrêter pour passer le relais à Louis Bozon. Cela dit, ne caricaturez pas. Les hommes au micro sont tous issus d'Inter, et Thierry Bourgeon, qui présente le Journal de 8 heures, avait battu Christine Ockrent sur la même tranche horaire en janvier 1981. C'était la première fois qu'Inter battait Europe 1.

– La mutation de certains journalistes d'Inter sur France-Culture n'équivaut-elle pas à une mise à l'écart ?

– Michel Meyer et Jérome Bellay organisent comme ils l'entendent les deux rédactions. Ce que je peux assurer, c'est que je suis revenu à Radio-France dénué de tout esprit de revanche, et qu'il n'y a ni chasse aux sorcières ni exclusion.

– Vous écoutez beaucoup les journaux ?

– Bien sûr. Et je vais à la rédaction et aux studios. Je lis les « conducteurs » des différents journaux. C'est un vieille habitude.

– Et les programmes ? Et la musique ?

– Je ne les oublie pas, mais il me fallait choisir quelques priorités. J'ai confirmé Jean Garetto dans ses fonctions, et je lui fais confiance. Je suis avant tout favorable au direct, et souhaite que, si nos moyens le permettent, nos émissions s'affichent et aillent au devant du public. Quant à la musique – qui me passionne, – je m'en suis occupé à la fois en veillant sur nos formations musicales (1) et en demandant que les temps de parole n'occupent plus que 15 % de l'antenne de France-Musique. Espérons que la CNCL gagnera la bataille de la FM contre les puissances excessives et permette à nos radios d'être entendues dans de bonnes conditions. La présence de trois magistrats parmi ses membres devrait lui donner plus d'atouts pour faire respecter la loi.

– On vous dit entouré de gens qui incarnent davantage le passé que l'avenir de Radio-France

– Ce sont des gens fidèles, à l'écoute de la société. Des appuis et conseillers fiables, qui connaissent remarquablement la maison. Une maison fragile, avec des traditions, et que je ne veux pas casser. ».

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

(1) L'Orchestre national de France, le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise.

A propos du questionnaire de la commission d'enquête sénatoriale

Protestation des syndicats et sociétés de journalistes

La publication du questionnaire élaboré par la commission d'enquête sénatoriale sur la couverture des mouvements d'étudiants et transmis aux PDG des trois chaînes publiques a soulevé l'émoi des journalistes et suscité de nombreuses réactions. Sociétés de journalistes et syndicats dénoncent, en effet, la méthode et le degré d'inquisition du questionnaire (*le Monde* daté 18-19 janvier) qui concernent directement tous ceux qui, de près ou de loin, ont dû traiter à la télévision des grèves et des manifestations étudiantes.

Ainsi, la Fédération française des sociétés de journalistes estime, dans un communiqué, la démarche de la commission *« contraire aux intérêts de la démocratie et à l'indépendance de la presse »*. Celle-ci aboutirait même, selon elle, *« à faire juger de la qualité professionnelle et déontologique des journalistes non pas par les supérieurs hiérarchiques de ceux-ci, mais par des censeurs extérieurs à la profession »*. Et la Fédération de conclure : *« La libre communication de pensée et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme.*

De son côté, le Syndicat national des journalistes (SNJ) a fait part de sa *« stupeur »* et de son » *indignation »*. *« Si nul ne conteste aux parlementaires la possibilité de créer une commission d'enquête, le contenu du questionnaire adressé par cette dernière aux PDG des chaînes relève de l'inquisition pure et simple »*, estime le SNJ, qui note *« avec inquiétude »* que *« seul le président de FR3 a donné une réponse favorable au questionnaire, ignorant délibérément la déontologie de notre profession »*. Le syndicat en appelle donc *« à la profession tout entière pour dénoncer de tels procédés et attitudes »*. Enfin, le Syndicat national des journalistes CGT *« invite tous les membres de la profession à manifester leur indignation auprès des parlementaires de la majorité »*. Il propose aux syndicats de journalistes *« l'organisation d'une manifestation place des Droits-de-l'Homme à Paris pour montrer la volonté de tous les démocrates de s'opposer à cette tentative d'instauration du maccarthysme dans notre pays »*.

L'Union syndicale des journalistes français CFDT estime, quant à elle, que les questionnaires *« sont ainsi rédigés qu'ils constituent une véritable mise en fiche des journalistes et personnels »*. Elle *« condamne »* donc l'initiative et appelle les personnels de l'audiovisuel à exiger que leur soient communiquées avant envoi les réponses à la commission. *« Pas de nom, pas de liste »*, conclut la CFDT.

M. Pascal Clément, président (UDF) de la commission d'enquête du même nom à l'Assemblée nationale, avait fait savoir, lui, dans un communiqué, qu'il n'entendait pas demander des investigations auprès des rédactions audiovisuelles, malgré les mises en cause par nombre de parlementaires de la majorité de reportages diffusés par TF1 et Antenne 2. Une lettre émanant de cette commission est toutefois parvenue aux chaînes, exigeant la transmission de l'ensemble des reportages diffusés sur le sujet.

Enfin, recevant une délégation des principaux syndicats de journalistes de FR3, M. René Han, PDG de la chaîne, a confirmé son intention de répondre au questionnaire, précisant toutefois que les réponses *« ne compteraient aucune liste nominative »*. De son côté, M. Hervé Bourges, le président de TF1, a fait simplement savoir à la commission sénatoriale, qu'il se tenait *« personnellement »* à sa disposition pour l'informer.

A. Co.

● PRÉCISION. – La Compagnie financière de Suez a pris une participation de 13 % et non de 26 % comme nous l'avons indiqué (*le Monde* du 16 janvier), dans le capital de la Compagnie pour les marchés régionaux (COMAREG). Cette participation est répartie entre ses deux filiales, la Compagnie de Penhoët (12,5 %), et Investissement Risque numéro un (0,5 %). Le capital de la COMAREG est de 10 062 400 F et son chiffre d'affaires en 1986 de 700 millions de francs.

M. Robert Hersant absous

M. Robert Hersant, patron du *Figaro* et PDG de la Socpresse, holding du groupe, est absous. M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, a rendu lundi 19 janvier une ordonnance qui met un terme à l'action engagée depuis dix ans à l'encontre de dix-huit directeurs de publication du groupe (dont M. Hersant lui-même) pour concentration abusive de journaux.

En décrétant *« l'extinction de l'action publique »* engagée en 1977, le juge d'instruction a donc suivi les réquisitions du Parquet. Il constate que la loi du 1er août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse, complétée à la suite de remarques du Conseil constitutionnel par la loi du 27 novembre 1986, ne permet plus de donner suite aux poursuites engagées par les syndicats de journalistes (Syndicat national des journalistes (SNJ, CFDT, FO, SNJ-CGT), la Fédération française des sociétés de journalistes (FFSJ) et l'Union fédérale des consommateurs (UFC).

Se portant partie civile contre M. Hersant et ses dix-sept directeurs de publication – dont deux d'entre eux, MM. Maurice Chenailler, ancien directeur de *la Liberté du Morbihan* et André Audinot, président du Figaro SA, sont aujourd'hui décédés – les syndicats invoquaient en effet l'ordonnance du 26 août 1944 visant à empêcher les concentrations de journaux, ainsi que la loi sur la presse du 23 octobre 1984. Deux lois abrogées par les lois du 1er août et du 27 novembre 1986. Largement inspirées d'un rapport sénatorial de novembre 1985 élaboré notamment par MM. Charles Pasqua (alors sénateur) et Jean Cluzel, sénateur de la Haute-Vienne, les récentes lois mettaient définitivement M. Robert Hersant à l'abri des poursuites. Elles fixent à 30 % le plafond autorisé de concentration de journaux (au lieu de 15 % dans la loi du 23 octobre 1984).

Tout en se fondant sur la loi, le juge d'instruction a cependant estimé *« que les rédacteurs de la loi du 1er août 1986 avaient entendu protéger les situations, même celles illicitement acquises, en les mettant à l'abri de toute poursuite déjà engagée »*. Lors de la discussion sur cette loi, les députés de l'opposition avaient critiqué *« une loi faite sur mesure pour M. Hersant »*. Le patron du *Figaro* contrôle en effet environ 29 % de l'ensemble de la diffusion des journaux. En janvier 1986, M. Hersant avait, en effet, acquis le groupe le Progrès de Lyon et déclarait alors *« être en avance d'une loi »*... Depuis, il a pris le contrôle de *l'Union* de Reims, des *Nouvelles calédoniennes*, des périodiques *la Tribune de Montélimar* et de *l'Indépendant du Haut-Jura*.

« Innocent comme l'enfant... »

Les lecteurs du *Figaro* ont eu connaissance de l'ordonnance du juge par un billet de M. Hersant. A la « une » du *Figaro* de ce 20 janvier, il écrit sous le titre : « Amis lecteurs » : *« Depuis hier, je suis innocent comme l'enfant qui vient de naître. Rôle nouveau qui ne doit tromper personne, l'innocent n'est qu'un coupable qu'on ignore.*

» Depuis dix ans un juge d'instruction poursuivait, sans jamais la rejoindre, une enquête inextricable pour savoir si j'avais violé l'ordonnance de 1944 sur la presse ou si celle-ci était consentante ?

» Problème qui n'intéressait en fait qu'un quarteron de journalistes que leur manque de talent confine dans le syndicalisme.

» L'ordonnance de 1944 vient de mourir d'une belle mort, remplacée par une nouvelle loi. L'action publique s'en trouve éteinte. Amen.

» Entre-temps, par inadvertance, j'ai doté la France d'un groupe de communication qui va lui permettre de figurer dans la dure compétition européenne.

» A chacun ses occupations. »

Les réactions

● **L'Union nationale des syndicats de journalistes (CFDT, SNJ, SNJ-CGT)** proteste *« solennellement »* contre l'ordonnance. *« Dix ans d'instruction d'un dossier, ponctuée par dix-huit inculpations, n'ont pas suffi à faire juger les délits commis. Robert Hersant poursuit impunément ses manœuvres de concentration dans la presse écrite et bientôt dans l'audiovisuel. »* Les trois syndicats poursuivent : *« Robert Hersant s'était déclaré en avance d'une loi. Il était en fait au-dessus des lois, ce qui est prouvé aujourd'hui. »* Les syndicats indiquent qu'ils ont trois jours pour faire appel.

● **Le Parti socialiste** estime que le gouvernement et sa majorité ont ainsi *« payé leur tribut à M. Hersant »*. Dans un communiqué, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, commente : *« La nouvelle loi de M. Léotard répondait à cet unique objet : supprimer les ordonnances de 1944 et la loi de 1984. Par ce tour de passe-passe juridique (...), M. Hersant, qui contrôle 30 % des quotidiens français, se retrouve blanchi. Il peut encore accroître son empire et concourir en toute quiétude pour l'attribution de TF1 et de la « 5 ». Il peut tout espérer des pseudo-libéraux qui se montrent si complaisants à son égard. »*

هكذا من الأصل

MUSIQUE

« Perspectives du XXe siècle », au théâtre du Ranelagh

Orient-Occident

Quatre créations au programme du Quatuor Arditi auquel s'est joint le flûtiste Pierre-Yves Artaud : Eridan, de Mâche, œuvre à la fois véhémente et malicieuse, a conquis le public.

Depuis leur naissance, et sans doute par vocation, les journées « Perspectives du XXe siècle » ont toujours été copieuses : deux ou trois concerts d'affilée dans l'après-midi, débordant parfois largement sur la soirée. Alain Féron qui, depuis la saison dernière, en est le producteur-délégué, tente d'insuffler un air nouveau à une formule qui risquait de se scléroser.

Dans la semaine qui précédait la journée Orient-Occident du 17 janvier, France-Musique et France-Culture ont proposé une série d'émissions autour de ce thème et, dans l'après-midi, du thé coréen (du ginseng plus exactement) aurait dû être servi par de charmantes enfants du pays si les pompiers ne s'étaient opposés à ce qu'on allume du feu dans le foyer du Théâtre du Ranelagh, salle tout en bois de chêne comme l'on sait.

On distribuait donc seulement des sachets à faire infuser chez soi, mais le centre culturel coréen et le service des musiques traditionnelles de Radio-France offraient bien mieux à l'heure du thé : un concert de tægum et de kayagum (flûte traversière à six trous et cithares à douze cordes), par deux grands orchestres coréens.

Auparavant, Jean-Philippe Audin, un violoncelliste encore jeune au talent confirmé, rendait hommage à Paul Sacher à travers des pages composées en 1976 pour son quatre-vingtième anniversaire par Henri Dutilleux, Klaus Huber et Heinz Holliger.

Mais l'événement de l'après-midi restera les quatre créations inscrites au programme du Quatuor Arditi auquel s'était joint le flûtiste Pierre-Yves Artaud. Car ces cinq interprètes, d'une virtuosité et d'une probité exceptionnelles, nous offraient la primeur d'un quintette pour flûte et cordes de Isang Yun, d'un quatuor de Ahmed Essyad : *Never More*, de *Man Nam* pour flûte et trio à cordes, de Younghi Pagh-Paan, et d'*Eridan* pour quatuor, de François-Bernard Mâche.

L'œuvre de Yun est presque un concerto, tant la flûte y tient une place prépondérante, au point de réduire les cordes au rôle de comparses ; il y a des passages puissants et rudes dans les mouvements extrêmes, des instants de méditation dans l'adagio, mais les lignes de force disparaissent derrière la continuité obstinée du discours. Dans *Man Nam*, en revanche, Y. Pagh-Paan excelle à mettre en valeur les instruments les uns par rapport aux autres et si, comme chez Yun, la flûte se souvient de l'esthétique orientale, les cordes la rejoignent si bien qu'on reconnaît davantage la personnalité affirmée d'une des meilleures compositrices actuelles que la simple fusion de deux cultures.

Est-ce à cause de l'impression profonde laissée par son dernier opéra *l'Eau*, ou la proximité du quintette de Yun et une certaine parenté d'écriture ? Toujours est-il que le quatuor d'Essyad ne semble pas tenir les promesses d'une personnalité riche et originale : on ne rencontre guère d'idées saillantes, sauf dans les deux derniers mouvements, et l'on a plus souvent le sentiment qu'un instrument mène les autres que celui d'une polyphonie riche de tensions internes. On reconnaît le tempérament, cependant, quoique cabré et un peu figé dans une *certaine raideur didactique.*

Eridan, de Mâche, affiche d'emblée un caractère également didactique ; le premier violon énonce dans le grave une furieuse succession de notes répétées, le second violon l'imite en canon, puis l'alto et le violoncelle s'en mêlent. Toute l'œuvre, ou presque, sera fait de modèles et d'imitations savamment emboîtés les uns dans les autres tantôt avec une véhémence presque tragique, tantôt avec une malice qui fait naître sur le visage des auditeurs un sourire complice : elle pourrait donc n'avoir d'autre contenu qu'une facture brillante ; pourtant, le miracle de ces systèmes qui se succèdent et se combinent est qu'ils produisent un rayonnement et une énergie bien propres à faire bouillir la froide raison dont ils sont issus. C'est là une œuvre marquante, « publique » dans le meilleur sens du mot et qui pourrait connaître rapidement la diffusion et le succès qu'elle mérite.

GÉRARD CONDÉ.

★ Ces concerts seront diffusés ultérieurement sur France-Musique et France-Culture.

Andrei Gavrilov à Mogador

Interrogations

Nos oreilles peuvent-elles avoir la berlue, entendre des génies imaginaires ? Il faut parfois se défier de ses enthousiasmes, mais certaines évidences sont trop fortes pour être trompeuses. Comment alors expliquer qu'Andrei Gavrilov, pianiste soviétique et trente et un ans, grand prix Tchaïkovski à l'unanimité, phénoménal interprète de Scriabine et de Rachmaninov à La Roque d'Antheron (*le Monde* du 3 août 1986), nous ait paru aussi quelconque dans son récital Chopin à Mogador ?

Il relevait de maladie et débutait à Paris, ce qui pourrait expliquer quelques erreurs de texte, mais non cette absence. Le métier est certes superbe, la sonorité riche et heureuse, mais, ce lundi, il ne semblait pas aller au-delà des notes. Son jeu n'était ni superficiel, ni bavard, ni maniéré ; seulement dépourvu d'intentions et d'imagination. Jamais la musique ne paraissait aimantée par sa forme, dotée d'avenir ; à chaque phrase, on attendait l'inflexion qui allait faire vivre cette belle étoffe, en vain, et ce bon garçon qui se transformait en diable arrachant au clavier de fantastiques secrets à La Roque restait ici... un bon garçon. Est-ce simplement Chopin, pierre de touche des grands pianistes, qui nous jouait un de ses tours ?

JACQUES LONCHAMPT.

DANSE

« Sans armes citoyens ! », à l'Opéra de Paris

En avant, le pompiérisme !

Sifflets et lazzis ont accueilli la création de Sans armes citoyens ! *à l'Opéra. Cette fois, on parle de Rudi Van Dantzig, dont les précédents ballets n'avaient suscité qu'un intérêt poli.*

A cinquante-quatre ans, Rudi Van Dantzig, directeur du Het National Ballet d'Amsterdam, a des *allures d'adolescent prolongé, un air* doux, sympathique. Sa formation s'est faite sous l'influence de deux femmes remarquables : Sonia Gaskel pour la danse classique, et Martha Graham, dont il a repris à son compte les tentatives d'introspection. Rudi Van Dantzig cultive un *romantisme noir et se fait l'écho des* désarrois de la jeunesse. On n'est pas étonné de le voir aujourd'hui se référer à Green Peace. Pas étonné non plus de l'engouement de Rudolf Noureev pour ce chorégraphe qui lui a confectionné sur mesure des rôles de héros solitaire *(Blown in a Gentle Wind, About a Dark House, Ulysse)*.

Sans armes citoyens ! créé pour l'Opéra de Paris, est un plaidoyer contre la violence. Le ballet s'ouvre sur un quai de métro parisien (décor de Toer Van Schayk). Station Egalité ; des touristes y côtoient des émigrés, des clochards, des musiciens. Le héros solitaire est là, le poète André Chénier cerné dans un halo de lumière. Il introduit le second tableau, retour en arrière sur les révolutions, celle de 1789 notamment. Sans-culottes, juifs à l'étoile jaune, enfants affamés de tous les *temps*, s'y mêlent dans une fresque allégorique qui, dans les meilleurs moments, rappelle le ballet soviétique *Flamme de Paris*.

Un vent mauvais souffle sur les foules en colère, dont les envols se figent parfois dans des poses empruntées à Rude. La marche funèbre de Berlioz accentue cet aspect architectural. Des destins se croisent. Gavroche est tué. Tout s'achève dans un monde meilleur, monde de cohabitation où règne la superbe Marie-Claude Pietracalla, madone en gloire portée par deux anges punks. A des années de lumière de Magny Marin, qui traite d'un thème similaire *(Eden)*, Rudi Van Dantzig a inventé la danse pompier.

Le plus impressionnant, c'est l'ardeur, le plaisir, que prennent les danseurs à défendre cette œuvre. Le corps de ballet entièrement mobilisé, les enfants de l'école de danse, les solistes Denard, Lormeau, Romoli, Platel, évoluent avec la précision d'un équipage et assurent la flottaison de cette étrange entreprise.

Ce soir là l'Opéra, jouant les contrastes, mettait à son répertoire un nouveau Balanchine, *la Symphonie en trois mouvements* (musique de Stravinsky), un dialogue heurté entre les filles du corps de ballet en blanc (très Broadway), les solistes Mickeys noir et blanc, et les trois chéries, Guillem, Platel, Guérin, joliment « glamour » dans leur maillot rose.

MARCELLE MICHEL.

★ 20, 28, 29 janvier : 19 h 30 ; 31 janvier : 14 h 30, 19 h 30 ; 5 février : 19 h 30 ; 7 février : 14 h 30, 19 h 30.

PATRIMOINE

Ebauche d'un musée

(Suite de la première page.)

Et même construire un – hideux – escalier de sortie en tôle ondulée. « *C'est une préfiguration*, insiste Christian Pattyn. *Un test pour nous comme pour le public.* » Jean Dethier a réussi à concilier les critères scientifiques, le plaisir des non-initiés, les problèmes de sécurité (on ne doit pas toucher aux fragiles maquettes) et les exigences de la conservation : la lumière est soigneusement dosée pour ne pas nuire aux matériaux.

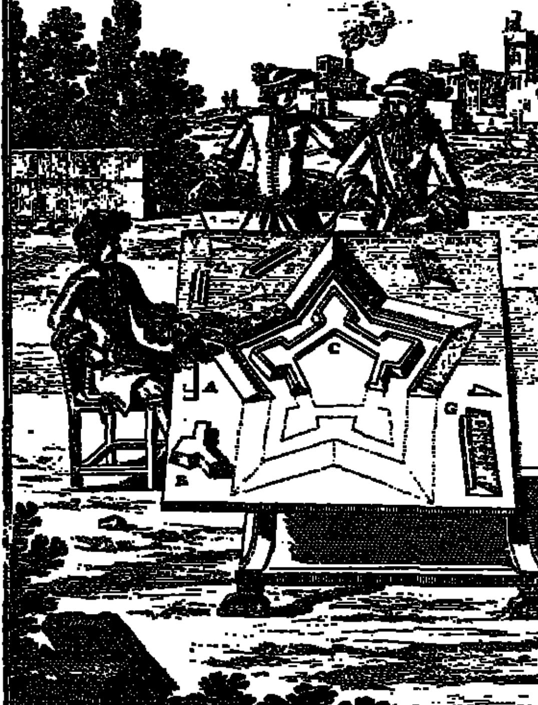
Dès l'entrée, le visiteur est accueilli par l'image des places fortes strictement photographiées à la verticale. Elles glissent lentement le long d'une double paroi incurvée avant de se perdre dans le vide d'une lucarne. A travers elle, on aperçoit l'un des frontons de la cour de *l'hôtel. Sur le sol, défendue par une* rangée de cactus, une forteresse, Juliers, en Allemagne, sort de la terre ocre. Elle est flanquée de deux créations contemporaines, œuvres de Damian et Perreaut, inspirées des modèles de Vauban.

Le parcours commence par une *date – 1777*, – celle du transport de la collection, alors conservée au Louvre, jusqu'aux Invalides. Les petites salles vieux-rose alternent avec les grands espaces blancs, sous la charpente mise à nu. Les éclairages savants qui animent les maquettes trouent la semi-pénombre. Chaque unité présente une facette de la collection. Ces villes miniaturisées, toutes à la même échelle (un pied pour 100 toises) initialement conçues à des fins militaires – défense des frontières, enseignement tactique, – sont vites devenues une manifestation de la puissance royale, fièrement exhibées devant les visiteurs de marque, avant de devenir des sujets de commémoration.

Aujourd'hui, ce sont des documents inestimables, uniques au monde. Ils n'intéressent plus seulement les militaires à la retraite et les stratèges en chambre, mais aussi les historiens, les architectes et les ethnologues.

Le rôle stratégique des plans-reliefs nous est présenté avec la place de Kenokke, épure fortifiée, plantée au milieu de la plaine flamande. La citadelle de Metz surveille la ville à ses pieds. Le fort d'Anvers, bombardé après le siège de 1832, est mélodramatiquement éclairé par des projecteurs qui balaient ses murs dévastés. Ailleurs, on nous explique leur mode de fabrication. En particulier, le minutieux travail préparatoire. Nous pouvons voir les « cahiers de développement » où chaque rue, chaque maison est relevée individuellement avec un luxe incroyable de détails.

Les ingénieurs du génie chargés de ces opérations n'ont oublié ni le profil des arbres, ni l'aspect des rochersn ni la couleur de la végétation. En 1852, travaillant au plan de Rome, le commandant Regnault aquarelle soigneusement son carnet d'un ocre brun : c'est la couleur exacte des eaux du Tibre, précise-t-il. Deux salles insistent particulièrement sur quelques modèles d'urbanisme : Berg-op-Zoom au lacs irrégulier, Metz, avec son plan romain, strictement orthogonal, Landrecies où toutes les voies convergent vers le centre. Enfin, on atteint les morceaux de résistance. Perpignan récemment restaurée et qui fête son trois centième anniversaire. Strasbourg, 10 mètres sur 6, qui date de 1836 et que le second Empire remania pour lui ajouter gare et chemin de fer. Les visiteurs, grâce à des jumelles mises à leur disposition, pourront en admirer les détails. L'exposition s'achève par la place de Briançon, nichée au cœur des Alpes. Selon les instructions répétées du secrétaire d'Etat à la culture, on l'a doté d'un petit spectacle de huit minutes. Huit minutes de trop. L'éternel berger des sons et lumière nous conte l'histoire de la ville. Une voix vaguement gaullienne explique le pourquoi des fortifications tandis que crépitent les rayons lasers. Mais peut-être les



La fabrication d'un plan-relief en 1686

enfants en bas âge seront-ils intéressés par cette animation qui a coûté fort cher.

Dans la dernière salle, on peut admirer les photos des « maquettes en instance d'affectation ». C'est-à-dire celles qui sont à Lille, toujours en caisses, dans un bâtiment dont l'état nécessitera de longs travaux qui ne sont toujours pas commencés. Seront-elles rapatriées ? Des négociations sont en cours. Bizarrement, le ministère de la culture semble exclu de ces tractations qui se déroulent entre le préfet du Nord et le représentant de la DRAC. Lille demande et obtiendra sans doute la garde de 20 à 25 pièces : celles qui concernent la frontière du Nord, le « pré carré » cher à Vauban. A Paris, on se fait à cette idée. « *Ce n'est pas trop grave*, commence-t-on à entendre, *puisque de toutes les manières, même avec 6 500 mètres carrés, on ne pourra tout exposer dans le cadre d'une muséographie moderne.* »

C'est oublier qu'aucun musée ne présente l'intégralité de son fonds et qu'il était prévu, naguère, de créer une salle d'exposition temporaire où les pièces absentes pourraient tourner. Plus grave, celles qui resteront à Lille sont parmi les plus anciennes. Elles constituent l'âme de la collection. Sans elles, le musée perd beaucoup de son intérêt. Pour éviter de scinder l'ensemble, peut-être aurait-il fallu achever le transport vers Lille. Mais on ne voit pas alors pourquoi, au nom de la décentralisation, Grenoble ne réclamerait pas les places fortes alpines ou Brest les citadelles maritimes. Quant à établir des fac-similés comme l'imaginait M. François Léotard, ils sont trop chers – de 1 à 2 millions de francs chacun – et ne peuvent en aucun cas remplacer un original.

Enfin, puisque musée il y a, il faudrait songer à régler le problème majeur de cet établissement. Parent pauvre du Patrimoine, il est directement rattaché à sa direction. Mais sans statut précis, sans conservateur à demeure et sans budget réel. Il dépend en fin de compte du bon vouloir du ministre et de l'intérêt que lui porte son tuteur. A la fin des années 50, M. Louis Grodecki s'était passionné pour cette collection. C'est peu de dire que M. Christian Prévost-Marcilhacy, inspecteur principal des monuments historiques, son responsable actuel, a les mêmes soucis. Il semble avoir découvert les plans-reliefs le jour où l'on a parlé de leur transfert à Lille. Puisque l'on invoque de toutes parts l'intérêt *capital de cet ensemble, si l'on ne* veut pas que la sinistre comédie de l'an dernier se répète, il est grand temps qu'une personne en assume enfin la responsabilité.

EMMANUEL DE ROUX.

VARIÉTÉS

Sylvie Joly, au Palais des glaces

Les caricatures magnifiées

Quelques secondes suffisent à Sylvie Joly pour faire surgir un personnage d'une vérité inspirée.

Sylvie Joly, qui vient de prendre pension au Palais de glaces avec un nouveau « one woman show » est une sorte de Walter Mitty en jupon toujours inspirée qui se heurte à l'absurde, à l'incommunicabilité, à l'éducation, à l'abus de pouvoir, change au quart de seconde de personnage, de situation et dessine ainsi une galerie de portraits drôles et pathétiques, de caricatures magnifiées.

Portant une robe noire interchangeable confectionnée par Thierry Mugler, modifiant sa voix au gré de la satire, Sylvie Joly passe de la grande blonde bourrée de doutes et de complexes au travesti désopilant qui veut se donner le « look » de Liz Taylor, de la fille niaise ou teigneuse à la présentatrice du journal télévisé empêtrée dans les aléas de la technique.

Les personnages surgissent avec leurs ébahissements, leurs folies brusques, leur part de tendresse et de rêve aussi. Avec chacun leur univers qui envahit pour quelques secondes, quelques minutes la scène du Palais des glaces, grâce aux mots, aux gestes, à la lumière, à la présence d'une chaise ou d'un fauteuil. C'est dire que le spectacle de Sylvie Joly n'est pas seulement un exercice de style : le travail de virtuose s'accompagne d'une vive sensibilité, d'une profonde humanité. Bref, d'un vrai talent de comédienne.

Le public, fidèle, ne s'y trompe pas, qui la suit d'un théâtre à l'autre, sans se préoccuper outre mesure de l'ingratitude géographique de certains lieux. Lundi soir, au Palais des glaces, la salle était pleine.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des glaces, 21 heures.

● RECTIFICATIF. – Dans le compte rendu du spectacle *Arromanches* de Daniel Besnehard au Jardin d'hiver (*le Monde* du 16 janvier), nous avons par erreur attribué à la comédienne Françoise Bette le prénom de Louise. Par ailleurs, dans un article consacré à *Antigone* d'Anouilh (*le Monde* daté 18-19 janvier), au théâtre de Boulogne Billancourt, le nom du comédien Guy Trejan comportait un deuxième « e » malencontreux.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

AUDITORIUM des HALLES Pte St-Eustache Mercredi 21 janvier 12 h 30 et 15 h Jeudi 22 janvier 12 h 30 (p.e. Valmalète Kiesgen)	« Les pauses musique du Forum » Daniel WAYENBERG Piano BRAHMS - SCHUBERT CHOPIN - LISZT
Institut néerlandais 121, r. de Lille Jeudi 22 janvier 20 h 30 Entrée : 45 F (p.e. Valmalète)	TON KOOPMAN Clavecin SWEELINCK COUPERIN BACH - SCARLATTI
Centre culturel portugais Jeudi 22 janvier à 20 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERT DU GROUPE ENCUENTROS DE MUSICA CONTEMPORANEA DE BUENOS AIRES Dir. : Alicia TERZIAN Œuvres de YERKANIAN - OLIVEIRA XENAKIS - RANIERI CAMPANA - MANSURIAN URTEAGA - TERZIAN
Salle PLEYEL Samedi 24 janvier à 17 h 15 (p.e. Valmalète)	CONCERTS PASDELOUP Dir. : Gérard DEVOS Sol. : Maurice HASSON BRAHMS - DVORAK
Salle PLEYEL Dimanche 25 janvier 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Masaki NAKATA Sol. : Christophe BOULIER violon 2e prix Thibaud 84 Jose Carlos COCARELLI piano 1er prix M. Long 86 PAGANINI MENDELSSOHN BEETHOVEN
Comédie des Champs-Elysées Lundi 26 janvier à 21 heures (p.e. Valmalète)	MUSICIENS AMOUREUX Récital de piano ALAIN PLANES HAYDN - SCHUBERT JANACEK - DEBUSSY
Institut néerlandais 121, r. de Lille Lundi 26 janvier 12 h 30 et 18 h 30 ENTRÉE LIBRE (p.e. Valmalète)	ELLEN VAN LIER Soprano INEKE DRABBE Piano HAYDN - SCHUMANN BRITTEN
Théâtre de l'Athénée Louis-Jouvet Lundi 26 janvier 20 h 30 (p.e. Valmalète Opéra & Concert)	Brigitte FASSBAENDER Irwin Gage piano SCHUMANN

Grand amphi Sorbonne 47, r. des Écoles 75005 Paris Mardi 27 janvier 20 h 45 Billets : FNAC Crous, Fircatel Rens. 42-51-69-11 (p.e. Valmalète)	ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE PARIS SORBONNE GRIEG Peer Gynt LISZT Les Préludes SIBELIUS Pelléas et Mélisande Dir. : J. GRIMBERT
Eglise La Madeleine Mardi 27 janvier 20 h 45 Loc. agence Perrossier pl. Madeleine Tél. : 42-60-58-31 (Valmalète)	HAENDEL LE MESSIE CHORALE JMF Dir. : L. MARTINI
Eglise des Billettes Dimanche 25 janvier à 17 h (p.e. Kiesgen)	LES PETITS CHANTEURS DU MARAIS Haydn - Bach - Purcell Motets de Monteverdi Lotti - Croce - Da Viadana
Eglise St-Eustache Mardi 27 janvier à 21 h Loc. : F.N.A.C. et 42-23-55-28 (p.e. Mondial Musique)	CHŒUR GRÉGORIEN DE PARIS
Salle Gaveau Mercredi 28 janvier à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	J.-M. FOURNIER PRODUCTIONS Récital de piano Milenda CHAUVEAU Liszt - Ravel - Moussorgsky
Gaveau Vendredi 30 janvier à 20 h 30 (p.e. Mondial Musique)	L'ACTION MUSICALE PHILIP MORRIS présente QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS PRAETORIUS - BEETHOVEN ALBRECHTSBERGER TELEMANN - SEROCKI UBES - DE BARROS
Salle PLEYEL Lundi 2 février à 20 h 30 (Valmalète)	Krystian ZIMERMAN CHOPIN - SCHUBERT SCHUMANN
Auditorium des Halles Pte St-Eustache Mardi 3 février 20 h 30 (Valmalète)	Martin EGEL Baryton Marisa BORINI Piano SCHUMANN Dichterliebe Liederkreis
LE RANELAGH du 24 février au 29 mars 87 Loc. ouverte exclusivem. au 45-63-74-80 ou 3 FNAC et agences (Werner)	MARIONNETTES DE SALZBOURG 40 REPRÉSENTATIONS Les Contes d'Hoffmann Don Giovanni La Flûte enchantée Casse-Noisette LOCATION OUVERTE

Culture

THÉATRE

«Affabulazione», à Bobigny

Pier Paolo Gassman


LIONELLO FABBRI

Vittorio et Alessandro Gassman

Vittorio et Alessandro Gassman jouent Pasolini. Le «fanfaron» a lui-même mis en scène *Affabulazione*, tragédie moderne écrite en vers libre par le poète italien. Montée une première fois en France par Michel Auclair quelques mois avant la mort de Pasolini, la pièce n'avait pas connu le succès. Cette nouvelle version d'«*un poème écrit dans la langue des enfants, la langue des fous*», dit Vittorio Gassman, achève à Bobigny une tournée triomphale en Europe.

O. S.

★ Maison de la culture de Bobigny, jusqu'au 24 janvier à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45.

Carlos d'Alessio au Théâtre de la Ville

L'espace du décalage

Carlos d'Alessio est l'homme qui a fait de la musique de scène et de films un personnage à part entière. Quand on l'écoute, on a l'impression d'avoir entendu quelque chose qui ressemble, et puis ce n'est pas tout à fait ça. Carlos d'Alessio est un artiste du décalage. Depuis *India Song*, il travaille pour Marguerite Duras. A la scène, principalement avec Alfredo Arias et le Groupe TSE, rencontrés à New-York. Les uns et les autres viennent de Buenos-Aires. Carlos d'Alessio était parti le premier et ne les connaissait pas. Sans avoir spécialement le mal du pays, quand on vit à l'étranger, on est attentif à ses compatriotes. Ils se ressemblent tellement, d'ailleurs, qu'ils devaient bien un jour collaborer.

A Buenos-Aires, Carlos d'Alessio a fait des études d'architecture et de la musique en amateur comme toute sa famille : «*Mon frère jouait du tango et moi du classique. A douze ans, il s'est arrêté. Je me suis senti libre et j'ai repris sa façon de jouer. Ma cousine dansait, moi j'improvisais au piano. Je ne suis pas parti à cause de la dictature, mais parce que j'étouffais. En vingt-cinq ans, je suis retourné trois fois chez moi et ça ne me manque pas. Ma musique peut paraître nostalgique, mais c'est parce que j'aime les souvenirs.*»

A New-York, au temps du off off triomphant, Carlos d'Alessio a travaillé avec La Monte Young, Steve Reich : «*J'ai habité là-bas entre 1962 et 1971. C'était comme l'Athènes de Periclès, comme le Paris de Louis XIV. Les arts plastiques menaient le mouvement, et aussi la musique des Beatles. Quand la peinture est redevenue peinture, quand a commencé le mouvement de l'hyperréalisme, s'est amorcé le déclin de New-York. Pour moi, j'étais allé jusqu'au bout de ce que je pouvais faire dans ce type de travail minimaliste. J'éprouvais le besoin de retrouver des codes compréhensibles. L'important, c'est la distance qu'on est capable de prendre par rapport à ces codes. Le chemin que j'avais parcouru m'a aidé. Arias m'a appelé à Paris pour composer la musique de Luxe. J'y suis resté. Je suis devenu Français, même si je ne ressemble pas à tout le monde. Où que je sois, y compris en Argentine, je m'intègre, mais je reste exotique.*»

Au Théâtre de la Ville, Caroline Marcadé danse, Carlos d'Alessio joue : «*Je joue le pianiste qui joue du piano. Je le représente.*» Le premier degré, l'interprétation directe, il ne sait même pas ce que c'est. Il aime parler et se reposer dans la loge de Sarah Bernhardt. Reconstituée bien entendu. Avec les meubles authentiques, les coussins fanés sur lesquels la diva s'est étendue.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30, du 20 au 24.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

« J'abats mon jeu »

1 Le châle de Mme de Rênal

Ce que j'admire le plus chez les critiques littéraires, c'est leur art de résumer un roman. Si je ne suis pas vraiment de la profession, c'est que je n'ai jamais su le faire. Et puis je trouve ce traitement cruel : cette façon de gâcher (en apparence) notre lecture en nous apprenant sans précaution ce qu'il y a dans l'intérieur d'un livre, il faut oser ! Il y a eu d'admirables spécialistes qui savaient vider la bête et la trousser en un tour de main, bonne à cuire. Parmi les anciens, je songe à Emile Henriot, à Kléber Haedens et à bien d'autres, qui faisaient mon émerveillement.

Maintenant, les éditeurs, qui se méfient de tout le monde, se chargent du travail en quatrième de couverture. Ils sont souvent aidés par l'écrivain, qui n'a confiance ni dans son éditeur ni dans la critique pour dire exactement ce qu'il y a dans son roman et ce qu'il vaut. Le résumé est si complet et les qualités de l'objet si bien mises en valeur qu'il devient décourageant d'en parler à son tour. Cette « automation » sauvage me rend perplexe sur l'avenir de la critique. Dans cinquante ans, aura-t-on encore besoin de nous ? Comme tout le monde, il m'arrive de lire. Mais, avec les nouveautés, comme s'il s'agissait de romans policiers à l'ancienne où l'intérêt s'évanouit quand le coupable est démasqué, je prends d'infinies précautions pour ne pas contempler de façon impudique le dos de la couverture, quand bien même l'ouvrage en question serait un traité de philosophie : sait-on jamais, si j'allais apprendre sans chaise pour m'asseoir qu'un traducteur d'Heidegger au détour d'un inédit a dévoilé l'Etre ! En vieillissant, si j'évite toujours aussi farouchement la jaquette et la quatrième, je me permets, quand c'est un roman d'une assez longue distance, après en avoir lu les cinquante premières pages, des libertés à son égard que je ne me serais jamais permises jadis. De lire, par exemple, la dernière page. Et de poursuivre ma route comme si de rien n'était.

Ce sont là, je le reconnais, mœurs de libertin, mais c'est que, si le roman tient malgré ces privautés, si ma lecture ne faiblit pas, c'est que, par quelque côté, il est bon. Après tout, quand nous relisons pour la vingtième fois, *le Père Goriot, le Rouge et le Noir* ou *Madame Bovary*, soi-disant pour le plaisir ou par admiration, en fait pour tenter de percer à jour, de nous approprier comme de vulgaires industriels japonais les secrets de fabrication, nous sommes envers ces pauvres chefs-d'œuvre tant de fois triturés autrement indiscrets ! Ces relectures maniaques devraient d'ailleurs nous donner les clefs d'une critique aimable, qui ne découragerait pas l'achat. Oui, on devrait se demander comment on arrive à relire si souvent certains livres dont nous connaissons la fin et les personnages, l'intrigue et les caractères. C'est qu'on ne *relit* pas peut-être, que l'on regarde autre chose.

Je sais bien que Julien Sorel n'épousera pas Mathilde de la Mole, qu'il finira sur l'échafaud, que Mme de Rênal ne lui survivra pas longtemps, et mille autres détails, mais le mensuel *Femme* m'ayant demandé l'an dernier à propos de mode un papier *sur le Rouge et le Noir*, ce qui me frappa, dans ma lecture du jour, ce fut la violence sexuelle du roman. J'étais épaté de voir Stendhal se gêner si peu dans un livre *en vente libre* en novembre 1830 et qui n'avait même pas l'excuse d'être fripon ! Je ne trouvais plus étonnant que Charles X ait dû s'enfuir en Angleterre, si Stendhal avait pu corriger en toute liberté les épreuves du *Rouge* pendant les Trois Glorieuses. Par la grâce de cette lecture de commande, j'étais choqué par Stendhal comme j'aurais dû toujours l'être, et comme il aurait aimé que je le fusse. Comme je l'avais peut-être été la première fois que je l'avais lu. Mais l'intrigue et ce qu'elle a de passionnant, le fait que *le Rouge et le Noir* m'ait été résumé dans une histoire de la littérature française qui avait été la seule bible de mon enfance avaient dû émousser alors ce que ce roman a de sauvage et de fou. Dans ma lecture pour *Femme*, j'essayais de voir comme Mme de Rênal était habillée. Comme souvent chez Stendhal, les détails étaient maigres. A part le châle, certaine robe d'été, je n'avais pas grand-chose à mettre sous la plume. Et pourtant mon émotion et mon désir n'avaient pas été simulés.

Dans *le Perroquet de Flaubert* (Stock), dont je vous ai bassiné les oreilles il n'y a pas longtemps, M. Julian Barnes, s'en prenant à cette brave Enid Starkie, qui a pourtant tant fait pour nos écrivains, tentait d'éclaircir l'épineux problème de la couleur des yeux de Mme Bovary. Et si Flaubert, tout tatillon qu'il était, s'était bien relu ! Dieu soit loué ! s'il faut croire M. Barnes, notre Flaubert n'avait pas vraiment fauté !

2 Un soupçon d'aneth

C'est à Raymond Queneau que je dois tout. Enfin, de pouvoir écrire sur un livre sans me donner la peine de le résumer, de vendre la mèche. On lui demandait un jour s'il aimait le cinéma, si, l'âge venant, comme beaucoup de personnes, il ne s'ennuyait pas dans les salles obscures. Et il répondit ceci, qui fut pour moi un éblouissement : « *Non, ça va. Quand les images passent, je m'isole dans les détails !* » Ceci ou quelque chose d'approchant. En suivant cette discipline, la relecture des chefs-d'œuvre devient, on l'a vu, un jeu d'enfant. Mais c'est aussi très pratique pour les nouveautés. Quand le livre semble médiocre, il y a toujours un point sur lequel on peut s'accrocher — c'est ce que l'on appelle la beauté des laides — et qui permet de franchir l'obstacle. Et quand le livre est riche, que l'on a l'impression d'avoir découvert un auteur avec tous les risques que cela comporte, cette méthode permet d'en parler sans trop d'angoisse.

Prenez par exemple *Liaisons étrangères* (Rivages) d'Alison Lurie dont je vous ai touché un mot, il y a quinze jours, et dont Nicole Zand vous a dit tout ce qu'il fallait savoir d'important, vendredi dernier, maintenant que le gros du travail est accompli, c'est un plaisir que d'y revenir. Comme vous savez l'essentiel, à savoir qu'un écrivain fort connu, et à juste titre, dans le monde anglo-saxon a enfin débarqué en France, il ne reste plus qu'à vous faire à cette idée et à acheter le livre. Je sais combien il est difficile d'accepter un nouveau, que ce soit dans son journal favori ou dans le calme de sa bibliothèque, combien l'envie vous démange de crier : « complet ! », je le sais puisque je suis allergique à la modernité. Non seulement je suis incapable de résumer un livre, mais encore, ce qui est complémentaire, je n'aime que les écrivains morts sur lesquels on peut feindre de dire des choses piquantes puisque tout a été dit sur eux !

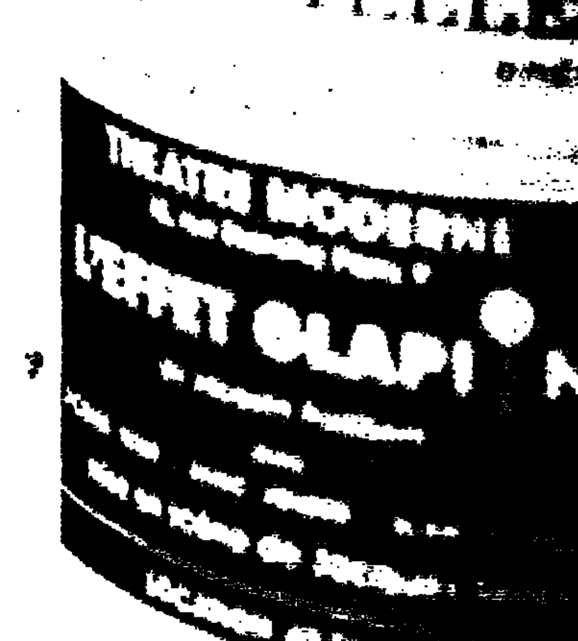
C'est pour ça que les grands prix littéraires ont tant de succès : ils ne nous imposent pas vraiment des noms, des écrivains nouveaux qui risqueraient de nous fatiguer, du moins de nous déconcerter, mais ils lancent en série sur le marché, le Xe prototype d'une bonne vieille marque qui a fait ses preuves : le Goncourt, le Femina, le Renaudot, etc. Il y a des modèles qui plaisent plus que d'autres. Chaque constructeur de voitures en sait quelque chose ! Le plaisir pris, pour vous accoutumer à Alison Lurie, j'avais relevé dans *Liaisons étrangères* les passages gourmands. Page 7, dans l'avion qui va la conduire à Londres, Vinnie Miner « *case ses bottines sous son siège ainsi qu'un carton contenant une bouteille de xérès Bristol Cream détaxé.* Plus tard, page 23, tandis que l'équipage commence à servir le déjeuner, Vinnie après avoir refusé « *le plateau de plastique sur lequel ont été disposés des monticules d'une substance neutre et insipide... colorée et modelée de façon à simuler du ragoût de bœuf, du chou de Bruxelles, de la purée de pommes de terre et du flan au citron...* » déguste un sandwich au poulet qui fait envie à son voisin, une grosse pomme McIntosh luisante et une barre de chocolat Tobler amer. A la page 63, Vinnie déjeune avec son plus vieil ami londonien, Edwin Francis, qui est à la fois critique, écrivain et éditeur de livres d'enfants. « *Chez* Monsieur Thompson, *restaurant petit mais chic de Kensington Park Road.* » Edwin, ce n'est un secret pour personne, a de mauvaises mœurs et de plus est un affreux gourmand qui souhaiterait maigrir. Il commet pourtant aussitôt à table « *une entorse au régime qu'il a entrepris en beurrant avec prodigalité un des petits pains complets pour lesquels* Monsieur Thompson *est renommé !* » Page 67, il pose sur sa sole Véronique un regard de concupiscence « *puis l'attaque délicatement* ». Il la trouve parfaite tandis que Vinnie avec moins de passion entame sa côtelette grillée.

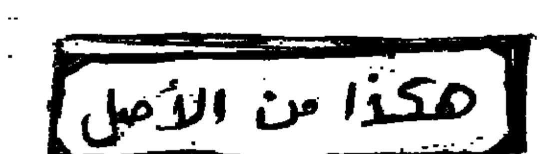
Dans la même page et les suivantes, nous apprenons qu'Edwin, « *faisant fi des conseils de son médecin se jette sur les pommes de terre à la crème* » et interroge Vinnie sur son plat : « *Avez-vous goûté les courgettes ? — Oui, elles sont très bonnes. — De l'estragon visiblement. Y aurait-il peut-être un soupçon d'aneth ?* » Non ce n'est pas de l'aneth. Page 69, Edwin n'hésite pas à commander une tarte aux abricots et à la crème fouettée. Et Vinnie trouve, pour la première fois de sa vie, cet homme intelligent « *honteusement grassouillet... ; que son affectation de régime est ridicule ; et que son insistance auprès de ses amis pour qu'ils participent à cette comédie* » est fatigante. D'autant plus que, pendant ce déjeuner, on apprend des choses capitales sur deux des héros de ce roman, une passion se noue. Je n'en dirai pas plus !

3 Rue de Condé

Il y a de la dame d'œuvres chez Simone Gallimard. Voyant venir le temps de la triste froidure, elle a ouvert son couvent de la rue de Condé, Le Mercure de France, à des messieurs très bien sous tous les rapports et qui, compte tenu de leur âge, avaient besoin d'un peu de repos et d'eau fraîche. Pour la remercier de sa frugale et franche hospitalité, ils sont neuf pour le présent quart d'heure à avoir composé dans leur cellule un petit « crime parfait », couronne galante et son honneur. Ainsi, le regretté Barjavel avec sa *Peau de César*, Roger Peyrefitte et *la Soutane rouge*, Guy des Cars et *le Faiseur de morts*, Jean Raspail et *le Président*. Des frères convers sont venus épauler les saints hommes : Pascal Lainé, Pierre Bourgeade et Pierre-Jean Rémy (*le Vicomte épinglé*) parce qu'il n'y a pas de collections qui vaillent sans lui.

J'allais oublier Suzanne Prou (*les Amis de M. Paul*), gente demoiselle de Grimaud, qui est un peu la sœur de lait de Simone ! Il manquait un académicien à cette maison de repos. Depuis *l'Erreur* (Mercure de France, 89 F) de Cecil Saint-Laurent, préface de Jacques Laurent, notre attente est comblée. Les Français ne sont pas forts en policiers, s'ils sont loin d'en être dépourvus. *L'Erreur* est un exercice distingué, au charme vieillot, qui aurait fait sourire d'aise l'auteur du *Crime de Sylvestre Bonnard*. Il mérite certainement de recevoir l'un des nombreux prix décernés par l'illustre compagnie.





هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES YEUX D'AGATHE, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 45.
ENCHAINÉS, Rond-Point, petite salle (42-56-60-70), 20 h 30.
BABIBOUM, Tourtour (48-87-82-48), 18 h 45.
UN ENFANT DE LA GUERRE, Déchargeurs (47-00-05-70), 20 h 30.
LA DIVINE CLOWNERIE, Amandiers (43-66-42-17), 20 h 30.
LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30.
LAISSEZ-LES VIVRE, Splendid Saint-Martin (42-08-21-93), 20 h 30.
TURCARET, Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.
CONTES DE MAUPASSANT, Arcane (43-38-19-70), 20 h 30.
MAM'ZELLE JULIE, Comédie de Paris (42-81-00-11), 19 h.
DERNIERS MASQUES, Théâtre 13 (45-88-16-30), 20 h 45.
CONVERSATION APRÈS UN ENTERREMENT, Paris Villette (42-02-02-68), 21 h.
AFFABULAZIONE, Bobigny, MC 93, (98-31-11-45), 20 h 30.
LES DÉSOSSÉS, Gemier (47-27-81-15), 20 h 30.
LES VOIX INTÉRIEURES, TEP (43-64-80-80), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Ballets Van Dantzig/Balanchine.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Turcaret.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : le Maître-Nageur, de J.-P. Amette.
TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 : les Voix intérieures.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : les Crachats de la Lune ; 18 h 30 : Carlos d'Alessio ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or : 20 h 45 : la Princesse Blanche, de Rainer Maria Rilke.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Yiddish cabaret.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 30 : la Divine Clownerie.
ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Contes de Maupassant.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : Pièce.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet 19 h : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard 18 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.
BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : le Nègre.
CARTOUCHERIE, th. de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Home.
AQUARIUM (43-74-99-61), 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tse Toung.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30, Orlando Furioso.
COMEDIE DE PARIS (42-81-00-11), 19 h : Mam'zelle Julie.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez ; 22 h : l'Odieux visuel.
THEATRE-18 (42-26-47-47), 20 h 30, dim. 16 h : SOS.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : la Princesse blanche.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : l'Arrêt de mort.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : l'Amour en pièces.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : le Chemin d'Anna Bargeto.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : un Beau Saland.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : Sir Gawain and the Green Knight.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

Mardi 20 janvier

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-74-77-77), 20 h 30 : Poursuite et fugue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arromanches.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Valse du hasard.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Deux sur la balançoire.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h, la Galipette.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : l'Idiot.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double Mixte.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Effet Glapion.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : les Yeux d'Agathe.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU THEATRE (48-07-00-21), 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue.
TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : les Rêves de Lolita et Laverdure.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : conversations après un enterrement.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : les Salons.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 45 : Babiboum.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), les Taupes niveaux.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-Habitation.
DEUX ANES (46-06-10-26), 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

La danse

(Voir théâtres subventionnés.)
BASTILLE (43-57-42-17), 19 h : Nota Bene.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 22 h 30 : Bac ou mariage.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-48), 20 h 30 : l'Ange bleu.

Opérettes, comédies musicales

PORTE ST-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : la Petite Boutique des horreurs.
TH. DE PARIS (43-59-39-39), 20 h 30 : la Belle Hélène.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à Louise Chevalier : le Voyage d'Amélie, de D. Duval ; 19 h, 20 ans du Studio Action – Carte blanche à Causse et Rodon : le Journal d'une femme de chambre, de J. Renoir ; 21 h, Adieu l'arche, de Shuji Terayama (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Cinéma et littérature au Japon

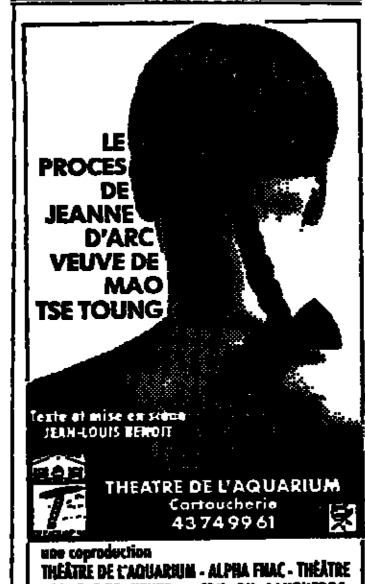
Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
AMERICAN WARRIOR II (A., v.o.) (*) : George V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Club, 9e (47-70-81-47) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE BEAUF (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) ; Gaumont Halles 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 3e (47-42-97-52).
COCA COLA KID (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-62-16-16).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE COUREUR (Iran., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-81-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).
L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; UGC Gare de Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FIRESTARTER (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Elysée, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
KAMIKAZE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MISSION (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (43-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ON A VOLÉ CHARLIE SPENCER (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).
LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h.sp.), 6e (46-33-10-82).
SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA VÉRITABLE HISTOIRE d'AH. Q (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
Y A-T-IL QUELQU'UN POUR TUER MA FEMME ? (A., v.o.) : Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FILMS NOUVEAUX

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (*), film américain de James Foley, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (*), film américain de René Cardona Jr, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
JASON LE MORT-VIVANT (*), film américain de Tom Mac Loughlin, v.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
MALCOLM, film australien de Nadia Tass, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
LA MESSE EST FINIE, film italien de Nanni Moretti, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MORT OU VIF, film américain de Gary Sherman, v.o. : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-31-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LES MURS DE VERRE, film américain de Scott Goldstein, v.o. : Forum 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 5e (45-79-33-00) ; v.f. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
PAIEMENT CASH, film américain de John Frankenheimer, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
SALE DESTIN, film français de Sylvain Madigan : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE, film français de Georges Lautner : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-46-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Feuilleton : Dallas.
21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
22.20 Documentaire : Nouveaux mondes, l'Australie.
▶ Premier volet d'une série de trois. La dernière conquête de l'Ouest.
23.20 Paris-Dakar : résumé.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.35 Cinéma : *Klute* ■■
Film américain de Alan J. Pakula (1971), Avec Jane Fonda, Donald Sutherland, Charles Cioffi, Nathan George, Dorothy Tristan, Rita Gam, Roy Scheider.
Un homme de science, bon époux et père de famille, disparaît. Le policier chargé de l'enquête découvre qu'il a fréquenté une call-girl à New-York et surveille celle-ci. Un suspense rebondissant en étude de mœurs et de milieu, une peinture désenchantée de l'Amérique moderne livrée à la débauche et à la corruption, le portrait d'une femme étrange et complexe : Jane Fonda, c'est tout dire.
22.20 Magazine : Cinéma, cinémas.
Emission d'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura.
Au sommaire : Samuel Fuller, Buster Keaton, Wim Wenders, Janet Leigh, Gérard Depardieu, Maurice Pialat.
23.10 Série : Johnny Staccato.
23.40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20.35 Cinéma : *War games* ■■
Film américain de John Badham (1983), avec Matthew Broderick, Dabney Coleman, John Wood, Ally Sheedy.
En piratant des jeux vidéo sur son ordinateur, un lycéen de Seattle capte, sans le savoir, les véritables données de la guerre thermonucléaire totale. Un postulat qui fait froid dans le dos : danger de l'ordinateur à la maison, suppression de l'intervention humaine dans le déclenchement de la guerre mondiale. Et aussi un extraordinaire spectacle qui tient en haleine.
22.30 Journal.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Moi vouloir toi □ film français de Patrick Dewolf (1985), avec Gérard Lanvin, Jennifer, Daniel Russo, Corine Marienneau, Clémentine Célarié, Bernard Giraudeau. **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : P.R.O.F.S.** ■ film français de Patrick Schulmann (1985), avec Patrick Bruel, Fabrice Luchini, Christophe Bourseiller, Laurent Gamelon, Martine Sarcey, Yolande Gilot. **23.40 Cinéma : Martin soldat** ■■ film français de Michel Deville (1966), avec Robert Hirsch, Véronique Vendell, Walter Rilla, Paul-Emile Deiber. **1.10 Jeu : Shanghai-Paris.**

LA « 5 »

20.30 Cinéma : Et vive la liberté ! ■ film français de Serge Korber (1977). **22.00 Série : Supercopter. 23.00 Série : Lou Grant. 23.55 Série : La cinquième dimension. 0.45 Série : Star Trek. 1.45 Série : Lou Grant. 2.40 Série : La cinquième dimension.**

TV 6

20.30 Cinéma : Deux sœurs vivaient en paix ■ film américain d'Irving Reis (1947), avec C. Grant, M. Loy, S. Temple. *Un conférencier fantaisiste, qui a eu affaire à une femme-juge, est en butte aux avances de la sœur de celle-ci, une adolescente énamourée. Pas follement original dans le scénario et la mise en scène, mais le trio Cary Grant-Mirna Loy-Shirley Temple fait des étincelles.* **22.05 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. L'homme naît à la mer; Le handicap : la culture handicapée. **21.30 Musique : Diagonales.** Entretien avec Michel Jonasz. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Louis Jouvet. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel). Récital Jorge Bolet, piano. **22.00 Les soirées de France-Musique.** Concert de minuit : ouverture de Manfred, de Schumann ; Guillaume Tell, de Rossini ; Neuvième symphonie en mi mineur, op. 95, de Dvorak (enregistré le 31 janvier 1953 au Carnegie Hall) ; Le barbier de Séville (ouverture), de Rossini, Sixième symphonie en si mineur, de Tchaïkovski (enregistré le 21 mars 1954 au Carnegie Hall) ; par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. Arturo Toscanini.

Mercredi 21 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse.
14.40 Feuilleton : Isaura. (13e épisode).
15.15 Vitamine.
Invités : Patrick Bruel, Desireless. Mon petit poney et ses amis ; Séquence z'animo ; Séquence danse ; Séquence cinéma ; Jem ; Séquence Look ; Les Snorkys ; Séquence cascade ; Séquence gadget ; Robot Story.
17.25 La vie des Botes.
17.50 Feuilleton : Huit, ça suffit (13e épisode).
18.20 Mini-journal, pour les jeunes.
De Patrice Drevet.
18.40 Jeu : La roue de la fortune.
19.05 Feuilleton : Santa Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Marie Pervenche.
Avec Danièle Evenou.
Une tigresse dans le moteur.
21.35 Document : Autoportraits : François Mitterrand.
De Pierre Jouve et Ali Magoudi.
Après Jacques Chirac, la semaine dernière, c'est au tour du président de la République de se livrer à une introspection. Il parle de la mort, de l'amitié, du pouvoir et de la religion.
22.35 Paris-Dakar : résumé.
22.40 Journal.
23.00 Ciné-club : *le Mur* ■
Film de Yilmaz Güney (1983), avec Tuncel Kurtiz, A. Emel Mesci, Malik Berrichi, Nicolas Hossein, Isabelle Tissandier.
Dans une prison du côté d'Ankara, des enfants de dix à dix-sept ans, jeunes délinquants brimés et traités en esclaves, finissent par se révolter. Exilé en France, Yilmaz Güney y a tourné ce dernier film avant de mourir. Si les faits rapportés sont réels, la transposition dans la région parisienne n'est pas réussie. On garde pourtant du respect pour le témoignage d'un déraciné.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13.45 Feuilleton : Le riche et le pauvre.
14.35 Terre des bêtes.
Emission d'Allain Bougrain-Dubourg.
Des plantes à l'appétit féroce.
15.00 Récré A 2.
Ty Uan ; Les Schtroumpfs ; Quick et Flupke ; Les Ewoks ; Le sourire du dragon ; La chevalerie ; Flip bouc ; Cosmocats ; Sherlock Holmes.
17.45 Magazine : Mambo satin.
De Billy Bourne.
Au sommaire : les Baskets ; Les commerçants ; La boum ; Animateur radio.
18.05 Série : Ma sorcière bien-aimée.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.05 D'accord, pas d'accord.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Le grand échiquier.
Emission de Jacques Chancel, consacrée ce soir à la chanson française.
▶ Invités : Henri Salvador, le groupe antillais Malavoi, Jean Le Poulain, Laurent Voulzy, Diane Tell, Raymond Gimenez, Alain Chamfort, Christophe Laurent, Raymond Devos, Jean-Pierre de Barba, Richard Anconina, les frères Hadjajd, Françoise Dorin, Paul Misraki, Fabienne Thibaut, Sabine Paturel, Yves Duteil, Ivry Gitlis, Eric Le Lann, Maurice Vander.
23.30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage (rediff.).
14.30 Documentaire : Voyage à travers le système solaire.
15.00 Téléfilm : Agence matrimoniale.
D'après Agatha Christie.
16.00 Documentaire : Les maîtres d'œuvre.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Téléfilm : Néna.
18.00 Inspecteur Gadget.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel, petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information (et 19.35).
19.15 Actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Les jeux à Thiers.
20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.
Emission de Guy Lux.
En direct d'Avoriaz à l'occasion du Festival du film fantastique. Avec Kimera, Johnny Hallyday, Sterna Wetz...
21.55 Magazine : Thalassa.
22.45 Journal.
23.15 Variétés : Bleu outre-mer.
Avec Frédéric Lodéon, violoncelliste, Georges Rabol, pianiste, et Alain Jean-Marie, pianiste de jazz.
0.05 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cabou cadin. 14.25 Téléfilm : Deux filles et un camion. 16.15 Téléfilm : Terreur froide. 17.50 Cabou cadin. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Starquizz. 20.30 Les triplés. 21.00 Cinéma : Catch 22 ■■ film américain de Mike Nichols (1970), avec Alan Arkin, Anthony Perkins, Paul Prentis, Orson Welles, Jack Gilford, Martin Balsam. *1944. Un camp de bombardiers américains en Italie. Un colonel porte les hommes au bord de la folie en multipliant les missions. Féroce satire de la vie militaire avec un humour noir proche de MASH, tourné la même année.* **22.55 Flash d'informations. 23.00 Volley-ball : Coupe d'Europe.** Montpellier-Parme (en différé de Montpellier). **1.00 Cinéma : Une femme en Afrique** ■■ film français de Raymond Depardon (1985), avec Raymond Depardon, Françoise Prenant. **2.20 Magazine : Hollywood stars.**

LA « 5 »

13.35 Série : Riptide. 14.30 Série : Tonnerre mécanique. 15.25 Chips. 16.20 Série : K 2000. 17.15 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.10 Série : Supercopter. 19.5 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Téléfilm : Rumeurs de guerre. 22.25 Série : Supercopter. 23.25 Série : Lou Grant. 0.15 Téléfilm : Rumeurs de guerre. 2.10 Série : Supercopter.

TV 6

14.00 6 Tonic. 17.00 Système 6. 18.50 NRJ 6. 19.40 Série : Max la menace. 20.10 Feuilleton : Le temps des copains. 20.30 Sixties : La grande vallée ; Les chevaliers du ciel ; Destination danger ; Au cœur du temps.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. La vie culturelle à Alger, 1900-1950. **21.30 Musiques traditionnelles.** Guila Beshari, héritière de la tradition du chant religieux yéménite. **22.30 Nuits magnétiques.** La nuit et le moment ; Portrait d'acteur. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 16 janvier à la Grande Halle de La Vilette) : Le tombeau de Couperin, de Ravel ; Concerto pour violoncelle et orchestre (d'après le Concerto pour clavecin en ré majeur, de Monn), de Schoenberg ; Les tableaux d'une exposition (orchestration Maurice Ravel), de Moussorgski, par l'Orchestre national de France, dir. Eliahu Inbal ; sol., Maurice Gendron, violoncelle. **22.30 Les soirées de France-Musique.** Yvonne Lefébure raconte... ; à 23.08, Jazz-Club.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 janvier à 0 heure et le mercredi 21 janvier à 24 heures.

Les hautes pressions persisteront sur la France jusqu'à dimanche. Cependant, elle s'affaibliront par le nord, jeudi soir, laissant pénétrer un courant perturbé de nord qui traversera la France vendredi en amenant de la neige et s'évacuera samedi en Méditerranée. Il laissera place à un temps variable ponctué d'averses de neige, plus actives sur la moitié est du pays et s'atténuant samedi soir.

Par ce type de temps anticyclonique, les températures atteintes la nuit dépendent fortement des couvertures neigeuse et nuageuse locales. Si le brouillard et les nuages bas persistent toute la nuit (ce qui était souvent le cas sur la moitié nord de la France depuis la fin de la semaine dernière), les températures varient peu entre la journée et la nuit.

En revanche, les éclaircies nocturnes peuvent provoquer une chute des températures jusqu'à des valeurs records. Cela explique les différences parfois importantes entre les prévisions et les valeurs réellement observées.

Mercredi 21 : maintien d'un temps froid, souvent brumeux et nuageux ; quelques flocons de neige pourront être très localement observés, en particulier le soir sur les régions du Nord.

Le ciel sera cependant partiellement dégagé près de l'Atlantique et sur les régions méditerranéennes. Il fera beau en montagne. Les températures, qui resteront négatives, évolueront peu : – 4 à – 8 degrés le matin par ciel couvert, mais pouvant encore descendre localement en dessous de – 12 degrés à la faveur d'éclaircies nocturnes

Seules la Provence, la Côte d'Azur et la Corse connaîtront des températures côtières positives, voisines de 4 à 8 degrés.

Jeudi 22 : des chutes de neige faibles affecteront le matin les frontières du Nord puis glisseront en cours de journée jusqu'au nord des Alpes. Sur la moitié est, passages nuageux le matin puis éclaircies l'après-midi. Sur les autres régions, le temps sera brumeux le matin (brumes localement givrantes) puis des éclaircies se développeront. En soirée, arrivée sur le nord du pays d'une zone de temps perturbé avec de la pluie et de la neige.

Les températures minimales varieront de – 5 à – 10 degrés en général, sauf en Méditerranée où elles varieront de 0 à 5 degrés. Cependant, elle pourront descendre de – 10 à – 18 degrés localement par nuit claire et sur sol enneigé.

Les températures maximales varieront de – 1 à – 8 degrés mais atteindront 5 à 7 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Vendredi 23 : la zone de temps perturbé avec de la neige qui affecte le matin le Nord et les régions de la Manche traversera la France en cours de journée. Les précipitations neigeuses associées seront surtout actives sur le nord et l'est du pays. Derrière cette zone perturbée un temps instable s'établira l'après-midi sur la moitié nord. Avec ce temps instable, des éclaircies apparaîtront mais elles seront ponctuées d'averses de neige.

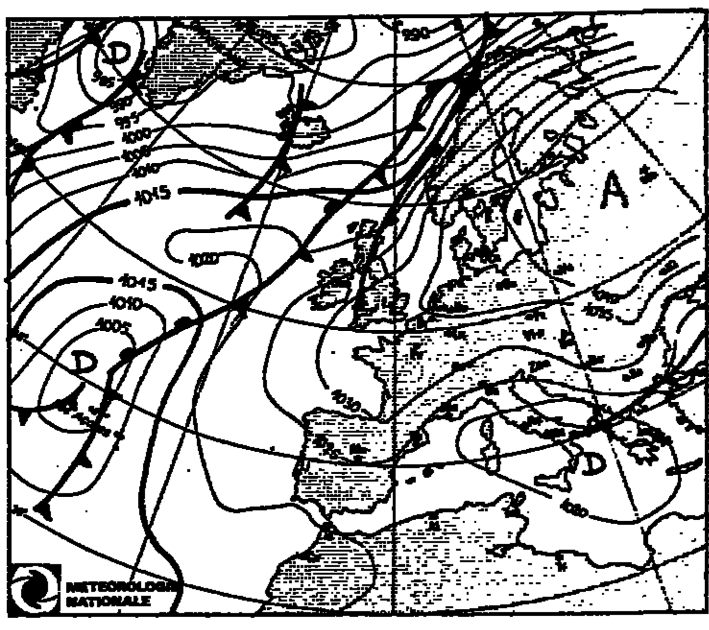
Températures minimales en hausse légère au nord de la Loire et stationnaires ailleurs.

Températures maximales stationnaires.

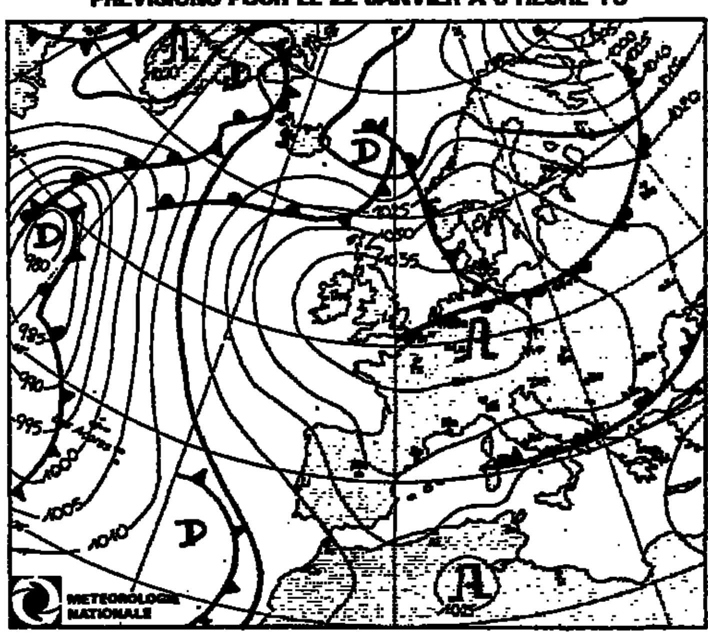
Samedi 24 et dimanche 25 : encore des averses de neige samedi sur les reliefs de la moitié est de la France, s'atténuant l'après-midi avec des éclaircies se généralisant l'après-midi et dimanche.

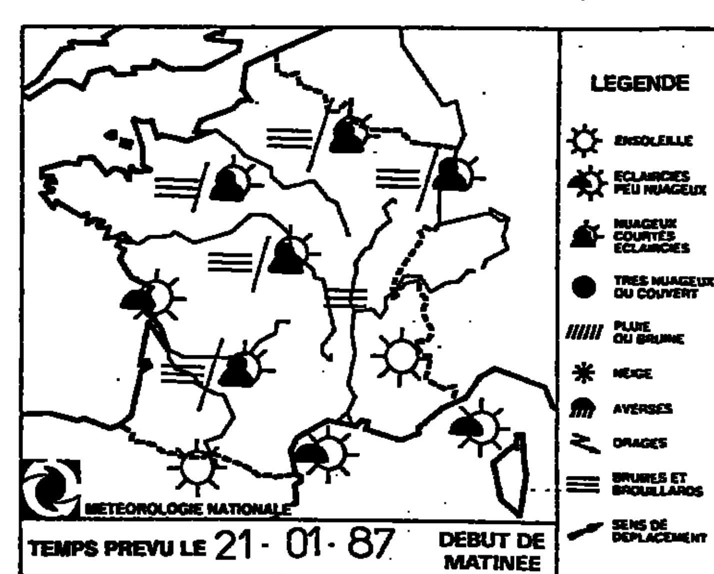
Les températures minimales en légère hausse samedi par rapport à la veille vont de nouveau baisser dimanche.

SITUATION LE 20 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 22 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 21 - 01 - 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 19-1 à 6 h TU et le 20-1-1987 à 6 h TU — le 20-1-1987

FRANCE											
AJACCIO	13	8	C	TOURS	– 5	– 6	C	LOS ANGELES	16	6	D
BIARRITZ	– 1	– 5	B	TOULOUSE	– 7	– 7	P	LUXEMBOURG	– 6	– 6	C
BORDEAUX	– 4	– 5	C	POINTE-À-P.	28	18	D	MADRID	10	– 5	D
BOURGES	– 4	– 5	B	ÉTRANGER				MARRAKECH	21	7	D
BREST	4	– 3	P	ALGER	15	– 1	D	MEXICO	27	9	B
CAEN	– 6	– 7	B	AMSTERDAM	– 4	– 6	C	MILAN	5	– 1	C
CHERBOURG	– 2	– 5	B	ATHÈNES	16	11	C	MONTRÉAL	– 1	– 17	*
CLERMONT-FERR.	– 5	– 5	C	BANGKOK	34	21	D	MOSCOU	– 5	– 6	*
DIJON	– 3	– 4	C	BARCELONE	10	1	N	NAIROBI	25	14	C
GRENOBLE St-M-H	– 2	– 4	C	BELGRADE	– 1	– 5	*	NEW-YORK	3	– 1	*
LILLE	– 4	– 5	C	BERLIN	– 7	– 12	*	OSLO	– 8	– 10	*
LIMOGES	– 5	– 6	C	BRUXELLES	– 4	– 5	C	PALMA-DE-MAL.	13	8	D
LYON	– 3	– 4	B	LE CAIRE	22	14	C	PÉKIN	4	– 8	D
MARSEILLE-MAR.	3	– 5	C	COPENHAGUE	– 2	– 7	N	RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
NANCY	– 4	– 5	B	DAKAR	22	19	N	ROME	13	5	P
NANTES	– 4	– 7	C	DELHI	20	9	B	SINGAPOUR	31	25	C
NICE	11	6	N	DJERBA	15	5	D	STOCKHOLM	– 6	– 6	C
PARIS-MONTS.	– 4	– 5	B	GENÈVE	– 3	– 4	C	SYDNEY	28	19	D
PAU	– 2	– 6	B	HONGKONG	21	15	C	TOKYO	9	1	D
PERPIGNAN	11	– 5	D	ISTANBUL	8	3	C	TUNIS	11	6	C
RENNES	– 4	– 8	*	JÉRUSALEM	22	8	D	VARSOVIE	– 9	– 16	D
ST-ÉTIENNE	– 5	– 5	B	LISBONNE	14	4	D	VENISE	8	2	D
STRASBOURG	– 5	– 5	C	LONDRES	– 1	– 1	C	VIENNE	– 1	– 8	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévision complètes. Météo marine.
Temps observé Paris, province, étranger.
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 21 JANVIER

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la Cour des miracles », 14 h 20, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Musée Cognacq-Jay, meubles et objets précieux du dix-huitième siècle », 15 heures, s'inscrire : 42-60-71-62 ; après 18 heures : 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« L'Opéra et son musée », 14 h 30, hall (D. Bouchard).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection Passé).

« La cathédrale Saint-Louis et sa chapelle palladienne », 14 h 30, façade de la cathédrale à Versailles (M.A. de Varax).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles d'entrée (Ch. Merle).

« Un intérieur des années 1780 », 14 h 30, musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines (Arcus).

« Le musée Pasteur », 15 heures, 25, rue du Docteur-Roux (AITC).

« Les années folles de Montparnasse, la Coupole », 15 h 30, métro Vavin (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Les jardins du village de Saint-Germain-des-Prés, l'abbaye, les caves », 14 h 30, église Saint-Germain-des-Prés (Vieux Paris).

« Histoire des vieux cimetières de Paris aux Catacombes », 14 h 30, entrée place Denfert-Rochereau.

« Mobilier et décor d'intérieur de Louis XIV à Napoléon », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli.

« La chapelle Saint-Joseph des Carmes, souvenirs révolutionnaires », 15 heures, 70, boulevard de Vaugirard.

« La tour Eiffel illuminée », 18 heures, devant le buste de Gustave Eiffel (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

CONFÉRENCES

3, rue Rousselet, 19 heures : « Urbanisme et architecture en Egypte pharaonique ».

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Des saveurs et des peuples

Les perceptions du sucré, du salé, de l'acide et de l'amer sont universelles, mais les sensibilités à ces différents goûts varient selon les populations.

CE n'est pas par hasard si les populations soudaniennes sont de bien meilleurs « goûteurs » de sucre que les Pygmées ou s'il n'est pas de palais plus fin que celui des Eskimos pour apprécier le salé. Il faut plutôt voir là *un signe de* l'adaptation des diverses ethnies à leur milieu naturel et aux aliments qu'elles y trouvent.

Inutile de chercher à faire des comparaisons de ce type auprès de la majorité des habitants de la planète rompus au libre échange des denrées alimentaires et pour lesquels le culturel a implacablement chassé le naturel. En revanche, certains habitants de territoires isolés et dont le mode de vie a très peu évolué depuis des millénaires offrent un champ d'observation intéressant pour comparer différentes sensibilités aux principales saveurs : *le sucré, le salé*, l'acide et l'amer.

C'est donc à la rencontre des Pygmoïdes Twa et Oto du Zaïre, des Pygmées Aka de Centrafrique, de Soudaniens comme les Koma et les Doupa du Nord-Cameroun ou des Eskimos Inuits du Groenland, ainsi que de quelques autres ethnies, que sont partis M. Claude-Marcel Hladik et Mme Hélène Pagezy, de l'équipe d'anthropologie alimentaire différentielle du CNRS, et Mme Bernadette Robbe, du Musée de l'homme à Paris. Ils ont chacun rapporté de leur périple des données qu'il a été possible de comparer (1).

Dans l'affaire, le plus difficile a sans doute été de se rendre dans les villages les plus reculés. Là, il a suffi, comme l'a fait M. Hladik au Cameroun, de préparer des solutions de plus en plus diluées de substances sucrées (glucose, levulose, saccharose), acides (oxalique et citrique), salées (chlorure de sodium) et amères (thiourée, chlorhydrate de quinine). Puis de faire goûter aux villageois les boissons ainsi préparées – en commençant par les plus diluées – afin de noter à partir de quelle concentration chacun reconnaissait la saveur proposée. La statistique a fait le reste.

Des observations et des calculs, il ressort que les Koma du Nord-Cameroun ont une bien meilleure perception du goût sucré que leurs compatriotes, les Pygmées Gieli. Ce sont pourtant des peuples géographiquement très voisins mais qui vivent les uns dans la savane arborée, les autres dans la forêt équatoriale. Cela fait toute la différence.

« En forêt dense, de très nombreuses espèces se côtoient et elles entrent en compétition vis-à-vis des oiseaux qui dispersent leurs graines », explique M. Hladik. Les volatiles appréciant semble-t-il les douceurs, ils choisissent de préférence les graines les plus sucrées et favorisent la prolifération des arbres qui les portent. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Pygmées de ces forêts, tout environnés qu'ils sont de fruits très sucrés, n'aient pas développé une sensibilité particulière pour cette saveur. Il en va tout autrement pour leurs voisins du Nord qui vivent dans des savanes et disposent de fruits deux à trois fois moins riches en sucre.

Il y a plus. En affinant les analyses, les chercheurs ont constaté que les différences de sensibilité des diverses ethnies étudiées vis-à-vis du glucose ou du saccharose s'estompent devant le lévulose. Preuve sans doute que la hiérarchie du *« pouvoir sucrant »* que l'on attribue, dans les pays développés, à ces trois substances, est une notion toute relative, qui ne recouvre aucune réalité dans des contrées plus lointaines.

L'amer est en revanche très vite détecté par tous. Il en va de la survie de ces peuples qui doivent veiller à ne pas consommer d'alcaloïdes végétaux toxiques, décelables à leur amertume. Le désagrément que provoque cette saveur semble d'ailleurs universel à voir la moue dégoûtée que font les nourrissons comme les jeunes singes aussitôt qu'ils l'ont sur la langue.

Sans doute est-ce aussi l'instinct de conservation qui a fait des Inuits du Groenland d'excellents goûteurs de sel. Ces Eskimos, qui consomment une nourriture déjà très riche en chlorure de sodium, doivent éviter les excès de sel qui nuiraient à leur santé. *Il leur faut* donc être particulièrement vigilants lorsque, pour s'approvisionner en eau douce, ils recueillent la neige déposée sur la banquise, d'autant plus que la sensibilité gustative diminue avec le froid.

« Il ne s'agit là que de l'hypothèse la plus probable », souligne M. Hladik. Mais l'explication séduit par sa logique. Il est en revanche *a priori* plus surprenant de voir que, dans les ethnies les plus sensibles à une saveur donnée, il peut exister des différences de comportement entre les hommes et les femmes. Ces dernières sont alors toujours gagnantes au jeu du test de dégustation et *les dames Inuits* n'ont pas leur pareil pour percevoir une trace de sel, pas plus que leurs sœurs Mvae et Yassa du Cameroun pour déceler le glucose ou les femmes Oto du Zaïre pour « sentir » la thiourée.

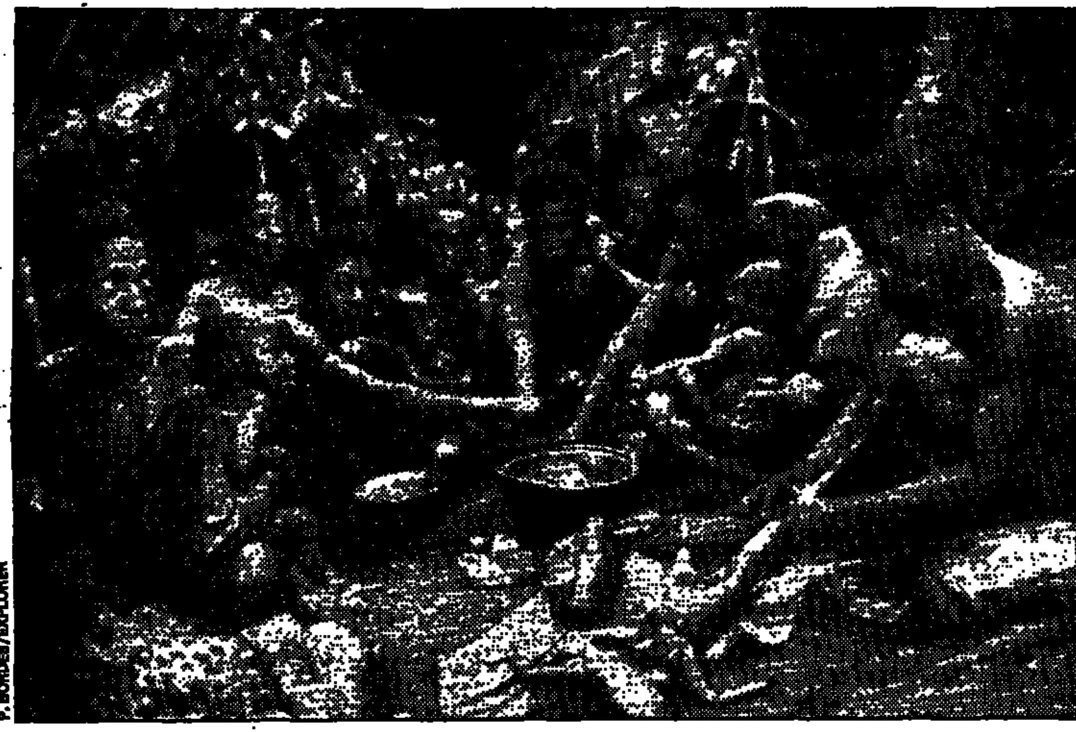
Le partage des tâches, qui attribue traditionnellement la cueillette des fruits et la préparation des aliments aux représentants du sexe faible, serait-il responsable de cette discrimination ? Faut-il y voir la conséquence des variations de perceptions qui accompagnent les différentes phases du cycle féminin ? Peut-être. Mais si tel était le cas, *« on devrait retrouver un phénomène analogue chez les Pygmées »*, souligne M. Hladik. L'explication ne lui paraît pas la meilleure, mais elle *« mérite d'être approfondie »*.

En revanche, le chercheur voit dans la différence de sensibilité des hommes et des femmes une nouvelle confirmation de l'hypothèse selon laquelle la perception gustative aurait un support génétique. Ce lien entre la sensibilité aux saveurs et les gènes, déjà mis en évidence pour la phénylthiocarbamide, produit amer de la même famille que la thiourée, pourrait donc être très général.

Quoi qu'il en soit, il paraît désormais clair qu'en matière de goût les peuples varient. Il reste à intégrer les résultats de ces travaux dans un ensemble plus vaste de recherches auxquelles participent, notamment au Cameroun, des *médecins et des biologistes*, afin de *« restituer le comportement alimentaire de l'homme dans son comportement socio-économique »*, selon M. Hladik. Avec à terme l'espoir de pouvoir disséquer ce comportement et d'y reconnaître la part du biologique, de l'historique et du culturel.

ELISABETH GORDON.

(1) Ces travaux ont été publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* en octobre 1986.



P. BORDES/EXPLORER

Les Pygmées du Cameroun : trop de sucre à table.

ATTENTION AUX EXAMENS RADIOLOGIQUES

PEUT-ON à coup sûr affirmer que les examens radiologiques pratiqués à des fins diagnostiques sont sans risques ? Si tel n'est pas le cas, est-il possible d'avoir une idée même approximative de ce risque ? En publiant les résultats d'une importante enquête menée sur ce thème, un groupe de chercheurs de l'INSERM (unité 240 dirigée par M. Francis Fagnani) vient de poser en des termes nouveaux actualisés et documentés une difficile question trop souvent passée sous silence en France.

Les rayonnements ionisants sont potentiellement dangereux, à la fois pour les cellules germinales (risque de malformations dans la descendance) et pour les cellules somatiques (effets génétiques et risques de cancer).

L'étude menée par les spécialistes de l'évaluation des risques et des actions de prévention a concerné l'année 1982, au cours *de laquelle le nombre des examens* radio-diagnostics a atteint 45,4 millions. L'enquête nationale a été menée auprès de treize mille patients dans un échantillon de quatre cents établissements hospitaliers ou cabinets de radiologie. Après extrapolation à partir d'observations à des niveaux d'irradiation plus élevés, les auteurs concluent que, pour l'année 1982, les examens de radiologie effectués à titre diagnostique peuvent être considérés comme responsables de 0,5 % du nombre total de décès par cancer, toutes localisations confondues (soit 800 cas). Cette mortalité iatrogène équivaut à celle liée à la pratique des anesthésies générales.

Il ne s'agit là, précisent les auteurs, que d'une *« mortalité hypothétique »*. Ils précisent aussi que ce type d'irradiation ne correspond, pour leurs effets sur le génome humain, qu'à 14 % de l'irradiation d'origine naturelle. Ces résultats soulèvent pourtant le problème des risques inhérents à la radiologie et à l'extraordinaire multiplication des actes de cette spécialité. Si, grâce aux améliorations techniques des appareils, des irradiations sont aujourd'hui moins fortes que par le passé, on assiste depuis une vingtaine d'années à une considérable diffusion des investigations radiologiques.

De plus, de nombreuses radiographies *continuent à être pratiquées* de manière systématique alors que rien ne le justifie.

L'étude des chercheurs de l'INSERM met aussi en lumière une donnée inquiétante et mal connue : la moitié de l'impact génétique de ces irradiations médicales est liée à des examens pratiqués sur des femmes âgées de moins de trente ans, et 16 % par l'irradiation des enfants de moins d'un an.

Pour un spécialiste soucieux de garder l'anonymat, ces résultats illustrent avant tout le laxisme de la politique française en matière de radioprotection médicale.

JEAN-YVES NAU.

(1) « L'irradiation collective due aux pratiques de radiodiagnostic en France en 1982. » In : *Journal de radiologie*, 1986, tome 67, nos 10 et 11.

L'hôpital-fourrière

Un lit de pédiatrie sur trois est indûment occupé. Pourquoi tant d'hospitalisations médicales injustifiées ?

EN France, chaque citoyen a « dépensé », en 1986, 8 000 francs pour couvrir les frais de l'assurance-maladie (400 milliards de francs). La moitié de cette somme, soit 200 milliards, soit 4 000 francs par personne, a servi à couvrir le fonctionnement des hôpitaux. C'est dire si le capital hospitalier est coûteux, précieux, et s'il importe, plus encore que pour les autres secteurs de ces dépenses colossales, de ne l'utiliser qu'à bon escient, lorsque son personnel et son plateau technique hautement spécialisés s'avèrent indispensables.

Il existe en France 517 745 lits d'hôpitaux, dont près de la moitié (214 677) sont consacrés aux malades mentaux et aux hospices et maisons de retraite, médicalisés ou non. Des études récentes conduites par la Caisse nationale d'assurance-maladie avaient déjà indiqué (*le Monde* du 21 juillet 1984) que près d'un tiers des cent mille personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et hospitalisées ne devraient pas se trouver dans l'établissement qu'elles occupaient indûment, alors que le coût annuel de ces hospitalisations injustifiées dépassait (en 1982) 10 milliards de francs.

Or voici qu'une autre série d'études portant sur cinq grandes villes de France montre qu'entre un quart et un tiers de *toutes* les admissions hospitalières dans des services de pédiatrie sont médicalement injustifiées. Autrement dit, sur les quelque 880 000 enfants hospitalisés chaque année, de deux cent mille à trois cent mille occupent indûment un lit hospitalier. Or le prix de journée d'un lit de pédiatrie (il y en a 15 446 en France) est, à l'Assistance publique de Paris, par exemple, de 2 094 francs.

L'étude conduite par les docteurs Carol Payne (médecin de santé publique à l'université Yale, Etats-Unis) et R. Nicoladze (président du Comité d'éducation pour la santé et l'aide aux migrants du Languedoc, de Montpellier) (1) a porté sur les motifs de ces *hospitalisations médicalement injustifiées* (HMI) et sur les types de prise en charge qui permettraient de les limiter, sinon de les justifier.

Toutes les enquêtes (notamment *celle de Nantes*) *indiquent* tout d'abord que les enfants d'immigrés sont plus fréquemment hospitalisés que les Français. A Bar-le-Duc, les petits maghrébins (2) étaient huit fois plus souvent hospitalisés que les *autochtones ; sur une année entière*, 14,3 % de ces maghrébins étaient réhospitalisés, contre 10 % de Français et 21 % d'Espagnols, de Portugais ou d'Italiens. A Metz et à Nantes, le taux d'hospitalisation des petits maghrébins est de trois à quatre fois plus élevé que celui des Français.

Si les enfants des milieux défavorisés sont trois fois plus nombreux à l'hôpital que ceux des professions libérales, le taux des hospitalisations médicalement non justifiées est pourtant le même chez les uns et les autres. Le fait que la mère travaille ne joue – *dans cette étude* – aucun rôle sur les HMI, car le nombre des enfants maghrébins y est dominant alors que leurs mères travaillent très rarement à l'extérieur.

Le plus grand nombre de ces hospitalisations non justifiées s'observe chez les enfants de moins d'un an, avec une fréquence double, à Lille par exemple, pour les enfants nord-africains. Dans la moitié des cas, ces hospitalisatitons abusives sont « motivées » par des *affections* bénignes, rhinopharyngites, bronchites ou diarrhées, et elles ont été demandées non par un médecin généraliste, mais directement par les parents.

Les motifs médico-sociaux (logement, surpeuplement) motivent (à Dunkerque) la moitié des réhospitalisations, dont près de 80 % sont également médicalement injustifiées. En somme et dans ces cas, l'hospitalisation devient une forme de placement, parce qu'il *« n'est que trop fréquent qu'aucune tentative ne soit faite pour résoudre les problèmes familiaux si souvent à l'origine de l'hospitalisation »*. En effet, et en dépit d'un service social hospitalier, les liaisons avec les services sociaux de secteur ou avec ceux de centres de protection maternelle et infantile sont très rares.

Des modèles du genre existent cependant, comme l'hôpital d'enfants de Clocheville (Tours) qui fonctionne avec un centre d'action médico-sociale précoce polyvalent *financé par la Caisse régionale* d'assurance-maladie (pour 80 %) et le département (pour 20 %). De telles structures permettent d'intervenir auprès des parents dès l'hospitalisation de l'enfant et, dans bien des cas, d'éviter les placements si fréquents à la sortie.

Hospitaliser un enfant dont l'état ne le justifie pas a de multiples conséquences, toutes désastreuses. Le nombre des infections contractées à l'hôpital est élevé (13 % des patients). Les effets psychologiques sur le développement de l'enfant sont d'autant plus fâcheux que l'hospitalisation est longue et qu'elle est répétée. Ils se traduisent ultérieurement par des troubles du comportement et de l'adaptation scolaire, et la fréquente appartenance de ces enfants à des groupes socioculturels défavorisés et transplantés aggrave encore la situation.

Enfin, il est aisé d'évaluer ce que *coûte à un système d'assurance*-maladie d'ores et déjà en difficulté financière cette utilisation abusive d'un équipement hospitalier.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(*Lire la suite page 18.*)

A NANTES	FRANÇAIS	MAGHRÉBINS
Population	96,4 %	1,2 %
Enfants hospitalisés	94 %	3,6 %
HMI	25,8 %	50 %

HMI : hospitalisation médicalement injustifiée.

(1) L'étude peut être consultée au Centre de documentation du Comité médico-social pour la santé des migrants, 23, rue du Louvre, 75021 Paris. Tél. 42-33-24-74.

(2) Le terme « maghrébin » utilisé par ces études concerne la nationalité du chef de ménage et donc l'appartenance de l'individu à un groupe ethnique donné.

Une pilule pour avorter

Le RU 486 permet, dans neuf cas sur dix, d'interrompre une grossesse précoce. Sa commercialisation entraînerait une modification de la loi sur l'IVG.

PARIS, janvier 1989. Une femme se rend au centre du planning familial de son quartier. Alertée par un retard de règles d'une semaine, elle a, la veille, fait un test de grossesse. Positif. Impossible pour elle, étant donnée sa situation personnelle, d'avoir un enfant. Une seule solution : l'interruption de grossesse.

Il y a deux ans, elle aurait dû recourir à la méthode par aspiration. Aujourd'hui, le médecin lui proposera certainement de prendre, après la semaine de réflexion imposée par la loi, un comprimé de RU 486. Du fait des saignements, parfois relativement continus et abondants, il lui faudra, les jours suivants, être sous surveillance médicale. Et si, huit jours après avoir pris le médicament, il advenait que la grossesse ne soit pas interrompue – cela arrive dans environ 10 % des cas, – elle devra alors se résoudre à recourir à la méthode par aspiration.

« Rien n'est joué »

Paris, janvier 1987. Au siège des laboratoires Roussel-Uclaf, on met la dernière main au dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) du RU 486 (1). Vraisemblablement, ce dossier sera déposé au ministère de la santé au printemps 1987. *« Rien n'est joué,* confient les responsables du laboratoire. *Certains groupes de pression verraient d'un mauvais œil la commercialisation d'un produit capable d'interrompre une grossesse, fût-elle très précoce. »* A commencer par les responsables d'une association comme Laissez-les vivre, qui voient là *« une tentative de banalisation de l'avortement ».* Aux Etats-Unis, où la « French Pill » a fait à plusieurs reprises la « une » des principaux journaux, le représentant républicain de Californie, Robert Dornan, a qualifié le RU 486 de « Death Pill » (la pilule de la mort).

Rarement, en tout cas, un médicament aura, avant même d'être mis sur le marché, fait couler autant d'encre. Les plus grands journaux américains, le mois dernier, à l'occasion d'une série de conférences données par le professeur Baulieu et de la parution d'un article dans le *New England Journal of Medicine* (2), y sont tous allés de leurs commentaires.

Pour *Newsweek*, il pourrait s'agir du *« plus important événement en matière de planning familial depuis la pilule contraceptive et le stérilet ».* Tandis que le *Washington Post* saluait *« cette nouvelle approche en matière de contraception et d'avortement ».* le *Washington Times*, pourtant peu suspect de sympathie envers les partisans de l'interruption de grossesse, se demandait si ce médicament ne permettrait pas de réduire la mortalité maternelle et néonatale dans les pays du tiers-monde. *« L'OMS estime que chaque année 200 000 femmes meurent du fait des complications survenant au décours d'un avortement illégal »,* rappelait le quotidien conservateur.

Un médicament sous surveillance

Quant à l'éditorialiste du très sérieux *New England Journal of Medicine*, William Crowley (du Massachusetts General Hospital), il considère que ce médicament constitue *« une avancée majeure »* aux *« implications médicales et sociales également importantes ».* Et, de fait, la mise sur le marché du RU 486 aura des conséquences tant médicales que sociales et même législatives considérables. C'est toute la problématique du contrôle des naissances et, singulièrement, de l'interruption de grossesse qu'il faudrait repenser.

Pour leur part, les dirigeants de Roussel-Uclaf ont, dans un premier temps, décidé de ne pas mettre la barre trop haut : *« Dans le dossier de demande d'AMM ne figurera qu'une seule indication : l'interruption de grossesse avant le quarante et unième jour d'aménorrhée* (3). » *« Dans cette indication,* précise M. André Ulmann, le coordinateur des recherches, *l'administration de 600 mg de RU 486 en une seule prise permet d'obtenir une interruption de la grossesse dans environ 90 % des cas* (4) ». A titre de comparaison, la méthode par aspiration utérine se solde, lorsqu'elle est faite précocement, par un échec dans 2 % à 3 % des cas.

Du point de vue de ses effets secondaires, le RU 486 provoque essentiellement des saignements. *« Sur un total de plus de 1 500 femmes qui, de par le monde, ont expérimenté ce produit dans cette indication, sept ont dû être transfusées »,* indique le docteur Ulmann. Ces saignements expliquent en grande partie pourquoi le RU 486 ne sera, en toute hypothèse, que délivré sur ordonnance par les pharmaciens responsables des centres d'orthogénie ; en outre, sa prise ne pourra se faire que sous surveillance médicale stricte.

Mis à part d'autres effets secondaires plus « classiques » (fatigue, vomissements, douleurs abdominales), le RU 486 ne semble pas induire de complications graves (insuffisance surrénale en particulier).

Reste, et c'est là le principal argument avancé par les détracteurs du produit, que le RU 486 n'est pas efficace à 100 %. Ses 10 % d'échecs sont-ils acceptables ? Chez Roussel, on répond que l'important est que dans neuf cas sur dix le RU 486 permettre *« d'éviter le recours à l'interruption instrumentale de grossesse avec ses conséquences physiques et psychiques ».*

D'autres gynécologues craignent que de nombreuses femmes ne puissent tolérer des saignements continus pendant plusieurs jours, *« alors que la méthode par aspiration,* dit l'un d'eux, *même si elle est désagréable, ne dure que quelques minutes ».*

A quelle méthode ira la préférence des femmes ? Selon les premières enquêtes, c'est le RU 486 qui semble le mieux apprécié. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) est, pour sa part, très intéressée par le RU 486, dans lequel elle voit un bon moyen de contrôler les naissances. Certains pays scandinaves et les Pays-Bas semblent aussi souhaiter une mise sur le marché aussi rapide que possible de ce produit. De même que certains pays en voie de développement, pourvus d'une infrastructure médicale suffisante et soucieux d'instaurer un programme efficace de contrôle des naissances. A cet égard, la Chine est particulièrement intéressée par ce médicament français, et des essais cliniques sont actuellement en cours dans certaines grandes villes chinoises.

Contragestion ou contraception

Pour un laboratoire comme Roussel, l'enjeu économique que représente un tel produit est énorme. La mise au point de ce médicament a coûté cher. Très cher même. Et il importe de rentabiliser au plus vite ces recherches. D'autant que la maison mère, la firme allemande Hoechst, ne semble pas particulièrement emballée par la future mise sur le marché du produit. La concurrence étrangère existe, certains laboratoires (Schering en particulier) étant sur les rangs eux aussi pour la mise au point d'un antiprogestérone. Mais l'avance prise par Roussel semble, pour l'instant, suffisamment importante pour ne pas craindre, dans un proche avenir, une grande bataille commerciale.

Cela dit, rien n'est fait, et l'on ne peut en rien préjuger l'attitude de la commission ministérielle d'autorisation de mise sur le marché. En toute hypothèse, le RU 486 sera, s'il était commercialisé, un produit cher (vraisemblement plusieurs centaines de francs). *« Mais une interruption de grossesse au moyen d'un comprimé de RU 486 reviendra moins cher qu'un avortement par aspiration »*, souligne-t-on chez Roussel.

Il est à craindre que, une fois mis sur le marché, le RU 486 ne fasse l'objet d'une utilisation « sauvage » pour des indications autres que *« l'interruption de grossesse avant le quarante et unième jour d'aménorrhée ».* Certains gynécologues pourraient être tentés de l'utiliser pour interrompre des grossesses plus tardives. Associé à des prostaglandines, le RU 486 a en effet une efficacité, là encore, de l'ordre de 80 % à 90 %. Quant à l'utilisation systématique du RU 486 au vingt-huitième jour du cycle, chaque mois, elle n'est, elle, pas recommandable. Cette méthode de contragestion ne serait ni efficace à coup sûr ni surtout dénuée d'effets secondaires indésirables.

Quelles seront, à terme, les conséquences de l'utilisation du RU 486 ? Les femmes continueront-elles à prendre la pilule comme elles le font aujourd'hui ? Certaines n'auront-elles pas tendance à abandonner ce moyen de contraception et à se dire que, au cas où elles seraient enceintes, il serait alors temps de prendre un comprimé de RU 486 ? La contragestion va-t-elle progressivement prendre le pas sur la contraception ? Autre hypothèse envisageable : l'utilisation croissante de préservatifs et de contraceptifs locaux ne va-t-elle pas aller de pair avec la diffusion du RU 486, au détriment de la pilule et du stérilet ?

Réponse dans quelques années. En tout état de cause, il est certain que la mise sur le marché du RU 486 imposera, si elle intervient, de revoir dans son ensemble le dispositif législatif actuellement en vigueur concernant l'interruption de grossesse.

FRANCK NOUCHI.

(1) Schématiquement, le RU 486 est une antihormone : il s'oppose aux effets de la progestérone, une hormone indispensable au bon déroulement de la grossesse. Plus précisément, il s'agit d'un antagoniste des récepteurs de la progestérone. Mis au point en 1982 par les laboratoires Roussel-Uclaf (MM. Daniel Philibert, Georges Teutsch, Edouard Sakiz et André Ulmann), le RU 486 est avant tout le fruit des travaux menés à l'hôpital Bicêtre (U 33 de l'INSERM) par l'équipe du professeur Etienne-Emile Baulieu (Béatrice Couzinet, Gilbert Schaison).

(2) Daté du 18 décembre 1986.

(3) On chiffre la grossesse en semaines ou jours d'aménorrhée, c'est-à-dire depuis le premier jour des dernières règles : 41 jours d'aménorrhée correspondent donc à 13 jours (41-28) de retard de règles.

(4) L'étude publiée au mois de décembre dernier dans *The New England Journal of Medicine* faisait état d'un taux de succès de 85 %. En réalité, les derniers essais faits sur un nombre de femmes beaucoup plus important font apparaître que le taux de succès varie de 88 % à 93 %. Ces résultats ont été communiqués par le professeur Baulieu lors d'un symposium qui s'est tenu à Stockholm le 1er octobre 1986.

L'hôpital-fourrière

(Suite de la page 17.)

On peut, très grossièrement, évaluer le coût des hospitalisations médicalement injustifiées de l'enfant à 10 millions par jour en 1986... Soit plus de 3 milliards et demi pour l'année...

Les travaux comparatifs concernant ces évaluations indiquent, notamment, qu'une rhinopharyngite traitée à l'hôpital revient sept fois et demi plus cher que si le généraliste l'avait traitée à domicile...

Les motifs de cette aberration humaine et financière tiennent à la fois aux lacunes des structures sociales françaises, à leurs défauts graves d'organisation ou de cohérence et à la psychologie propre aux parents de certains groupes sociaux. De multiples études ont montré que les immigrés s'adressent beaucoup plus volontiers au système hospitalier qu'aux soins de ville : 72 % de la consommation médicale des maghrébins est réalisée à l'hôpital (3) et leurs autres dépenses médicales (soins de ville, pharmacie, etc.) sont très inférieures à celles des autochtones.

Rénover le travail social

Le fait que les crèches publiques refusent un enfant malade est, pour la mère qui travaille, une puissante incitation à l'hospitalisation illégitime. En outre, les mères qui ne travaillent pas n'ont pas droit à la crèche, même si elles tombent malades elles-mêmes. Les travailleuses familiales ne sont pas autorisées à s'occuper d'un enfant malade, et les médecins de la protection maternelle et infantile ne font, eux, que de la prévention. En outre, et sur le plan psychologique, il semble que la demande d'hospitalisation pédiatrique réponde à la fois *« au désir maternel de voir l'enfant guéri »* et constitue *« une absolution de sa carence comme mère ».*

Mais, dira-t-on, les médecins de garde, les autorités hospitalières, jouent bien un rôle également lorsqu'ils acceptent ces hospitalisations, parfois prolongées, parfois répétées. Bien que les budgets des hôpitaux, calculés à présent de façon « globale » n'incitent plus comme jadis à la prolongation abusive des séjours pour des malades qui n'en sont pas et donc ne coûtent que peu de chose, et bien que les durées des hospitalisations soient peu à peu réduites dans les hôpitaux les mieux gérés, il reste que les mauvaises habitudes seront longues à effacer.

En outre, les difficultés de culture et de langue constituent pour le médecin de garde une incitation à placer l'enfant en observation, dans l'ignorance où il se trouve de son état exact. Rôle qui devrait être tenu par des services sociaux préalables et mieux organisés. Encore faudrait-il que ces services aient à leur disposition d'autres structures pour l'accueil de l'enfant, et que l'hôpital moderne ne soit plus considéré, ainsi qu'au dix-neuvième siècle, comme le seul refuge possible des déchus de la société...

Les auteurs du rapport sur les hospitalisations non justifiées des enfants de migrants font un certain nombre de propositions pour en réduire le nombre, notamment en développant les alternatives de soins. Ces derniers pourraient être assurés par les parents eux-mêmes, à condition de légaliser les *congés paternels* (ou maternels) pour maladie de l'enfant. Les crèches publiques devraient pouvoir disposer d'un *secteur isolé* (pour les enfants simplement enrhumés) et devraient aussi faire des dépannages temporaires. Le nombre des travailleuses familiales devrait être accru et leurs tâches élargies, de même que celui des réseaux communautaires (comme celui de Belleville), ou des médecins de protection maternelle et infantile.

L'hospitalisation à domicile (qu'ont organisée déjà quelques services pédiatriques de pointe) pourrait être développée pour les cas sérieux, et les consultations externes hospitalières transformées en petites polycliniques disposant d'un laboratoire pourraient assumer la quasi-totalité des soins qui impliquent, à l'heure actuelle, une hospitalisation. Il paraît clair, en somme, que s'il ne peut être question d'abandonner ou de rejeter l'enfant de familles en difficulté, bien d'autres dispositifs que l'hospitalisme cruel et coûteux actuellement pratiqué permettraient d'assurer cette mission avec plus d'efficacité, d'humanité, et pour un coût bien inférieur.

Encore faudrait-il qu'un minimum de coordination – encore trop exceptionnel – puisse s'instaurer entre les intervenants socio-sanitaires et ceux des hôpitaux. Autrement dit, qu'une véritable politique de santé soit, un jour, instaurée en France.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

3) Etude de R. Sérange-Fonterme : « La consommation médicale des immigrés ». In : *Prévenir*, n° 7, mars 1983, « Les immigrés dans leur champ social et de santé ». Société coopérative d'édition de la Vie mutualiste, 5-7, rue d'Italie, 13006 Marseille Cedex 6.

Courrier

UNE PROTECTION POUR TOUS

Un million de personnes sans couverture sociale, ce chiffre résonne comme un signal d'alarme. Il n'est pas acceptable que dans une société de progrès comme la nôtre autant de gens soient acculés à se faire soigner par des circuits parallèles ou à se passer de soins.

Est-ce que la santé devient un privilège ? Il me semble urgent que les pouvoirs publics malgré la crise, ou plutôt à cause d'elle, mettent en œuvre une protection effective pour tous.

CATHERINE JAMIN
(Courbevoie).

DES RIGIDITÉS POLITIQUES

Aucun texte législatif ne définit l'urgence. Certaines circulaires ministérielles la limitent même aux *« affections inopinées »*, sans prise en compte de leur gravité... Le refoulement des malades sans couverture sociale prend alors un aspect de loterie. Lorsque consignes de refoulement il y a, elles sont motivées par le souci de limiter les pertes financières. Il n'est en effet pas possible de laisser s'accumuler éternellement des créances irrecouvrables, pour la bonne raison que les hôpitaux n'ont pas le pouvoir de créer de la monnaie.

La mission et les règles de fonctionnement et de financement de l'hôpital sont définies par la loi, donc au niveau politique. Si rigidités administratives il y a, elles incombent donc aux responsables politiques, incapables de préciser les missions de l'hôpital et de définir des règles de financement en cohérence avec celles-ci (...).

Le système français d'assurance-maladie est un système de gestion individuelle des risques. Il introduit donc une séparation irrémédiable entre les ayants droit et les autres. Seule la prospérité économique a permis de masquer le fondement corporato-censitaire du système en permettant la multiplication de dérogations paternalistes et la greffe sur un système d'assurance de mécanismes d'assistance. Le résultat est un système hybride, à la fois soupçonneux et si complexe qu'il encourage la fraude.

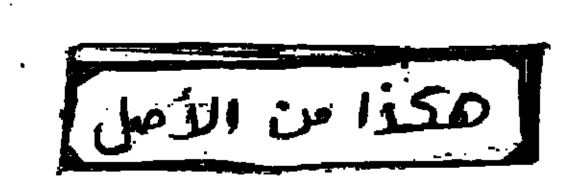
M.-E. SVAHN,
directeur
de l'hôpital Ulysse-Trelat.

LES EXCLUS DE L'HOPITAL

Les exclus de l'hôpital ne le sont pas seulement de l'hôpital, mais de l'ensemble du système social. Ils retrouvent les mêmes tracasseries administratives à chaque lieu où ils essaient de faire valoir leurs droits (quand ils les connaissent !) : carte de séjour, demande de logement, versement de prestations sociales, etc.

La mauvaise utilisation des circuits est la résultante d'autres facteurs – ignorance de la langue, peur des démarches officielles, mauvaise volonté des institutions.

Dr V. HALLEY DES FONTAINES,
hôpital Saint-Antoine
(Paris).



Le banc d'essai des satellites

Des simulateurs spatiaux pour tester les satellites avant leur lancement. A Noordwijk, le soleil artificiel le plus brûlant du monde.

JAMAIS il ne viendrait à l'idée d'un constructeur automobile de proposer à sa clientèle un modèle de véhicule qui n'aurait pas connu les froids du Grand Nord, le soleil de l'Afrique, les pluies et les brouillards des îles Britanniques. Ce qui est vrai pour l'automobile l'est aussi pour les *satellites. Mais* on conçoit fort bien toutes les difficultés techniques et financières qu'il y aurait à tester un tel matériel dans des conditions réelles. C'est pourquoi les responsables des programmes spatiaux ont mis au point de grandes salles hermétiques dans lesquelles ils simulent, séparément ou simultanément, les conditions extrêmes auxquelles les *satellites* seront soumis lors de leur lancement et pendant toute leur vie dans l'espace.

Sans de pareils tests, comment savoir par avance si ce matériel coûteux supportera, sans dommage, les vibrations que lui transmettent les moteurs de la fusée qui le porte ? Comment apprécier la tenue de ses différents composants électroniques soumis en orbite à des écarts de température importants ? Comment connaître le comportement de ce matériel dans des conditions de vide poussé, analogues à celles rencontrées dans l'espace ? Comment enfin savoir si la mise en rotation du satellite, lors de son injection en orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), n'affectera pas son comportement futur ?

Les réponses à ces questions ne peuvent se jouer sur un coup de dé. Il y a trop d'intérêts économiques en jeu, à commencer par le prix des satellites, que l'on assure pour des sommes approchant les 100 millions de dollars. Aussi s'efforce-t-on, en bonne logique, *de passer au crible tous les* paramètres auxquels le satellite sera soumis sa vie durant, soit quelques années.

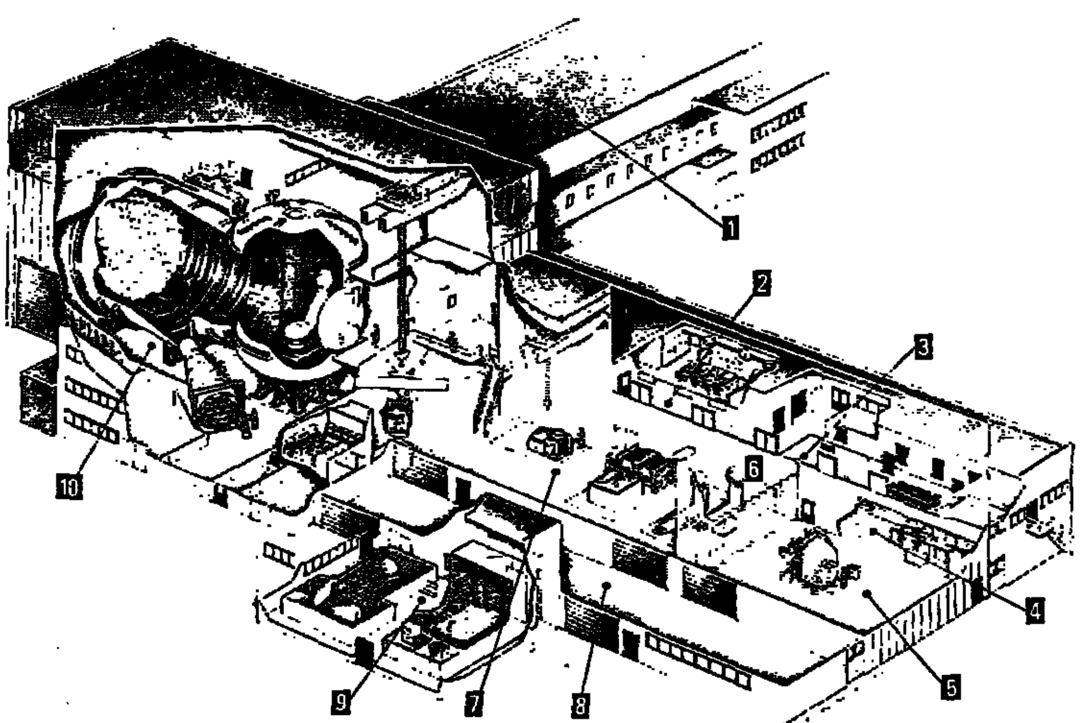
C'est pour cette raison qu'ont été construits, dans les pays engagés dans des programmes spatiaux, des simulateurs où l'on reconstitue le vide, le froid, les vibrations, les effets du soleil, etc. Bref, des salles gigantesques où l'on soumet les satellites aux pires tortures. De tels équipements fonctionnent depuis plusieurs années en Europe : au *centre* Intespace de Toulouse en France, à l'IABG d'Ottobrunn en Allemagne fédérale et au centre de Noordwijk (ESTEC) que l'Agence spatiale européenne (ESA) gère aux Pays-Bas.

C'est dans ces *installations* complexes que la plupart des satellites européens – qu'il s'agisse du satellite météorologique Météosat, du satellite d'observation de la Terre Spot ou des satellites de télécommunica*tions européens Eutelsat* – ont subi tous les mauvais traitements. En six mois de tests, ils révèlent leurs capacités, leurs faiblesses et leurs résistances, et ce pour un coût modeste représentant entre 5 % et 10 % seulement du coût *total du projet. Mais ce qui hier* encore était possible avec la plupart des charges utiles – autour de 900 kilogrammes – que mettent en orbite les modèles actuels de la fusée Ariane ne l'est plus aujourd'hui avec les satellites de plus de 2 tonnes *qu'emportera* la fusée européenne dans sa version lourde (Ariane IV) ou super-lourde (Ariane-V).

Forte de ces considérations, l'Europe spatiale s'est donc décidée, il y a trois ans, à se doter d'un simulateur de grande taille (LSS) pour éviter à l'avenir de faire tester ses charges utiles les plus lourdes et les plus volumi*neuses aux* Etats-Unis. Ce LSS, inauguré à Noordwijk mercredi 14 janvier, par le docteur Rudolf W. de Korte, vice-premier ministre et ministre des affaires économiques des Pays-Bas, a nécessité un engagement financier de 22 millions *d'unités de compte* (environ 150 millions de francs) de la part des Etats membres de l'ESA. Il se compose d'une chambre d'essais de 2 150 mètres cubes formée à partir d'un cylindre vertical de 15 mètres de hauteur pour un *diamètre de 10 mètres* auquel est accolé un second cylindre, horizontal cette fois, de 11,5 mètres de diamètre pour une longueur de presque 15 mètres.

Dans cette enceinte, où sont placés sur une table tournante les matériels à tester, il est possible de reproduire les conditions de pression, de chaleur et de froid que rencontrera le satellite au *cours de son existence, ainsi que* de réaliser certains essais mécaniques de déploiement de grandes structures. Les tests de vibrations, *quant à eux, peuvent être effec*tués dans une autre partie du centre de l'ESTEC. C'est ainsi qu'un vide inférieur au millionième de la pression atmosphérique peut être obtenu dans cette enceinte, en même temps que des variations *de température comprises entre* – 196 et + 100 °C.

Cette dernière possibilité offerte par le LSS est un peu le clou de l'installation. Les Européens ont en effet réussi à recréer là un soleil artificiel qu'ils estiment *« être le plus performant au monde »*. Il s'agit d'un ensemble de dix-neuf modules équipés de lampes à xénon d'une puissance de 20 kilowatts chacune, dont la lumière est dirigée sur un grand miroir de plus de 7 mètres de dia*mètre qui chauffe le satellite* de ses rayons. Près de 1 400 watts par mètre carré. Un vrai soleil qui baigne une partie du satellite, tandis que l'autre est plutôt au froid. Infrarouges et lumière visible inondent donc le satellite, dont on mesure aussitôt les réactions.



Lors de leur passage au centre de l'ESTEC, les *satellites rentrent dans le bâtiment par un sas (8).* On les dirige alors vers une salle (5) où ils sont préparés avant de subir différents tests : essais mécaniques et vibratoires (6 et 7), essais électromagnétiques et essais d'antennes (9), exposition au rayonnement solaire et au vide de l'espace dans le *LSS (10).* Pour les charges utiles de moindre dimensions, les opérations sont menées dans d'autres locaux (1). Toutes les mesures collectées sont ensuite envoyées dans une série de salles (2, 3 et 4) pour y être dépouillées.

Les clients de cette nouvelle installation ne manquent pas. Premiers candidats : les Italiens et leur système spatial IRIS, qui sera embarqué sur la navette spatiale américaine, et dont les essais devraient s'achever à la fin du printemps. Ensuite seront testés de grands panneaux solaires qui produisent l'énergie électrique *nécessaire aux engins spatiaux, la* plate-forme d'expérimentation autonome Eureca. Puis ce sera au tour du satellite astronomique Hipparcos, chargé d'établir une cartographie du ciel, et du satellite d'observation de la Terre ERS-1, *avant que ne soient faits*. quelques tests sur certains des éléments du module habitable qui s'intégrera à la station spatiale permanente que les Américains envisagent de lancer dans le milieu des années 90.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

SECTEURS DE POINTE

Comment scier du bois mitraillé

L'Office national des forêts vient de mettre au point un système pour couper les arbres pénétrés d'éclats d'obus.

LA *forêt est sans* doute la victime la moins connue des deux derniers conflits mondiaux. En Alsace, en Lorraine, dans les Vosges, les arbres déchiquetés par la mitraille ou les éclats d'obus ont continué à pousser, à grossir autour de leurs blessures (1), dont les cicatrices disparaissaient au fil des ans... Les données du problème sont connues de longue date. Entre 1914 et 1918, déjà, ces forêts ont souffert, non seulement des mitraillages « classiques », mais aussi des diaboliques *schrapnells* Cependant, malgré leur antériorité, ces balles ou billes en majorité à base de plomb se révèlent moins gênantes pour les lames de scie que, par exemple, les obus de 1940, et surtout les balles à âme d'acier des tirs d'avion de 1945. Le « record » n'appartient d'ailleurs pas aux ennemis de l'époque, *mais* à la première armée américaine, qui avança en 1945, précédée par un véritable mur d'acier...

La seule mesure vraiment efficace aurait été de tout couper. Les traces, alors visibles, auraient autorisé une exploitation, même limitée, des arbres abattus. Certains sylviculteurs l'ont fait. Mais l'essentiel de ces arbres sinistrés se trouve au sein des forêts domaniales ou communales, et représente un total impressionnant de 7 millions de mètres cubes, dont la *décote* varie entre *50* et *70 %*. Décote qui fluctue avec la cotation générale du bois, dont elle répercute les écarts en les amplifiant.

Pour toutes les espèces, l'abandon sur pied se traduit par un vieillissement *stérile et surtout* un retard apporté à la sylviculture, qui se creuse avec le temps, alors que la détection éventuelle de corps étrangers devient plus aléatoire. Leur coupe pure et simple avant leur passage en scierie provoque une usure accélérée des lames, des ruptures et autres avanies aux conséquences très lourdes, car, dans une scierie, comme sur un avion de ligne, l'immobilisation coûte bien plus cher que la casse proprement dite.

A cela s'ajoute un problème humain, le passage de fûts mitraillés provoquant un véritable stress du personnel, soumis à la hantise de l'incident. M. Jean Michaut (3), qui *« scie du bois mitraillé depuis 1934 »*, le fait pendant *trois jours consécutifs* pour pouvoir « passer » du bois sain les trois jours suivants...

Les moyens de détection utilisés jusqu'à présent (« poêle à frire ») péchaient par un manque de précision et n'allaient pas assez profond. *L'Office national* des forêts (ONF) a créé un service de traitement du bois mitraillé (STBM). Rien de révolutionnaire, mais un travail de longue haleine jalonné par des tâtonnements successifs jusqu'à la mise *au point d'un délicat système* de détection électromagnétique, et la mise en service d'une véritable usine de détection, à Champ-le-Duc, dans les Vosges.

Le métal une fois détecté, l'usine tronçonne les parties touchées *et « livre » le bois exploitable*. En 1986, plus de 30 000 mètres cubes ont été traités, et la capacité de croisière devrait atteindre 60 000 mètres cubes par an en 1990, au plus tard. La décote des bois tombe entre 15 % et 30 %. Mais cette initiative est loin de faire l'unanimité dans la profession, qui la juge très coûteuse, après un investissement important. Pourtant, chacun s'accorde sur un argument aussi décisif qu'indéchiffrable : la reprise rendue possible d'une sylviculture « normale » sur des sites qui, économiquement, ressemblaient plus à un désert boisé qu'à une partie du patrimoine.

Incontestable aussi, le savoir-faire ainsi démontré, a même fait *rêver les plus optimistes*, à une possibilité d'exportation de cette technologie, à cela près que les « clients » potentiels ne sont pas légion : l'Allemagne possède relativement peu de bois mitraillé ; la Suède, la Finlande, ont préféré et préfèrent encore couper, quitte à jeter ; quant à l'URSS, elle dispose de telles ressources naturelles non touchées que ce pro*blème ne la préoccupe pas* outre mesure.

En tout état de cause, rien qu'en France, on estime que l'exploitation des bois mitraillés prendra encore trente ou quarante ans ; plus qu'il n'en faut pour justifier les importants moyens mis en œuvre.

MICHEL DROULHIOLE.

(1) Parmi les objets les plus étonnants « avalés » par un arbre, un pistolet-mitrailleur presque intact a été retrouvé à l'intérieur d'un sapin. Il *s'était vraisemblablement incrusté* dans l'écorce de l'arbre, qui a continué à pousser tout autour, jusqu'à l'englober totalement !

(2) Obus rempli de billes de plomb, qui explose avant de toucher sa cible. Très utilisé par l'armée allemande en 1914-1918, son invention, un siècle auparavant, est pourtant due à un Britannique : Henry Schrapnel.

(3) Actuellement président d'honneur de la Fédération nationale du bois et de l'Organisation européenne des *scieries, M. Michaut a collaboré comme* expert à un rapport sur les débits de bois mitraillé.

COMMUNICATION EMPLOI :
Voir nos annonces pages 20 à 30.

Demain

DIGITALES DIGITALISÉES

L'identification des criminels par leurs empreintes digitales remonte à près d'un siècle, et tous les services de police ont à leur disposition de volumineux fichiers d'empreintes. Le temps de recherche croissant avec la taille du fichier, le recours à l'informatique pour cette opération est aussi pratiqué depuis *plusieurs années. Mais les* résultats n'ont pas toujours été probants.

La difficulté tient à ce que les empreintes relevées par les enquêteurs sur les lieux d'un crime sont généralement par*tielles et déformées. Un spécia*liste de l'identification sait tenir compte de ces défauts et conclure à l'identité de l'empreinte *qu'on lui soumet* avec l'une de celles qui figurent sur le fichier, alors que les deux images paraissent entièrement différentes à un profane. *Mais* les programmes informatiques sont moins intelligents.

Un *système* automatique d'identification d'empreinte, Afis, a été *créé* par Nippon Electronic Company (NEC) et *installé dans plusieurs villes des* Etats-Unis, où il a rapidement fait preuve de son efficacité. Son apport essentiel est de *repérer les points remarquables* d'une empreinte (bifurcations et extrémités des sillons) non par leur position sur le cliché comme on le faisait auparavant, *mais par le nombre de sillons qui* les séparent des points remarquables voisins. Ce nombre reste en effet mesurable même sur des empreintes très « mauvaises ». Accessoirement, NEC a créé pour le système Afis des processeurs spécialisés qui diminuent beaucoup le temps de recherche.

RADIOTÉLÉPHONIE CONFIDENTIELLE

La Conférence européenne des postes et des télécommu*nications (CEPT) a confié au* Centre national d'études des télécommunications le test de nouveaux types de liaisons numériques pour les communications avec les véhicules. Cette recherche participe d'un projet, auquel se sont associées la Grande-Bretagne, l'Italie et la RFA, qui doit conduire avant la fin de la décennie à la mise en place d'un système de radiotéléphonie cellulaire avec les véhicules, en utilisant des fréquences voisines de 900 *mégahertz*. Un groupe « spécial mobiles » de la CEPT doit établir les spécifications de ce système qui, à terme, cou*vrira toute l'Europe. L'utilisa*tion d'une transmission numérique – et non analogique comme dans l'actuel Radiocom *2000* de la *DGT* – présente divers avantages, en particulier de faciliter le cryptage de la communication pour en garantir la confidentialité.

SECTEURS DE POINTE

Futur directeur technique

Une société de transformation de matières plastiques (130 personnes - 75 millions de CA) recherche un jeune

INGENIEUR A.M. ou similaire

Après une période d'intégration et de formation par l'actuel directeur technique, il conduira progressivement des missions d'études et de production.
A terme, ses capacités lui permettent d'accéder à la direction technique complète.
En étroite collaboration avec la Direction Générale, il a la responsabilité de toute innovation d'ordre technologique.
Il conçoit et lance les nouveaux produits dont il dirige la fabrication.
Ingénieur de fabrication, très au fait des nouveautés techniques, ayant des connaissances en matières plastiques, il est aussi un homme de dialogue et d'animation pour son équipe.
La connaissance de l'informatique constitue un atout supplémentaire.
L'opportunité est très attractive et l'environnement celui d'une entreprise à taille humaine.
Le poste est basé à STRASBOURG NORD.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 612 603 M (à mentionner sur l'enveloppe).



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
15, rue des Francs-Bourgeois
67000 Strasbourg.

PARTICIPEZ A L'IMPLANTATION MONDIALE DE NOS PRODUITS !

Reconnus comme l'un des principaux leaders pour la performance et la qualité des équipements sophistiqués que nous réalisons en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec plus de 70 % de notre C.A. à l'export.
Nous renforçons encore notre position et souhaitons intégrer plusieurs **Ingénieurs confirmés** comme :

RESPONSABLES DE MAINTENABILITE

Ingénieurs Grandes Ecoles, vous avez acquis en complément de votre formation initiale de généraliste, une spécialisation en électronique et/ou en informatique et une expérience industrielle dans le domaine d'équipements de pointe.

Dans un environnement de haute technologie vous serez formés à nos produits et vous participerez à la conception et à la mise en œuvre d'une politique garantissant la fiabilité et la maintenabilité de nos équipements.

Selon vos compétences et motivations vous interviendrez plus spécialement sur des produits ou des sous-ensembles mécaniques, électroniques, informatiques ou numériques.

Basés en région parisienne vous serez disponibles pour les déplacements nécessités par la fonction notamment en Europe et en Amérique.

Une très bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.



THOMSON CGR

Merci d'adresser votre C.V. à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - Service du Personnel - Réf.85.87/ST/ LM
3, rue d'Amiens - 93240 STAINS

HAVAS CONTACT

Une informatique avancée pour notre industrie de pointe

RTC 6 Centres industriels, 5300 personnes dont 700 Ingénieurs et Cadres, 3,7 milliards de CA. Soyez notre
RESPONSABLE PRODUCTION MOYENS TECHNIQUES INFORMATIQUES.
A la tête d'une équipe de 10 personnes et Responsable d'un budget important, vous exploitez et gérez les ressources de notre outil informatique (IBM 4381, VAX 750, P 7000, 170 terminaux), en définissez les évolutions et veillez à la bonne application des procédures. Interlocuteur permanent et avisé des utilisateurs, vous savez dialoguer aussi bien avec les constructeurs qu'avec les Ingénieurs systèmes et les Chefs de projet.
Votre acquis technique et vos années d'expérience informatique en milieu industriel complétant votre formation supérieure, votre sens de l'organisation et de la rigueur, votre disponibilité sont vos atouts pour votre réussite.
Anglais nécessaire. Poste basé à EVREUX.
Adressez CV, photo et salaire actuel, à F. RAGOT, RTC - COMPELEC, 41 rue Pierre Brosselette - BP 1642 - 27016 EVREUX CEDEX.

«Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'International dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales.

Philips c'est déjà demain.

média-system

DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE.

ANALYSTES, CHEFS DE PROJETS

Vous avez déjà fait vos preuves et aspirez à intégrer une Entreprise qui vous donnera plus d'autonomie et de responsabilités. Au Groupe Segin, nous sommes 500, nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII françaises c'est aussi parce que chez nous on apprécie l'envergure.
DATAFORCE, notre unité ingénierie informatique recherche actuellement l'encadrement de ses équipes de conception, d'études et de programmation sur Paris La Défense. Un bon diplôme (Ecole d'ingénieur ou universitaire), une expérience réussie en conduite, développement et réalisation d'applications informatiques sur grands systèmes IBM ou BULL et le désir d'élargir votre champs d'expérience en participant à des projets valorisants (SGBD, réseaux...), tels sont vos atouts pour nous rejoindre.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 702 à Anne de KEMMETER - 3, rue Bellini - Paris La Défense 11 - 92806 PUTEAUX. Pour informations sur Minitel, composez le 3614 code SEGIN*SEGL

DATAFORCE



NICKEL

Telemecanique



les solutions de progrès

recherche pour sa
DIVISION (1700 personnes)
«ACQUISITION DE DONNEES
DIALOGUE HOMME-MACHINE»
située à **ANGOULEME**

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Le poste :
Responsable d'un projet d'étude de nouveaux produits électroniques dans le domaine des capteurs à usage industriel.

Formation :
Ingénieur diplômé Grande Ecole électronique ou électronique-mécanique.

Expérience :
3 ans au moins en électronique analogique.

Connaissances requises :
électro-magnétisme, micro-processeurs, électronique analogique.

Adresser CV, photo et prétentions ·
TELEMECANIQUE Direction du personnel
16340 ISLE D'ESPAGNAC Tél. (45) 69.22.22.

CONTESSE

DEBUTANTS

SOCIETE D'INGENIERIE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL, LEADER MONDIAL DANS SON ACTIVITE, REALISANT UN CA DE 1 MILLIARD DE FRANCS RECHERCHE

Ingénieur de développement

Missions : au sein d'une équipe, il est responsable de la création de nouveaux produits : conception et mise au point d'appareils industriels. Il est également chargé d'améliorer les produits existants.

Profil : de par sa formation d'Ingénieur Hydraulicien (ENSHG Grenoble ou INPT Toulouse...) il complète par sa spécialité une équipe pluridisciplinaire.
Il est débutant ou a acquis une première expérience de 2 à 3 ans au sein d'un laboratoire de recherche en hydraulique ou en milieu industriel dans une fonction similaire.
Il possède le sens industriel nécessaire à la matérialisation de la recherche et de l'innovation mais également des qualités relationnelles. Ce poste implique, en effet, une étroite collaboration tant avec les équipes de recherche qu'avec celles du terrain.
Au carrefour de ces différentes missions, il offre de réelles perspectives d'évolution vers nombre d'entre elles.
La maîtrise de l'anglais est nécessaire. Déplacements de courte durée à l'étranger à prévoir. (Réf. M 46)

Ingénieur de mise en route à l'étranger

Missions : responsable de la réception des installations auprès des clients, leur fournissant des garanties contractuelles, il a au préalable assuré la mise en route d'un ensemble d'équipements : fait les essais, vérifié les process, contrôlé la qualité des installations mettant en œuvre de nombreux automatismes.

Profil : Ingénieur électromécanicien ayant de bonnes connaissances en chimie pour la mise en route d'équipements en particulier électriques, inclus dans un process chimique (Arts et Métiers, INSA, ESME, ENSI...).
Parce qu'il est seul sur le site et représente la société auprès des clients, cette offre s'adresse à un candidat autonome. Il est apte à faire face à des situations variées où les qualités de contact minimisent souvent les difficultés matérielles.
Il doit avoir une parfaite maîtrise de l'anglais et faire preuve de mobilité pour des missions qui varient de quelques semaines à plusieurs mois.
Il bénéficie des avantages liés au statut d'expatriation et peut envisager une carrière internationale dont ce poste est la première étape. (Réf. M 47)

Ces postes sont basés en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à notre Conseil : STANDARDATA, 128, boulevard Haussmann 75008 Paris, en indiquant la référence du poste choisi.





recherche pour **DOURDAN et MASSY**

Ingénieurs Débutants

ou ayant 1 à 3 ans d'expérience

pour participer à la conception et au développement de projets dans le domaine des télécommunications.
Formation : ECP, Sup-Télécom, Supelec, Sup'Aéro, ENSTA, ISEP, ISEN, ENSIMAG, etc...
Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, ou téléphoner au 47.57.02.50 en rappelant la référence DE 701, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS



Alsace

Recherche et Développement : notre fer de lance

Nous appuyons notre stratégie de diversification produits et marchés sur la qualité de notre équipe R & D. Les investissements et projets en cours justifient l'appel à deux nouveaux ingénieurs.

Un Ingénieur Chimiste + IFOCA ou 3e cycle

pour se consacrer à la formulation de polymères et d'élastomères et à la mise au point de matériaux nouveaux. (réf. 127 M)

Un Ingénieur Science des Matériaux + 3e cycle

possédant une bonne connaissance des comportements physico-chimiques et mécaniques, pour travailler sur la combinaison de matériaux et la mise au point de prototypes. (réf. 128 M).

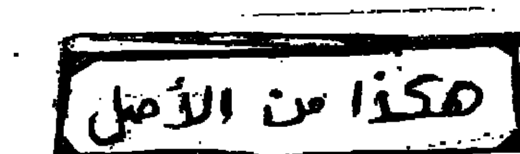
Une première expérience R & D dans des domaines similaires et la maîtrise de l'anglais sont indispensables. Au-delà des compétences spécifiques, créativité, rigueur, dynamisme sont pour nous des critères déterminants.

Filiale du groupe chimique GRACE, nous sommes présents dans le monde entier sur des marchés industriels diversifiés et de pointe pour lesquels nous réalisons des pièces techniques complexes et multifonctionnelles. 400 pers., 75% du CA à l'export, une croissance élevée et continue qui permet une évolution pour des candidats à potentiel.

Notre conseil ALGOE vous remercie d'adresser votre candidature mentionnant votre rémunération actuelle et la référence du poste choisi à Carole de CHILLY
ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY CEDEX.

ALGOE
DE L'IDEE A L'ACTION

DESSEIN



هكذا من الأصل



SECTEURS DE POINTE



INGENIEURS COMMERCIAUX



Agences

LILLE - PARIS - LYON
BORDEAUX - METZ
NANTES - STRASBOURG
TOULOUSE - TOURS - ROUEN
ORLÉANS - MARSEILLE

Une croissance moyenne de 40% depuis plusieurs années, ECS, première société française de location d'ordinateurs IBM moyens et grands systèmes a pris rapidement une place de leader dans la distribution micro-informatique.

Une gamme de services complète (maintenance, formation, support technico-commercial...) nous permet de continuer à progresser sur ce marché très concurrentiel.

Vous avez une formation de type ESC, Sciences Eco..., le goût de l'informatique, un tempérament de négociateur et de bâtisseur et, de préférence, une première expérience de la vente de produits ou services similaires.

Après une période de formation approfondie à nos méthodes et produits, vous rejoindrez l'une de nos agences commerciales à Paris ou en province. Vous y trouverez une équipe compétente et solidement implantée au niveau local, elle sera votre support pour vous permettre d'introduire notre gamme micro IBM - BULL - COMPAQ auprès des grandes et petites entreprises.

Si vous avez choisi de faire une carrière dans un environnement de technologies d'avenir au sein d'une entreprise où le dynamisme est une réalité, prenez contact sous réf. FN749 avec Françoise Nogaredes, Responsable des Ressources Humaines, ECS, 16, rue Washington 75008 Paris.



CURRICULUM



Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de produits et de systèmes de radio-communications destinés aux domaines militaires et civils.
Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour renforcer nos équipes un

■ Ingénieur qualité logiciel

Vous aurez pour mission, au sein de notre Service Qualité, d'assurer la fiabilité et la maintenabilité des logiciels temps réel développés par notre Direction Technique.
Vous interviendrez au cours des projets avec un double rôle d'assistance et de suivi auprès des développeurs et des chefs de projets afin de définir les critères de qualité et de mettre en place les moyens de leur respect pour minimiser les contrôles et la maintenance des logiciels développés.
Ingénieur de formation de base en électronique, vous avez acquis, au cours d'une première expérience en développement de logiciels temps réel, les connaissances techniques indispensables (Pascal, C, Micro-processeur).
Le poste est situé en région parisienne dans la banlieue Nord-Ouest.



Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/TL/IQL à

MEDIA PA



MATRA DATASYSTEME, constructeur informatique dans les domaines de haute technologie, recherche son

Chargé de Formation

Rattaché au responsable du développement des ressources humaines, vous avez pour mission d'analyser et d'évaluer les besoins et les moyens de formation (internes et externes) de notre personnel.

Vous conseillez nos spécialistes et experts dans l'élaboration et la diffusion de formations internes.

De formation supérieure (sciences humaines, économie, informatique ...), vous avez une première expérience (2 à 3 ans) de la mise en place et de la gestion de plans de formation, ainsi que de la formation de formateurs.

Si vous voulez rejoindre une jeune équipe dynamique, et participer à une aventure passionnante, veuillez envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions) sous la référence 701/12/LM à DRH MATRA DATASYSTEME 1 avenue Niepce - 78180 Montigny-Le-Bretonneux

MATRA DATASYSTEME
L'INFORMATIQUE SIGNEE MATRA

DE LA TECHNIQUE A LA COMMUNICATION

BAC+4, ingénieur, école de commerce, maîtrise scientifique, une première expérience de 2 à 3 ans vous a donné le goût de l'utilisation d'outils informatiques performants et convaincu qu'une bonne gestion passe par une bonne communication.

Un poste de généraliste dans une technique avancée, c'est difficile à concilier... pas pour nous.

Nous sommes un groupe français de 7000 personnes bénéficiant d'une très forte notoriété et nous souhaitons vous associer à la mise en place de nos nouvelles applications de gestion commerciale.

Intégré à l'équipe de Direction d'une unité de distribution, vous serez la charnière entre les opérationnels et les informaticiens. Il vous faudra donc analyser les besoins, mettre au point un cahier des charges et former les utilisateurs à ce nouvel outil.

Nous vous souhaitons à la fois rigoureux et ouvert à la communication, aimant les techniques avancées mais généraliste dans votre démarche. Si vous faites la preuve de votre efficacité, nous saurons nourrir vos ambitions. Notre groupe évolue et les projets pour des hommes à potentiel ne manquent pas.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. + prétentions sous réf. TC/LM à notre Conseil KER 22, rue Legendre 75017 PARIS, qui vous garantit l'entière confidentialité.





Vos objectifs sont ambitieux, les nôtres aussi.

Près de 20 ans de succès ont fait de nous une entreprise majeure de services et d'ingénierie informatique.

Notre fort développement en province, soutenu par un projet d'entreprise ambitieux, nous amène à pourvoir des postes de haut niveau de

Directeurs d'agence

■ Diplômé d'une Grande Ecole, commerciale ou scientifique, vous avez une expérience incontestable acquise de préférence dans le secteur «services et ingénierie informatique».
■ Votre tempérament commercial, vos réussites en tant qu'animateur d'équipes, feront de vous le Directeur d'un de nos centres de profit.
■ Vous bénéficierez d'une réelle délégation d'action sur votre territoire.
■ Votre rémunération annuelle sera à la hauteur de votre performance et pourra dépasser F 400 000.
■ Si ce challenge vous intéresse, merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant la ville choisie, à Georges Koessler, SOPRA, 20, chemin du Randin 69130 Ecully.

SOPRA.
Ingénierie informatique

ANNE PERRU CONSEIL

GRENOBLE

Dans le cadre de l'expansion de notre Département Régulations Automatismes, nous recherchons des

Ingénieurs électroniciens

de formation E.S.E., ENSI, INSA ou équivalent

Chef de projet :
Négociation, compétences techniques, animation d'une équipe, expérience de 4 à 5 ans.

Ingénieur électronique de puissance :
Développement produits nouveaux à base de commutation en moyenne puissance ; expérience de 2 à 3 ans souhaitée.

Ingénieur développement en électronique analogique et numérique :
Développement et adaptation des équipements utilisés dans nos régulateurs ou dans des dispositifs permettant leur contrôle ; débutants acceptés.

Pour l'ensemble de ces postes, votre sens de la rigueur allié à vos qualités relationnelles vous permettront d'évoluer au sein de notre entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions, poste retenu) à : M.R. Bouverot - Gestion des Cadres -Sté Neyrpic - B.P. 75 X - 38041 Grenoble Cedex.

NEYRPIC

média system



CONTROL DATA

UN DÉFI TECHNOLOGIQUE POUR VOS AMBITIONS

Notre département CONSEIL ET APPLICATIONS comprend 120 ingénieurs qui ont pour mission :
– le support technique de notre force commerciale et,
– les prestations de haut niveau dans le domaine des services liés à la mise en œuvre de nos systèmes et à l'ingénierie des APPLICATIONS de nos clients.
Nous recherchons notre :

CHEF DE SERVICE DÉVELOPPEMENT APPLICATIONS

Vous développez et réalisez des produits "High Tech" que notre clientèle utilisera.
Vous travaillez sur des domaines de pointe variés tels que l'intelligence artificielle, le génie logiciel, les bases centralisées...Votre capacité d'**anticipation** fera aboutir concrètement vos idées d'applications.
De formation **supérieure**, vous avez déjà acquis une expérience d'une **dizaine d'années** dans ces domaines (notamment un savoir-faire **méthodologique**), et une connaissance des **systèmes d'information**.
Votre maîtrise de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : MARNE-LA-VALLÉE
Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. MC 12 à notre conseil qui traitera les candidatures confidentiellement :
COGEPLAN 2, rue Louis-David 75016 PARIS.

Plain-Champs

PRODUCTION et ETUDES

P.M.I. dotée d'une structure financière solide, la réputation de nos produits nous a permis d'élargir notre MARCHE au niveau MONDIAL.

Grâce à notre VOLONTE DE DEVELOPPEMENT et à la MODERNISATION RAPIDE de nos moyens, nous avons REUSSI, en quelques années, une DIVERSIFICATION dans des produits LIES à l'ELECTRONIQUE et à la ROBOTIQUE.

Désirant renforcer notre structure, nous recherchons un

INGENIEUR
RESPONSABLE PRES DE LA D.G.

Possédant 3 ans d'expérience minimum, vous êtes avant tout un MENEUR D'HOMMES qui sait ECOUTER et DIALOGUER, qui fait AVANCER LES CHOSES sans oublier les objectifs à atteindre.

Travaillant avec une EQUIPE JEUNE et MOTIVEE, vous utiliserez vos connaissances : production - méthodes - B.E., pour mettre en place, en premier lieu, une MEILLEURE GESTION DE PRODUCTION.

Ce poste se situe au cœur de la BOURGOGNE, à BEAUNE (21).
Adresser lettre manuscrite - CV. + photo et salaire actuel sous la Réf. 2863.

CONSEIL EN RECRUTEMENT RESULTATS
7 place Darcy BP 1388 21051 DIJON Cedex

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

ROHM AND HAAS COMPANY est un des plus importants groupes chimiques américains dans le domaine des spécialités pour l'agriculture et l'industrie
(C.A. mondial de plus de 2 milliards de dollars, résultat net 141 millions de dollars en 1985)

Environ 20 % de notre chiffre d'affaires sont réalisés en Europe où nous avons implanté 7 usines qui fabriquent la plus grande partie de nos gammes de produits phytosanitaires et industriels.

Notre centre de recherche appliquée, à vocation européenne, développe nos produits et recherche de nouvelles applications. Il est situé à SOPHIA-ANTIPOLIS (Alpes-Maritimes).

Au sein de ce centre, le laboratoire textile non tissé a la responsabilité de développer avec nos polymères des formules répondant aux besoins des clients. Il recherche un

Ingénieur Chimiste

Vous êtes ingénieur d'une grande école de chimie, une première expérience dans la formulation des polymères en dispersion et dans la chimie du textile seront des atouts supplémentaires. Votre anglais est opérationnel et vos qualités de contact vous permettent de communiquer à tous les niveaux, tant à l'intérieur de la Société que chez nos clients.

Une formation à nos produits aura lieu à Sophia-Antipolis ainsi qu'à notre centre de recherche américain à Philadelphie.

Nous vous remercions d'envoyer C.V., photo + prétentions au

Directeur Adjoint du Personnel
Société ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - La Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

P.R.

LEADER MONDIAL DU PALIER MAGNETIQUE ACTIF



- Technologie innovatrice : la mécatronique
- PMI et multinationale (filiale aux USA et au Japon)
- Actionnaires : S.E.P. - S.K.F. - SEIKO
Vernon (Eure) 1 heure de Paris.

Nous sommes une jeune PMI en pleine expansion.
Pour maintenir notre leadership dans notre domaine d'activité, nous recrutons :

Ingénieur d'étude automaticien.

Pour : la conception du système numérique de commande des paliers magnétiques (basé sur l'utilisation d'un processeur de signal associé à un microprocesseur 68 000 de contrôle) et l'élaboration du logiciel temps réel associé.
Une formation en traitement du signal et en informatique temps réel est souhaitée.

Ingénieur électronicien "Software".

Pour : la conception et la mise en œuvre d'asservissements numériques très performants.

Ingénieur électronicien "Hardware".

Pour : la création de carte autour de microprocesseurs en vue de leur utilisation en asservissements numériques et en systèmes de diagnostic.

Pour ces 3 postes, nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ESE - ISEP - ISEN - ENST... ayant de préférence quelques années d'expérience en ce domaine et parlant anglais.

Ingénieur bureau méthodes électroniques.

Pour : tenir la documentation concernant nos équipements, participer à la mise en place d'un système de CAO/DAO électronique et encadrer une petite équipe de dessinateurs et maquettistes électroniques, participer à l'industrialisation de nos matériels et aux relations avec l'équipe recherche et développement.
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ISEP - ISEN... ayant quelques années d'expérience en ce domaine et parlant anglais.

Ingénieur recherche et développement électronique analogique.

Pour : participer à l'étude, la réalisation et l'expérimentation de chaines d'asservissement de position dont les actionneurs sont des électroaimants de paliers magnétiques.
Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs de formation supérieure de type ISEP - ISEN - ESEO - ESIEE ayant un reel intérêt pour l'électronique de moyenne puissance et les transistors en regime de commutation. Des compétences en conception, implantation de cablage sur circuits imprimés et une expérience en CAO type RACAL-REDAC ou P.CAD seraient appréciées.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant le poste choisi à Micheline CHRISTOT - SOCIETE DE MECANIQUE MAGNETIQUE - ZI Vernon/Saint Marcel - BP 2282 - 2, rue des Champs - 27950 SAINT-MARCEL.

RSCO CARRIERES



MIRA DEL PONS
INFORMATIQUE
INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Niveau I et II option Informatique

Pour interventions sur grands projets en

• *INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE ET TEMPS RÉEL*
• *INFORMATIQUE DISTRIBUÉE*

Expérience 2 ans minimum.
Langages évolués / UNIX / C/Matériels; VAX, MITRA, INTEL.
Salaires motivants. Possibilités d'évolution de carrière.

Adresser lettre manuscrite. C.V. photo et domaines souhaités à Carole FANNEAU, sous références GAC/M, à :

MDPI 112-114, Bd Haussmann 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.94.21.41 et (1) 42.94.21.71

PARIS - MARSEILLE - NANTES - TOULOUSE.

AD'COM.

Cette banque de la région parisienne - un millier de personnes, une cinquantaine d'agences - répond aux besoins d'une clientèle diversifiée de petites et moyennes entreprises et de particuliers.
Sa Direction Informatique, forte d'une trentaine de personnes, recherche un

Responsable de projets — *Banque*

Rattaché au directeur de la Direction Informatique, vous êtes en charge du domaine des produits de l'établissement : gestion des opérations sur titres, produits d'épargne, moyens de paiement, opérations internationales... Ces applications doivent être re-analysées au vu de leurs évolutions fonctionnelles et des progiciels existants sur le marché.
Votre mission consiste pour l'essentiel à

- ***participer**, comme collaborateur direct de votre responsable, à la réflexion générale sur l'informatisation de la banque,*
- ***apprécier** le marché informatique en termes de produits applicatifs et d'évolution technologique,*
- ***diriger** les études et mises en place de produits déléguées à vos chefs de projets.*

Âgé d'au moins 30 ans, vous êtes issu d'un cycle de formation supérieure, de préférence écoles d'ingénieurs. Votre expérience de conduite de projets s'est déroulée au moins pour partie au sein d'établissements bancaires par le biais éventuel de sociétés de services. Votre connaissance des systèmes IBM en milieux hétérogènes se complète de l'approche d'applications sous forme de progiciels.

M.D.A.

***Michel DHEUR** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la référence 8701.62 au Cabinet M.D.A. - 104, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.*

Conseil en ressources humaines.

Plan Champs



TRAITEMENT ET TRANSFORMATION DU COTON — *140 km ouest de Paris*

Une entreprise spécialisée dans le traitement et la transformation du coton, recherche pour une unité de production de 300 personnes, un collaborateur de formation ingénieur ou BTS-DUT, possédant obligatoirement l'expérience des méthodes.
Rattaché au Directeur de l'usine, il sera chargé d'analyser les processus de fabrication existants et de proposer des améliorations.

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 480 LM à L ou D. LAVAUD
IDL CONSEIL - tél. 32.37.56.82
Le Mesnil Chaudron 27220 JUMELLES (près d'Evreux).

Pierre Lichau

CEP

Maitrisons les risques

QUALITÉ, FIABILITÉ, SÉCURITÉ, sont aujourd'hui des besoins majeurs des clients de CEP, Société de Services Techniques, 400 MF de C.A., 1300 personnes. Nous écoutons nos clients et les conseillons dans la maîtrise des risques et de leurs conséquences économiques.

Ingénieur électricité

Depuis 2-3 ans, vous évoluez au sein d'un bureau d'études ou d'une entreprise industrielle, vos compétences en électricité (courants forts, courants faibles) et peut-être aussi en électronique, font de vous un partenaire apprécié.

CEP vous propose

- *de devenir le spécialiste électricité d'une agence importante de la région parisienne et l'homme de conseil que nos clients attendent ;*
- véritable ingénieur d'affaires, votre réussite repose sur votre autonomie, votre rigueur technique, votre sens du service et des contacts.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + photo) sous référence 87-12
à la Direction des Ressources Humaines - CEP, 34 rue Rennequin, 75017 PARIS.

Deb's

SINORG

SOCIETE INTERNATIONALE DE MANAGEMENT D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation Grandes Ecoles de Commerce ou Grandes Ecoles d'Ingénieurs avec formation complémentaire commerciale, ils possèdent une expérience en commercialisation de produits informatiques

Leur mission s'exercera au sein de ses départements :

TECHNOLOGIES NOUVELLES
Commercialisation de stations de travail (logiciels documentaires, bureautiques, systèmes experts).
Vente de systèmes clés en main. *Réf. 4112/A*

INDUSTRIE
Commercialisation de produits de maintenance assistée par ordinateur (progiciels Sirlog).
Expérience grandes entreprises industrielles souhaitée. *Réf. 4112/B*

SANTE
Développement de l'activité commerciale «diffusion de progiciels hospitaliers et médicaux» auprès des établissements publics français et étrangers. *Réf. 4112/C*

Adresser candidature avec c.v., photo, prétentions et date de disponibilité en rappelant la référence au Département des Ressources Humaines



7 RUE ROYALE 75008 PARIS

AXIAL PUBLICITE

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

SLIGOS

VOUS PENSEZ QUE VOTRE EVOLUTION PASSE PAR UNE DIVERSITE DE PROJETS DANS UN UNIVERS DE HAUTE TECHNOLOGIE !...

Rejoignez-nous en tant que

INGENIEUR INFORMATICIEN

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole option informatique et possédez une première expérience (1 à 2 ans).
Vous intégrerez un département en forte expansion où vous sera confié le développement de projets :

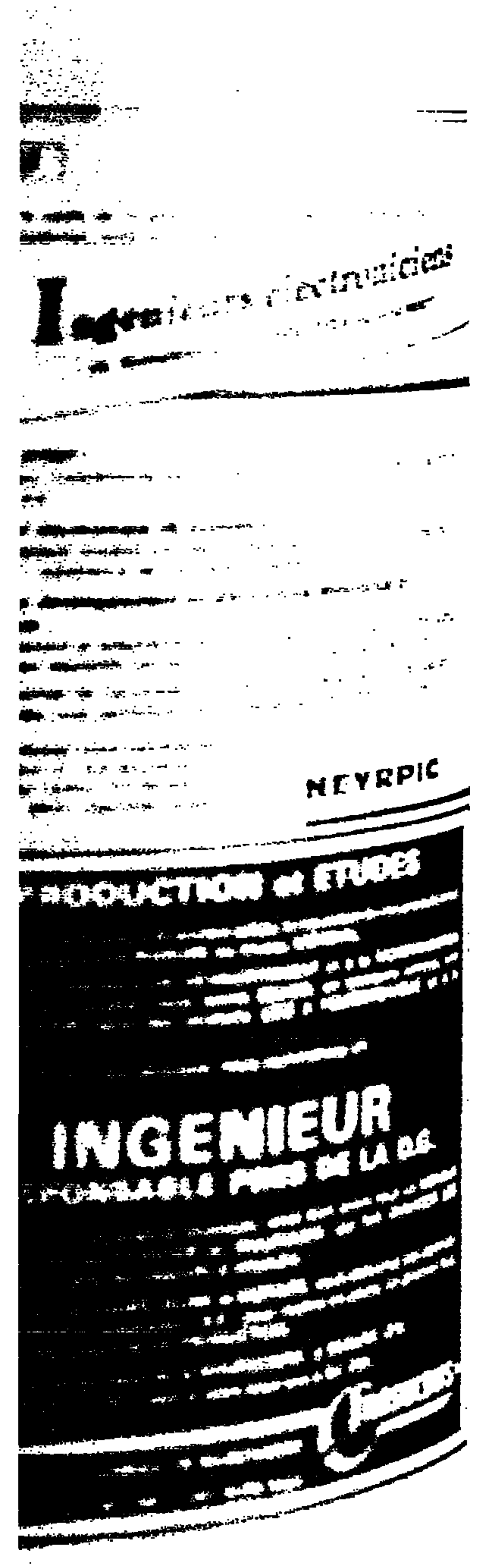
- systèmes temps réel, automatismes industriels, robotique,
- logiciels de base, architecture de systèmes,
- réseaux d'entreprise, messagerie, interconnexion de systèmes hétérogènes.

L'expérience de systèmes et langages tels que Unix, VMS, C, assembleur 68000, etc... sera appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous référence FDP4/AS à Anna STAROSWIECKI - Service Recrutement - SLIGOS - Immeuble Ile de France - Cedex 49 - 92067 PARIS LA DEFENSE 9.



HAVAS CONTACT



SECTEURS DE POINTE



Avec INGECAD, Solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'Ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service MARKETING - VENTE.

Ingénieur commercial

Ingénieur de formation, vous aurez pour mission d'assurer la commercialisation des produits IAO/CAO développés par INGEVISION (Logiciels clés en main).
Responsable d'un secteur géographique en France, vous pourrez être amené à développer des actions à l'export, aussi une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.
Ce poste évolutif pour tout candidat de valeur requiert de réelles qualités commerciales. Une première expérience réussie dans la vente est nécessaire. Une connaissance du secteur de l'Ingénierie d'entreprise industrielle est appréciée, celle de vente de CAO constituerait un plus.
Le poste est basé à La-Défense.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME sous référence BS/63003 DEPARTEMENT RECRUTEMENT - PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT CEDEX 16 92084 PARIS-LA DEFENSE.

FRAMATOME

media-system



Nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de produits et de systèmes de radio-communications destinés aux domaines militaires et civils.
Dans le cadre de notre développement, nous recrutons pour renforcer nos équipes un

■ Responsable coordination grand projet logiciel temps réel

Vous aurez pour mission, au sein de notre Direction Projets Systèmes, de prendre en charge la coordination et le suivi de la partie logiciel d'un projet de guerre électronique.
Vous interviendrez, en tant que maître d'œuvre, depuis les spécifications du système jusqu'aux essais et expérimentations et vous assurerez les relations avec les sous-traitants, ainsi que le suivi de l'avancement du projet.
Ingénieur de formation, vous avez une expérience d'au moins 5 annnées en informatique temps réel et réseaux et vous souhaitez évoluer aujourd'hui vers un poste à large autonomie.
Le poste est situé en région parisienne dans la banlieue Nord-Ouest.

Patrick LECLERC vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MPL/TL/RPL à



MEDIA PA

Important Groupe Industriel Français, nous réalisons des ensembles complexes intégrant une électronique sophistiquée. Notre volonté d'affirmer la qualité des prestations de notre Direction Après-Vente auprès d'une clientèle essentiellement internationale, nous amène à créer le poste de :

RESPONSABLE DE PROJET TELE ASSISTANCE

Ingénieur Grande Ecole, vous avez une expérience confirmée des diverses techniques de télécommunications (modems, réseaux, protocoles de transmission...), expérience acquise chez un constructeur informatique ou dans le domaine de la télémaintenance.

En étroite liaison avec les responsables de produits après-vente, vous devrez définir et valider les outils, procédures et protocoles d'implantation des services à travers les réseaux de télécommunication.

Vous participerez sur le plan international à la mise en place opérationnelle des Centres de télé assistance et serez le garant de l'homogénéité des méthodes sur les différentes lignes de produits.

Poste basé en Région Parisienne, mais comportant des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf.487/JS/LM à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

PARTICIPEZ A L'EXPANSION DE LA M.A.O.

SODETEG T.A.I.

Spécialistes de l'ingénierie des systèmes sophistiqués d'automatique et d'informatique industrielles, nous sommes présents par nos réalisations dans 25 pays (60 % de notre C.A. à l'export).
Afin de conforter nos équipes - 600 personnes dont 350 ingénieurs - et de poursuivre notre forte expansion tant dans le secteur public que privé, nous souhaitons intégrer des

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

Vous êtes de formation Grande Ecole et connaissez les Systèmes de Gestion de Bases de Données relationnelles, le langage C et les systèmes d'exploitation VAX/VMS ou 43XX/VM.

Intégrés à une équipe de haut niveau, vous participerez au développement d'un nouveau produit logiciel dans le domaine de la Maintenance Assistée par Ordinateur.

Notre politique active de formation continue et la croissance permanente de nos activités, vous permettront d'étendre rapidement vos responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence 3/87/LM à la Direction des Affaires Sociales - SODETEG/TAI - Sandrine MANDIN - 283, rue de la Minière - BP 11 - 78530 BUC.

THOMSON

HAVAS CONTACT



Le groupe de L'EI (9000 personnes, 3 milliards de CA, 5 Directions Régionales et 80 Centres de travaux en France) se caractérise par la diversité et la complémentarité de ses domaines d'intervention :

Travaux Electriques (3ème groupe en France) Génie Civil, Bâtiment, Génie Climatique.

INGENIEURS DEBUTANTS

Nous vous offrons une carrière d'**Ingénieur d'Affaires** avec la responsabilité **technique, commerciale, financière et humaine** des marchés qui vous seront confiés.

Formation à **dominante electrotechnique** :
ENSIEG, HEI, INSA/G. électrique, ETP/ME, ESME... ou généraliste ENSAM, ECAM, IDN...
Pour nos **services** : Installations Electriques Industrielles, Automatisme.

Formation à **dominante BTP** :
ETP/TP/B, INSA/GC, ENSI...
Pour nos **services** : Génie Civil, Bâtiment, Assainissement, Etancheité, Electrification Rurale, Vidéo Communications.

Postes : Rhône Alpes - Ouest - Sud Ouest - Gard - Normandie et Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à **L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE** Madame JEUNOT - 29, rue de Rome - 75008 PARIS.

Industrie

Nous sommes un puissant groupe industriel (CA : 2 milliards F) n° 1 français dans notre domaine.
Pour optimiser nos systèmes d'information, nous recherchons un

RESPONSABLE DES ETUDES IBM 38

Votre mission sera d'animer l'équipe Etudes et Systèmes (5 personnes) à laquelle vous transmettrez votre savoir faire technique et méthodologique.
Vous planifierez et suivrez les développements d'applications, en particulier de gestion de production, en contrôlant la qualité des réalisations.
Diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur, MIAGE) vous avez une dizaine d'années d'expérience dans des responsabilités équivalentes ou mené à bien de gros projets, de préférence en milieu industriel.
Ce poste doit évoluer à court terme vers une fonction de Responsable Informatique.
Localisation : proche banlieue Ouest de Paris.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 701 65 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC
PARIS-LYON-NEW-YORK-MILAN
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac - 75007 Paris

LA NEGOCIATION AUX PLUS HAUTS NIVEAUX.

Notre groupe fabrique et commercialise des produits hautement spécialisés destinés aux industries de pointe. Nous sommes n° 1 européen sur nos marchés.

INGENIEUR D'AFFAIRES
ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE

Vous aurez pour mission d'ouvrir de nouveaux marchés, développer votre clientèle, négocier des contrats à haut niveau de décision, suivre vos affaires et, enfin, contribuer à la définition de produits nouveaux.

Il faut être franc : le marché est très concurrentiel. C'est pourquoi vous devez être très compétent sur le plan technique : Ingénieur en électronique, (ESME, INSA, ISEP, ESIEE). Vous devez par ailleurs être parfaitement rôdé à la démarche commerciale (expérience de quelques années en qualité d'ingénieur d'affaires ou technico-commercial).

Le poste est basé en proche banlieue parisienne mais suppose naturellement de nombreux déplacements de courte durée. Il peut déboucher sur la responsabilité complète d'une ligne de produits.

Veuillez adresser votre candidature (lettre man., CV, prét.) s/réf. 5107M à l'agence DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS qui transmettra.

Précisez sur une double enveloppe le ou les noms des entreprises auxquelles votre candidature ne doit pas être communiquée.

DESSEIN

Chef de service INFORMATIQUE

Nous sommes un groupe Industriel parmi les plus importants en France, dans le milieu de la Transformation des Matières Plastiques (CA 650 M, 1200 personnes).

Après plusieurs années de vive expansion, nous voulons conforter notre structure en recrutant pour notre Siège en région Rhône-Alpes, un responsable qui prendra en charge l'ensemble des problèmes d'informatique, principalement de gestion, mais aussi de production.

Il saura gérer l'outil existant actuellement, mais il aura également pour tâche de participer à la définition des méthodes et des moyens de son sevice à l'horizon 1990.

Une expérience similaire d'environ 5 ans comme Responsable ou numéro 2 d'un Service Informatique dans une Entreprise Industrielle, ou Chef de Projets importants dans une SSII, est souhaitable.

Des facultés de rigueur alliées à un tempérament de diplomate seront pour nous un critère de choix essentiel.

La pratique des matériels HP, et/ou IBM, et/ou KIENZLE serait appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à
CONTESSE PUBLICITE
sous réf. 44843 (sur l'enveloppe)
74, rue Béchevelin, 69363 LYON Cedex 07.

CONTESSE

Importante Société d'Ingénierie recherche

JEUNES INGÉNIEURS "PROCESS"

Centrale Paris/Lyon ou Ecoles Supérieures de Chimie

Débutants ou possédant une expérience de 1 à 3 ans, vos fonctions seront :
- Définitions ou adaptations de procédés.
- Suivis de montage sur chantiers étrangers.
- Mises en route.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., sous réf. 59389 à DEB'S, 103 rue Jouffroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

dans le cadre du renforcement de ses équipes d'études, recrute pour sa Direction Informatique des

INGENIEURS PROJET

qui, dans l'ensemble de ses systèmes d'information conduiront ou participeront à la conduite de projets de grande envergure, en utilisant des méthodes et des outils à la pointe de la technique informatique.
Vous êtes diplômé(e)s d'une école d'ingénieur ou équivalent.
Vous avez 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion.
Vous souhaitez pouvoir continuer à développer vos compétences et les faire apprécier :
Adressez votre lettre de candidature, CV détaillé, photo, rémunération actuelle et prétentions sous réf. MAF/105 à CNCA - BP 48 - Service Gestion des Personnes 78280 GUYANCOURT.

PUBLIVAL



SECTEURS DE POINTE

Ingénieur électronicien

Massiot Philips la branche matériel médical de Philips France recherche pour son Service Central Après-Vente, basé à Suresnes, un jeune Ingénieur Electronicien.

Vous possédez de solides connaissances pratiques et théoriques en analogique et logique.

Après plusieurs mois de formation, vous interviendrez au *sein d'une équipe* d'Ingénieurs en tant que spécialiste du matériel haut de gamme d'imagerie médicale.

Pour cela :

- vous agirez en support technique auprès de l'équipe nationale d'après-vente,
- vous définirez les moyens nécessaires à un service de qualité (outils, formation, pièces détachées...),
- vous assurerez la liaison internationale avec les spécialistes mondiaux.

Outre la maîtrise de l'anglais, vous possédez des facultés d'analyse et d'animation. Le poste nécessite des déplacements de courte durée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo à MASSIOT PHILIPS, Mr MORANGE, 177 rue de Bezons, 78420 Carrières/Seine.

Philips France, c'est 19 milliards de C.A., 29000 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique.



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

Vallée du Rhône

Une Société (2.000 personnes), filiale d'un groupe français à implantation internationale, crée pour son unité de production deux postes :

Jeunes Ingénieurs Automaticiens

Nous accueillerons des débutants généralistes à fort potentiel qui seront intégrés au départ dans un Service Méthodes Centrales ou Méthodes Applications.

Au sein d'équipes pluridisciplinaires, ils participeront à l'élaboration des schémas d'articulation des produits dès la conception, établiront et gèreront les arborescences de production et d'une manière générale collaboreront à l'optimisation des coûts sur des matériels à la pointe de l'industrie française.

Leur évolution ultérieure sera programmée selon leur sens du terrain et leurs aptitudes relationnelles.

Les entretiens auront lieu à **LYON** ou à **PARIS**.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32, rue Barrême, 69006 LYON, sous référence 380/LM.



HAVAS CONTACT



CONVERTISSEURS STATIQUES .ALIMENTATIONS DE HAUTES PERFORMANCES POUR: MISSILES . ENGINS . AVIONS . HELICOPTERES

recrute: **INGENIEURS** (ENSEEIHT . ESE . GRENOBLE)

ELECTRONIQUE DE PUISSANCE

Expérience, et débutants

pour son département RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

Adresser C.V. et prétentions à E A S . service du personnel B.P 51 _ 93 350 Le Bourget _

Constructeur dans des SECTEURS TECHNIQUES DE POINTE: DEFENSE, TRANSPORT, TELECOMMUNICATIONS, nous recherchons dans le cadre d'une percée dans le domaine de l'électronique de puissance:

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Grande école ou doctorat option électrotechnique.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les points forts de la mission: innovation et optimisation de structures de convertisseurs d'énergie , mais aussi recherche technologique avancée allant de paire avec l'expansion de l'activité ASSERVISSEMENTS DE PUISSANCE. Lieu de travail: ORSAY (91).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence 1MEP à CSEE - DRH - 99, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge.

csee

Responsable maintenance

INGENIEUR AM ou équiv. ***140 km ouest de Paris***

Une entreprise spécialisée dans le traitement et la transformation du coton, recherche pour une unité de production de 300 personnes, un ingénieur expérimenté, âgé d'environ 30 ans, de formation AM ou équivalent.

Rattaché au Directeur de l'usine, il assurera, avec une équipe de 15 personnes, la maintenance d'un parc de machines, d'une chaufferie et d'une station d'épuration des eaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 481 LM à I. ou D. LAVAUD
IDL CONSEIL - tél. 32.37.56.82 -
Le Mesnil Cheudron 27220 JUMELLES (près d'Evreux).

IDL

Pierre Lichau

Composants Industrialisés du Bâtiment

Leader dans son domaine d'activité (Isolation, étanchéité, parachèvement des toitures) cherche, pour appuyer une évolution rapide de son chiffre d'affaires en France et à l'international,

SON RESPONSABLE COMMERCIAL PRODUITS GEOSYNTHETIQUES (PARIS)

Il assure la promotion auprès des professionnels des travaux publics (ingénieurs et architectes) d'un produit «haut de gamme» destiné à la stabilisation et au renforcement des sols, talus, berges, routes. Son rayon d'action s'étendra sur la France entière.

C'est un ingénieur des Travaux Publics ou un technicien très confirmé, connaissant bien les techniques des travaux publics (de préférence, routes) ainsi que les problèmes de mécanique des sols. A 30 ans environ, il a trois années d'expérience. Il s'appuie sur une bonne culture des travaux publics pour vendre un produit très technique à des professionnels exigeants.

(Réf. 528)

SON DIRECTEUR DU MARKETING (PARIS)

Il est responsable des études de marché, de la prospective du développement de la communication et des campagnes promotionnelles.

Diplômé d'une école de commerce, il a au minimum cinq ans d'expérience du marketing de produits industriels ou du bâtiment. C'est un créatif qui voit loin. Bien sûr, il parle anglais.

(Réf. 525)

UN RESPONSABLE DE ZONE EXPORT (PARIS)

Dans une zone comprenant plusieurs pays répartis sur les cinq continents, il met en place et anime un réseau de distributeurs et d'agents exclusifs, adapté aux *caractéristiques du marché* dans chacun des pays. Il assiste ces distributeurs pour la promotion des produits et assure la formation des vendeurs.

Diplômé d'une école de commerce, il a acquis, en trois à cinq ans d'expérience à l'international, une bonne connaissance des techniques de l'export.

Il connaît le secteur du bâtiment et si possible le domaine de l'étanchéité. Il parle couramment l'anglais.

(Réf. 527)

SON RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (MACON)

Il conçoit et met au point des systèmes d'isolation et *de parements contribuant à l'habillage des façades.* Il assiste les services de production pour la conception des procédés de fabrication. Il est responsable du contrôle qualité.

C'est un ingénieur chimiste de 23-30 ans, maîtrisant bien la chimie des produits à base de ciment et de résines.

C'est un imaginatif pragmatique passionné par la technique. Il a de préférence une première expérience en entreprise.

(Réf. 526)

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence correspondante, à Alain Vaissière, JACQUES TIXIER S.A., 7 rue de Logelbach, 75017 PARIS.



MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs confirmés et débutants, saisissez nos atouts !

Nous sommes en effet l'un des rares fournisseurs à présenter une gamme complète de produits réseaux. L'avance ainsi prise repose évidemment sur le haut niveau de compétences de nos ingénieurs. L'avenir des réseaux de télécommunications est suffisamment prometteur pour nourrir nos plus grands espoirs. Aussi, pour conforter nos positions, aller plus vite, plus loin, nous recherchons des

Ingénieurs Projet ou Développement

Ingénieur Projet, vous serez chargé de réaliser et développer des produits logiciels et matériels relatifs aux noeuds de réseaux.
Ingénieur Développement, vous participerez à des projets relatifs aux développements de logiciels et matériels sur micro-ordinateurs.

Ingénieurs Support Logiciels Réseaux

Vous êtes capable d'assurer le support technique en environnement IBM ou compatible, et connaissez bien pour cela les systèmes DOS, MVS, ou VM, Moniteurs TP : CICS, IMS ou CMS. 2/3 ans d'expérience du support chez un constructeur ou une SSII seraient très appréciés. Mais nous croyons aussi qu'un Ingénieur Système peut valablement postuler.

Ingénieurs Commerciaux Grands Comptes

Paris (secteur bancaire) Rennes/Nantes - Strasbourg (Banques, SSII, Assurances, Industries)

Très autonome sur votre secteur, vous allez défendre nos couleurs auprès des plus grandes entreprises et institutions. Votre objectif : élaborer et proposer de véritables solutions organisationnelles. Une mission que vous mènerez de main de maître puisque vous êtes reconnu comme un professionnel de la vente de systèmes informatiques.

Ingénieur Commercial Logiciels

Votre terrain d'attaque : les sites IBM ou compatibles. Tous travaillent sous moniteurs TP (CICS, TSO, IMS) dans des structures variées (DOS, MVS, VM...). Des domaines qui n'ont plus de secrets pour vous ! *Bref* avec quelques années d'expérience de la vente de logiciels en environnement IBM, vous êtes le candidat que nous attendons.

Nos structures, à taille humaine, privilégient l'initiative, l'autonomie. Des atouts importants pour vous surpasser et pour laisser s'exprimer vos plus grandes ambitions.

Adressez votre candidature complète sous référence M en précisant bien-sûr votre choix, à Jean Richet, ITT Data Systems France, Tour Maine Montparnasse, 33 Av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

ITT Data Systems France

DESSEIN

Notre société spécialiste de la Logistique et du Commerce International des produits Pétroliers et Chimiques recherche (H/F)

RESPONSABLE de son implantation Sud France

Il est âgé d'au moins 32 ans et est à même d'assurer la gestion complète de son centre de profit en s'appuyant sur de réelles qualités de contacts humains surtout externes mais également internes. Le poste nécessite une formation de niveau ingénieur et une bonne connaissance des produits pétroliers et/ou pétrochimiques. Des connaissances en matière de transports de ces produits peuvent constituer un avantage. L'anglais courant est indispensable.

Les candidats intéressés adressent CV, prétentions à *Monsieur* Jean-Michel TECHENE
93 rue Jeanne d'Arc -75013 PARIS - qui transmettra

CHEF DE PROJETS

AUJOURD'HUI



Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs.

Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise dans la conception et le développement d'importants projets, de préférence sur gros systèmes BULL. Vous souhaitez mettre en valeur votre potentiel technique, vos capacités de leader, ainsi que votre aptitude à la négociation de haut niveau.

Le G.CAM - SSII - 500 personnes - CA 280 MF - filiale de la Caisse des Dépôts - solidement implanté dans le domaine de l'ingénierie sur les marchés des entreprises industrielles et tertiaires, vous propose de participer à la Direction de l'un de ses plus importants centres de profit.



**Ecrire avec c.v. et photo sous réf. 355 à
Marie-Françoise ALETTI - G.CAM
TOUR MAINE-MONTPARNASSE, B.P. 08,
75755 PARIS CEDEX 15.**

AVIAL Publicité

SECTEURS DE POINTE



VOTRE MISSION : la stratégie et le développement commercial.

VOS OUTILS : les technologies avancées.

VOTRE MARCHÉ : les grandes entreprises industrielles.

Unité autonome au sein de FRAMATOME, nos activités couvrent, outre les Services, la conception et la mise en œuvre de systèmes permettant l'optimisation de la productivité d'équipements industriels : machines spéciales, chaînes de production...

Nos interventions, qui s'appuient sur des technologies avancées dans divers domaines (Systèmes experts, vibrations, émissions acoustiques, ultra-sons...), se situent sur un marché très porteur en France et à l'étranger.

Nous recherchons l'

Ingénieur commercial confirmé

qui prendra, auprès du Directeur de l'Unité, la responsabilité du développement de ces activités.

Agé d'au moins 30 ans, issu d'une grande école et possédant une bonne expérience de vente d'équipements industriels, il définira la stratégie marketing et commerciale à court et à long terme et en assurera l'application sur le terrain en France et à l'Export.

Sa rémunération et ses perspectives de carrière au sein de l'Unité de FRAMATOME seront à la mesure de sa réussite dans ses fonctions.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature, sous la référence 2002/MA, à notre Conseil qui vous assure d'une totale confidentialité.

MILO Ressources Humaines 3, av. des Ternes, 75017 PARIS



AD'COM.



Avec INGECAD, solution intégrée pour la conception d'installation industrielle INGEVISION prend une place importante sur le marché de l'Ingénierie assistée par ordinateur et cherche pour son service DEVELOPPEMENT.

Ingénieur tuyauteur

Vous avez une formation d'Ingénieur et avez acquis lors d'une expérience de quelques années dans le domaine de la tuyauterie industrielle (Etudes, Approvisionnement ou Fabrication) une compétence en Informatique.
Nous vous proposons après une période de formation à nos outils informatiques, de participer au développement d'un logiciel IAO relatif aux activités de réalisation de réseaux de tuyauterie industrielle.

Ce poste est basé à La-Défense.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. + photo) à FRAMATOME sous référence BS/63002 DEPARTEMENT RECRUTEMENT PLACE DE LA COUPOLE - TOUR FIAT CEDEX 16 92084 PARIS-LA DEFENSE.

FRAMATOME 

média-system



Adressez votre CV à M. Jean BOVET - SII 71, rue Albert 75013 PARIS ou téléphonez au 45 83.14.46

SII

VOTRE PARTENAIRE LOGICIEL

Junction

SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS CIVILES

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

Cette entreprise, membre d'un important groupe industriel français est spécialisée, entre autre dans la construction de systèmes et sous systèmes de télécommunications civiles.

Au sein d'une petite équipe autonome, vous prendrez en charge la vente des systèmes sur la plupart des continents. Les négociations de longue durée seront menées généralement à haut niveau auprès d'organismes étatiques ou privés du domaine des Médias (TV et Radios).

Ce poste est basé à Paris. Il conviendrait bien à un diplômé d'école supérieure de commerce, maîtrisant parfaitement l'anglais. Il aura acquis une expérience export d'au moins 3 ans dans la vente de systèmes ou d'équipements industriels.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet et rémunération actuelle sous référence M 32/1386 V à :

EGOR TECHNOLOGIES
125, av. des Champs Elysées - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

CORNING

CORNING GLASS WORKS, accorde une place privilégiée à la recherche et à l'innovation. Leader sur le marché des verres spéciaux, nous recherchons pour notre direction technique européenne un :

ingénieur métallurgiste thermicien

Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou d'un doctorat universitaire, débutant ou disposant d'une première expérience, vous souhaitez confirmer vos connaissances dans un secteur de hautes technologies.

Les exigences de qualité de nos produits aussi bien que les performances croissantes de nos lignes de production nous amènent à renforcer nos compétences dans les domaines de la métallurgie et de la thermique. Nous vous proposons de participer à nos interventions en usines (France et U.K.) sur les problèmes d'échange de chaleur.

Le candidat recherché doit pouvoir allier de solides connaissances théoriques (métallurgie, matériaux, thermique) à une approche concrète et réalisatrice des problèmes de production. Vous disposerez d'un outil informatique élaboré et de l'acquis technologique de notre groupe (Europe et U.S.A.).

Progressivement votre compétence devrait vous permettre d'évoluer au sein de nos fonctions techniques.
Anglais indispensable. Localisation Fontainebleau.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à CORNING EUROPE INC. Direction du Personnel, 7 bis Avenue de Valvins, 77211 AVON CEDEX. sous réf. IM/M

média-system

Constructeur recherche pour

PROJET INFORMATIQUE TEMPS REEL

SECTEURS TECHNIQUES DE POINTE : TELECOMMUNICATIONS, ARMEMENT...

■ Application NOUVELLE de télésupervision répartie sur un nombre important de MINI
INGENIEUR EXPERIMENTE SYSTEME GCOS
La pratique du système GCOS acquise sur MINI 6 ou DPS6 et l'expérience de la rédaction de spécifications logicielles lui permettront d'assister le responsable de l'équipe logicielle dans la définition de l'architecture du système, tout en développant une partie de logiciel. Lieu de travail : PALAISEAU (91). Réf. 1M672

■ Projets en Informatique DEDIEE appliquée à des calculateurs embarqués 16/32 bits.
INGENIEURS PRATIQUANT LANGAGES EVOLUES
Au sein d'une petite équipe de projet, chaque ingénieur prendra en charge la conception et la réalisation de fonctions de logiciel - opérationnel ou calculateur -, depuis l'analyse jusqu'à la validation de ces fonctions dans le calculateur. Lieu de travail : ORSAY (91). Réf. 1M694

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence du poste choisi, à CSEE - DRH - 99, avenue Aristide Briand 92120 Montrouge.

csee

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION

recherche

TRADUCTEUR ANGLAIS-FRANÇAIS
expérimenté informatique
(documentation et logiciel)

Pour assurer la formation du personnel, l'organisation et le suivi des projets.

Ecrire à : INK LANGAGES
6, rue de Braque, 75003 PARIS.



Créée en 1972, notre Société est devenue le leader français dans le domaine de la GPAO (Gestion de Production Informatisée).
Pour faire face à notre forte croissance de l'ordre de 30% par an, nous recherchons

Ingénieur commercial

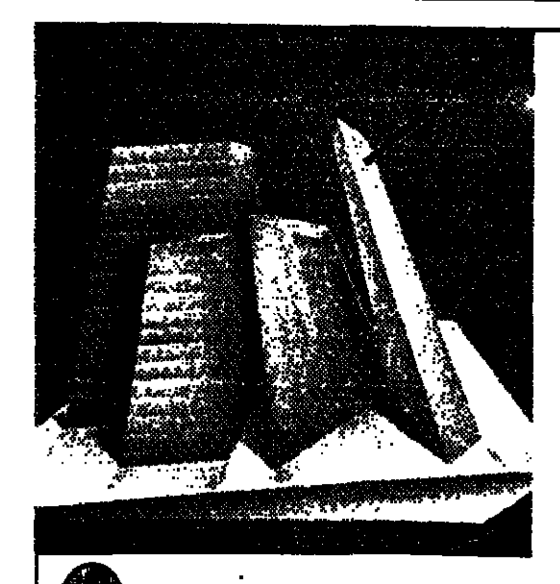
Résidence souhaitée GRENOBLE

NOUS VOUS PROPOSONS :
- de répondre à la demande d'une clientèle industrielle nationale,
- la responsabilité de la vente de notre progiciel de renommée internationale,
- des contacts variés et de haut niveau,
- une ambiance de travail épanouissante au sein d'une équipe à taille humaine,
- une formation personnalisée et un support technique de qualité,
- un salaire très motivant + frais.

VOUS AVEZ :
- un fort tempérament commercial,
- une formation supérieure : Grande Ecole de Commerce, Ingénieurs ou équivalent,
- un goût et, si possible, une expérience pour la vente de produits techniques élaborés.

Adressez C.V., photo et rémunération actuelle chez MERCURI URVAL 194, rue Garibaldi, 69427 Lyon Cedex 03, s/réf. 57 671 M, précisée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval



DESTINATION SYSTEMES EMBARQUES, AVIONIQUE, IMAGERIE, LOGICIELS DE BASE...

INGENIEURS MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...

... nous vous proposons de franchir le cap décisif de votre carrière en rejoignant notre département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...).
Vous avez acquis une première expérience sur l'un des environnements suivants : 68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.
Société de services et d'ingénierie informatique, notre odyssée informatique est maîtrisée et nous gardons le goût de l'aventure et un certain esprit «maison» qui font de chacun des collaborateurs un professionnel qui réussit.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à BETEL INGENIERIE - 23 rue de la Paix 75002 Paris.

Bétel Ingénierie

L ' O D Y S S E E   I N F O R M A T I Q U E

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
en pleine expansion
(Région Versailles)
recherche

un jeune ingénieur

(ou équivalent type MIAGE).

Dans le cadre de la structuration de son réseau visite médicale, il aura la charge d'étudier et de mettre en place les applications informatiques spécifiques en collaboration étroite avec le service informatique de la société.

Il aura à terme la responsabilité de l'administration du réseau de la visite médicale.

Il devra posséder :
- de très bonnes connaissances en informatique,
- des notions approfondies de gestion,
- une expérience (souhaitée) de quelques années dans ces domaines.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à : Mme M.L. SARFATI
33/A, avenue de Sceaux - 78000 VERSAILLES.

Pierre Lichau

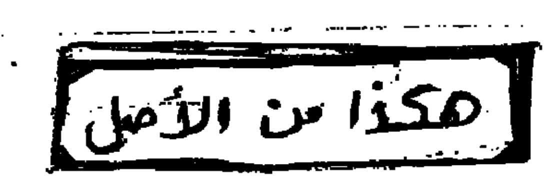
JEUNE INGENIEUR D'ETUDES MECANIQUES

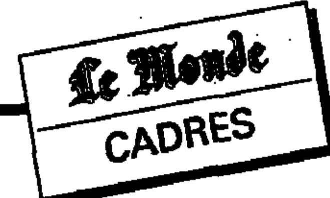
AM - ENSI - INSA ou similaire
3 à 5 ans d'expérience BE

Un très important constructeur de matériels électromécaniques de production, de technologie avancée, exportant 80% de sa production, recherche ce jeune ingénieur qui participera à l'étude et à la mise au point de nouveaux matériels, tant en BE qu'aux essais de prototypes, en liaison avec les services méthodes et fabrication.
Résidence ville de l'Est, agréable région touristique, proche d'une grande ville universitaire.

Adr. CV dét. ss réf. 1218 à

seletec Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX





1er groupe privé français dans le domaine de la fertilisation : engrais, amendements calcaires, nous recherchons dans le cadre de la diversification de nos responsables de vente.

2 CHEFS DE MARCHES

LUBRIFIANTS (réf. T/MO/220) ***INGENIEUR GENERALISTE***

NUTRITION ANIMALE (réf. T/MO/221) ***INGENIEUR AGRI/AGRO***

A la fois homme de marketing, commercial et excellent gestionnaire, votre expérience technico-commerciale dans le domaine pétrolier (ou similaire), pour l'un, de la nutrition animale pour l'autre, a confirmé votre capacité à animer et conseiller un réseau de vente.
Responsable de la ligne de produits, vous en assurerez la progression par une gestion rigoureuse, une promotion permanente et une connaissance parfaite du marché.
Les postes sont basés à SAINT-MALO.
Merci d'adresser votre candidature, CV, lettre man., sous réf. choisie à Organisation et Publicité, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

GROUPE ROULLIER

Le Groupe Roullier de dimension internationale est leader en agro-fourniture et emploie 2 100 personnes.
Son C.A. est de 2,4 milliards de Francs.

Nous sommes un des premiers groupes industriels français très diversifiés.
Notre forte croissance nous amène à créer le poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

dans plusieurs de nos filiales.
De formation Sup. de Co. + DECS, ils ont 8 à 10 ans d'expérience de la fonction.
Rattachés au directeur général de la filiale, ils auront les responsabilités de l'intégralité de la fonction pour des unités de 300 à 500 personnes réalisant un CA de 130 à 300 Millions de Francs et en progression rapide.
Les postes sont à pourvoir à **PARIS** et en **PROVINCE.**

Merci de nous adresser votre CV détaillé ainsi que vos prétentions en précisant sur l'enveloppe le N° 9697 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

---

Diriger un cabinet de recrutement

Diriger un cabinet de recrutement n'est pas à la portée du 1er venu... Il faut des qualités de réalisateur : être consultant soi-même, avoir des clients, les satisfaire, développer un business profitable. Mais il faut aussi des qualités d'animateur particulières : les consultants sont des êtres où l'ego est important, où le goût de l'autonomie est prononcé. Et pourtant un cabinet de recrutement est une société qui, comme les autres, doit avoir un leader. Responsable du développement, gardien des méthodes et de la qualité, compétent professionnellement, le Directeur d'un cabinet de recrutement entraîne l'adhésion, motive son équipe, crée un climat... Notre cabinet a une excellente image. Il est en forte croissance. Son patron est appelé à d'autres responsabilités. Son équipe de consultants ne veut pas rester orpheline. Alors... à vous de jouer si vous vous sentez des ailes...

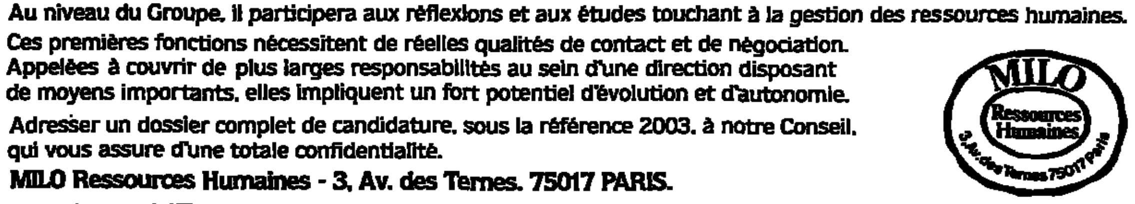
Merci d'écrire à Jean-Claude Buget, 7, rue de la Planche, 75007 Paris
Confidentialité totale assurée.

L'AVENIR AU QUOTIDIEN

Groupe industriel français comptant 8 000 collaborateurs, dont de nombreux Ingénieurs et Cadres, nous intervenons dans plusieurs domaines technologiques avancés, en France et à l'étranger.
Nous mettons en œuvre de solides stratégies d'adaptation aux évolutions de nos marchés et nous recherchons, pour y contribuer dans le domaine du

Recrutement et gestion prévisionnelle

un cadre maîtrisant ces techniques au titre d'une expérience de 4 à 7 ans de gestion des cadres en milieu industriel
Capable de conduire ses activités en préparant en même temps le moyen et le long terme, il sera responsable du recrutement et de la gestion des cadres d'une Unité importante.
Il définira et mettra en œuvre une politique prévisionnelle de développement, de mobilité et d'évolution des ressources humaines.
Au niveau du Groupe, il participera aux réflexions et aux études touchant à la gestion des ressources humaines.
Ces premières fonctions nécessitent de réelles qualités de contact et de négociation.
Appelées à couvrir de plus larges responsabilités au sein d'une direction disposant de moyens importants, elles impliquent un fort potentiel d'évolution et d'autonomie.
Adresser un dossier complet de candidature, sous la référence 2003, à notre Conseil, qui vous assure d'une totale confidentialité.
MILO Ressources Humaines - 3, Av. des Ternes, 75017 PARIS.



AD'COM.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA HAUTE-NORMANDIE

JEUNE CADRE FONCTION PERSONNEL

HF

Ses missions portent sur les dossiers essentiels de gestion du personnel (1 000 salariés) dans un secteur en pleine mutation.
Il participera :
- au développement de la gestion dynamique des carrières et des emplois, au recrutement, aux actions de relations sociales, ainsi qu'aux actions de mobilités et reconversions.

Homme de dialogue, ouvert aux autres, il est doté de fortes capacités d'adaptation et d'innovation.
De formation supérieure, le candidat aura une expérience de 2 à 3 ans minimum dans une fonction similaire.
Basé à ROUEN, ce poste offre des possibilités d'évolution dans la fonction, comme dans l'Entreprise.
Adressez lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo, s/réf. 5285 M,
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
Département des Ressources Humaines - B.P. 3027 - 76041 - ROUEN Cédex.





CCE CONSEIL

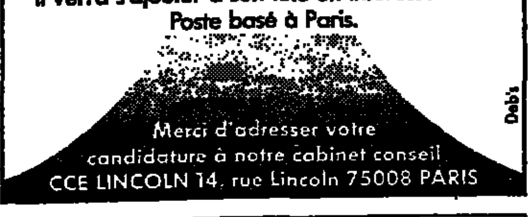
SSII en forte croissance développant pour le secteur tertiaire des applications spécifiques sur

IBM 36 et 38

recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Son excellent niveau - sanctionné ou non par *un diplôme - son expérience d'au moins 5 ans* dans la conduite de projets sur ces matériels, son envergure personnelle le définissent aujourd'hui comme un véritable **manager.**
C'est bien sûr un homme de planification et d'encadrement. Participant à la définition de la stratégie de la société et donc à son expansion, il verra s'ajouter à son fixe un intéressement.
Poste basé à Paris.



Deb's

Telemecanique

14.000 personnes dans le monde
60 % du chiffre d'affaires à l'export
11 % du chiffre d'affaires en investissements
60 établissements industriels à taille humaine en France et à l'Etranger

La Direction APPLICATIONS et SYSTÈMES est chargée, au sein de la Direction Commerciale, de :
- développer des nouveaux *CONSTITUANTS et des* PROGICIELS ;
- réaliser des SYSTÈMES D'AUTOMATISMES ;
- créer et tester les outils D'AIDE A LA CONCEPTION des applications.

La Direction APPLICATIONS et SYSTÈMES contribue ainsi, de manière privilégiée, à la formation des automaticiens de demain.
Dans ce cadre, elle recherche :

INGÉNIEURS EN AUTOMATISMES ET MICRO-INFORMATIQUE TEMPS RÉEL

DÉBUTANTS OU PREMIÈRE EXPÉRIENCE

Elle leur confiera des missions :
- de développement de logiciel ;
- d'étude et de mise en service d'automatismes ;
- d'exploitation des moyens de conception de systèmes assistée par ordinateur (C.S.A.O.).

Envoyer candidature et C.V. à :
TELEMECANIQUE
Direction du Personnel - Applications et Systèmes.
33, av. de Chatou, 92500 RUEIL-MALMAISON.

Vous souhaitez démarrer votre carrière en production.

Nous vous proposons dans nos usines de Conflans-Ste-Honorine et Marseille

2 postes d' INGENIEUR DE FABRICATION

MINES, PONTS, CENTRALE

Groupe à vocation internationale, la Société des Tuyaux Bonna (effectif 2000 personnes), développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton.

L'intérêt de la fonction réside dans la prise immédiate de responsabilités opérationnelles.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'écrire avec c.v., photo et prétentions sous référence 4067 à SOCIETE DES TUYAUX BONNA B.P. 371 08 75365 Paris cedex 08.

bonna

AXIAL Publicité

Directeur Général à 30 ans
Au Sud des Vosges
ne manquez pas cette chance

- Cette entreprise d'horlogerie d'une petite centaine de personnes fait partie d'un groupe industriel de grand renom.
- Directeur Général, vous rendez compte régulièrement de votre activité au Président à Paris et êtes véritablement le patron de cette PME où produire, vendre, gérer, animer les hommes vous concernent directement chaque jour.
- De formation ingénieur et gestionnaire (type IAE), votre expérience des méthodes ou de la production vous sera indispensable pour réussir à ce poste où une sensibilité artistique est nécessaire.

Si votre candidature est retenue, nous vous adresserons un profil de poste détaillé.
Ecrivez, sous réf. C/230, à notre Conseil en Recrutement, Concordances, 91 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris ou 129 rue Servient, 69003 Lyon. Tél. 78.63.65.60.

Concordances

EMBALLAGE

Société de **Conseil et d'Ingéniérie,** située à LYON, leader dans son domaine recherche

INGENIEUR CONFIRME

Possédant une bonne expérience, acquise en milieu industriel, **de l'emballage** de produits en série et de la **chaîne logistique** correspondante, il aura complété sa formation par une connaissance générale de l'entreprise lui facilitant les contacts au plus haut niveau.

Il sera responsable des études qui lui seront confiées ayant trait à la **conception d'emballages** et à leur **mise en œuvre automatisée.**
La rémunération tiendra compte de l'expérience et sera attractive pour un candidat très bon professionnel.

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à :

s.e.m.
Service Etudes et Mécanisation
169, avenue Charles-de-Gaulle — 69160 TASSIN

---

impulsion

SSII indépendante, partenaire informatique HEWLETT PACKARD recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL GESTION H/F

De formation supérieure (écoles de commerce ou universités), vous possédez éventuellement une expérience professionnelle dans la vente de prestations de services en informatique de gestion (progiciels administratifs et financiers, GPAO, L4G...).
Motivé et autonome, vous rejoindrez notre *département commercial soutenu par une* équipe technique. Vos qualités d'écoute et de synthèse seront appréciées.

Merci d'envoyer C.V., photo et prétentions à impulsion 28-30 rue des Peupliers, 75013 PARIS. Tél. 45651689.

Deb's

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE
PROJETS TRÈS VALORISANTS

INGÉNIEURS BULL

SYSTEMES BULL
DPS 6 — DPS 7 — DPS 8
Importants projets de développement et de qualification.

CHEFS DE PROJET

BULL DPS 7 — DSA
Ayant de la « bouteille ». Capables d'intuitions et d'imagination aboutissant à des solutions fiables. Pour encadrer une équipe d'ingénieurs.

INGÉNIEURS SYSTEME

Pour développement de MONITEURS TEMPS RÉEL
Expérience UNIX-C-68 000

INGÉNIEURS RÉSEAUX

TRANSPAC — X25 — DSA — SNA
PROJETS TÉLÉMATIQUES

INGÉNIEURS PROCESS

Projets de simulations MILITAIRES
SEL 32, CONCEPT (GOULD)
26, r. Daubenton-5e. 43-37-99-22.

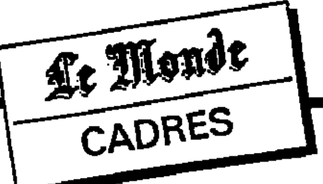
Dans le cadre du
FORUM CENTRALE ENTREPRISES
où 110 sociétés seront présentes
les 21 et 22 janvier 1987

LE MONDE et l'ÉCOLE CENTRALE

seront heureux de vous accueillir au débat
« Ingénieur : généraliste de l'entreprise ».
Le jeudi 22 janvier à 17 heures.

Autour de Jean-Marie Dupont, journaliste au *Monde*, participeront :
M. Daniel GOURISSE, directeur de l'Ecole centrale, président de la conférence des grandes écoles. M. Alain CADIX, directeur du développement et des programmes du CRC (centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise). M. Jean-Louis DELAFRAYE, directeur logiciel Paris de Digital. M. Henri FLORENTIN, directeur du cabinet ETAP. M. Christian LAUÉ, président-directeur général du cabinet Egor. M. Maurice MARCELLIN, président-directeur général *d'Union Carbide France. M. Jean-Philippe MOUTON DE VILLARET*, directeur de département du cabinet Bernard JULHIET-PSYCOM. M. Francis WILLIG-SECKER, directeur général du cabinet PA. M. Bernard WOUTS, administrateur général du *Monde.*

FORUM CENTRALE ENTREPRISES, ÉCOLE CENTRALE
Grande-Voie-des-Vignes, 92290 CHATENAY-MALABRY
RER B. Antony, navette gratuite.





ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs, recherche pour renforcer son équipe RELATIONS HUMAINES

Chargé de Recrutement H/F

En collaboration directe avec le Responsable du Département, vous prendrez en charge de façon autonome, une partie des recrutements, de la définition de poste au suivi de l'intégration.

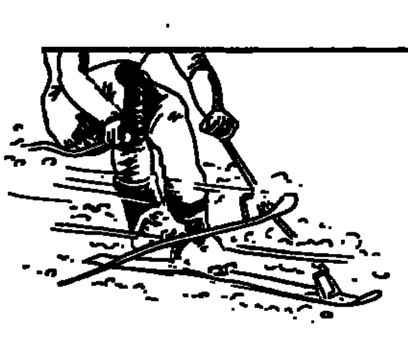
De plus, vous participerez aux actions de planification de formation, d'évaluation de potentiel et de promotion, à l'intérieur du groupe (actuellement 600 personnes).

Notre forte croissance, 40% sur les cinq dernières années, nous conduit à rechercher une personne de formation supérieure (psychologie ou équivalent) qui a déjà acquis une première expérience professionnelle réussie et qui cherche à la valoriser.



Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. FN/753 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington 75008 PARIS.

CURRICULUM



SALOMON, une équipe passionnée, une entreprise passionnante

Leader mondial sur le marché des sports d'hiver, nous réalisons 2,4 Milliards de C.A., dont 90 % à l'export.

Nos performances et notre forte croissance passent par une évolution permanente de nos produits et de nos méthodes.

Dans ce cadre, nous créons un poste de

RESPONSABLE DU SERVICE METHODES

pour notre division chaussures de sport et équipement.

Votre fonction : définir et rationnaliser les produits, définir de nouveaux moyens de production (à 5 ans), animer une équipe et des ateliers pilotes, ce qui suppose une ouverture et un travail d'équipe importants.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 5 ans, dans un service méthodes de préférence, et de solides connaissances en informatique industrielle, automatisme, robotique. Peut-être êtes-vous de plus skieur ou golfeur ?

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite, sous réf. 520 M à : KEY MEN - Rue Childebert - 69002 LYON.



ANNECY
SALOMON

Organisation et Publicité

Négocier nos contrats industriels

DEA DROIT DES AFFAIRES

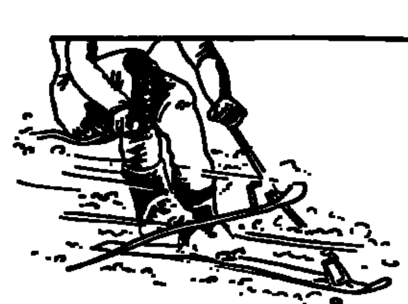


Nous sommes une société de premier ordre dans le domaine des techniques de l'espace. Nous souhaitons intégrer au sein de notre Direction Administrative et Financière - Service des Contrats Industriels - un **JURISTE ACHETEUR.**
Sous l'autorité du Chef de Service, vous devrez :

- préparer, négocier et administrer les contrats conclus avec nos fournisseurs,
- prendre en charge certains dossiers à caractère juridique, concernant plus particulièrement le domaine de la responsabilité et des assurances.

Vous justifiez d'une réelle expérience en tant qu'acheteur de matériels de haute technologie, si possible dans le domaine aérospatial. Titulaire d'un DEA de Droit des Affaires, vous avez la trentaine environ et vos prétentions sont de l'ordre de 200 KF + . Naturellement, vous possédez la langue anglaise couramment et vous êtes suffisamment mobile pour traiter vos affaires en France et en Europe, le poste étant basé en région Parisienne. Parmi les qualité personnelles que l'on vous attribue ordinairement : le sens de l'organisation du travail et une réelle aptitude à l'expression orale et écrite.
Devant contribuer à la réussite d'un grand programme, vous saurez, auprès de nos Directions Techniques, être un partenaire actif et responsable, car vous aurez su avant tout gagner leur confiance.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, merci de m'adresser votre candidature, avec photo, en me précisant les sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas entrer en contact, Jean-Michel DUBOST - Réf. JM - 149, rue St-Honoré, 75001 PARIS.



SALOMON : Une équipe passionnée, Une entreprise passionnante...

Leader mondial du marché des sports d'hiver, nous poursuivons activement notre politique de croissance.

Notre développement passe par une évolution permanente de nos produits et de nos méthodes.

Dans ce cadre, nous créons un poste d'

INGENIEUR GESTION DE PRODUCTION

pour notre Division Fixations.

Votre mission : définir des méthodes et moyens pour améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de production en liaison avec les utilisateurs.

Ingénieur de formation, vous avez une expérience de 2 à 4 ans dans ce domaine et des qualités d'animation.

Nous offrons, en retour, l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge.

Merci d'envoyer votre candidature avec lettre manuscrite, C.V. et photo à :
Geneviève LEPELLETIER - SALOMON - METZ-TESSY - B.P. 454
74011 ANNECY Cedex.

ANNECY
SALOMON

Organisation et Publicité

Une opportunité pour un spécialiste du marché obligataire : gérer un portefeuille de 10 milliards

Nous sommes un important groupe d'assurances qui, outre la gestion financière de ses fonds propres et de ses provisions techniques, assure celle de capitaux importants pour le compte de caisses de retraite.
Notre service financier (basé à Paris) souhaite intégrer dans son équipe un professionnel du marché des obligations qui prendra en charge l'ensemble de la gestion du portefeuille obligataire dans le cadre d'orientations, à la définition desquelles il aura largement participé.
Sa mission s'étendra tout naturellement à la gestion de la trésorerie à court terme (nouveaux produits monétaires...).
Il serait très apprécié que le candidat soit en mesure de participer au développement informatique des services financiers et trouver ainsi une extension de ses responsabilités.

La personne recherchée possède une formation supérieure, si possible l'actuariat et au moins une expérience de plusieurs années du marché financier obligataire acquise dans l'assurance, la banque ou chez un agent de change.

Si vous pensez avoir le profil de la personne recherchée, merci d'envoyer votre dossier sous réf. 5.016 M à Roland Gardeux - Sérifo, 47 bis, Avenue Bosquet, 75007 Paris.

SERIFO
Membre de Syntec



PRECISION MECANIQUE LABINAL, 7 300 personnes, 20 usines en France, 14 filiales à l'étranger, C.A. : 2,3 Milliards de francs.

recherche pour sa Division Aérospatiale Electronique, le

FUTUR RESPONSABLE DE SON ADMINISTRATION COMMERCIALE

Engagé en qualité d'adjoint, le candidat devra très rapidement pouvoir remplacer le titulaire actuel du poste et assurer les fonctions suivantes :
- contrôler la bonne gestion des flux (commandes, livraisons, facturations, recouvrement des créances),
- participer à l'élaboration et au suivi des plans et budgets et contrôler les dépenses de fonctionnement de l'ensemble de la Direction Commerciale de la Division.
- mettre en place les outils d'analyses statistiques d'aide à la prise de décision.

Le candidat recherché devra justifier d'une solide formation supérieure de type contrôle de gestion ainsi que d'une expérience approfondie de l'administration commerciale acquise dans un contexte industriel et international.
Pour ce poste, basé à MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (78). Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée, ainsi qu'une pratique de la gestion informatisée.

Adresser C.V. et prét. à Précision Mécanique LABINAL



Direction des Affaires Sociales - BP 64, 78391 Bois d'Arcy Cedex

CONTESSE

GESTION DES RÉMUNÉRATIONS

La Direction des Ressources Humaines d'un Groupe Industriel français (8 000 personnes, dont une forte proportion d'Ingénieurs et Cadres) souhaite intégrer un professionnel confirmé de la gestion des rémunérations.

Vous disposez d'une solide expérience de l'élaboration des politiques salariales en milieu industriel.

Vous connaissez l'ensemble des éléments constituant les rémunérations de populations diverses (salaires, primes, intéressements, participation, actionnariat...) et vous maniez les techniques statistiques appropriées.

Vous piloterez, pour le Groupe et ses filiales, les opérations salariales annuelles et vous serez le garant de l'application des politiques générales dans ce domaine.

Vous élaborez et vous proposerez ces politiques à partir d'enquêtes, d'études et de contacts internes et externes. Les responsabilités couvertes par ces fonctions nécessitent de réelles qualités de contact et de négociations.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, sous référence 2004, à notre Conseil, qui vous garantit une discrétion totale.

MILO Ressources Humaines
3, Av. des Ternes, 75017 PARIS.





Filiale d'un puissant groupe industriel français, nous sommes le n° 1 européen dans la fabrication et la commercialisation de la fibre de verre.
Les professionnels et utilisateurs reconnaissent la qualité de nos produits et de nos services.
Dans un domaine en pleine expansion, nous recherchons pour notre siège basé en SAVOIE un :

Chef de produits international H/F

En collaboration avec notre Directeur Marketing International, vous serez responsable de la conception et de l'application du plan marketing de votre produit sur le plan international. Action commerciale, suivi du marché, définition et lancement de nouveaux produits... sont vos priorités.
Très autonome et avec l'appui d'un important réseau de ventes, vous aurez à collaborer avec les différentes directions de nos filiales étrangères, et de notre centre de recherches.
Nous lançons ce défi à un professionnel du textile industriel.
De formation ingénieur ou commerciale, vous bénéficiez d'une expérience textile (fibre naturelle ou synthétique, procédé de transformation). Vous avez de préférence, déjà eu des responsabilités commerciales (chef de produit, ou technico-commercial).
Bien entendu, votre anglais est courant et vous avez de très bonnes connaissances en allemand.

Si vous avez la ferme volonté de vous impliquer, votre réussite et votre évolution seront certaines au sein de notre entreprise et de notre groupe.

Note sur le poste adressée à tout candidat présélectionné.

Merci d'adresser dossier de candidature, CV, photo et rémunération actuelle, sous référence 601 LY,
24, rue du Commandant Faurax,
69006 LYON.

Confidentialité assurée.

FRANCE MARKETING
CONSEILS EN MARKETING

PARIS, MARSEILLE, LYON, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, RENNES, LILLE, DIJON, STRASBOURG, LA REUNION

Jonction

L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

LE DEPARTEMENT DES INVESTISSEMENTS

recherche pour

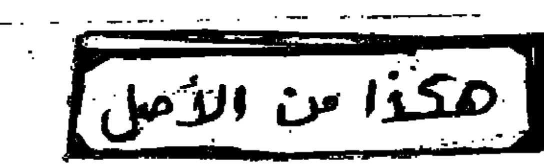
SON SECTEUR DES PLACEMENTS IMMOBILIERS

un Responsable de Programmes

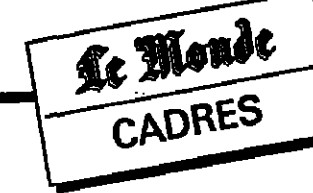
chargé d'opérations de rénovation ou de réhabilitation d'immeubles de son patrimoine.
De formation supérieure (I.E.P. - (écoll), écoles de commerce...), avec une expérience réussie d'au moins deux ans dans ce type d'activité, vous assurerez la coordination administrative, juridique, financière et technique des programmes qui vous seront confiés.
Les services commerciaux et techniques du Groupe vous assisteront dans votre tâche.
Ce poste situé à Paris (Place Vendôme) offre de réelles perspectives d'évolution à un candidat dynamique sachant allier esprit de synthèse et de rigueur à de bonnes capacités de négociation.
Adressez lettre manuscrite, CV et prétentions, sous référence JM/1, à
M. LE FILLAIRE, Service du Recrutement Cadres -
UAP - Tour Assur, 34e Reuve -
92083 Paris-La Défense Cédex 14.



média-system



هكذا من الأصل



Contrôleur de gestion usine

STRASBOURG

ingénieur + formation éco

Vous avez une première expérience «terrain» réussie de 2 à 3 ans dans une entreprise industrielle.

Nous vous proposons aujourd'hui après une période de formation initiale de prendre la fonction contrôle de gestion usine (anticipation des tendances, contrôle budgétaire, analyse des écarts...), de vous y investir, pour évoluer dans notre entreprise après avoir fait vos preuves dans cette fonction.

Hauserman est le leader européen des systèmes de cloisons amovibles et de plafonds intégrés (technologie de la tôle fine et installation sur chantiers), destinés à l'équipement des bureaux et des laboratoires.

Nos résultats constamment bénéficiaires (pour un CA actuel de + de 500 Mio FF) sont fondés sur :
- Un couple marketing/technique qui nous permet d'offrir des produits de haute qualité et s'adaptant à une clientèle exigeante ;
- Un développement résolument international dès l'origine : 2/3 du CA hors de France, filiales locales dans 8 pays européens et activité grande exportation, 950 personnes dont 350 hors de France ;
- Une unité de production performante (400 personnes) travaillant depuis l'origine en «juste-à-temps».
- Un réel esprit d'entreprise où le professionnalisme de chacun et le service au client sont la clé de la réussite de notre groupe.

Si Hauserman vous motive et si vous pensez que ce premier poste pourra révéler vos qualités, adressez CV + lettre manuscrite à : HAUSERMAN S.A., Direction des Plans et du Contrôle de Gestion, 56, rue Jean-Giraudoux, BP 46, 67034 Strasbourg Cedex.

HAUSERMAN

Champ d'action international pour une carrière chez B S N

Dans le cadre des brasseries où B.S.N. a des intérêts, et pour préparer la relève des cadres qui vont rentrer en Europe, nous recherchons des opérationnels polyvalents, parlant anglais couramment, capables de transmettre leurs compétences et d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies.

GROUPE BSN

Le groupe BSN c'est 35 Mds de francs de CA, dont 40 % à l'étranger, plus de 100 sociétés 43000 personnes dont 3000 cadres.
Un des 20 premiers groupes alimentaires dans le monde, implanté industriellement et commercialement dans plus de 10 pays.

DIRECTEUR D'USINE, de formation ingénieur brasseur de préférence

A la tête d'une brasserie d'environ 400 personnes, produisant plus de 500 000 hectolitres par an, vous devrez animer une équipe de cadres, dont certains sont expatriés, pour assurer le bon fonctionnement de l'usine, en termes de qualité, de productivité. Vous devrez être capable aussi de vous insérer harmonieusement dans le tissu économique et social du pays (CONGO - NIGERIA).
Une solide expérience sur le terrain, incluant des responsabilités d'encadrement, si possible à l'étranger, vous a préparé à relever ce challenge. Réf. C 5 M

INGENIEURS DE MAINTENANCE

Au sein de l'équipe de management de l'usine, vous prendrez en charge l'entretien des matériels de l'usine, soit dans le domaine électrique (responsabilité d'un atelier d'une dizaine de personnes), soit dans le domaine du conditionnement.
Ingénieurs généralistes, à option électricité et automatisme, c'est pour vous l'opportunité de donner la mesure de votre potentiel dans un poste opérationnel d'autant plus intéressant qu'il fait appel à l'imagination, au sens de l'organisation et à la pédagogie.
Une première expérience technique est indispensable pour accéder à ces postes basés au Nigéria, qui évolueront rapidement vers des fonctions plus larges. Réf. C 21 M

GROUPE BSN

Merci d'adresser votre candidature sous réf. choisie en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75008 Paris.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

FINANCES ET GESTION EN PAYS DE LOIRE

600 MF réalisés par 450 personnes : notre affaire est saine et profite largement d'un marché très porteur. Nous cherchons :

UN GESTIONNAIRE 250 000 F +

POUR DIRIGER NOS SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

...Les restructurer, les améliorer. La comptabilité générale - qui compte 7 personnes - doit être modernisée, et en particulier mieux informatisée. La comptabilité analytique et de gestion doit être également reconçue par un spécialiste de haut niveau qui dirigera par ailleurs le contrôle budgétaire.

Voilà brièvement la mission que nous souhaitons confier à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou gestion, titulaire dans l'idéal d'un DECS et d'une première expérience en cabinet d'audit ou similaire avec une évolution rapide vers la Direction Financière.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. 87/37/603 à notre Conseil Pascale GALAMPOIX.



ENTREPRISE NATIONALE T.P. CARRIÈRES-MINES recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

30-35 ans, pour Paris, province et étranger.

FORMATION SCIENTIFIQUE SUPÉRIEURE.
Anglais courant impératif, espagnol souhaité, pour activité technico-comale de haut niveau. Principales qualités requises : excellents contacts humains, imagination, ambition, esprit d'entreprise.
Adr. C.V., photo et prétent., nº 4457, AMEP PA, 37, r. Gal-Foy, 75008 PARIS.

SALOMON

Leader mondial sur le marché des équipements de sports d'hiver (1700 p. - 2400 MF de CA) à Annecy.

Nous poursuivons notre croissance en développant de nouvelles activités. Renforçant notre équipe, nous cherchons,

un chargé d'études marketing, H/F

venant nous aider à définir et réaliser les études de marketing pour l'ensemble du groupe.

Au sein du service Etudes Marketing, venez piloter des études (produits, distribution, communication) tant en France que sur les marchés extérieurs et préparer nos décisions.

Vos atouts : une solide formation en marketing (HEC, ESSEC, Sup de Co), une première expérience en entreprise et une pratique courante de l'allemand et/ou de l'anglais.

Nous vous offrons, en retour, l'environnement stimulant d'une entreprise qui bouge.

Mme F. JOUISHOMME, vous remercie de lui écrire (réf. 1227 LM)

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Bâtir pour un programme Eureka

Nous sommes la Division Recherche d'une entreprise de dimension et renommée mondiale et souhaitons intégrer pour un projet électronique d'envergure européenne.

Ingénieurs Electroniciens
confirmés et débutants

De formation Grande Ecole vous avez des connaissances ou une expérience en **CONCEPTION** de circuits analogiques, numériques, microprocesseurs, en **INFORMATIQUE** (langages de haut niveau, assembleur), en **TRAITEMENT DU SIGNAL**.

Pour évoluer au sein de notre groupe, il est souhaitable que vous parliez l'anglais.

Lieu de travail : Proche banlieue Ouest.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature sous référence 455/M à CURRICULUM "L'ATELIER", 6, Passage Lathuile 75018 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT rech. pour son établissement de MARNE-LA-VALLÉE

UN INGÉNIEUR LOGICIEL EXPÉRIMENTÉ

Vous avez le goût du Génie Logiciel et des systèmes d'information, votre expérience en informatique scientifique vous a sensibilisé aux problèmes de qualité de logiciel et aux difficultés de maintenance.

Vous serez responsable de la conception et de la réalisation de logiciels de calculs techniques destinés à être diffusés sur micro-ordinateurs. Votre connaissance du Fortran, d'outils d'aide au développement et de gestion de données, ainsi que de la micro-informatique, sera appréciée.

Adr. votre candidature à M. J. LE QUERE, C.S.T.B., CHAMPS-SUR-MARNE, B.P. 2, 77421 MARNE-LA-VALLÉE.

Dans le cadre de son expansion, MUTATIS, Conseils de direction en stratégie d'entreprises et mutations techniques, industrielles et sociales cherche des

Consultantes expérimentées
pour des missions terrain

Agée de 30-35 ans, vous êtes une professionnelle avisée ayant fait ses preuves en entreprise ou en cabinet, en particulier en out-placement, grâce à votre goût des relations humaines, de la gestion du potentiel psychologique et professionnel des candidats.

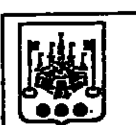
Vous maîtrisez parfaitement les outils d'évaluation des hommes et des techniques d'entretien ainsi que le marché de l'emploi et de la formation.

Vous établirez des diagnostics fiables, indispensables à la réussite des stratégies de réinsertion professionnelle des candidats et vous devez avoir la capacité d'animer des groupes sur le terrain.

Si vous réunissez les critères indispensables au succès de ces missions, notre équipe de consultants sera heureuse de vous accueillir.

Organisation et Publicité

MUTATIS Envoyer C.V. + photo à MUTATIS - 22, rue Royale - 75008 PARIS sous la référence GB4.



CNAB LYON

LA CONFEDERATION NATIONALE DES ADMINISTRATEURS DE BIENS DE LYON recherche un

SECRETAIRE GENERAL
Permanent. H/F

Agé de 30 ans minimum, il possède une formation supérieure juridique, s'intéresse à l'informatique.

Ses tâches, de communication, de gestion, d'organisation, d'information, de suivi de dossiers, de relations extérieures,... seront extrêmement diversifiées.

Nous vous remercions d'envoyer votre dossier (lettre, CV, photo, prétentions) sous la réf. 357 à :

K 2 M - Martine CORNILLET
Conseil en Recrutement
361, rue Garibaldi 69007 LYON
Tél. 78.69.20.95



Société de produits chimiques filiale d'un grand groupe international recherche

UN JEUNE DIPLOME

DEBUTANT TITULAIRE D'UN DEA

pour lui confier un travail de recherche en immunologie dans le cadre d'un contrat Université / Entreprise sur 3 ans et débouchant sur une thèse.
Ce poste situé en région parisienne est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser CV détaillé ss réf. 9049 à PIERRE LICHAU S.A. 10, rue de Louvois 75002 PARIS qui transmettra.

VILLE DE COLOMBES
92701, 80 000 habitants
recrute

DIRECTEUR(TRICE)
pour division action culturelle jeunesse et sports.

Mission :
- Contribuer sur la base des orientations municipales à la définition des grands axes ;
- Coordonner et contrôler l'activité des services de la division (jeunesse, action culturelle, sports, vie associative, relations publiques);
- Préparer le budget ;
- Encadrer le personnel.

Poste peut être pourvu par mutation.
Expérience dans le secteur similaire souhaitée.
Cand., c.v., copie des diplômes à adresser à M. le Maire.

Ville de Metz

recherche

pour mission développement économique :

CHARGÉ DE MISSION

Formation type ESSEC, ESC, Sciences politiques...

Bonne expérience de la gestion des entreprises, du contact avec les investisseurs, des circuits financiers (5 ans env.). Anglais courant.

Salaire à négocier sur la base brute annuelle de 168 000 F + 13e mois.

Ecrire avec c.v. et prétentions à Monsieur le Maire de Metz, hôtel de ville, place d'Armes, 57000 METZ.

Le centre d'orientation sociale

recherche

UN(E) DIRECTEUR(TRICE)

- Pour son établissement d'HYÈRES (VAR).

236 lits (100 agents).

- Solide formation juridique, économique, expériences 5 ans minimum dans fonctions direction exigées.

Envoyer lettre, c.v. et références au :
C.O.S.
52, rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris.

BANQUE A TAILLE HUMAINE EN FORT DEVELOPPEMENT

(80 points de vente) recherche des

PERSONNALITES

pouvant se prévaloir d'une première expérience réussie dans la fonction commerciale...

... Soucieuses d'une évolution rapide de carrière à la mesure des qualités démontrées et des résultats obtenus.

Pour, après période de formation, première affectation en région parisienne (de préférence) dans postes requérant autonomie et sens des responsabilités.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo) s/réf. 4968, qui seront transmis par :



Société de Services en Ingénierie Informatique en pleine expansion sur l'ensemble du territoire français et européen

recrute pour sa Direction Générale une :

ASSISTANTE de DIRECTION bilingue anglais

De formation supérieure, vous souhaitez, après une première expérience professionnelle de 3 à 5 ans, élargir vos responsabilités.

Le sens de la diplomatie, un bon contact, une excellente présentation, un dynamisme et une disponibilité à toute épreuve vous permettront de réussir à ce poste.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser un dossier complet de candidature (lettre, c.v., photo) sous nº 8 292 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS.

NOVO INDUSTRIE ENZYMES

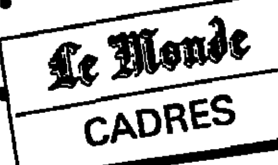
recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

MISSION :
- Assurer assistance technique et vente de ses produits dans diverses industries (déplacements fréquents).

PROFIL :
- Ingénieur I.A.A., AGRO, INSA-BIOCHIMISTE ou équivalent (4 ans d'expérience environ);
- Connaissance et expérience approfondie des IAA ;
- Bonne connaissance de l'enzymologie ;
- Anglais parlé et écrit courant.

Envoyer lettre manuscrite c.v. et photo et prétentions à NOVO INDUSTRIE ENZYMES, 26, rue Fortuny, 75017 Paris.



Attaché de clientèle
Marseille HF

Nous sommes une banque privée, filiale d'un important groupe financier. Afin d'accompagner le développement de notre centre de Marseille, nous recherchons un attaché de clientèle.
Vous avez la trentaine, un niveau bac + 2 avec une formation bancaire (B.P. minimum).
Une expérience de 5 ans acquise impérativement dans la banque et dans la région fait de vous un bon professionnel des produits bancaires. Vous avez notamment une bonne connaissance de la clientèle particulière (conseils en placement, titres, fiscalité...).
A l'homme de terrain, autonome et dynamique que vous êtes, nous conférerons la responsabilité de développer, gérer et fidéliser un portefeuille de clients dont vous serez l'interlocuteur privilégié.
Votre rémunération sera directement fonction de votre valeur et de votre expérience.
Si vous êtes l'homme de la situation, veuillez nous faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence 411 PGP, en précisant votre salaire actuel, à notre Conseil PATRICIA PERONA, 1 rue de la République 13002 MARSEILLE.

patricia perona
conseil en recrutement.

média-system

Société MID
leader dans la distribution APPLE et IMB recherche pour ses agences de BORDEAUX et PARIS

JEUNES INGÉNIEURS
DÉBUTANTS(ES)

- TECHNICO-CCIAUX formation SUDRIA, INSA
- COMMERCIAUX formation : HEC, ESSEC.

Env. C.V. et photo à François LAMARRE, MID, 96, boulevard Richard-Lenoir, 75011 PARIS.

Société d'études parisienne recrute

JEUNE INGÉNIEUR ACOUSTICIEN

pour études et expertises. Connaiss. mécanique vibratoire appréciée.
Merci d'env. cand. s/réf. 5316 à I.C.A., 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES (quartier Denfert-Rochereau) recherche afin de renforcer son service sinistres au sein de son service régional de l'ILE-DE-FRANCE

2 RÉDACTEURS CONTENTIEUX CORPORELS (H.F.)

Les candidats(tes) de formation juridique devront avoir acquis une première expérience professionnelle et être en mesure de s'intégrer dans une équipe d'environ 10 personnes.

Nous vous invitons à adress. votre candidature accompagnée d'un C.V. détaillé + photo à l'attention de Mme DUPONT, 29, rue de la Tombe-Issoire, 75693 PARIS Brune.

Vous venez de terminer vos études et vous souhaitez entrer dans la vie active, DEVENEZ après un stage de formation l'un des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.) d'un important organisme.
Tél. pour r.-vs 45-00-24-03.

La Centre d'informations financières (10 ans d'expérience) organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H./F.)
- Goût des relations publiques.
- Formation adaptée.
- Rémunération intéressante.
Tél. pour r.-vs 45-00-24- 03.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

TEMPS RÉEL
Si vous possédez au moins un DUT ou BTS, complété par une expérience significative en microinformatique (Assembleur, Pascal) et que vous êtes animé d'une motivation sans faille, venez dans le Val-de-Marne compléter notre équipe pour l'étude de projets de haute technicité.
Ecrire n° M. 15636 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex, qui transmettra.

KLA INSTRUMENTS FRANCE

FILIALE FRANÇAISE D'UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE recherche afin de renforcer son équipe :

DES INGÉNIEURS DE MAINTENANCE

- 2 à 3 années d'expérience + anglais courant.
- Formation assurée aux USA + voiture de société.
- Lieu de travail : Aix-en-Provence, Grenoble ou Corbeil (91).

Adr. C.V. détaillé, lettre de candidature, photo, prétentions à KLA INSTRUMENTS FRANCE S.A., 7, av. de St-Cloud, 78000 Versailles. Attention : Jean-Gabriel BANTEGNIE.

URGENT

Action internationale contre la faim

recherche pour tous pays

CHEF DE MISSION

- Négociation.
- Animation des équipes.
- Administration des programmes.

INGÉNIEURS AGRONOMES ET HYDRAULICIENS

Pour les deux postes :
- première expérience du terrain souhaitée ;
- anglais indispensable ;
- durée du contrat : 1 à 3 ans.

Voyage et séjour pris en charge plus indemnité de 4.000 FF par mois

Envoyer photo + C.V. + lettre manuscrite à :
ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM
34, AVENUE REILLE
75014 PARIS.

L'ÉCHO RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL. recherche

JOURNALISTE CONFIRMÉ

Bonne expérience de la presse quotidienne de province pour poste à responsabilité.
Une bonne connaissance des dossiers économiques est souhaitée.
Ne pas téléphoner.
Env. C.V., photo, press-book à ECHO RÉPUBLICAIN 37, rue de Châteaudun, 28004 CHARTRES.

RANDSTAD ETT
COMPTABLE II

Niveau BTS, expérimenté. Connaissances éventuelles en payes et déclarations.
Tél. : 42-33-61-01.

ASSOCIATION HUMANITAIRE

Nous scolarisons 24 000 enfants dans le tiers-monde Grâce à un système original de parrainage individualisé.

nous recherchons nos

RESPONSABLES DE PROJETS POUR L'AFRIQUE

Ces postes impliquent :
- la conception, la programmation, la mise en place et le suivi des actions de développement ;
- la gestion administrative et humaine du projet.
- des relations avec les autorités locales ;

En plus de qualités reconnues d'organisateur et de gestionnaire rigoureux, vous avez l'esprit pionnier, jeune, dynamique. Vous êtes disponible très rapidement.

Si vous souhaitez vivre une exceptionnelle aventure humaine pendant quelques années, envoyez : lettre manuscrite, c.v. et prétentions, s/réf.

AideetAction

78-80, rue de la Réunion, 75020 PARIS.

SECRÉTAIRES

Secrétaire assistante

Société conseil en recherche de cadres et dirigeants, nous souhaitons accueillir une nouvelle collaboratrice.

Responsable du secrétariat de deux consultants, elle coordonne et suit les opérations de recrutement (tenue des plannings, frappe de dossiers et de courriers confidentiels...) et permet, grâce à ses initiatives et à son sens de la communication, d'apporter aux clients et aux candidats un service de qualité.

Ce poste convient à une secrétaire de bon niveau, 22 ans minimum, très organisée et rigoureuse. La connaissance de l'IBM PC AT est un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre et photo à Annick Lucchini, s/réf. 535/LM, à JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

représentation offres

SOCIÉTÉ RECHERCHE VRP

introduits grand public via grossiste, domaine électronique, secteur géographique indifférent.
TÉL. 35-85-80-40.

SOCIÉTÉ RECHERCHE VRP

INTRODUITS en paramédical pour commercialisation appareils destinés aux handicapés, secteur géographique indifférent.
TÉL. : 35-85-80-40.

capitaux propositions commerciales

PRÊTS

COMMERCIAUX privés et immobiliers par organisme de 1er ordre. Montants moyens et importants, long terme. Taux intéressant. Ecrire sous référence 1511 à Publicité GAUTRON 29, rue Rodier, 75009 Paris.

PLACEMENTS

INTÉRÊTS 15 %. Garanties sur immeubles. T. 43-48-77-53.



5, RUE DE MONTTESSUY, 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL. : 45-55-91-82

TARIF JANVIER 1987

1 colonne

	la ligne HT
Offres d'emplois	144,00
Demandes d'emplois	41,00
Immobilier	90,00
Agenda	90,00

Annonces encadrées

	le m/m colonne HT
Offres d'emplois	78,00
Demandes d'emplois	23,00
Immobilier	59,00

Autres rubriques, nous consulter.
TVA 18,60 %

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR DE PERSONNEL

ayant exercé ses fonctions dans une société de fabrication et de distribution de forte notoriété (600 personnes) ; 36 ans ; connaissant tous les aspects de la fonction ; disponible rapidement et ayant une mobilité totale. Etudie toute proposition.
Tél. : (16) 35.37.59.10 le soir ou (16) 32.37.79.50 et (16) 32.37.79.42

Publival

J.F. 39 ANS
ASSISTANTE
rédacteur en chef hebdo., exp. : secrét. réd., report., confér. de presse, maquette.
RECHERCHE
1) Collaboration dans journal exist. ou à créer (entreprises, associat.).
2) Poste attaché presse ou assist. dans milieu cult., télé, cinéma.
Anglais lu, parlé, dactylogr. Ecrire Sylviane Corvisier, 32, av. Charles-de-Gaulle, 78850 Beynes. 34-89-15-13.

J.H. 26 ans, maîtrise droit privé, option droit des affaires. Disponible rapidement, cherche poste évolutif, contentieux, juridique ou parajuridique Paris ou région. Tél. : 42-60-33-44, poste 212 H.B.

H. 33 ans, 15 ans exp. secteur hôtellerie, restauration, tourisme, ch. poste haut niveau responsabilités, créativité. Tél. : 45-66-91-82, p. 43.13.

CABLEUR P3 ÉLECTRONIQUE 36 a., 10 a. exp., ch. rég. paris., poste stable C.I., Peigne, Toron, Rack, Câble, Téléphone, Audio, Vidéo, Signal. Libre de suite. 30-38-74-94.

J.F. 30 ANS SC. PO. DROIT 3 ANS AUDIT. ÉTUDIE TTE PROPOSITON. Ecrire sous le n° 8 293 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Jeune homme 24 ans, dégag. OM, diplômé gestion, maîtrise économie + I.A.E. Paris, parlant espagnol, italien, anglais, recherche poste économie ou gestion internationale. Tél. : 48-58-84-14, M. Nedel Daniel.

J.H. 19 ans, rech. travail bureau, aptitude, dessin, disponible. Tél. : 47-41-66-20 ou écrire MORGAN PROVIGNON, La Luciole, 8, sente des Buttes, 92420 VAUCRESSON.

J.F. 30 ans ch. poste secrétaire dactylo-accueil dans tous pays francophones outre-mer. Ecr. Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75001 Paris, s/réf. 19.813, q.t.

CHEF COMPTABLE
BILINGUE
Grande expérience PME-PMI. Libre de suite. Tél. : 42-09-95-87.

J. fme, 27 ans, ch. empl. de bureau, dact., form. opér. de saisie, compt. Mme Fernandes, 46-87-32-45 de 9 h à 17 h.

J.H. 27 a., nat. fr., dipl. gestion université Saint-Gall (Suisse), all., angl. courant, ch. 1er emploi banque ou entr. finance export. 47-23-90-37.

Doct. 3e cycle en phys. étud. ttes propos. d'enseign. de phys. math. ou mécan., disponibilité rapide. 43-26-35-64.

ANALYSTE FINANCIER
32 a., 7 a. exp., ch. poste responsabilité ÉTUDES investissement, études stratégiques, gestion ou développement nouveaux produits.
Ecrire sous le n° 8275 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Formation universitaire, Cadre Gestion/Comptabilité Finances orienté vers la Micro-informatique.

J'ai 38 ans et 12 ans d'expérience du secteur public et privé en AFRIQUE, cabinets expertise et sociétés conseils, un dynamisme constructif et l'intention de poursuivre ma carrière à l'étranger.

Vous pouvez m'offrir un poste expatrié permanent ou de consultant (2 ans au minimum) pour mener études et actions pleines d'intérêt, peut-être difficiles.

Convoquez-moi et laissez-moi vous présenter mon C.V.

Ecrire sous le n° 8289 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 39 a., BAC+5 (lettres) SECRÉTAIRE, DACTYLO, AIDE COMPTABLE, références rédact., documentat. Bonnes connaiss. d'ANGLAIS. Tél. : 46-22-23-23.

J.H. 27 a., D.E.A., Sc. administrative + Doctorat Droit pub., ch. emploi stable, domaine administratif, juridique ou politique au sein formation politique de droite ou collectivité locale. Région Picardie, Nord, P.-de-C., Paris. Tél. : 22-27-70-86.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
Quai Célestins, 158 m², park.
SEINE PLEIN SUD
Original. 47-03-32-44, matin.

5e arrdt
PANTHÉON
2 pièces cuisine, bains, 39 m² REFAIT NEUF
GARBI 45-67-22-88.

9e arrdt
39, RUE DE DOUAI
Salon + s. à mang. + chbre, confort, bel imm. 720.000 F. Mardi, mercredi, 13-17 heures.

12e arrdt
Me DAUMESNIL
3 P. BALCON-TERRASSE sud ét. élevé, asc., imm. réc., box ss-sol 820 000 43-44-43-87.

13e arrdt
GOBELINS 2 p. tt cft, bon état, vue dégagée, 545 000, 43-25-97-16.

16e arrdt
PRÈS PLACE VICTOR-HUGO APPT très gd stand., liv., 2 ch., 2 bains, étage élevé, terrasse, box fermé. Tél. : 45-53-62-82.

AVENUE RAPHAËL 90 m² Verdure, soleil, gd living, bur., 1 ch. Propriét. : 45-04-45-08.

94 Val-de-Marne
ABV806/3 - LA VARENNE LES MURIERS (94). Près commerces, écoles, transports. Appartement 1975, 60 m², rez-de-ch. surél. donnant sur jardin, s. de séj., 2 chbres, cuis. amén., dressing, s. de bns, w.-c., cave, park. extér., chff. indiv. gaz. 475.000 F. Libre sous 6 mois. 48-85-89-80.

Minitel
30 000 offres
Paris-province
36.15 Tapez
LEMONDE puis FNAIM

appartements achats

Recherche URGENT Paris Appt 4 pièces, même à rénover, supérieur à 80 m². Paiement comptant. Tél. : 45-23-11-25 avant 9 h et après 18 h.

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRE
Recherche pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quartiers résid. Paiem. cptt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

SERGE KAYSER
Conseil Immobilier
69, r. Galande, 75005 PARIS. (1) 43-29-60-60.
RECHERCHE A PARIS appartements agréables pour clientèle sélectionnée. EXPERTISE GRATUITE.

locations non meublées offres

Paris
Rue des MARGUETTES, 3e ét. sans asc., 2 p. cft. parf. ét., 3 400 + ch. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

RUE PARROT, 5e étage, asc., 4 p. cft. très bon état. Poss. prof. lib. en groupe. 10 000 F + charges. Tél. le matin SEGECO 45-22-69-92.

Vous cherchez un logement à louer PARIS-BANLIEUE ? Inter-Loc., 43-45-70-00/00-00.

EMPLACEMENT EXCEPTIONNL SUR PLACE DE LA NATION beau p. de t., 3e ét., asc., 4 P. TT CFT. chauff. centr. gaz. 6.500 F. Tél. : 42-33-68-45.

locations non meublées demandes

Paris
Jeune couple cherche à louer studio Paris-12e ou 13e arrdt ou environs. 2.500 F maxi. charges comprises. Tél. h.b. : 43-87-45-75 poste 214, Mme MACÉ.

Pour dirigeants et employés mutés importante société française information rech. appts toutes catégories, studios, villas, Paris et environs. 45-04-04-45, 10 h à 18 h 30.

J.F. COLLABORATRICE *LE MONDE* ch. STUDIO ou F 1, 30 m² environ. Loyer max. 1.400 F. Tél. : 45-55-91-82, p. 42.85.

locations meublées demandes

Paris
MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. : SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de stés multinationales.
TÉL. : 45-62-78-99.

hôtels particuliers

PANTHÉON
MAISON INDÉPENDANTE
255 m² sur 3 niveaux, possibilité grand rez-de-ch. en plus, idéal pour occupation mixte, professionnelle et bourgeoise. GARBI 45-67-22-88.

bureaux

Locations

ÉTOILE
très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services.
TÉL. (1) 47-27-15-59.

BUREAUX ÉQUIPÉS
DE 15 à 100 m² STANDING
OUVERT 24 H/24 H
Locat. courte ou longue durée. Tous services : Tél., télécopie, télex, restaurant, parkinge, secrétariat, tél. personnalisé.
ACTE 43-80-90-10.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
TÉL. : 43-55-17-50.

DOMICILIAT. DEP. 80 F/MS AV. CHPS-ÉLYSÉES (ÉTOILE) R. ST-HONORÉ (CONCORDE) RUE CRONSTADT PARIS-15e 21 bis, R. DE TOUL PARIS-12e. CONSTITUT. SARL 2 000 F HT INTER-DOM T. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. CCIALE 8e
TÉLEX/PERMAN.TÉLÉPH. travaux secrétariat, bureaux
AGECO 42-94-95-28
(STATIONNEMENT AISÉ).

villas

Saint-Vallier, 15 km de Grasse (06), villa provençale, living, 3 ch., s. de b., 3 w.-c., cuis., terr., cheminée, barbecue, r. de J., chambre, cave. 850.000 F. Robert PAUSELLI, 33, rue Debray, 06000 NICE.

terrains

KAUFMAN & BROAD
RECHERCHE TERRAINS PARIS
pour réalisation immeubles collectifs
Daniel Raze. 49-00-15-15
6, cours Michelet
92064 LA DÉFENSE.

propriétés

SUD DORDOGNE
dans campagne boisée, belle maison 5 ans, 5 P., très bon standing, séjour rustique, poutres, cheminée, chauffage central, bois, dépendances sur 3.000 m² terrain. Libre. 450.000 F. Urgent. Cause réemploi. Cabinet JARGEAU 47500 Libos. (16) 53-71-01-28.

GRAND MAS LIBRE
VAR 40 KM MR
360 m² habitables, 6.000 m² gds arbres. Liv., 5 chambres 3 bains, piscine. 700.000 F + rente. Tél. 48-06-58-70.

L'AGENDA

annonces associations

Appel

ALLO POÉSIE
45-50-32-33
à votre disposition jour et nuit.

13e SANS FRONTIÈRES recherche petits logements pour membres de sa troupe ARTISTES LYRIQUES CHINOIS Tél. : 45-83-82-96.

Session et Stages

FÉVRIER EN AUTRICHE
— Séjour de ski : 13 au 21/2 : voyage, 7 j. pension hôtel **, forfait 73 rem. : 3.200 F. TC.
— Enfants et jeunes : voyage, pension compl. 7 j., forfait et skis, encadrement profs EPS : 2.900 TC.
Tél. : 48-20-22-47, apr. 18 h.

C.I.F.E. — 1987
Le calendrier des séminaires pour 1987 du Centre international de Formation européenne est paru et sera envoyé sur demande.
Du 22 au 28-2-87, le CIFE offre séminaire jeunes 18/30 ans à Marly, près Paris, sur thème « de la formation à l'emploi dans la CEE ».
Séjour gratuit, rembours. 70 % voyage, droit d'inscr. 400 F. Rens./inscr. : CIFE, 4, bd Carabacel, 06000 Nice. Tél. : 93-85-85-57.

ANGLAIS-FRANÇAIS ALLEMAND-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédie à sa source franç. 43-26-22-64.

ECOLE SHIOUN
spécialiste d'Arts Japonais peinture, calligraphie, langue Rens. tél. (1) 43-29-96-44, Paris.

LES OUTILS INDISPENSABLES A LA GESTION D'UNE PETITE ENTREPRISE
FORMATION de 5 jours pour créateurs et responsables de petites entreprises du 28 janvier au 3 février 1987.
Renseignements :
BOUTIQUE DE GESTION DE PARIS
95, bd Voltaire, 75011 PARIS
Tél. : 43-55-09-48.

PRENEZ L'ACCENT AMÉRICAIN ! L'anglais, tel qu'on le parle en Amérique. Stages intensifs : 16-27 février et toute l'année cours semestriels : 2 mars-27 juin. Médical English, American Literature, préparation aux examens GMAT et TOEFL.
Inscription et entretien sur rendez-vous : téléphonez au : 46-34-16-10, U.S.A. Language, C.I.E.E., centre Franco-Américain. 1, place de l'Odéon, 75006 Paris.

VICTOIRE SUR LE TABAC
en 4 semaines, sans grossir, vous cesser de fumer progressivement et confortablement. Même si vous avez tout essayé informez-vous :
VICTOIRE SUR LE TABAC
Tél. 45-61-16-13.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraîtra tous les mardis, à partir du 6 janvier 1987, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Carnet du Monde

Naissances

– Laurence et Aurélien FERENCZI

ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Alexis, Thomas, Pierre,

le 14 janvier 1987.

32, rue Legendre,
75017 Paris.

– M. Eric LEGROUX
et Mme, née Christine LEVIN,
et leur fils, François,

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Constance,

à Paris, le 16 janvier 1987.

– Marcelle SANQUER
et Catherine WERNER,
ses grands-mères,

Edmond SANQUER
et David SIMONSON,
ses grands-pères,

Anne SANQUER
et
Thomas SIMONSON,
ses parents,

ont la joie de faire part de la naissance de

Héloïse,

le 12 janvier 1987.

24 *bis*, rue des Plantes,
75014 Paris.

Décès

– Le docteur et Mme Maurice Mussat
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bigot
et leurs enfants,
Gisèle Benmussa,
Simone Benmussa,
Les familles Benmussa et Smadja,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne BENMUSSA,
née Smadja,

survenu le 18 janvier 1987.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 janvier, à 9 h 45, au cimetière de Montmartre, 26, rue de Lübeck, à Paris-16e.

– Mme Pierre A. Dartevelle,
Georges et Josette Gordé
et leurs enfants,
Maryse Dartevelle,
Pierre J. et Françoise Dartevelle
et leurs fils,
Daniel et Noëlle Dartevelle
et leurs enfants,
Michel et Michelle Dartevelle
et leurs enfants,
Philippe Dartevelle,
Bernard Dartevelle
Catherine Erhel,
Raymond et Guylaine Dartevelle,
M. René Bazin,
Mme Raymond Debenedetti,
M. et Mme Guy Jutier,
Et leurs amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre A. DARTEVELLE,
officier de la Légion d'honneur,
combattant volontaire FFC,
réseau Résistance fer,
ingénieur principal
hors classe honoraire à la SNCF,
ingénieur ESE,
ingénieur Arts et Métiers,
ingénieur de première classe
honoraire de la marine,

survenu le 18 janvier 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 21 janvier, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame de Beauregard, avenue des Etangs, à La Celle-Saint-Cloud, suivie de l'inhumation, dans l'intimité familiale, au cimetière de La Celle-Saint-Cloud.

La famille ne reçoit pas.

21, avenue Guibert,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
D. 252, allée de Dormillouse,
La Casse, 05290 Vallouise.

– Le Syndicat parisien des diffuseurs de presse

fait part du décès de

Mme Maria DURAND.

Mme Durand était l'épouse de M. Louis Durand, secrétaire du syndicat.

L'inhumation aura lieu le mercredi 21 janvier 1987, au cimetière de Châtillon (92), 20, rue Pierre-Brossolette, à 15 h 15 précises.

– M. et Mme Jean-Paul Lemaréchal,
Mme Françoise Hélary-Egloff,
M. et Mme Michel Mabille,
M. et Mme Philippe Zündel,
M. et Mme Jacques Mounier,
Mme Marie-Gabrielle Egloff-Mahoux,
ses enfants,
Ses dix-sept petits-enfants,
Ses quatre arrière-petits-enfants,
Mme Maurice Georges-Coty,
sa sœur,
Et toute sa famille,

font part du rappel à Dieu de

Mme Louis EGLOFF,
née Geneviève Coty,

survenu le 17 janvier 1987, dans sa soixante-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue *Ampère, à Paris-17e, suivie de l'inhumation* dans le caveau de famille, au cimetière Sainte-Marie du Havre, vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Pierre JACQUEY**

s'est endormi dans la paix de Dieu, entouré des siens, dans sa quatre-vingt-onzième année, le 17 janvier 1987.

De la part de :
Mme Pierre Jacquey,
née Mizette Gagey,
son épouse,
Sœur Elisabeth Jacquey,
L'abbé François Jacquey,
Bernadette et François Roy,
Xavier, Sophie et Claire,
Michel et Marie-Clotilde Jacquey,
Jean-Baptiste †, Bénédicte et Pauline,
Xavier et Marie-Jo Jacquey,
Nicolas, Caroline et Stanislas,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Tinturier,
sa sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses amis.

Une messe des obsèques sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, chapelle du Saint-Sacrement, le mercredi 21 janvier, à 15 h 30.

La cérémonie d'inhumation aura lieu à Servance (Haute-Saône), le vendredi 23 janvier, à 10 h 30.

5, rue Gallieni,
78000 Versailles.

– L'Association de presse France-Japon

a le profond regret de faire part du décès de notre confrère

Guy LAMBERT,

survenu le 15 janvier 1987.

[Né en 1918, à Saint-Maur, Guy Lambert, après avoir été chroniqueur économique à la BBC à Londres, a collaboré à de nombreux *journaux et périodiques parisiens, notamment Combat, Paris-Presse, la France catholique, la Vie française.* Chargé de cours aux universités Paris-II et Paris-XII ainsi que dans divers centres de perfectionnement, il était trésorier de l'Association de presse France-Japon.]

– Micheline Lévêque,
Sylvie et Alain Barrau,
Julie, Emilie et Jean,
François Lévêque
et Michèle Pourteau,
Henry et Paulette Nahman,
Philippe et Karen,
Françoise Thurin,

font part de la mort de

Robert LÉVÊQUE,

survenue à Drosay, le 18 janvier 1987.

76460 Drosay.
5, rue de l'Abbé-de-l'Epée,
75005 Paris.
25, rue Monge,
75005 Paris.
40, avenue Junot,
75018 Paris.

– Mme Maurice Mossard,
son épouse,
Mlles Véronique et Anne-Marie Mossard,
ses filles,
Toute la famille et ses nombreux amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Maurice MOSSARD,
administrateur civil,
chef de bureau au ministère
de l'économie, des finances
et de la privatisation,
direction des relations
économiques extérieures,
chevalier de l'ordre du Mérite national,

survenu à Paris, le 17 janvier 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 janvier, à 11 heures, en l'église Saint-Etienne, à Issy-les-Moulineaux.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Béon (Yonne), la même journée.

64, rue d'Issy,
92170 Vanves.

– **Claude-Rémy MUESS,**
pasteur,
musicologue,

est entré dans la paix de son Seigneur le vendredi 16 janvier 1987, à l'âge de quarante-deux ans.

Un service d'action de grâces sera célébré en l'église luthérienne des Billettes, 24, rue des Archives, à Paris-4e, le vendredi 23 janvier, à 8 h 30.

« Je reviendrai à la maison du Seigneur pour de longs jours. »
(Psaumes, XIII, 6.)

– Mme Suzanne Niederhoffer-Ferrand,
son épouse,
M. et Mme Jacques Niederhoffer,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme René Ferrand
et leur fille,
Le docteur Brigitte-Isabelle Ferrand,
Le docteur Gilles Burnat
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri
NIEDERHOFFER-FERRAND,

survenu à Paris le 11 janvier 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 janvier, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Juliette Steiner,
son épouse,
Mme le docteur Anna Steiner,
sa belle-fille,
François, Jean et Irène Steiner,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph STEINER,

survenu le 11 janvier 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux le 15 janvier, dans la plus stricte intimité.

– Vienne. Lyon. Bayeux.

Mme Georges Touchebeuf,
sa grand-mère,
Robert et Marguerite Touchebeuf,
ses parents,
Bernard et Evelyne,
ses frère et belle-sœur,
Anne-Claire,
sa sœur,
Les familles Bohn, Christiaens, Demoustier, Simon-Perret,
Tous ses parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Christophe TOUCHEBEUF,

survenu le 15 janvier 1987, à l'âge de trente et un ans, à Picauville (Manche), où ont lieu les obsèques religieuses, le 20 janvier, à 15 heures.

– Mme Joseph Wierusz-Kowalska,
née d'Elbée,
M. et Mme Christian Gorse,
Le comte Jean Sobanski,
Mme Tita Sobanska,
M. et Mme Jacques Dumon,
M. et Mme Alfred Dufour,
M. et Mme Michel Wierusz-Kowalski,
leurs enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Joseph
WIERUSZ-KOWALSKI,
croix de la Résistance polonaise
(1939-1945),

enlevé à leur tendre affection, le 16 janvier 1987, dans sa quatre-vingtième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Sainte-Thérèse de Genève, le mardi 20 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue de l'Athénée,
1206 Genève (Suisse).

Remerciements

– Mme René LOCHMANN
et ses enfants

remercient très profondément tous ceux qui, avec eux, ont accompagné

Jacques

au seuil de sa nouvelle Vie.

– La famille et les proches de

Marcel SAUVIGNON,

profondément touchés des marques de *sympathie que vous leur avez témoignées,* vous adressent leurs sincères remerciements.

– Mme Yves Stourdzé,
née Marie-Noël Plessix,
Ses enfants et ses parents,
M. Marcel Stourdzé
et ses enfants,

dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui leur ont *témoigné* leur affectueuse sympathie lors du décès de

Yves STOURDZÉ,

prient tous leurs amis de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

– Le docteur
Benjamin GINSBOURG

nous quittait il y a un an.

Que tous ceux qui l'ont estimé et connu aient une pensée en sa mémoire.

– Le 21 janvier 1984,

Simone PESQUIES-COURBIER

nous quittait prématurément.

« Mourir n'est rien, mais ne plus vivre... »
(S.P.C.)

Avis de messes

– *Une messe sera célébrée le jeudi* 22 janvier 1987, à 12 heures, en l'église Saint-Augustin (entrée 1, avenue César-Caire, à Paris-8e), à la mémoire du commissaire général de la marine

Raymond HILLAIRET,

décédé le 4 décembre 1986.

Communications diverses

– A l'occasion de la Saint François de Sales, patron des journalistes et écrivains, *l'Association française des journalistes catholiques,* l'Association professionnelle des informateurs religieux, le Centre national de la presse catholique et l'Association des écrivains catholiques invitent leurs membres et leur famille à participer à la messe annuelle de la presse qui aura lieu le samedi 24 janvier, à 11 heures, en l'église des Carmes de l'Institut catholique, 70, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Elle sera présidée par le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, qui la concélébrera avec les prêtres présents qui le souhaiteront et prononcera *l'homélie. A l'issue de la* messe, une réception sera offerte par le Centre national de presse catholique.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, samedi 24 janvier, à 15 heures, appartement Décanal, Sorbonne Panthéon, M. Triantafyllos Gerozissis : « Le corps des officiers et sa place dans la société grecque (1821-1974). »

– Université Paris-II, lundi 26 janvier, à 17 heures, salle des Conseils, M. Arnaud de Chaisemartin : « L'appel provoqué devant le Conseil d'Etat. »

– Université Paris-V, jeudi 29 janvier, à 15 heures, Foyer des professeurs, Mme Zairaf Noujaim : « Ecole et socialisation au Liban. »

– Université Paris-V, lundi 2 février, à 9 h 30, salle des Actes, M. Farid Tiaiba : « Les entreprises créées dans le cadre de l'OPEP, aspects juridiques. »

– Université Paris-IV, lundi 2 *février, à 14 h 30, salle des Actes,* M. Guy Bertand du Chazaud : « La loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites et son application en Aquitaine. Bilan et réflexion méthodologique (1930-1984). »

EN BREF

● **MINITEL : rendez-vous branchés.** – *Le Monde* télématique propose un nouveau jeu : « Les rendez-vous parisiens ». [Les lecteurs doivent découvrir le lieu le mieux approprié au type de rendez-vous qu'on leur propose.] Les gagnants recevront *Paris Rendez-vous* d'Alexandre Lazareff, offert par les Editions Hachette.

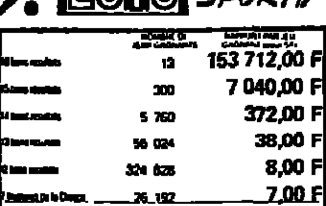
★ 36 15 tapez *Lemonde* puis RV.

● **SESSION : médias.** – Le CERAS (Centre de recherche et d'actions sociales) organise, du *26 janvier au 5 février* 1987, une session consacrée aux évolutions des médias et à leur place dans la société et les Églises.

★ Renseignements et inscriptions : CERAS (service session), 14, rue d'Assas, 75006 Paris.

● **VENDÉE : film vidéo d'entreprise.** – La chambre de commerce et d'industrie de la Vendée organise les 21 et 22 janvier le 1er Festival régional du film vidéo d'entreprises.

★ Forum de l'économie à la chambre de commerce de La Roche-sur-Yon. Contact : M. Louis-Marie Barbarit, 16, rue Olivier-de-Clisson, 85000 La Roche-sur-Yon. Tél. : 51-62-51-15.



[illegible]	12	153 712,00 F
[illegible]	300	7 040,00 F
[illegible]	5 760	372,00 F
[illegible]	56 024	38,00 F
[illegible]	324 626	8,00 F
[illegible]	26 192	7,00 F

Tirage des « 7 Numéros de la Chance » du Dimanche 18 Janv. 1987 : [illegible]

Mots croisés

PROBLÈME N° 4403

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II					■				
III				■					
IV					■		■		
V				■				■	
VI									
VII			■					■	
VIII					■	■			
IX		■							
X							■		
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Opter pour la retraite anticipée. – II. Beaucoup d'arbres ou un seul morceau. Ce que fit l'exécuteur de Mandrin. – III. Regimba. « Mouton » d'or. – IV. L'Empereur le franchit avant d'y séjourner. Note. – V. Transporte ou soulage. Dupent. – VI. Multiplication plus pléthorique que mathématique. – VII. Sont dans l'attente. Dieux guerriers. – VIII. L'équipage d'Angleterre. Longue tige, tout au moins dans le temps. – IX. La femme à barbe. – X. Plus explosifs qu'harmonieux quand ils sont dans l'air. *Bon et mal dans une idée comparative.* – XI. A deux ailes toujours ouvertes. Adverbe cher à l'absolutiste.

VERTICALEMENT

1. CIA ou KGB. – 2. Mange ou aspect de celle ayant trop mangé. Divinité. – 3. Directeur d'une entreprise de chauffage. Charment l'œil mais rebutent l'oreille. – 4. Carrefour ferroviaire. Concert de bois. – 5. Sigle. Personnel. – 6. Telle une commission à faire sans remise. Direction. – 7. Diplomate. C'est généralement quand il est riche qu'il prête le moins. – 8. Artères souvent frappées de congestion. Dindon ou pigeon avec farce aux lentilles. – 9. Uniformité militaire.

Solution du problème n° 4402

Horizontalement

I. Magnanime. – II. Acrobates. – III. Rhésus. TP. – IV. Gel. SS. Io. – V. Imitée. Ci. – VI. Ninas. Dur. – VII. An. Ail. – VIII. Lectrices. – IX. Isaïe. Tue. – X. In. Pèse. – XI. Endettées.

Verticalement

1. Marginalité. – 2. Acheminés. – 3. Grelin. Caïd. – 4. Nos. Tartine. – 5. Abusés. Ré. – 6. Nasse. Ai. Pt. – 7. It. Dictée. – 8. Méticuleuse. – 9. Espoir. Sees.

GUY BROUTY.

Economie

Après le réaménagement monétaire

M. Guillaume, isolé, cherche à éviter une pénalisation des agriculteurs français

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

M. François Guillaume est obstiné. Lundi, tout au long de la réunion des ministres de l'agriculture des Douze, il s'est farouchement battu pour obtenir que la réévaluation de 3 % du deutschemark et du florin n'entraîne pas en France, dans les échanges de porc, d'œufs et de volaille, l'application de nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM). En fait, ce sont surtout les MCM «porc» qui donnent de l'urticaire aux Bretons et dont le ministre ne veut pas. *« Leur instauration est pour nous inacceptable »*, a-t-il répété inlassablement.

Ces MCM, qui, dans le cas du porc, seraient de 1,5 %, jouent comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation. Une prime pour nos concurrents allemands, hollandais et belges. A première vue, le combat pouvait sembler désespéré. Mercredi dernier, la Commission européenne, à qui il revient de le faire, avait instauré les nouveaux MCM destinés à neutraliser les effets commerciaux de l'ajustement monétaire auquel les ministres des finances venaient de procéder.

Mais, dans le cas du porc, des œufs et de la volaille, reconnaissant qu'il y avait là un problème particulier, elle avait suspendu leur application jusqu'au jeudi 22 janvier, donnant ainsi aux ministres le temps de s'exprimer. Lundi, trois fois, quatre fois, la présidence belge, constatant que la majorité des délégations estimait que les règles normales de la politique agricole commune devaient être mises en œuvre – et donc les MCM «porc» s'appliquer jusqu'à la prochaine fixation des prix (en principe avant le 1er avril), – voulut lever la séance. A chaque fois, M. Guillaume, peu gêné de lasser, insista pour que les discussions soient reprises. Vers minuit, de guerre lasse, le président belge décida de reporter la séance à mardi 15 heures, alors qu'à l'origine il était prévu que la réunion ne durerait qu'une journée.

Les arguments de M. Guillaume sont connus. Il n'y a pas de véritables raisons économiques d'appliquer des MCM dans ce secteur où il n'existe pas de prix garantis. La réévaluation du mark et du florin ne se traduit d'aucune manière par une augmentation des coûts de production pour la RFA et les Pays-Bas. Ce serait plutôt l'inverse, puisque les éleveurs de ces deux pays ne nourrissent pas leurs porcs avec des céréales fourragères produites dans la CEE mais avec des produits de substitution des céréales importés et donc achetés à meilleur compte avec un mark ou un florin revalorisés.

M. Ignaz Kiechle, le ministre allemand, qui s'oppose avec détermination à M. Guillaume, n'a que faire d'une telle démonstration : pour lui, l'essentiel, à cinq jours des élections, c'est bien sûr de ne pas décevoir ses producteurs en renonçant à ces MCM négatifs qu'ils considèrent comme un *« plus »* appréciable pour consolider la place qu'ils se sont acquise à Rungis.

Que dit M. Guillaume à ses collègues, en séance restreinte, pour réussir, bien qu'isolé, à prolonger le débat ? Sans doute que c'est là un problème politique, voire un problème d'ordre public. *« L'essentiel, pour nous, c'est de garder le marché français ouvert »*, commentent comme en écho les Hollandais. Une manière d'expliquer qu'ils préfèrent se passer d'un MCM de 1,5 % si c'est la condition pour éviter les commandos qui interceptent leurs camions à la frontière...

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Impasse dans la négociation CEE-Etats-Unis.** – Pour autant qu'on le sache, puisque les pourparlers sont secrets, les négociations agricoles entre l'Europe et les Etats-Unis sont restées dans l'impasse dimanche 18 janvier à Genève. Il s'agit d'éviter que Washington ne mette à exécution les mesures de représailles annoncées pour le 31 janvier, qui sont censées compenser les pertes enregistrées sur les exportations céréalières américaines en Espagne, du fait de l'élargissement de la CEE. Faute d'un accord, les Douze mettraient en place des mesures de *« contre-représailles »*. La délégation américaine était conduite par MM. Alain Woods, représentant commercial adjoint et Daniel Amstutz, secrétaire-adjoint à l'agriculture ; les représentants de la CEE avaient à leur tête MM. Guy Legras et Leslie Fielding, respectivement directeur général. de l'agriculture et directeur général des relations extérieures, à la Commission européenne. Officiellement, cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la préparation des entretiens formels, prévus à Washington, les 23 et 24 janvier.

La réévaluation du yen par rapport au dollar

« Nous ne pouvons remédier seuls au déséquilibre du commerce international »

déclare le président du patronat japonais

Le dollar s'est légèrement raffermi, mardi 20 janvier, sur tous les marchés des changes, après sa chute des jours derniers (10 % vis-à-vis du mark depuis Noël).

A Tokyo, il est passé de 150 yens à 152,50 yens ; à Francfort, il a pris plus de deux points à 1,8275 DM contre 1,8050 DM, et à Paris il s'est élevé de 6,05 F à 6,11 F, ce qui a permis au franc de se redresser vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu de 3,35 F à 3,3425 F. Ce raffermissement est attribué à des rachats de vendeurs et à l'annonce de l'arrivée, mercredi, à Washington, du ministre nippon des finances, M. Kiichi Miyazawa, pour tenter de stabiliser les parités yen-dollar et discuter d'une éventuelle diminution du taux d'intérêt au Japon.

TOKYO
de notre correspondant

Dans le hall d'entrée du Keidanren, la Fédération des organisations économiques japonaises, un tableau digital enregistre les fluctuations du yen par rapport au dollar, lançant inopinément des flashes spasmodiques à chaque changement de parité. Au septième étage, dans son bureau aux fauteuils de cuir blanc, M. Eishiro Saito, le président du patronat japonais, sous un abord enjoué et chaleureux, ne cache pas ses préoccupations.

Depuis le réalignement des monnaies européennes, le yen a repris son ascension par rapport à la devise américaine et atteint une parité que les Japonais estiment *« intolérable »*. *« J'espère que cette parité est provisoire, mais si elle se maintient notre économie qui souffre déjà beaucoup subira des dégâts considérables »*, estime M. Saito. L'hypothèse de la poursuite de l'appréciation de la monnaie n'est pas à exclure : un rapport de la Banque du Japon, publié la semaine dernière, prévoit un cours de 142 yens pour 1 dollar entre 1987 et 1990.

M. Saito est particulièrement inquiet de la détérioration rapide de la situation de l'emploi : selon le même rapport de la Banque centrale, d'ici à 1990, le nombre des salariés du secteur industriel sera réduit de plus de un million de personnes. La restructuration de la machine industrielle nippone est en cours, affirme M. Saito, mais les orientations définies par le rapport Maekawa ne constituent pas un *« médicament miracle »* : *« La plus importante transformation que l'économie japonaise doit subir depuis les années 60 ne se fera pas sans grincements. Comment en serait-il autrement ?*

Estimant que le niveau actuel du yen prive le Japon de toute compétitivité *«raisonnable»* M. Saito évalue le taux de change *«normal»* par rapport à la devise américaine aux alentours de 180 yens. Le Japon sera bientôt amené à *«demander à ses partenaires du groupe des cinq pays industrialisés d'intervenir en sens inverse aux orientations de septembre 1985»*. A l'époque, Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne, s'étaient mis d'accord sur la nécessité de coordonner une baisse du dollar et par là même une remontée du yen.

«Sous la pression de ses partenaires, le Japon a artificiellement modifié la parité de sa monnaie au lieu de laisser son cours s'établir naturellement», souligne M. Saito. *«Ce fut une grande erreur d'agir ainsi»*, ajoute-t-il sans ménager pour autant ses critiques envers le gouvernement japonais qui, par manque de claivoyance, n'est pas intervenu plus tôt pour amener progressivement le yen à une parité plus conforme à la puissance économique du Japon : en d'autres termes, pour remédier de lui-même à sa sous-évaluation. *«Le pendule est reparti en sens inverse beaucoup trop brutalement.»*

« Le principal problème aujourd'hui est assurément le déséquilibre commercial : tous les autres en découlent. Après le choc Nixon (réalignement du yen par apport au dollar en 1971) *puis la crise pétrolière, le Japon s'est efforcé de développer ses exportations pour remédier à ses déficits commerciaux et financiers. Peut-être ses efforts ont-ils été excessifs. En tout cas, depuis le début des années 80, il a enregistré d'importants excédents. Il faut certes transformer une structure économique exagérément orientée vers l'exportation en stimulant la demande interne. Mais le Japon n'est pas le seul en cause et il ne peut opérer ce rééquilibrage sans la collaboration de ses partenaires. »*

Le rapport Maekawa ne constituait-il pas une sorte d'engagement du Japon à transformer son économie ? *« Le rapport Maekawa définit des orientations sur lesquelles sont d'accord le gouvernement et les milieux d'affaires afin d'harmoniser les relations du Japon avec ses partenaires »*, nous dit M. Saito. *« Mais ce n'est ni un programme de gouvernement ni un engagement public du Japon. Encore une fois, nous ne pouvons remédier seuls au problème du déséquilibre du commerce international. Les Etats-Unis en particulier devraient bien,eux aussi, faire leur propre « rapport Maekawa » : ils ont une bonne part de responsabilité dans la situation actuelle, notamment en raison de leur déficit budgétaire. L'opinion publique japonaise ne pourra jamais accepter d'assumer seule la responsabilité de la situation économique mondiale et d'être en position d'accusée. Le Japon, par le rapport Maekawa, a démontré qu'il avait conscience du problème qui le concerne et qu'il était prêt à y remédier. Mais pour qu'il y ait équilibre il faut être deux. »*

Les mutations préconisées par ce rapport, en particulier la stimulation de la demande interne, supposent en outre des changements profonds dans les mentalités et les structures sociales. Il semble vain par exemple d'attendre que les Japonais consomment plus tant que la couverture sociale les contraindra à épargner. *« Il est vrai*, nous dit M. Saito *que la couverture sociale au Japon est plus faible que dans les autres pays industrialisés. Il existe un réflexe tenace chez les personnes âgées à assumer elles-mêmes leurs vieux jours. On ne changera pas rapidement une telle mentalité. »*

Le patronat japonais n'en entend pas moins s'attaquer à une autre question qui touche directement la consommation : les prix des denrées agricoles et l'ouverture du marché alimentaire. En demandant la levée des barrières protectionnistes sur les produits alimentaires, le Keidanren s'en prend à un *« sanctuaire »* politique : le lobby paysan qui constitue l'une des forces électorales du Parti libéral démocrate au pouvoir depuis 1955. Pour les patrons japonais, une diminution du prix des denrées alimentaires aura le même effet sur la consommation que des augmentations de salaire. *« La plupart des pays protègent leur agriculture. Mais il faut que le prix du riz par exemple, le principal aliment des Japonais, soit plus proche des cours mondiaux »*, estime M. Saito. Pour sauver son industrie, le Japon va-t-il sacrifier son agriculture ? Ce sera en tout cas le débat politique de ces prochaines années, admet le président du patronat japonais.

Des secteurs comme les chantiers navals et la sidérurgie sont-ils appelés à décliner ? *« C'est une question préoccupante. Ces industries sont en train de perdre leur compétitivité internationale d'une façon si rapide que se pose un grave problème d'emploi : il est significatif que les syndicats de la sidérurgie aient renoncé cette année à demander des augmentations de salaire : c'est la première fois depuis la guerre. Le problème, dans le cas de la sidérurgie, tient essentiellement à l'appréciation du yen. Voilà une industrie qui, du point de vue technologique, est la plus avancée du monde. Aujourd'hui, elle tend à être évincée du marché simplement en raison d'une parité fixée arbitrairement. Comment les industries japonaises espèrent-elles survivre si nous sommes contraints d'importer l'acier pour construire nos navires et nos ponts ? Nous devons préserver à tout prix notre secteur secondaire. Ce qui est possible tant que notre technologie demeurera la meilleure... Et à condition que le yen retrouve un cours plus normal. »*

PHILIPPE PONS.

Les industries aéronautiques françaises partent à la conquête du marché américain

Avec l'assistance, sur place, de l'ambassade de France à Washington, le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS), qui est le syndicat patronal de la construction aérospatiale, organise, du mardi 20 au vendredi 23 janvier, une série de conférences et d'expositions, dans la capitale américaine, pour vanter les produits français de ce secteur.

C'est la première fois qu'une telle manifestation a lieu à Washington, pour mettre en vedette la technologie aérospatiale française. Comme si les industriels français venaient de découvrir l'importance du marché américain après leurs récents succès illustrés par la vente d'hélicoptères Dauphin (par l'Aérospatiale) au service américain des garde-côtes, l'achat de missiles anti-pistes Durandal (conçus par Matra) par l'armée américaine, la commande à Thomson de tout un système de transmissions automatiques des informations du champ de bataille (le RITA) par l'armée de terre américaine, et après la décision de l'armée de l'air des Etats-Unis d'équiper ses avions de pneumatiques Michelin.

Plus récemment encore, le Pentagone a décidé d'évaluer, pour les besoins de l'armée de terre américaine, le nouveau missile anti-chars Eryx de l'Aérospatiale, qui a la particularité de pouvoir être tiré depuis une pièce d'habitation (en ambiance dite confinée) contre des blindés à 500 mètres de distance en combat de rue. Ce missile léger sera prêt à partir dès 1989. Déjà, l'armée de terre américaine évalue le missile anti-chars Milan, plus classique, coproduit par l'Aérospatiale et par l'Allemagne fédérale.

La même société française ne désespère pas de voir les Etats-Unis retenir, pour un examen technique plus approfondi, son projet de nouveau missile sol-air Aster, que l'Aérospatiale et Thomson préparent pour l'horizon 1995. A l'origine, le missile Aster devait remplacer les systèmes d'armes anti-aériennes Hawk, Roland et Crotale. Mais les caractéristiques et les performances attendues de ce missile pourraient en faire, ultérieurement, selon de nouvelles versions à dériver, la base même du concept de défense occidentale, en Europe, contre les missiles du pacte de Varsovie.

Pour toutes ces raisons, les industriels français de l'aéronautique ont décidé de ne plus partir en ordre dispersé à la conquête éventuelle du marché américain. Sous la houlette du GIFAS auquel elles adhèrent, une trentaine de sociétés françaises, de la plus grande à la plus modeste, ont donc investi l'ambassade de France à Washington et invité des responsables américains à constater, pendant quatre jours, l'état de la technologie française dans des domaines aussi variés que les hélicoptères, l'aviation d'affaires, les missiles, l'espace, les matériels électroniques, l'aviation commerciales, les lasers et les matériaux nouveaux.

« Ce n'est pas un simple investissement publicitaire », explique un industriel français à propos du marché américain dans lequel, en effet, certains voudraient voir, d'abord, une carte de visite pour emporter d'autres contrats ailleurs. *« C'est un marché où l'on se doit de gagner de l'argent)*, ajoute-t-il, malgré les difficultés nombreuses et de taille qu'il convient de surmonter.

Certes, un succès aux Etats-Unis sert ensuite de référence auprès d'autres clients potentiels à l'étranger. Mais le marché américain ne s'obtient pas aisément et il a ses règles propres.

Les industriels français considèrent, *généralement*, que le client américain est très protectionniste en matière de défense et que le Congrès peut, à tout moment, à l'occasion de chaque année budgétaire, tout remettre en cause en refusant les crédits alloués à l'exécution d'un contrat avec un fournisseur étranger,ou en exigeant d'ouvrir davantage la compétition avec un producteur national. *« Contrairement aux idées reçues*, estime un constructeur français, *le marché américain n'est pas d'une grande stabilité et, de surcroît, comme il réclame de nombreuses et importantes modifications des matériels qui lui sont soumis, cela coûte cher à l'industriel et peut, à la limite, lui interdire d'autres clients peu soucieux de disposer des « gadgets » américains. »*

En réalité, les chances des exportateurs étrangers aux Etats-Unis ont tendance à s'accroître depuis quelque temps. Pour la raison que, dans le domaine de la défense par exemple, le Pentagone et les états-majors préfèrent acheter *« sur étagères »* comme on dit, des équipements que les industriels américains n'ont ainsi pas besoin de réinventer puisque des alliés les fabriquent déjà. Le budget de la défense peut, dès lors, se consacrer à d'autres investissements et le contribuable a le sentiment que le Pentagone cherche à réaliser des économies sur les dépenses nationales d'études et de développement militaires.

JACQUES ISNARD.

هكذا من الأصل

Selon M. Claude Quin, ancien président de la RATP

L'endettement menace les entreprises publiques et non les hausses de salaires

Il en aurait, des choses à dire sur les grèves qui viennent de paralyser les métros et les trains, M. Claude Quin, président de la RATP de 1981 à 1986 ! Professeur de gestion à l'université de Paris-Dauphine et membre du Parti communiste, il aurait pu, à deux autres titres, diagnostiquer la crise sociale amorcée en décembre, mais il s'est donné pour règle de ne pas importuner ses successeurs par des déclarations péremptoires. Alors, s'il consent tout de même à analyser une situation qui le passionne, c'est d'un peu plus haut que l'actualité immédiate.

« Ce ne sont pas les revendications salariales qui menacent les entreprises publiques, mais d'abord leur endettement croissant, dit-il. *L'Etat n'a pas fait son devoir d'actionnaire. Il n'a pas apporté les fonds nécessaires à leur fonctionnement et a chargé le marché financier de le remplacer dans ce rôle. »* Si l'on prend les huit *« grandes entreprises nationales »* recensées par l'INSEE, EDF, GDF, SNCF, RATP, Air France, Air Inter, Charbonnages et PTT, la dette excède les 500 milliards de francs. Avec 213 milliards de francs d'endettement pour un chiffre d'affaires de 131 milliards, EDF décroche la palme du plus gros débiteur public.

« La conséquence de cette situation est une montée des charges financières, poursuit Claude Quin. *En 1976, elles représentaient 8,5 % de la valeur ajoutée des huit grandes entreprises nationales, et les salaires bruts 54,6 %. En 1985, les frais financiers ont atteint 21,1 % et les salaires bruts 41 %. »* A EDF, le remboursement de la rémunération des emprunts mobilise 28,5 % des ventes d'électricité ; à la SNCF, un quart des recettes marchandises et voyageurs ; à la RATP, un tiers du prix acquitté par le voyageur.

« Ces entreprises sont victimes d'une véritable saignée financière », estime l'ancien président de la RATP, qui voit plusieurs solutions pour les tirer de l'ornière où elles s'enfoncent inexorablement. D'abord, transformer en capital les prêts publics en cours, comme cela s'est pratiqué à la RATP, où 1,8 milliards de francs de dettes ont été changés en capital social. Ensuite, créer une caisse d'amortissement qui rembourserait les prêts par anticipation afin de permettre aux entreprises de renégocier des crédits à des taux plus faibles, avec des différés d'amortissement.

Pour que le trou financier ne recommence pas à se creuser, il souhaite que l'Etat paie, sous forme de capital, une partie significative des investissements, centraux téléphoniques, barrages, rail — réalisés par les entreprises publiques et bonifie les intérêts. *« Il vaut mieux aider des investissements utiles que subventionner après coup des déficits d'exploitation causés par des charges financières devenues insupportables. »*

Il est une autre critique que Claude Quin formule à l'égard de la politique qui préside aux destinées des grandes entreprises nationales. *« Aujourd'hui ces entreprises sont condamnées à contracter leur activité pour satisfaire aux exigences d'une certaine productivité. Cela signifie une réduction des effectifs. La spirale du déclin est ainsi amorcée, car l'outil devient surdimensionné et une partie des atouts ne sont plus utilisée. On demandera alors à nouveau aux entreprises de réduire leur activité. A terme, on signe leur arrêt de mort. La logique de la rentabilité purement financière n'est pas faite pour les entreprises publiques. »*

Claude Quin rappelle qu'il a fallu à la RATP une politique opposée à celle-ci, c'est-à-dire comme dans le cas des ateliers Championnet, une augmentation du plan de charge qui permette un accroissement de la productivité et qui sauve des emplois. Il appelle de ses vœux *« une dynamique audacieuse, où le secteur public porte la concurrence sur le territoire du privé, car il n'y a aucune raison de laisser à celui-ci les produits les plus intéressants des télécommunications par exemple. Le bureau de poste lui-même peut devenir un centre très vivant de service administratif et financier. Je plaide,* dit-il, *pour qu'on utilise à fond les infrastructures et le personnel, cela suppose d'autres critères de gestion et une autre culture d'entreprise. »*

Une révolution culturelle

Il est normal que ce militant communiste place le personnel au centre de ses préoccupations. Après avoir décrit une autre gestion des choses, il vante les mérites d'une autre vie sociale : la démocratie dans l'entreprise. *« Le personnel a son mot à dire dans la gestion quotidienne. Il dispose d'un potentiel considérable d'idées pour améliorer le fonctionnement du service. Les grandes entreprises nationales ne se sauveront pas sans l'intervention dans la gestion de leurs salariés. Il s'agit d'une véritable révolution culturelle car il faudra que le débat s'installe partout, et bien au-delà des cercles de qualité. Il faut cesser de vouloir imposer un consensus à partir de canevas financiers autoritaires. Les cadres eux-mêmes ne peuvent plus se contenter de faire descendre les ordres et remonter les comptes rendus d'exécution pour animer enfin et dialoguer vraiment. »*

La démocratie interne donnera confiance aux salariés. Une qualification plus élevée, davantage de formations, de meilleures conditions de travail, les salaires correspondants, c'est, dans l'entreprise publique la véritable efficacité. Tel est le credo que Claude Quin préfère baptiser le « cercle vertueux ».

ALAIN FAUJAS.

A Brest, Dunkerque, Saint-Nazaire

Coupes sévères dans la réparation navale

BREST
de notre correspondant

Le secteur de la réparation navale va perdre quelque 1 100 emplois et ce nombre pourrait bien s'alourdir encore dans les prochains jours. Le tribunal de commerce de Paris a en effet accepté, lundi 19 janvier, le plan de redressement présenté le 15 janvier au comité central des ARNO (Ateliers réunis du Nord et de l'Ouest). Tous les sites de cette entreprise, qui compte 1 870 personnes, sont durement touchés. Des *manifestations ont eu lieu au Havre,* à Dunkerque et à Brest. A partir du 1er février, le chantier de Saint-Nazaire n'emploiera plus que 98 salariés sur 311 ; à la même date à Rouen, il n'en restera que 19 sur 80 ; à Dieppe, 42 sur 71 ; au Havre, 30 sur 310 ; à Dunkerque, 55 sur 589.

Toutefois, au Havre et à Dunkerque, des négociations sont en cours pour garder respectivement quelque 100 et 130 personnes. Les licenciés bénéficieront de la procédure des congés de conversion pendant douze mois. Mais ils contestent cette proposition, dans la mesure où, à la NORMED, ces congés portaient sur vingt-quatre mois, tout comme lors de précédents « dégraissages » aux ARNO. En revanche, le sort de Brest n'a pas encore été défini. Le tribunal de commerce s'est en effet octroyé un délai de quelques jours avant de rendre sa décision, ce qui tend à prouver que des négociations sont en cours entre les pouvoirs publics et des repreneurs locaux, alors que l'on pensait ces derniers temps que le chantier n'avait guère de chances de survivre.

De toute façon, si des industriels locaux reprennent, avec l'appui des collectivités locales, l'activité de réparation navale, l'effectif de départ ne sera que de 150 personnes sur 470 actuellement... et 800 en 1984.

Les élus multiplient les démarches auprès du gouvernement pour obtenir un sursis pour Brest. *« Il faut préserver,* déclare M. Georges Kerbrat (RPR), maire de la ville, *cet outil primordial pour la réparation nationale qu'est la grande forme de radoub »*, qui avait été construite pour des pétroliers de 500 000 tonnes.

GABRIEL SIMON.

REPÈRES

Prix des matières premières

– 16 % pour la France

Les prix en francs des matières premières importées par la France ont baissé de 2,9 % en décembre par rapport à novembre et de 16,1 % en un an (décembre 1986 comparé à décembre 1985). Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 8,2 % en un mois et de 30,2 % en un an. Quant au prix des matières premières industrielles, ils ont baissé de 0,4 % en un mois et de 8 % en un an.

Production industrielle

Amélioration en Grande-Bretagne

La production industrielle s'est redressée de 0,2 % en novembre en Grande-Bretagne, annonce l'Office central des statistiques. Durant les trois mois se terminant en novembre, la progression est de 1,5 % et de 2 % sur la période correspondante de 1985. L'industrie britannique a *profité du dynamisme de la consommation* et des nouveaux débouchés à l'exportation offerts par la chute de la livre à la fin de 1986. Parallèlement, la productivité s'est très nettement améliorée : 4,4 % en rythme annuel durant la période septembre-novembre, contre 3,7 % durant les trois mois précédents. L'augmentation des coûts salariaux est ainsi devenue la plus faible depuis deux ans et demi, 3 % en rythme annuel.

Acier

Discussions serrées sur les surcapacités européennes

Les discussions s'annoncent serrées sur les réductions de capacité à opérer dans l'acier européen : s'appuyant sur un rapport effectué par le cabinet de consultants britanniques Peat Marwick, les maîtres de forge d'Eurofer ont proposé, le lundi 19 janvier à Bruxelles, de réduire leur potentiel de production de 9,170 millions de tonnes d'ici à 1990.

Ce chiffre est nettement inférieur à ce que demande la Commission européenne, qui avait évalué, en novembre, à 11,9 millions de tonnes les surcapacités relevant de la responsabilité d'Eurofer sur les 20 millions de tonnes de surcapacités totales en Europe. Mais, explique-t-on de source proche d'Eurofer, il ne s'agit que d'un premier travail et les réductions dans le secteur des tôles fortes pourraient être supérieures au premier chiffre avancé par Peat Marwick (600 000 tonnes).

Par ailleurs, les producteurs ont assorti leur proposition d'un certain nombre de conditions : la prolongation de trois ans, jusqu'en 1990, des quotas internes de production, la prise en charge par la CEE de l'essentiel des coûts sociaux de restructuration et le maintien des protections vis-à-vis de l'extérieur.

Le commissaire européen chargé de l'industrie, M. Narjes, a estimé de son côté que les propositions d'Eurofer étaient insuffisantes.

SOCIAL

Accord salarial dans la métallurgie italienne

Un accord salarial est intervenu le 18 janvier dans la métallurgie italienne entre les représentants du patronat et les organisations syndicales, CGIL, CISL et UIL. Cette nouvelle convention, signée pour trois ans, s'applique aux 1,5 million de salariés de ce secteur, la métallurgie publique n'étant pas concernée. Elle complète les accords déjà obtenus, à la fin de 1986, par les fonctionnaires ministériels et ceux des services para-étatiques qui s'étaient vu accorder des augmentations salariales, généralement jugées favorables. Cette période de négociations sociales est considérée comme importante en Italie où, progressivement, les contrats collectifs de 10 millions de personnes devaient être révisés.

Dans le cas de la métallurgie, la précédente convention était échue depuis le 31 décembre 1985 et devait donc être renouvelée. Il aura fallu de nombreuses séances de négociations puis une ultime discussion de 30 heures pour aboutir à un résultat.

Selon les termes de l'accord, une augmentation moyenne de 110 000 lires par mois (500 F) est prévue et sera échelonnée sur les trois ans à venir. *La durée du travail* devra en outre diminuer de 16 heures par an. Pour les syndicats, le nouvel accord est jugé *« socialement bon »*. Pour leur part, les milieux patronaux l'estiment *« économiquement onéreux »* puisque le pouvoir d'achat devrait être légèrement amélioré. Les industriels italiens observent que la convention collective sera lourde à supporter mais reconnaissent que le climat actuel et les résultats des autres négociations rendaient inévitable une telle conclusion.

La CGT repousse au 22 mars sa manifestation pour la Sécurité sociale

Le bureau confédéral de la CGT a décidé, le lundi 19 janvier, de reporter au dimanche 22 mars la manifestation nationale pour la défense de la Sécurité sociale prévue initialement dimanche 25 janvier, *« compte tenu des conditions climatiques exceptionnelles qui rendent difficile la circulation de centaines d'autobus, de milliers de voitures et le transport ferroviaire lui-même »*. La CGT pourra-t-elle maintenir la journée d'action dans la fonction publique qu'elle avait déjà reportée du 15 au 22 janvier en raison de *« l'offensive du froid »* qui nécessitait *« l'intervention accrue des services publics »* ?

Les mêmes difficultés ont quelque peu retardé les journées de débats organisées, le week-end dernier, par la CFDT dans les entreprises et sur les lieux publics, notamment pour diffuser un questionnaire sur la consommation médicale et pharmaceutique, les hôpitaux, la rémunération des médecins, la situation de la Sécurité sociale, son financement et sa gestion : ce *« sondage »* doit servir à la préparation d'assises départementales de la protection sociale en avril prochain, et d'assises nationales à Paris le 10 juin.

La rénovation du parc hôtelier

Les atouts de la franchise et ses limites

La franchise, née aux Etats-Unis, a fait une entrée en force dans l'économie française. Dans l'hôtellerie et la restauration elle a permis de rénover la capacité d'accueil de l'Hexagone mais l'expérience de ces dernières années oblige aujourd'hui les professionnels à plus de prudence.

C'est en 1970 que la franchise s'est développée en France derrière deux pionniers Novotel et Courtepaille. Elle venait à point nommé : le parc hôtelier français compte 800 000 chambres et bon nombre d'entre elles sont vétustes. Si 10 000 nouvelles chambres sont construites chaque année, autant disparaissent. La franchise a donc été un moyen de financer de cette modernisation, mais elle a été inégalement utilisée par les professionnels. Les chaînes traditionnelles y ont tout d'abord eu recours : Concorde (48 % des établissements), Mercure (24 %), Ibis (44 %), Frantel (17 %) (1). A titre d'exemple, la moitié des établissements deux étoiles sont aujourd'hui en franchise. Certaines chaînes, les plus jeunes, ont même fait un usage systématique de cette formule : Confortel a fondé sa croissance exclusivement sur ce modèle, Campanile en use largement : la franchise permet ainsi de faire appel à de nouveaux investisseurs qui ne sont pas professionnels de l'hôtellerie et qui considèrent l'achat d'un établissement comme un placement tel... Marius Trésor pour Confortel.

Si la franchise est à la mode c'est qu'elle ne manque pas d'atouts. Il faut, pour acquérir une notoriété suffisante et une image de marque nationale construire un nombre significatif d'hôtels ; *« au moins cinquante »*, estime M. Jean Bréville, responsable de la franchise chez Accor. D'autre part, l'investissement dans ce secteur est lourd (400 000 F par chambre pour un trois étoiles, 100 000 F dans la catégorie économique) et sa rentabilité se fait attendre plusieurs années. Pour le « franchiseur », cette formule est un moyen de financer le développement d'une chaîne puisqu'il ne prend pas en charge l'investissement, pour le « franchisé », c'est la possibilité d'assurer sa commercialisation. Les clauses du contrat de franchise sont variables : la chaîne assure des services plus ou moins nombreux (ingénierie, formation, gestion, formation) contre un pourcentage variable du chiffre d'affaire.

Mais après l'euphorie des années 1970/1980 l'accumulation d'expériences malheureuses va-t-elle jeter le discrédit sur la formule ? L'affaire de Climat de France (chaîne hôtelière deux étoiles), qui a déposé son bilan en juillet dernier est, à cet égard exemplaire. Cette entreprise avait franchisé 110 établissements sur 125. Mais elle avait oublié qu'il ne suffit pas de construire des hôtels. Il fallait gérer l'ensemble et assurer les services attendus. Les gérants insatisfaits de Climat de France ont refusé de verser leur cotisation et l'image de marque de la chaîne s'est effondrée. Dans la restauration Astérix Burger a également disparu et Tarte Julie souffre de la défection de franchisés trop fragiles.

Assurer les services attendus

La morale économique de ces histoires est simple : les chaînes doivent choisir soigneusement leurs candidats. Etudes de marché, de site, de rentabilité, avant de confier leur griffe. D'autre part, la chaîne doit avoir mis au point et éprouvé un produit avant de le franchiser. *« On a vu des entreprises trôner au Salon de la franchise sans avoir construit un seul établissement »*, déplore M. Michel Kosossey ancien responsable chez Accor. Certains « tricheurs » ont dévalorisé d'autre part la formule : des entreprises y ont vu un moyen rapide de récupérer un pourcentage des chiffres d'affaires mais sans assurer les services attendus. Des investisseurs néophytes espéraient que la franchise limiterait les risques de leur placement.

Certaines chaînes hôtelières comme Novotel, après l'avoir utilisée comme moyen de croissance, rachètent désormais les établissements pour mieux maîtriser leur image de marque. En revanche, cette formule sera plus largement utilisée pour Mercure dont les normes sont plus souples. En tout état de cause, de nouveaux modes de financement viennent aujourd'hui la concurrencer, le recours au marché financier et la construction d'hôtels en co-propriété.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) *Réussir en hôtellerie et en restauration.* Edition Réussir, 364 pages, 245 F.

FAITS ET CHIFFRES

● **Production industrielle.** — L'indice mensuel de la production industrielle — hors bâtiment — calculé par l'INEE, s'est inscrit à 137 en novembre contre 136 en octobre après correction des variations saisonnières (+ 0,7 %). En novembre 1985, l'indice de la production industrielle s'était déjà inscrit à 137.

● **Hausse de la production pétrolière soviétique.** — L'URSS a produit l'an dernier 615 millions de tonnes de pétrole, soit 3,3 % de plus que l'année précédente, mais moins que l'objectif retenu par le plan (617 millions de tonnes). Annonçant ce résultat, le ministre de l'industrie pétrolière soviétique a précisé que l'URSS avait révisé à la baisse ses prévisions de production pour le quinquennat actuel. Le pays prévoit d'extraire, en 1990, de 625 à 640 millions de tonnes, ce qui suppose un rythme d'augmentation inférieur à celui des dernières années, a-t-il dit, soulignant que Moscou entendait désormais donner la priorité aux économies et au remplacement du pétrole par le gaz naturel dans la consommation, plutôt que d'augmenter à tout prix la production de brut. *« A la fin des années 80, l'URSS économisera 100 millions de tonnes* [de pétrole], *au lieu d'accroître sa production de 20 à 30 millions de tonnes par an, comme nous le faisions dans les années 70 »*, a déclaré le ministre. — *(AFP.)*

● **Grèves au port de Rotterdam.** — Deux mille à trois mille travailleurs employés au secteur des transports de marchandises emballées du port de Rotterdam, soit environ la moitié des effectifs des entreprises de ce secteur, ont répondu à un appel à la grève lancé par le syndicat néerlandais FNV, a annoncé le 19 janvier un porte-parole de ce syndicat. Le SVZ, organisation patronale du secteur des marchandises emballées, a fait savoir que les quatre plus grandes sociétés du port étaient du coup complètement paralysées, et que la majorité des sociétés de dimensions plus modestes avaient également été touchées. — *(AFP.)*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Accord Olivetti-Canon dans la bureautique

Olivetti et la société japonaise Canon vont créer, à égalité, une société commune basée à Turin, pour développer et vendre une série de matériels de bureautique : photocopieurs, imprimantes à laser, télécopieurs... La société nouvelle reprendra l'usine d'Olivetti à Aglie (proche de Turin), qui emploie trois cent cinquante personnes. Elle utilisera des technologies des deux maisons mères. Canon, qui possède déjà deux usines de photocopieurs en RFA et en France, ne les transférera pas au nouvel ensemble. Les accords d'Olivetti, avec Toshiba notamment dans l'informatique, ne seront pas affectés, selon M. Piol, vice-président du groupe italien. En revanche, ceux qui lient sa filiale ouest-allemande Triumph Adler seront vraisemblablement revus.

Cet accord obtenu sur d'inhabituelles bases d'égalités entre une société japonaise et une européenne devrait permettre à Olivetti de se développer sur *de nouveaux créneaux qui compléteront sa gamme de machines à écrire et de* micro-ordinateurs.

RFA : privatisation totale de VEBA en mars

Le groupe pétrolier ouest-allemand VEBA sera totalement privatisé dans la seconde quinzaine de mars avec la vente des 25,55 % du capital encore détenu par l'Etat fédéral, a annoncé le 19 janvier le ministre des finances, M. Stoltenberg. L'Etat avait déjà réduit sa participation de 43,75 % à 25,55 %. Cette vente devrait rapporter environ 3 milliards de deutschemarks et 20 % du *capital devraient être placés à* l'étranger. VEBA, quatrième groupe ouest-allemand par le chiffre d'affaires, contrôle le principal réseau de distribution de carburant en RFA et plusieurs sociétés d'électricité.

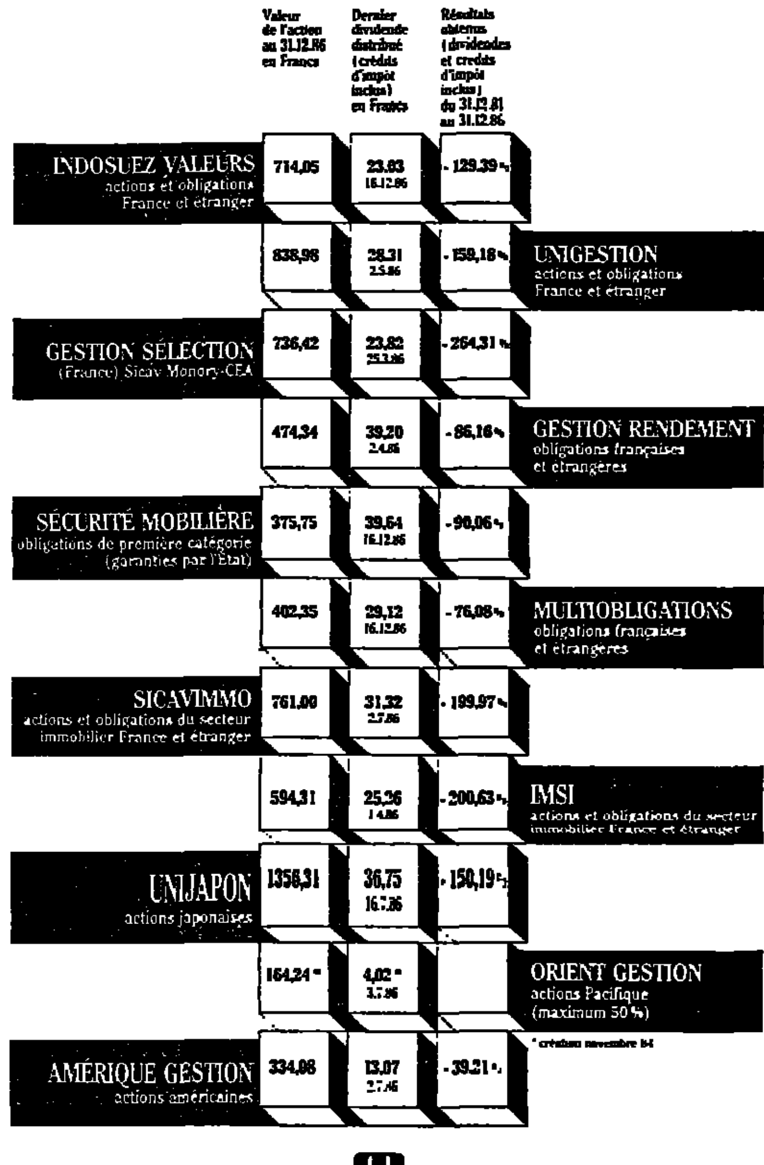
M. Stoltenberg a annoncé, par ailleurs, que la participation publique de *16 % dans le capital de Wolkswagen* sera vendue *« dans le courant 1987 »*. En revanche, la vente de 25 % des actions de Lufthansa (l'Etat en possède 79,91 %) n'est pas au programme de 1987 du fait de l'opposition de la CSU.

Les Aéroports de Paris resteront-ils à la deuxième place européenne ?

« Nous devons tout faire pour être la deuxième plate-forme aérienne après Londres », a déclaré, le 19 janvier, M. Bernard Lathière, président d'Aéroports de Paris. *« Sinon, nous regarderons les avions passer au-dessus de nos têtes. »* Tel est bien le problème posé à l'institution aéroportuaire de la capitale française. L'année 1986 a été plutôt bonne avec un bénéfice de 100 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs (+ 4 %). On a dénombré 310 500 mouvements d'avions (+ 4,5 %), 33,5 millions de passagers (+ 1,5 %) et 714 000 tonnes de fret (+ 2,5 %). Dans une conjoncture maussade, ce résultat est honorable. Reste que Paris est toujours classé au deuxième rang européen pour les passagers, derrière Londres (48,5 millions de passagers), mais ne figure qu'en troisième position pour le fret, derrière Francfort (823 000 tonnes, soit + 7,9 %) et Londres (717 000 tonnes, soit + 2,9 %), qui progressent plus vite.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INFORMATION SICAV



	Valeur de l'action au 31.12.86 en Francs	Dernier dividende distribué (crédits d'impôt inclus) en Francs	Résultats obtenus (dividendes et crédits d'impôt inclus) du 31.12.81 au 31.12.86
INDOSUEZ VALEURS actions et obligations France et étranger	714,05	23,03 16.12.86	+ 129,39 %
UNIGESTION actions et obligations France et étranger	838,98	28,31 2.5.86	+ 158,18 %
GESTION SÉLECTION (France) Sicav Monory-CEA	736,42	23,82 25.3.86	+ 264,31 %
GESTION RENDEMENT obligations françaises et étrangères	474,34	39,20 2.4.86	+ 86,16 %
SÉCURITÉ MOBILIÈRE obligations de première catégorie (garanties par l'État)	375,75	39,64 16.12.86	+ 90,06 %
MULTIOBLIGATIONS obligations françaises et étrangères	402,35	29,12 16.12.86	+ 76,08 %
SICAVIMMO actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	761,00	31,32 2.7.86	+ 199,97 %
IMSI actions et obligations du secteur immobilier France et étranger	594,31	25,36 1.4.86	+ 200,63 %
UNIJAPON actions japonaises	1356,31	36,75 16.7.86	+ 150,19 %
ORIENT GESTION actions Pacifique (maximum 50 %)	164,24 *	4,02 * 3.7.86	
AMÉRIQUE GESTION actions américaines	334,08	13,07 2.7.86	+ 39,21 %

* création novembre 84

BANQUE INDOSUEZ
tout un monde d'opportunités
Direction de la Clientèle Privée
96, bd Haussmann 75008 Paris - Tél. : 45.61.29.61

Cet emprunt ayant été souscrit, le présent avis est publié à titre d'information seulement. *Décembre 1986*

CNT

Caisse Nationale
des Télécommunications

Emprunt obligataire de CAN $ 100.000.000

9½ % 1987-1994

Garantie inconditionnelle de

La République Française

Prix d'Émission : 101 1/8 %

Banque Nationale de Paris

Banque Bruxelles Lambert S.A. — Daiwa Europe Limited

Orion Royal Bank Limited

Algemene Bank Nederland N.V. — Bank of Montreal Capital Markets Limited
Bankers Trust International Limited — Banque Indosuez
Banque Internationale à Luxembourg S.A. — Banque Paribas Capital Markets Limited
Credit Suisse First Boston Limited — Deutsche Bank Capital Markets Limited
Generale Bank — Girozentrale und Bank der Oesterreichischen Sparkassen Aktiengesellschaft
Goldman Sachs International Corp. — McLeod Young Weir International Limited
Merrill Lynch Capital Markets — Mitsubishi Finance International Limited
Morgan Guaranty Ltd — The Nikko Securities Co., (Europe) Ltd.
Sumitomo Finance International — Toronto Dominion International Limited
Union Bank of Switzerland (Securities) Limited — Westdeutsche Landesbank Girozentrale
Wood Gundy Inc. — Yamaichi International (Europe) Limited

Conjoncture

Les grèves de la SNCF ont en peu de conséquences sur l'activité, estime la Banque de France

L'activité industrielle « *qui avait légèrement fléchi en novembre* » en France « *a quelque peu progressé en décembre* » et « *devrait se développer à nouveau, après les pertes des productions liées aux mouvements sociaux de début janvier* », estime la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture, pour le mois de décembre.

La Banque ajoute que les grèves survenues à la SNCF « *ont eu une incidence limitée, car les livraisons et approvisionnements, habituellement réduits en fin d'année, ont pu être assurés par les moyens restés disponibles* ». La Banque note que la demande intérieure adressée à l'industrie s'est « *quelque peu renforcée, en particulier dans l'agro-alimentaire* », mais qu'en revanche les commandes étrangères ont à nouveau régressé, du fait notamment de la baisse de la monnaie américaine.

Aussi, les chefs d'entreprise estiment que leurs carnets de commandes n'ont guère évolué, à l'exception du secteur des biens d'équipement où l'on constate une amélioration des commandes.

Les perspectives d'investissements pour 1987 sont supérieures à celles de 1986, poursuit l'étude, tournées le plus souvent vers la modernisation des installations que leur simple entretien ou leur remplacement.

Enfin, l'emploi « *continue de décroître dans l'industrie, où la modernisation de l'appareil productif aggrave les sureffectifs* », mais se stabilise dans les bâtiments et les services et progresse dans le commerce.

Par secteurs, la Banque s'attend à une croissance de la production dans la plupart des industries du secteur des biens d'équipement professionnels, ainsi que dans le secteur des biens de consommation (à l'exception de l'équipement ménager) et des industriels du transport (hors voitures particulières, en voie de stabilisation).

Dans le bâtiment, en nette reprise au second semestre 1986 « *le plan gouvernemental en faveur du logement devrait confirmer cette tendance* ».

Enfin, dans le commerce, dont les ventes en volume ont excédé de 1,1 % en novembre-décembre 1986 celles de novembre-décembre 1985, les professionnels demeurent relativement optimistes, et « *manifestent des intentions de commandes encore substantielles* ».

Les professionnels demeurent relativement optimistes et « *manifestent des intentions de commandes encore substantielles* ».

ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT

FORTE PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 1986

Le chiffre d'affaires de l'Electronique Serge Dassault, pour l'année 1986, a été de 3 673 MF TTC (3 173 MF HT), contre, en 1985, 3 096 MF TTC (2 678 MF HT), soit une progression de 19 %.

Le montant des commandes prises au cours de l'année 1986 s'élève à 4 003 MF TTC (3 498 MF HT), portant ainsi le carnet de commandes de la société, au 31 décembre 1986, à plus de deux années de chiffre d'affaires.

Ces chiffres confirment l'expansion de la société et permettent de prévoir à nouveau une importante croissance du chiffre d'affaires pour 1987.

CICA

(SOCIÉTÉ COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE LA COTE D'AFRIQUE)

Groupe CFAO

Dans sa séance du 14 janvier 1987, le conseil d'administration de la société, évoquant les chiffres prévisibles de l'exercice 1986, a constaté une nouvelle progression, de l'ordre de 33 %, du chiffre d'affaires consolidé, qui atteindra 1 750 millions de francs pour l'année 1986, contre 1 313 milions de francs l'année précédente.

Les résultats consolidés seront aussi en nette augmentation et dépasseront 50 millions de francs, contre 38,1 millions de francs en 1985, soit une avance de 31 %.

Par ailleurs, le bénéfice net de la société mère pour 1986 devrait s'établir à 15,4 millions de francs, contre 12,3 millions de francs pour l'exercice 1985.

Marchés financiers

PARIS, 19 janvier ↓

« Bourse monétaire »

Les monnaies ont une fois de plus dicté leur loi au marché. Lundi, en effet, la violente chute du dollar, suivie d'une forte poussée du mark, a refroidi l'atmosphère à la corbeille. A l'issue d'une séance plus calme que les jours précédents, les valeurs françaises cédaient 0,86 %.

Les remous monétaires dissipent en effet l'espoir d'une baisse rapide des taux d'intérêt. Or, ces derniers jours, après la réévaluation du mark de 3 %, tout le monde anticipait une diminution des taux en Europe et notamment en Allemagne. La Bourse de Paris avait atteint la semaine dernière ses plus « hauts historiques » sur cette perspective.

Lundi, à Paris, les taux sur le marché monétaire se sont très légèrement tendus à 9 1/4 %.

Les investisseurs ont donc stoppé leurs achats et ont même dégagé quelques bénéfices à trois jours de la liquidation mensuelle.

Imétal vient d'annoncer qu'il avait cédé ces derniers temps, en Bourse, 25 % du capital de sa filiale Penarroya. Ce dernier titre, qui avait beaucoup monté ces dernières semaines en raison de la restructuration entreprise par le groupe, a cédé près de 7 % à 59,50 F. Imétal a de son côté, perdu 2,5 %.

Le certificat Total a abandonné 4,9 %, Havas 4,7 % et le certificat Elf-Aquitaine 4,3 %. Recul de 4 % de Roussel-Uclaf et de 3 % de Sefimeg.

A l'inverse, la Redoute a gagné 4 %, Docks de France 3,9 % et Casino 2,4 %. Michelin a pris 1,4 %.

A Londres, sur le « marché gris », l'action Paribas était recherchée entre 472 F et 485 F. Le groupe est privatisé à partir de lundi à 405 F.

Le MATIF était tout juste soutenu. Au compartiment des valeurs étrangères, légère hausse des mines d'or. Les Allemandes étaient faibles ainsi que certaines américaines, ces dernières ne pouvant répercuter la hausse enregistrée à Wall Street en raison de la chute du dollar.

L'or était très ferme. A Londres, il atteignait 421,25 dollars et à Paris 423 dollars. Le lingot a *cédé* 100 F à 82 500 F et le napoléon 3 F à 530 F.

NEW-YORK, 19 janvier ↑

Nouveau record

Wall Street a poursuivi sur sa lancée de la semaine passée le 19 janvier, l'indice Dow Jones pulvérisant – c'est devenu une habitude – son précédent record du 16 janvier. En clôture, il s'inscrivait à 2 102,50, en progression de 25,87 points, après avoir pourtant légèrement reculé à la mi-séance. L'activité, qui restait soutenue, était cependant un peu moins étoffée que durant les dernières séances. 162,83 millions de titres étaient échangés, contre 218,39 millions le 16 janvier. On notait 1 048 valeurs en progression, contre 567 en repli et 370 inchangées.

Autour du Big Board, on attribuait cette nouvelle hausse à l'attrait pour les valeurs américaines mis en exergue par la chute du dollar, tombé face au yen à son niveau le plus bas de l'après-guerre. Les investisseurs ont montré un intérêt soutenu pour les valeurs technologiques, comme Digital Equipment (+ 5 3/4, à 142 3/4) et même IBM (+ 4 7/8, à 125). ATT et IBM figuraient parmi les valeurs les plus traitées, avec respectivement 2,25 et 2,20 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 16 janv.	Cours du 19 janv.
Alcoa	39 7/8	39 7/8
A.T.T.	25 7/8	26 3/4
Boeing	51	50 3/4
Chase Manhattan Bank	39 3/8	39 7/8
Du Pont de Nemours	96	95 3/8
Eastman Kodak	74 5/8	74 7/8
Exxon	78 1/8	78 7/8
Ford	70 1/8	70 1/8
General Electric	94 1/4	95
General Motors	68 3/4	69 7/8
Goodyear	43	44 1/4
I.B.M.	120 1/8	125
I.T.T.	56 5/8	58 1/8
Mobil Oil	44	43 3/4
Pfizer	65 5/8	65 1/2
Schlumberger	36 3/8	36 7/8
Texaco	38	38 3/4
U.A.L. Inc.	57 5/8	58 3/8
Union Carbide	25 5/8	26
U.S.X.	23 3/4	24 1/8
Westinghouse	65 1/4	67 7/8
Xerox Corp.	68 3/4	69 1/8

CHANGES

Dollar : 6,14 F ↑

Le dollar s'est nettement raffermi mardi 20 janvier, passant de 1,80 DM à près de 1,84 DM, de 6,05 F à 6,14 F et de 150 yens à 152 yens. Cette reprise, qualifiée de « *technique* », est due à des rachats de vendeurs et à l'annonce du voyage de M. Miyazawa à Washington. Conséquence, le deutschemark, à Paris, a baissé, revenant de 3,35 F à moins de 3,34 F.

FRANCFORT	19 janv.	20 janv.
Dollar (en DM) ..	180,50	183,75
TOKYO	**19 janv.**	**20 janv.**
Dollar (en yens) ..	150	152,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 janv.)	9 1/2 %
New-York (16 janv.)	5 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	16 janv.	19 janv.
Valeurs françaises ..	104,5	101,2
Valeurs étrangères .	103,8	100,7

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général ...	417,5	415,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	16 janv.	19 janv.
Industrielles	2076,63	2102,50

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	16 janv.	19 janv.
Industrielles	1 403	1 397
Mines d'or	333	335,20
Fonds d'Etat	85,43	85,31

TOKYO

	19 janv.	20 janv.
Nikkei*	19 188,70	19 210,88
Indice général ...	1 654,37	1 653,91

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 janvier
Nombre de contrats : 15 603

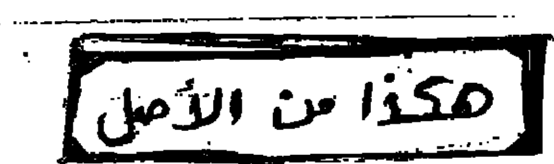
COURS	ÉCHÉANCES				
	–		Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Dernier	–	–	108,35	108,25	108,20
Précédent ...	–	–	108,05	107,95	107,60

AUTOUR DE LA CORBEILLE

IMÉTAL CÈDE 25 % DE PENARROYA. – La holding minière Imétal (métaux non ferreux) a cédé, en Bourse, du capital qu'elle détenait dans la société minière et métallurgique Penarroya. Sa participation est ainsi ramenée de 59,45 % à 34,17 %. Imétal, dont les principaux actionnaires sont la Cogema (via Cogerap) et la Compagnie financière de Suez, conserve, avec la minorité de blocage, une majorité des droits de vote en assemblée générale. Les statuts de Penarroya prévoient, en effet, un vote double pour les possesseurs d'actions depuis plus de deux ans.

Imétal, qui avait annoncé, fin novembre (*le Monde* du 26 novembre) un abandon de créances de 435 millions de francs et un prêt de 250 millions de francs en faveur de sa filiale, avait alors reconnu être à la « *limite de son engagement* ». Et déjà, Penarroya, affectée par l'effondrement durable du cours des métaux, accentué par le recul du dollar, cherchait un nouveau partenaire. L'identité des acheteurs reste pour l'heure inconnue. Si, à la fin du mois de janvier, il apparaît qu'une société détient plus de 10 % du capital de Penarroya, elle devra alors se faire connaître. Une société non identifiée détiendrait déjà au moins 8 % du capital.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 19 JANVIER

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1535	4,5 % 1973	1636	1595	1593	– 2 56
4285	C.N.E. 3 %	4295	4252	4252	– 1
1227	B.N.P. T.P.	1208	1208	1208	....
1210	C.C.F. T.P.	1155	1162	1162	+ 0 60
1120	Créd. Lyon. T.P.	1115	1115	1115	....
2570	Electricité T.P.	2720	2698	2698	– 0 80
2080	Renault T.P.	2020	2026	2026	+ 0 29
2102	Rhône-Poul. T.P.	2140	2110	2110	– 1 40
1310	St-Gobain T.P.	1257	1257	1270	+ 1 03
1299	Thomson T.P.	1258	1250	1250	– 0 71
500	Accor	508	502	502	– 1 18
2100	Agence Havas	2150	2050	2050	– 4 65
1980	Ag. Havas C. I.	2050	1950	1950	– 4 87
720	Air Liquide	710	711	710	....
2550	Alcatel	2401	2395	2380	– 0 87
1820	Als. Superm.	1899	1899	1899	....
435	A.L.S.P.I.	435	439	439	+ 0 91
335	Alsthom ★	370	370 50	365	– 1 35
2180	Arjom. Prioux	2385	2358	2355	– 1 25
530	Ausedat-Rey	499	495 50	497 50	– 0 30
1480	Aux. Entrepr.	1550	1545	1545	– 0 32
1340	Avions Dassault	1300	1295	1280	– 1 53
515	Bail-Equipem.	545	550	550	+ 0 91
1080	Bail-Investiss.	1080	1080	1080	....
1160	Cie Bancaire	1128	1121	1125	– 0 35
540	Bazar H.-V.	512	505	504	– 1 56
580	Béghin-Say	625	615	615	– 1 60
555	Berger (Mé)	678	685	685	+ 1 33
745	Bic	774	770	768	– 0 77
1780	B.I.S.	1660	1663	1655	– 0 30
2400	Biscuit (Géné.)	2530	2555	2555	+ 0 98
2500	Bongrain S.A.	2549	2549	2545	– 0 15
1270	Bouygues	1235	1215	1213	– 1 78
4540	B.S.N.	4635	4610	4610	– 0 53
1280	Carnaud	1238	1244	1241	+ 0 24
3690	Carrefour	3795	3770	3763	– 0 84
2580	Casino	2456	2519	2505	+ 1 99
1840	Casino A.D.P.	2150	2152	2158	+ 0 37
785	C.C.M.C.	975	930	930	– 4 61
1330	Cetelem	1397	1391	1385	– 0 85
2180	C.F.A.O.	2190	2204	2204	+ 0 63
460	C.F.D.E.	432	430	430	– 0 46
1300	C.G.I.P.	1325	1305	1305	– 1 50
1670	Chargeurs S.A.	1664	1650	1650	– 0 84
64	Chiers-Châtill.	70	69 80	69 80	– 0 28
780	Ciments franç.	766	760	760	– 0 78
730	Club Méditer.	750	748	746	– 0 53
230	Codetal	226	225	225	– 0 44
400	Cofimeg	401	401	399 90	– 0 27
1380	Colas	1445	1438	1425	– 1 38
210	Compt. Entrepr.	210 50	204	206	– 2 13
750	Compt. Mod.	751	755	755	+ 0 53
1220	Créd. Foncier	1265	1260	1255	– 0 79
570	Crédit F. Imm.	606	606	608	+ 0 33
1480	Crédit Nat.	1485	1495	1495	+ 0 67
345	Crouzet ★	347	345	338	– 2 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2600	Damart S.A.	2425	2440	2440	+ 0 61
475	Darty ★	490 50	483	478	– 2 54
270	Dév. R.N.C. (Li)	265	265	265	....
610	D.M.C.	651	647	647	– 0 61
2670	Docks France ★	2590	2610	2645	+ 2 12
1940	Dumez ★	2082	2100	2099	+ 0 81
1350	Eaux (Gén.)	1373	1360	1360	– 0 94
2980	Ecco ★	2940	2940	2940	....
1070	Electro-Finan.	1080	1095	1094	+ 1 29
315	Elf-Aquitaine	341	339	339	– 0 58
295	— (certific.)	319	303	305	– 4 38
2900	Epeda-B-Faure	2900	2900	2900	....
3700	Essilor	3772	3742	3742	– 0 79
460	Esso S.A.F. ★	465	466	460 50	– 0 96
3940	Eurafrance	3080	3050	3041	– 1 26
1590	Eurocom ★	1490	1495	1500	+ 0 67
2900	Euromarché	2815	2820	2820	+ 0 17
890	Europe n° 1 ★	929	930	941	+ 1 29
1680	Facom	1679	1675	1675	– 0 23
1180	Fichet-Bauche	1336	1240	1280	– 4 11
280	Finextel	260	259 80	259	– 0 38
180	Fives-Lille	187	191	188	+ 0 53
330	Francarep	338	334	334	– 1 18
1550	Fromageries Bel	1368	1351	1352	– 1 16
1020	Gal. Lafayette	1024	1029	1028	+ 0 39
410	Gascogne	389	420	420	+ 7 96
290	Géophysique	339	335	335	– 1 17
1800	Gerland	2020	1990	2000	– 0 99
520	GTM-Entrepose	524	522	521	– 0 57
740	Guyenne-Gas. ★	829	820	819	– 1 20
3000	Hachette ★	2929	2900	2935	+ 0 20
720	Hénin (La)	737	746	748	+ 1 49
89	Imétal	100	97	96	– 4
1000	Imp. Plaine-M.	508	507	506	– 0 39
4290	Inst. Mérieux	4385	4400	4400	+ 0 34
680	Interbail	662	669	669	+ 1 05
1510	Intertechnique	1555	1550	1550	– 0 32
1270	J. Lefebvre	1545	1580	1510	– 2 26
2000	Lab. Bellon	1995	1980	1980	– 0 75
1400	Lafarge-Coppée	1420	1400	1391	– 2 04
1590	Lebon	1558	1565	1560	+ 0 12
5410	Legrand	5280	5200	5240	– 0 75
1460	Lesieur	1480	1483	1483	+ 0 20
965	Locabail Immob.	939	941	941	+ 0 21
780	Locafrance	721	720	720	– 0 13
1080	Locindus	1050	1038	1040	– 0 95
1080	L. Vuitton S.A ★	1125	1137	1090	– 3 11
800	Luchaire	777	773	773	– 0 51
1450	Lyonn. Eaux ★	1451	1445	1445	– 0 41
210	Mais. Phénix	184 80	183	181	– 2 05
625	Majorette (Ly)	635	635	635	....
76	Manurhin	79 50	79	78 50	– 1 25
425	Mar. Wendel	460 10	462	460 10	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1770	Martell	1600	1590	1590	– 0 62
2470	Matra	2370	2360	2360	– 0 42
2910	Merlin-Gerin ★	2585	2575	2510	– 2 90
2590	Michelin	2845	2885	2885	+ 1 40
1660	Midi (Cie)	1675	1679	1676	+ 0 06
450	Midland Bk S.A.	457	450	464	– 0 65
655	Min. Salsig. (Mn)	604	619	619	+ 2 48
51	M.M. Penarroya	63 90	60 50	58 50	– 8 45
2660	Moët-Hennessy	2270	2245	2245	– 1 10
870	Mot. Leroy-S ★	975	975	965	– 1 02
82	Moulinex	100 60	99 50	100 50	– 0 09
1100	Navig. Mixtes	1091	1061	1060	– 2 84
199	Nord-Est	199	199	198 50	– 0 25
526	Nordon (Ny)	540	540	540	....
615	Nouvelles Gal.	599	601	601	+ 0 33
1100	Occident. (Gén.)	1100	1102	1100	....
1460	Omn. F. Paris	1534	1534	1534	....
162	Olida-Caby	168	170	170	+ 1 19
555	Opf-Paribas	548	550	540	– 1 45
4000	Oréal (L')	3955	3940	3940	– 0 37
890	Paris-Réescomp	875	889	861	– 1 60
1330	Pechelbronn	1383	1388	1388	+ 0 36
1490	Penhoet	1450	1450	1450	....
1050	Pernod-Ricard	1052	1050	1050	– 0 19
148	Pétroles B.P.	161	159	158	– 1 86
1250	Peugeot S.A.	1259	1259	1250	– 0 71
36	Poclain	35	35 30	35 20	+ 0 57
1820	Poliet	1901	1895	1890	– 0 57
850	P.M. Labinal	855	844	840	– 1 75
2880	Presses Cité	2870	2808	2809	– 2 12
1530	Prétabail Sic.	1526	1526	1530	+ 0 26
580	Primagaz	636	630	630	– 0 94
575	Printemps ★	560	555	561	+ 0 17
2360	Promodès	2450	2460	2459	+ 0 36
275	Prouvost S.A ★	286 50	285	281	– 1 91
1100	Radiotechn.	1115	1095	1096	– 1 70
140	Raff. Dist. Total	146 50	148	147 90	+ 0 95
2450	Redoute (La) ★	2805	2800	2911	+ 3 77
245	Robur financière	282	279	279	– 1 06
1550	Roussel-Uclaf	1665	1600	1590	– 4 50
1010	Roussel-C.N.I.	1175	1175	1160	– 1 27
5390	R. Impériale (Ly)	5500	5500	5500	....
275	Sade	265	265	285	....
3560	Sagem	3625	3620	3610	– 0 41
....	Saint-Gobain	358	352 50	354 90	– 0 86
780	St-Louis B.	835	821	821	– 1 49
1960	Salomon	1965	1955	1955	– 0 50
1300	Salvepar	1420	1390	1380	– 2 81
780	Sanofi	821	816	815	– 0 73
510	S.A.T.	498	502	500	+ 0 40
780	Saupiquet (Na)	935	936	936	+ 0 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
630	Schneider ★	610	614	611	+ 0 16
93	S.C.O.A.	92 50	92	92 50	....
620	S.C.R.E.G.	588	585	583	– 0 85
765	Seb ★	847	852	825	– 2 59
495	Sefimeg	483	470	470	– 2 69
1800	S.F.I.M.	1890	1900	1900	+ 0 52
94	S.G.E.	101 90	101 50	99 80	– 2 06
635	Signaux Ent. El.	615	602	602	– 2 11
985	Silic	1005	1011	1011	+ 0 59
645	Simco-U.P.H. ★	625	620	626	+ 0 16
345	Simnor (Li)	338	338	338	....
1240	Skis Rossignol	1444	1420	1430	– 0 96
895	Siminco	845	846	846	+ 0 11
225	Sodero (Na)	225	226	226	+ 0 44
2330	Sodexho	2400	2410	2410	+ 0 41
405	Sogerap	428 50	426	426	– 0 58
1500	Sommer-Allib.	1525	1548	1548	+ 1 50
800	Source Perrier	814	806	795	– 2 33
1310	Sovac	1315	1310	1301	– 1 06
800	Spie-Batignol.	775	775	775	....
585	Strafor	612	620	615	+ 0 49
420	Synthelabo ★	409	413	409	....
540	Talcs Luzenac	637	645	645	+ 1 25
3240	Tél. Elect.	3440	3445	3450	+ 0 29
1610	Thomson-C.S.F.	1622	1620	1605	– 1 04
415	Total (CFP)	446	439	438 50	– 1 68
96	— (certific.)	102 50	96 60	99	– 3 41
2400	T.R.T.	2280	2257	2251	– 1 27
780	U.F.B.	885	885	889	+ 0 45
1410	U.I.C.	1474	1449	1449	– 1 69
640	U.I.F.	630	627	627	– 0 47
1030	U.I.S.	1017	1017	1017	....
550	U.C.B. ★	539	528	538	– 0 18
880	Unibail	848	840	842	– 0 70
520	Valéo	533	528	527	– 1 12
84	Vallourec	100	98	97	– 3
....	V. Clicquot-P.	4680	4680	4680	....
740	Via Banque	715	715	706	– 1 25
870	Elf-Gabon	890	868	866	– 2 80
80	Amax Inc.	89 90	89 10	88 90	– 1 11
390	Amer. Express	405	400	400	– 1 23
165	Amer. Teleph.	159	159 50	159 50	+ 0 31
95	Anglo Amer. C.	103 80	104 50	104 50	+ 0 67
485	Amgold	509	514	514	+ 0 98
910	BASF (Akt)	870	858	854	– 1 83
1050	Bayer	981	962	961	– 2 03
120	Buffelsfont.	124 80	124 30	124 30	– 0 40
240	Chase Manh.	237	236 50	236 50	– 0 21
235	Cie Pétr. Imp.	240 90	229	229	– 4 93
49	De Beers	57	57 80	57	....
2700	Deutsche Bank	2675	2639	2639	– 1 34
50	Dome Mines	56 90	56 50	57 50	+ 1 05
1350	Dresdner Bank	1325	1316	1328	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Driefontein Cpt	109 30	109	109 50	+ 0 18
570	Du Pont-Nem.	596	589	589	– 1 17
445	Eastman Kodak	460	457 50	457 50	– 0 54
36	East Rand	43 60	44 70	44 60	+ 2 29
305	Electrolux	272 80	270	271	– 0 65
200	Ericsson	194	194 90	196	+ 1 03
475	Exxon Corp.	471 20	470 50	470 50	– 0 14
380	Ford Motors	433	422	422	– 2 54
74	Freegold	81 20	82	82	+ 0 98
78	Gencor	87 30	87 10	87 30	....
580	Gén. Electr.	580	579	578	– 0 34
525	Gén. Belgique	542	544	544	+ 0 36
430	Gen. Motors	420	416	416	– 0 95
62	Goldfields	66 30	66 70	67 20	+ 1 35
42	Gdl Metropolitain	43	42 05	42 30	– 1 62
66	Harmony	74	75	75	+ 1 35
46	Hitachi	40 15	39 65	39 70	– 1 12
890	Hoechst Akt.	862	858	858	– 0 46
99	Imp. Chemical	110 80	109 80	109 80	– 0 90
79	Inco. Limited	84	82	83	– 1 19
810	IBM	744	735	735	– 0 80
340	ITT	351	347 50	347 50	– 0 99
163	Ito-Yokado	152 40	153 20	153 20	+ 0 52
87	Matsushita	76	74 60	76 60	+ 0 78
760	Merck	820	832	832	+ 1 46
760	Minnesota M.	763	757	757	– 0 78
280	Mobil Corp.	270	264 70	264 70	– 1 96
580	Morgan J.P.	551	553	555	+ 0 72
....	Nestlé	....	....	....	....
124	Norsk Hydro	122 20	120 50	120 30	– 1 55
192	Ofsil	208 50	208	208	– 0 23
1550	Petrofina	1525	1515	1515	– 0 65
485	Philip Morris	489 50	491	488	– 0 30
127	Philips	132 50	134 30	134 30	+ 1 35
530	Quilmès	500	503	505	+ 1
590	Randfontein	635	638	638	+ 0 47
610	Royal Dutch	629	625	625	– 0 63
62	Rio Tinto Zinc	69 60	70 60	70 65	+ 1 50
80	St Helena Co	90	90	89 65	– 0 38
220	Schlumberger	224	223 30	223 30	– 0 31
91	Shell transp.	97 60	97 30	97 30	– 0 30
2420	Siemens A.G.	2400	2358	2358	– 1 75
142	Sony	130 50	128 70	129	– 1 14
162	T.D.K.	140 60	138 30	138 30	– 1 63
26	Toshiba Corp.	24 55	24 70	24 70	+ 0 61
1640	Unilever	1544	1544	1544	....
305	Unit. Techn.	308 20	302	302	– 2 01
530	Vaal Reefs	571	578	577	+ 1 05
330	Volvo	286	280 10	280 20	– 2 02
255	West Deep	266	270	270	+ 1 50
405	Xerox Corp.	414	408	408	– 1 44
1 08	Zambia Corp.	1 14	1 14	1 13	– 0 87

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8120	..
Emp. 8,80 % 77	124 05	5 835
9,80 % 78/93	102 40	6 155
10,80 % 79/94	105 60	4 083
13,25 % 80/90	108 55	8 386
13,80 % 80/87	109 45	3 630
13,80 % 81/89	109 25	0 189
16,75 % 81/87	104 73	6 068
16,20 % 82/90	119 04	0 311
16 % juin 82	120 15	9 863
14,60 % fév. 83	119 15	13 320
13,40 % déc. 83	123 50	1 101
12,20 % oct. 84	115	3 476
11 % fév. 85	115 80	10 036
10,25 % mars 86	109 40	8 826
ORT 12,75 % 83	1713	..
OAT 10 % 2000	110 18	6 521
OAT 9,80 % 1997	108 50	1 031
OAT 9,80 % 1996	107 50	9 532
Ch. France 3 %	188	..
CNB Bques janv. 82	101 20	0 428
CNB Paribas	101 52	0 428
CNB Suez	101 30	0 428
CNI janv. 82	101 50	0 428
PTT 11,20 % 85	110 60	1 547
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	109 40	6 550
CNT 9 % 86	99 85	6 391
CRH 10,90 % déc. 85	109 80	0 584

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	750	750
Agache (Sté. Fin.)	1585	1570
A.G.F. (St Cent.)	849	845
André Roudière	280	285
Applic. Hydraul.	700	722
Arbel	207 80	208
Astorg	295	300
Avenir Publicité	1890	1900
Bain C. Monaco	439 90	429 90
Banque Hypoth. Eur.	471	....
Béghin-Say (C.I.)	453	440
B.G.L.	444	444
Blanzy-Ouest	480	500
B.N.P. CI	470	470
B.N.P. Intercontin.	380	365
Bénédictine	4075	4090
Bon-Marché	771	771
Calif	857	860
Cambodge	540	530
C.A.M.E.	310	320
Campenon Bern.	652	678
Carbone-Lorraine	748	747
C.E.G.Frig.	520	....
Centen. Blanzy	3494	3660
Centrest (Ny)	220	223
Cerabati	79 85	79 90
CERUS	745	750
Chambourcy (M.)	1010	980 o
Champex (Ny)	142 90	145
C.I.C. (Financ. cie)	289	289
C.I. Maritime	490	480
Cimes-Sicma	1050	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	740	740
Clause	1078	1035
Cofradel (Ly)	1680	1674
Cogifi	532	521
Comiphos	508	528
Cie Industrielle	3620	3620
Comp. Lyon-Alem.	857	....
Concorde (La)	1228	1215
C.M.P.	21 90	22 30
Crédit (C.F.B.)	846	840
Créd. Gén. Ind.	980	975
Crédit Lyonnais C.I.	660	660
Cr. Universel (Cie)	730	740
Créditel	189	....
Darblay S.A.	469	487
Darty Act. d. p.	409 50	381
De Dietrich	2180	2200
Delalande S.A.	1185	1141
Delmas-Vielj. (Fin.)	1155	1140
Didot-Bottin	830	860
Eaux Bass. Vichy	1615	1551
Eaux Vittel	2010	2025
Economats Centre	640	640
Electro-Banque	450 10	450
Elf-Antargaz	480	480
E.L.M. Leblanc	945	925
Esalli-Bretagne	280	280
Entrepôts Paris	550	570
Epargne (B)	2976	....
Europ. Accumul.	95	91
Eternit	2650	2620
Exor	4000	4005
Finalens	239 90	240
FIPP	470 40	461 60 o
Fasc	1030	....
Foncière (Cie)	648	625
Fonc. Lyonnaise	4210	4504 d
Foncina	615	600
Forinter	1130	1140
Fougerolle	343 20	367
France I.A.R.D.	365	365
France (La)	7800	7800
From. Paul Renard	470	504
GAN	1060	1060
Gaumont	470	480
Gaz et Eaux	2350	2380
Gévelot	426	490
Gr. Fin. Constr.	547	....
Gds Moul. Paris	350	349
Groupe Victoire	3620	3715
G. Transp. Ind.	660	676
Hutchinson	1194	1148
Immindo S.A.	624	....
Immivest	359	373
Immobail	510	512
Immobanque	896	896
Immob. Marseille	9150	9200
Immofice	590	586
Invest. (Sté Cent.)	3400	3380
Jaeger	237	220 70
Lafitte-Bail	576	569
Lambert Frères	150	152
Lille-Bonnières	1100	1085
Loca-Expansion	361	360
Locafinancière	489	480
Locatel	430 50	....
Louvre (Sté)	2040	2179
Machines Bull	45 50	44 70
Magasins Uniprix	183 30	182
Magnant S.A.	170	174
Maritimes Part.	345	359
Métal Déployé	455	452

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mécalogie Internat.	....	....
Mors	232 40	230
Naval Worms	105	109 20
Navig. (Nat. de)	206	....
OPB Paribas	524	520
Optorg	198 50	200
Oréal (L') C.I.	3080	3080
Origny-Desvroise	992	1000
Palais Nouveauté	880	889
Paribas-CIP	864	....
Paris France	300	300
Paris-Orléans	301	309
Part. Fin. Gest. Im.	1745	1745
Pathé-Cinéma	819	801
Pechiney (cert. inv.)	218	212
Piles Wonder	830	820
Piper-Heidsieck	1199	1215
P.L.M.	253	247 80
Porcher	416	417
Providence S.A.	1850	1859
Publicis	2460	2480
Raff. Souf. R.	166	169 50
Rhône-Poul. (c. inv.)	385	390
Ricqlès-Zan	178 80	184 d
Rochefortaise S.A.	216	221
Rochette-Cenpa	119 10	116 90
Rosario (Fin.)	411	427
Rougier et Fils	80	94 d
Sacer	453 50	486 d
SAFAA	960	970
Safic-Alcan	900	900
SAFT	1380	1380
Saga	450	454
St-Gobain C.I.	342 20	335 80
Salins du Midi	626	599
Santa-Fé	170	170
Satam	137	137
Saulnes	66 80	66
Saunier-Duval	74	75 20
Savoisienne (M)	179	179
SCAC	748	746
Senelle Maubeuge	530	530
S.E.P. (M)	240	238
Serv. Equip. Véh.	93	97
Sicli	265 60	266 10
Sicotel	421	425
Sinvim	290	278 40
Siph (Plant. Hévéas)	350	....
Sté Générale-CIP	1239	1240
Sofal financière	1950	1950
Sofio	330	....
Soficomi	855	855
S.O.F.I.P. (M)	210	....
Sofragi	1166	1200
Soudure Autog.	390 10	405 70
Sovabail	875	....
Spéichim	47 70	45 80
S.P.I.	704	710
Suez (Fin. de)-CIP	1190	1201
Stemi	686	683
Taittinger	2300	2305
Testut-Aequitas	379	364 o
Tour Eiffel	545	549
Ufiner S.M.D.	551	551
U.A.P.	2600	2704
U.T.A.	2160	2162
Vicat	845	879 d
Vinipix	1650	1650
Virax	205	220
Waterman S.A.	599	574
Brass. du Maroc	120	125 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1000	....
Akzo	413	404
Alcan Alum.	187	191
Algemene Bank	1510	1460
American Brands	296	273 10
Am. Petrofina	282	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	157	....
Bco Pop Espanol	450	449 90
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1200	....
B. Régl. Internat.	41000	39900
Br. Lambert	599	598
Canadian-Pacific	88 40	85 45
CIR	38	37 80
Commerzbank	987	1010
Dart. and Kraft	315 20	315
De Beers (port.)	47 80	....
Dow Chemical	410	421
Gén. Belgique	542	544
Gevaert	905	....
Glaxo	110 10	109
Goodyear	275	270
Grace and Co	334	329
Gulf Canada Corp.	76 50	....
Honeywell Inc.	400	395
I. C. Industries	161 60	159 50
Johannesburg	740	....
Kubota	15 50	15
Latonia	276	275
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	53	58
Mineral-Ressourc.	60 50	58
Nindorf	2518	2510
Noranda	104	102 20
Olivetti	32 30	33 90
Pakhoed Holding	214	202
Pfizer Inc.	415	409
Procter Gamble	485	502
Ricoh Cy Ltd	38	39
Rolinco	252 30	249
Robeco	284 90	287 20
Rodamco	424	420
Salpem	23 10	23
Shell fr. (port.)	91	....
S.K.F. Aktiebolag	290 10	295
Steel Cy of Can.	86	....
Tenneco	280	283 40
Thorn EMI	50	51
Thyssen c. 1 000	410	....
Toray Indust. inc	23 10	23
Vieille Montagne	762	815
Wagons-Lits	895	900
West Rand	20 50	21

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	11 20	11 25
Calciphos	1190	1199
C.E.M.	....	....
Cochery	188	....
Coparex	387	390
Dubois Inv. (Casino)	825	860
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	260	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	....
Révillon	255 80	298 20 d
Rorento N.V.	147 20	148
Sopelam	85 70	0 10 o
S.P.R.	222	....
Ufinex	378	....
Union Brasseries	140	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1305	1325
Alain Manoukian	920	920
Asystel	486	475
BAFIP	849	850
B.I.C.M.	548	585
B.I.P.	1250	1240
Bolloré Technologies	1149	1150
Buitoni	640	638
Câbles de Lyon	1250	1300
Calberson	780	815
Cardif	3150	3024
Cap Gemini Sogeti	2400	2350
C.D.M.E.	965	954
C. Equip. Elect.	287	289
C.E.G.I.D.	2360	2360
C.E.P.-Communication	1285	1285
C.G.I. Informatique	946	940
C. Occid. Forestière	194 90	195 10
Dafsa	210	205

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	2900	2850
Devanlay	2140	2226
Deville	1050	1070
Drouot-Assurances	553	560
Drouot-Obl. convert.	3600	3640
Editions Belfond	284	284
Elect. S. Dassault	859	865
Expand	589	599
Filipacchi	942	940
Guintoli	886	893
Guy Degrenne	899	885
I.C.C.	284	282
IN Informatique	347	344
Le gd livre du mois	320	317
Loca-Investissement	351	348
Manutan	559	564
Merlin Immobilier	485	480
Métallurg. Minière	165	168 90
M.M.B.	767	760

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	338	339 90
Navale-Delmas	784	784
Olivetti-Logabax	436	439
Om. Gest. Fin.	527	548 d
Pausalle-B.D.	3535	3540
Petit Bateau	247 50	247 50
Petrofigaz	520	515
Razel	1349	1350
St-Gobain Emballage	1248	1245
St-Honoré Matignon	231	230
S.C.G.P.M.	396	381 o
Sema-Metra	1350	1350
S.E.P.	1400	1365
S.E.P.R.	1680	1700
S.M.T. Goupil	290	280
Sodinforg	813	893 d
Solibus	290	280
Supra	1300	1362
Valeurs de France	354 50	354 50

SICAV (sélection) — 19/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	800 40	780 88
Actions France	481 02	463 63
Actions sélectives	620 29	597 87
Aedificandi	665 92	641 85
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1188 39	1157 46
A.G.F. 5000	587 58	573 25
A.G.F. ECU	1179 18	1167 50
A.G.F. Interfonds	460 33	449 10
A.G.F. OBLIG.	1188 79	1161 03
Agfimo	678 06	661 52
Alzoli	223 27	215 20
A.L.T.O.	204 29	198 91
Ameri-Gan	5409 60	5184 20
America-Valor	749 84	715 84
Amérique Gestion	377 70	360 57
Amplitude	552 57	536 48
Arbitrages court terme	5216 39	5205 97 ◆
Argonautes	405 04	398 67
Associc	1239 23	1239 23
Aurecic	1343 92	1304 78
Bourse-Investiss.	489 12	466 94
Bred Associations	2653 40	2645 46
Bred International	93 94	92 10 ◆
Capital Plus	1652 86	1652 86 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	861 76	822 68
Convertimmo	397 38	382 10
Corail court terme	12271 88	12271 88
Cortexa	956 64	913 26
Credinter	473 68	459 80
Croiss. Finance	281 36	269 26
Croiss. Mercure	2516 57	2443 27
Croiss. Immobil.	652 60	623 01
Croiss. Prestige	361 78	345 37
Démeter	13189 35	13189 35
Drouot-France	675 18	644 56
Drouot-Investiss.	1083 36	1034 22
Drouot-Sécurité	255 20	243 63
Drouot-Sélection	143 92	137 39
Ecuric	1190 40	1172 81
Elicoop Sicav	11154 32	11154 33
Eli-Valeurs	9698 23	9364 13
Energie	266 12	254 05
Eparcic	2862 40	2856 68
Eparcourt Sicav	4053 11	4043
Epargne Associations	25136 29	25098 64
Epargne-Capital	7899 56	7811 45
Epargne-Croiss.	1473 38	1433 95
Epargne-Industr.	798 41	762 21
Epargne-Inter	625 40	608 66
Epargne J	50536 91	50536 91
Epargne-Long-Terme	1777 84	1730 25
Epargne-Oblig.	201 41	196 02
Epargne-Unie	1258 56	1201 49
Epargne-Valeur	429 77	418 27
Epaoblig	1232 03	1229 57
Eurocic	9404 66	9265 68
Euro-Croissance	555 16	538 59 ◆
Eurodyn	1096 47	1060 42
Financière Plus	27135 08	26866 42
Finord Placement	63075 88	62987 23
Finord Trimestriel	1134 85	1118 08
Finord Valorisation	13224 76	12865 45
Fonsicav (div. par 10)	10335 88	10330 71
Foncier Investiss.	1155 81	1127 62
Fonciral	276 73	264 18
France Eco Plus	10392 79	10289 89
France-Gan	5744 86	5494 35
France-Garantie	313 88	313 35 ◆
France-Investiss.	534 42	510 19 ◆
France-Net	125 41	124 17
France-Obligations	469 23	464 58
Francic	418 94	404 80
Francic Régions	1045 37	1014 92
Fructi-Associations	1307 14	1307 14

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructicapi	302 79	298 32
Fructidor	255 11	251 34
Fructifrance	834 06	813 72
Fructivar	80683 25	80382 29
Fructi ECU	571 88	563 43
Fructi-Première	12186 33	11885 55
Futuroblig	1098 93	1087 83
Gestilion	60016 27	59868 60
Gestion Associations	150 83	147 61
Gestion Mobilière	726 63	693 68
Gest. Rendement	502 21	479 44
Gest. Sél. France	797 43	761 27
Haussmann Associat.	1283 11	1283 11
Haussmann court terme	1153 77	1153 77
Haussmann Epargne	1382 88	1382 88
Haussmann Europe	2003 05	1930 65
Haussmann France	1077 56	1038 61
Haussmann Oblicroiss.	1312 16	1312 16
Haussmann Obligation	1555 14	1498 93
Horizon	1257 38	1220 76
I.M.S.I.	831 54	802 90
Indo-Suez Valeurs	771 35	736 37
Ind. française	13079 83	12823 35
Interoblig.	11740 94	11289 37
Intersélect France	472 37	460 95
Intervaleurs Indust.	679 68	648 88
Invest. net	14547 88	14518 84
Invest. Obligataire	17725 16	17699 78 ◆
Japacic	188 48	181 63 ◆
Jeune Epargne	235 17	231 69
Laffitte-Amérique	260 41	248 60
Laffitte-crt-terme	60315 29	60315 29
Laffitte-Expansion	836 80	798 85
Laffitte-France	354 80	338 52
Laffitte-Immobilière	261 66	249 79
Laffitte-Japon	312 95	298 76
Laffitte-Oblig.	148 24	141 52
Laffitte-Placements	63282 24	63282 24
Laffitte-Rend.	216 55	208 73
Laffitte-Tokyo	1185 96	1132 18
Lion-Associations	10984 64	10984 64
Lion-Institutionnels	22933 10	22875 91
Lionplus	73416 18	72699 29
Livret portefeuille	824 41	808 22
Méditerranée	173 72	165 84
Mondiale Investissem.	468 88	447 62
Monacic	5781 25	5781 25
Mozé J.	52328 10	52328 10
Monélifice	254489 01	254489 01
Multi-Obligations	427 41	408 03
Mutuelle Unie Sél.	160 28	153 01
Natio-Assoc.	6405 09	6392 20
Natio-Epargne	13880 82	13723 58
Natio-Immobilier	1039 93	1012 10
Natio-Inter.	1114 28	1084 46
Natio-Obligations	547 87	533 21
Natio-Patrimoine	1360 56	1314 41
Natio-Placements	65694 98	65694 98
Natio-Revenus	1086 67	1075 91
Natio-Sécurité	53686 27	53686 27
Natio-Valeurs	766 18	745 67
Nippon-Gan	5155 08	4921 32
Nord-Sud Développ.	1220 76	1218 32 ◆
Oblicic Régions	1017 24	1002 21
Oblicoop Sicav	1459 95	1431 32
Obliion	1074 26	1045 51
Optimavalor	849 27	819 83
Options et Rendement	51556 86	50794 94
Orient-Gestion	170 28	162 58
Paramérique	537 32	512 95
Parourope	850 97	812 38
Paribas Epargne	15401 50	15370 76
Paribas France	......	......
Paribas Gestion	622 66	597 28

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	......	......
[illegible]-Valor	1128 47	1127 34
Patrimoine-Retraite	1642 78	1610 58
Phénix Placements	271 79	270 44
Pierre Investiss.	749 34	715 38 ◆
Placement A	1038 97	1038 97
Placement crt-terme	71123 26	71123 26
Placement J	64770 93	64770 93
Placement Premier	60781 60	60781 60
Première Obligations	10222 76	10161 78
Pri/Association	22316 91	22316 91
Province Investiss.	598 81	580 20
Quartz	110 41	107 69
Rentacic	167 53	165 05
Revenus Trimestriels	5878 27	5817 10
Revenu Vert	1169 84	1168 67 c
Rivoli Plus	1017 13	971 01 ◆
St-Honoré Assoc.	13694 97	13626 84
St-Honoré Bio-aliment.	779 81	744 25
St-Honoré Pacifique	532 56	508 40
St-Honoré P.M.E.	465 91	444 78
St-Honoré Réal	11328 98	11283 84
St-Honoré Rendement	12132 23	12071 87
St-Honoré Technol.	755 26	721 01
St-Honoré Valor	12260 54	12163 23
Sécuricic	11040 62	11029 59
Sécur. Mobilière	401 07	382 88
Sécuri Taux	10102 39	10102 39
Sél. court terme	12379 06	12286 91
Sicaden (Caisse BP)	781 31	759 06
Sicav-Associations	1374 21	1372 15
S.F.I. fr. et étr.	609 38	581 63
Sicavimmo	809 53	772 82
Sicav 5000	369 31	359 43
Sivafrance	573 01	557 67
Slivam	423 49	412 16
Sliverente	222 96	216 99
Slivinter	402 76	391 97
S.I.-Est	1268 86	1211 32
S.I.G.	882 10	851 26 ◆
S.N.I.	1243 80	1207 28
Sobinvest	540 91	518 66
Sogepargne	382 28	368 46
Sogerac	52105 68	50588 04
Sogevar	1055 70	1007 83
Sogister	1288 43	1230
Soleil Investiss.	475 98	454 40
Technocic	1187 72	1133 71
Techno-Gan	5565 50	5303 58
U.A.P. Investiss.	403 88	385 28
Uni-Associations	108 54	108 54
Unifrance	489 65	467 45
Unifoncier	1347 34	1286 24
Uni-Garantie	1418 48	1380 65
Unigestion	901 70	860 81
Uni-Japon	1421 37	1356 92
Uni-Régions	3032 78	2895 26
Unirente	2295 57	2220 09
Univar	174 14	174 14
Univers-Obligations	1587 48	1535 26
Valorem	517 14	504 53 ◆
Valoblig	60093 76	59469 06
Valorg	1468 94	1465 47
Valrail	78092 03	78053

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	68 10	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	245	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 183	6 052	5 800	6 360
ECU	6 890	6 900	....	....
Allemagne (100 DM)	334 180	334 960	324 500	342 500
Belgique (100 F)	16 130	16 108	15 450	16 350
Pays-Bas (100 fl.)	296 280	297 050	287	305
Danemark (100 krd)	88 220	88 270	84 500	91
Norvège (100 k)	86 470	86 050	83 500	90
Grande-Bretagne (£ 1)	9 300	9 317	8 900	9 600
Grèce (100 drachmes)	4 600	4 690	3 700	4 600
Italie (1 000 lires)	4 699	4 702	4 500	5
Suisse (100 fr.)	398 500	399 920	388	408
Suède (100 krs)	93 700	93 220	90	96 500
Autriche (100 sch)	47 480	47 640	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 780	4 737	4 500	5
Portugal (100 esc.)	4 338	4 332	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 535	4 460	4 300	4 700
Japon (100 yens)	4 010	4 018	3 880	4 080

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/1
Or fin (kilo en barre)	82200	82000
Or fin (en lingot)	82700	82600
Pièce française (20 fr)	533	530
Pièce française (10 fr)	385	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	586
Pièce latine (20 fr)	488	485
Souverain	609	609
Pièce de 20 dollars	3020	3040
Pièce de 10 dollars	1550	1550
Pièce de 5 dollars	910	.....
Pièce de 50 pesos	3230	3215
Pièce de 10 florins	512	505
Or Londres	414 75	421 25
Or Zurich	415 50	422 50
Or Hongkong	414 75	422
Argent Londres	5 58	5 65

Le Monde

En Suède

Arrestation de trois hommes soupçonnés d'avoir participé au meurtre d'Olof Palme

Stockholm *(AFP, Reuter)*. – La police a confirmé, ce mardi 20 janvier en fin de matinée, les informations publiées par l'agence de presse suédoise TT, selon lesquelles trois personnes soupçonnées de complicité dans le meurtre de l'ancien premier ministre Olof Palme avaient été arrêtées. Leur identité n'a pas encore été révélée.

Olof Palme a été assassiné le 28 février 1986 dans une rue de Stockholm alors qu'il rentrait du cinéma. L'enquête menée par le préfet de police Hans Homer a été lente et le procureur général Magnus Sjœberg a demandé en conséquence son remplacement. Selon la presse, les enquêteurs se sont d'abord orientés vers une piste kurde. Le quotidien *Expressen* a affirmé, en septembre, que la police disposait de plusieurs noms de suspects parmi lesquels figuraient des réfugiés politiques kurdes, dont certains liés à l'organisation séparatiste kurde marxiste-léniniste PKK. L'enquête a par ailleurs entraîné une guerre des services, le service du contre-espionnage menant une investigation parallèle pour vérifier l'emploi du temps de plusieurs policiers de la capitale.

Remous autour de sanctions à la SNCF

Des discussions continuent cette semaine entre les directions régionales de la SNCF et les organisations syndicales à propos des sanctions envisagées contre certains cheminots ou des plaintes déposées pour entraves à la circulation des trains lors de la grève. Dans certains dépôts, notamment à Amiens, à Metz, à Lille (où cinq cent soixante et onze plaintes auraient été déposées), à Paris-Est, à Paris-Sud-Est, à Tours, à Chambéry, la situation est plus tendue.

A Amiens, des débrayages de cinquante-neuf minutes – un maximum possible pour éviter des retenues sur le salaire – ont eu lieu lundi 19 janvier au départ des trains omnibus à partir de la fin de matinée entraînant des retards de dix minutes à une heure. Une dizaine de cheminots avaient été convoqués au commissariat à la suite des plaintes déposées (cent quarante-six) par la direction régionale. Lundi soir, à l'issue de l'entrevue entre direction et syndicats, une assemblée générale réunissant soixante-dix des trois cents conducteurs a décidé de suspendre cette action, mais de déposer un préavis de grève pour lundi 26 janvier.

A Metz, où cent trente-deux dossiers disciplinaires ont été ouverts par la direction, et où une quinzaine de cheminots ont été convoqués au commissariat à la suite des plaintes déposées, un préavis de grève a été déposé pour vendredi 23 janvier. Toutefois, une réunion doit avoir lieu jeudi entre direction et syndicats.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 20 janvier

Irrégulier : – 0,01 %

La Bourse de Paris a évolué sur une note irrégulière le 20 janvier en séance du matin, où l'indicateur cédait seulement 0,01 %. En hausse figuraient Lefebvre (+ 2 %), SGE (+ 1,7 %), Skis Rossignol (+ 1,4 %), Saint-Gobain (+ 1 %) et Air Liquide (+ 0,8 %). En repli on notait Docks de France (– 1,9 %), Schneider (– 1,6 %), Bongrain (– 1,4 %) et Bancaire (– 1,3 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	502	506	504
Agence Havas	2050	2060	2050
Air Liquide (L')	710	715	716
Bancaire (Cie)	1125	1128	1110
Bongrain	2545	2511	2510
Bouygues	1213	1212	1212
B.S.N.	4610	4645	4600
Carrefour	3763	3780	3780
Chargeurs S.A.	1650	1635	1640
Club Méditerranée	746	745	748
Crédit National	1495	1495	1498
Eaux (Gén.)	1360	1367	1369
Elf-Aquitaine	339	339	339
Essilor	3742	3742	3742
Lafarge-Coppée	1391	1385	1399
Michelin	2885	2860	2870
Midi (Cie)	1676	1676	1675
Moët-Hennessy	2245	2250	2249
Navig. Mixtes	1080	1086	1065
Oréal (L')	3940	3940	3940
Pechelbronn	1388	1400	1398
Pernod-Ricard	1060	1053	1052
Peugeot S.A.	1250	1250	1247
Sanofi	815	820	820
Source Perrier	795	790	790
Télémécanique	3450	3440	3440
Thomson-C.S.F.	1605	1605	1605
Total-C.F.P.	438 50	436 50	436 50
T.R.T.	2251	2258	2258
Valéo	527	530	530

Le numéro du « Monde » daté 20 janvier 1987 a été tiré à 521 772 exemplaires

Quarante-cinq ans après la « solution finale »

Nouveau mandat d'arrêt international contre Aloïs Brunner ancien adjoint d'Eichmann

Quarante-cinq ans après que la « solution finale » de la question juive eut été définie et arrêtée à Wansee, près de Berlin, le 20 janvier 1942, l'un de ses principaux exécutants, Aloïs Brunner, se retrouve sous le coup d'un nouveau mandat d'arrêt international. L'ancien adjoint d'Eichmann, à Vienne, puis à Berlin, aujourd'hui réfugié à Damas sous la fausse identité de Georg Fischer, fait l'objet d'une notice de recherche d'Interpol diffusée, le 19 janvier, à ses cent quarante-deux pays membres, dont la Syrie...

Aloïs Brunner, à l'origine « petit flic » autrichien adhérent du Parti national-socialiste clandestin, est – selon toute probabilité – le dernier criminel de guerre nazi de cette importance encore en liberté. Aujourd'hui âgé de soixante-quatorze ans, il est accusé d'avoir envoyé plus de cent mille juifs à la mort. Ses « missions » l'ont successivement conduit à Salonique, en France – où il dirige le camp de Drancy et assume la déportation de vingt-quatre mille juifs et de nombreuses rafles, notamment à Nice, et en Slovaquie. Après la Libération, ce fonctionnaire tatillon de la mort est inscrit sur la liste numéro un des criminels de guerre recherchés.

Sa cavale le conduit alors au Moyen-Orient. D'abord au Caire, sous le nom d'Aloïs Schaldienst, puis à Damas, où il dirige, selon certaines informations, une compagnie de commerce ouest-allemande. Pendant ce temps, il est condamné à mort par contumace, le 3 mai 1954, en France. Plusieurs pays comme la RFA, la RDA, l'Autriche, la Grèce, la Tchécoslovaquie, se mettent à le rechercher ; en vain. Aloïs Brunner, toujours sous la protection syrienne, continue à conduire ses petites affaires. Selon le *Times*, il conseille, en 1960, les autorités syriennes sur l'achat de matériels d'écoute et forme certains personnels aux techniques d'« interrogatoire »...

En juin 1982, M[e] Serge Klarsfeld, président de l'association Les fils et filles de déportés juifs en France, parvient à l'identifier et à le localiser. Finalement convaincu, le parquet du tribunal de Cologne (RFA) lance un mandat d'arrêt et une demande d'extradition contre Aloïs Brunner en décembre 1984. La Syrie dément alors abriter le criminel de guerre quand bien même ce dernier est photographié et cité dans l'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte*.

Aujourd'hui, après une intervention de M[e] Klarsfeld, l'Organisation internationale de police criminelle a décidé d'appuyer la demande de la RFA. *« La démarche d'Interpool ajoute une pression considérable à l'extradition demandée par l'Allemagne et marque la volonté de cette organisation de rompre heureusement avec la tradition du refus d'agir qui avait toujours été la sienne dans le domaine du crime nazi »*, se félicite M[e] Klarsfeld. Une simple rencontre entre l'avocat et M. Raymond Kendall, secrétaire général d'Interpool, le 11 décembre 1986, aura ainsi débloqué un dossier bien prêt de s'enliser.

LAURENT GREILSAMER.

L'élection du président du Parlement européen

Le candidat socialiste est arrivé en tête au premier tour

Le Parlement européen a commencé ce mardi 20 janvier l'élection de son nouveau président, en remplacement de M. Pierre Pflimlin. Au Premier tour de scrutin, le candidat socialiste espagnol, M. Enrique Baron Crespo, membre du groupe parlementaire le plus nombreux, est arrivé en tête avec 209 voix sur 483 suffrages exprimés, devançant son rival conservateur britannique, Sir Henry Plumb, qui a obtenu 199 voix. MM. Panella (radical italien) et Staes (écologiste belge) en ont respectivement rassemblé 61 et 14.

Comme il était prévisible, un deuxième tour était donc nécessaire, *(le Monde* du 20 janvier) puisqu'aucun candidat n'a atteint la majorité absolue.

● **Grève surprise des dockers à Marseille** : les dockers ont déclenché, mardi 20 janvier, une grève surprise de vingt-quatre heures sur le port de Marseille. Ce mouvement a pour but de réclamer le paiement des indemnités et des heures de salaire retenues aux équipes qui n'ont pu travailler en raison de la grève des marins en décembre.

Un million de francs pour retrouver les assassins de Glenn Souham

Une prime de 1 million de francs sera versée à tout informateur permettant l'arrestation des assassins de Glenn Souham, l'homme d'affaires tué le 24 septembre dernier à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), a indiqué lundi 19 janvier M[e] Gérard Drubigny, avocat de la famille Souham.

« Cette somme provient des indemnités d'assurance sur la vie dont les bénéficiaires ont décidé d'affecter le montant à la manifestation de la vérité », a précisé M[e] Drubigny. L'avocat n'a pas précisé quels étaient ces *« bénéficiaires »*.

Dans un communiqué, l'avocat indique que cette *« somme globale de 1 million de francs sera versée dans le cadre de l'instruction et sous l'autorité de M. Jean-Claude Pometan, juge d'instruction ». « Toutes les informations seront traitées confidentiellement. Elles devront être communiquées à M. Pometan, juge d'instruction près le tribunal de grande instance de Nanterre, 179, avenue Joliot-Curie 92020 Nanterre Cedex, tél. 47-25-93-80 »*, conclut M[e] Drubigny.

● **Tennis : Internationaux d'Australie.** – Yannick Noah s'est qualifié, mardi 20 janvier, à Melbourne, pour les quarts de finale du simple messieurs en battant l'Américain Tim Wilkison 4-6, 4-6, 6-3, 6-4, 6-2. Il sera opposé jeudi à l'Australien Pat Cash, vainqueur de l'Américain Paul Annecone 6-4, 6-1, 6-7, 1-6, 6-2. La surprise des huitièmes de finale est venue de l'élimination de Boris Becker par l'Australien Wally Masur 4-6, 7-6, 6-4, 6-7, 6-2. Dans l'autre match des huitièmes de finale de la journée, le Néo-Zélandais Kelly Everden a battu l'Américain Derrick Rostagno 6-7, 6-2, 6-4, 5-7, 7-5. Les quarts de finale du simple dames ont donné les résultats suivants : Catherine Lindquist (Suède) bat Pam Shriver (E-U) 6-3, 6-1. Martina Navratilova (E-U) bat Zina Garrison (E-U) 6-0, 6-3. Hana Mandlikova (Tch.) bar Lori McNeil (E-U) 6-0, 6-0. Claudia Kohde-Kilsch (RFA) bat Elizabeth Sayers-Smylie (Aust.) 7-6, 4-6, 6-2.

Sur le vif

Bon appétit, messieurs !

Ce matin, à la conférence des chefs, ils s'interrogeaient : Alors ! Le résultat des courses, c'est pour quand ? Qui c'est qui va remplacer Devaquet au gouvernement ? Mystère. Les paris sont toujours ouverts. Curieux, avouez ! Ça va faire bientôt six semaines qu'il est vacant, ce fauteuil. Rien que d'imaginer le nombre de gens qui rêvent d'y caler leurs fesses, moi, je me marre. Rappelez-vous dans *Globe*, ce formidable attrape-nigaud. Paul Guth, Martinez, Duras, Poujade à qui on téléphone : *Allô ! Ici, un habitué de Matignon. On a pensé à vous pour la rue de Valois, Léotard ne fait pas le poids.* Et leurs réponses ! C'était à se cogner le derrière sur le compteur à gaz.

J'ai demandé à un copain du journl, je lui ai dit :

– Qui tu vois dans ce prix à réclamer ?

– Je sais pas. Hier encore, c'était un copain à Toubon qu'on donnait gagnant. Et là maintenant, c'est un copain à Chaban qui revient très fort. Et y a pas que les universités. Il y a les vieux.

– Quoi, les vieux. ?

– Séguin veut un adjoint aux personnes âgées. Et Ballamou en veut un à la consommation et à la concurrence. Mais, bon, comme ils sont libéraux nos princes, ils se demandent si ça doit être réglementé ou pas. Et si oui, par qui ? Par un secrétaire d'Etat ou par un simple délégué, comme pour les nanas ? Très important, ça.

– Pourquoi ?

– Simple : à défaut de nouveaux postes, les alliés à ton Jacquot veulent des nouveaux titres. Plus ronflants. Il y a surenchère sur la carte de visite. Les secrétaires d'Etat en ont marre de faire secrétaire d'Etat, ils veulent faire ministres délégués. Les ministre délégué ça les agace d'être rien que délégués, ils veulent faire ministres tout court. Et les ministres tout court, ils trouvent que c'est un peu court, ils veulent faire ministre d'Etat.

– Même Pasqua ?

– Oui, mais alors, lui, ce serait ministre d'Etat sans vrai-faux portefeuille.

CLAUDE SARRAUTE.

Inculpé de faux en écritures privées

M. Yves Marchand reçoit le soutien des commissaires de police

RENNES
de notre correspondant

Le Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la Police nationale a apporté, lundi 19 janvier, son *« soutien total à M. Yves Marchand, directeur de l'Ecole nationale supérieure de la police nationale »*, mis en cause dans une affaire de faux en écritures privées et renvoyé devant le tribunal correctionnel de Nantes *(le Monde* daté 18-19 janvier).

Le Syndicat des commissaires fait remarquer que les poursuites ne résultent pas d'une action du parquet, mais d'une plainte avec constitution de partie civile d'un inspecteur de police placé sous l'autorité de M. Marchand et mécontent de sa nOtation.

Pour le syndicat, il s'agit là *« d'une manœuvre grossière destinée à discréditer notre collègue »*. Soulignant que le parquet général avait immédiatement interjeté appel de l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Nantes, le syndicat des commissaires de police dit faire *« entière confiance à l'autorité judiciaire pour rendre justice à notre collègue, injustement et ignoblement attaqué dans son honneur »*.

Ch. T.

Au tribunal de Paris

Pas de condamnation pour deux militants de SOS racisme

Les deux militants de SOS racisme MM. Pascal Troadec et Hakim Addad, qui avaient à répondre des délits de port et transport d'armes de sixième catégorie, ne seront pas condamnés. La vingt-quatrième chambre du tribunal de Paris, devant laquelle ils avaient comparu le 6 janvier *(le Monde* du 8 janvier), a, en effet, déclaré *« recevables et fondées »* les conclusions de la défense qui estimait que la procédure de flagrant délit suivie contre les deux jeunes gens était nulle.

Pour le tribunal, l'interpellation dont ils avaient été l'objet, le 10 décembre 1986 en fin de matinée, alors qu'ils apposaient des affiches contre le projet du code de la nationalité boulevard Arago, sur le parcours de la manifestation étudiante qui devait avoir lieu dans l'après-midi, constitue *« un acte de police judiciaire dépourvu de toute existence légale »*.

« Aucun élément du dossier, déclare le jugement, *ne permet de penser que les prévenus aient pu effectuer leur affichage sauvage dans des conditions de nature à dégrader les panneaux sur lesquels ils collaient leurs affiches.. »* Dans ces conditions, *« en l'absence de toute constatation d'indices d'un délit flagrant puni d'emprisonnement, il n'a donc pu être procédé valablement à l'ouverture d'une enquête de flagrance »*.

A B C D E F G